

1262-7

# CONGRÈS PRÉHISTORIQUE

DE

## FRANCE

---

### COMPTE RENDU

DE LA

### SEPTIÈME SESSION — NIMES

**1911**



PARIS

BUREAUX DE LA *SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE*

250, RUE SAINT-JACQUES, 250

—  
1912





CONGRÈS PRÉHISTORIQUE

DE

FRANCE

---

SEPTIÈME SESSION

1911

\*



# CONGRÈS PRÉHISTORIQUE

DE

## FRANCE

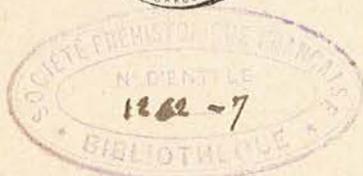
---

### COMPTE RENDU

DE LA

### SEPTIÈME SESSION — NIMES

### 1911



PARIS

BUREAUX DE LA *SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE*

250, RUE SAINT-JACQUES, 250

—  
1912



## INTRODUCTION

---

*Les six premières Sessions de Périgueux (1905), de Vannes (1906), d'Autun (1907), de Chambéry (1908), de Beauvais (1909) et de Tours (1910), des CONGRÈS PRÉHISTORIQUES DE FRANCE, ayant eu un incontestable succès, le nombre des Adhérents et surtout l'importance des Travaux présentés ayant pleinement justifié les prévisions des promoteurs de ces Assises nationales, la SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE crut de son devoir de préparer et de faire un septième Congrès en 1911.*

*Aussi, conformément à l'article I du Règlement de ces Congrès, constitua-t-elle, dès le 22 décembre 1910, le Comité d'Organisation.*

*D'accord avec la Société préhistorique et avec la Municipalité de la ville de Nîmes, ce Comité décida de choisir, pour siège de la septième Session, le Département du Gard et la ville de Nîmes, centre archéologique exceptionnel par la bonne conservation de ses Monuments romains et centre préhistorique important, méconnu jusqu'à ces temps derniers, en raison des Grottes de la vallée du Gardon et des multiples Enceintes du Département.*

*Il élit, comme Président, M. Armand VIRÉ, Docteur es-Sciences, ancien Vice-président de la Société Préhistorique Française, Directeur du Laboratoire de Biologie souterraine au Muséum d'Histoire naturelle, et, comme Secrétaire Général, M. le D<sup>r</sup> Marcel BAUDOUIN, promoteur initial de ces Congrès, et Secrétaire général des Congrès de Périgueux, de Vannes, d'Autun, de Chambéry, de Beauvais et de Tours.*

*On trouvera ci-après les Circulaires qui furent à cette occasion successivement adressées aux Préhistoriens de France et de l'Étranger ; la liste des Membres des Comités d'Organisation ; celle des Membres du Congrès ; etc., etc.*

*Les INNOVATIONS du Congrès de 1910 ont été maintenues en 1911, vu le superbe résultat qu'elles avaient données l'an dernier : Inauguration des Travaux le Dimanche soir, pour gagner une Séance de Communications, et une Soirée de Conférences le Lundi ; Excursions exécutées, toutes, cette fois-ci, en Voitures automobiles.*

*Le succès de cette septième Session a été, malgré le climat et la température du Midi, presque aussi grand que celui des six premières : et comme Excursions, et comme nombre d'Adhésions (exactement trois cent cinquante), et comme nombre et importance des Travaux présentés.*

*Ce volume le prouve, une fois de plus, de façon indiscutable. Il renferme le Compte-rendu in-extenso de toutes les Opérations du Congrès préhistorique de Nîmes.*



## CIRCULAIRE I.

---

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE

—  
SEPTIÈME SESSION.

—  
Nîmes, 1911.

### PREMIER AVIS.

Paris, le 15 janvier 1911.

Monsieur,

Les six premières sessions du *Congrès Préhistorique de France*, tenues à Périgueux (1905), à Vannes (1906), à Autun (1907), à Chambéry (1908), à Beauvais (1909), et à Tours (1910), ont eu un incontestable succès. Le nombre des adhérents, l'importance des travaux présentés, le résultat des excursions, ont pleinement justifié les prévisions des promoteurs de ces Assises scientifiques nationales.

D'accord avec la *Société préhistorique française* et avec la Municipalité de Nîmes, le Comité d'Organisation a décidé de choisir cette année, pour la septième session, la ville de NÎMES (Gard), qui est le siège de Sociétés savantes et un Centre archéologique, exceptionnel, par la bonne Conservation de ses Monuments.

Vous trouverez, ci-contre, la liste des membres du Comité d'Organisation, tel qu'il a été constitué, dans la réunion du 22 décembre 1910, sous la présidence de Monsieur le Président de la *Société préhistorique française* pendant l'année 1910.

Les assises du Congrès se tiendront du Dimanche 6 au Samedi 12 Août 1911, inclusivement. — La SÉANCE D'INAUGURATION aura lieu le Dimanche 6 Août, à 4 heures du soir, à Nîmes. — Les trois premières journées (7, 8 et 9 Août), à Nîmes, seront consacrées aux présentations, communications et discussions scientifiques, ainsi qu'à des Visites archéologiques locales (*Musées; Collections particulières; Monuments de la Ville et des environs*, etc.).

Les autres journées (10, 11, 12 Août) seront réservées à des Excursions scientifiques dans le *Département du Gard*; et notamment aux suivantes:

1° *Excursion de la Vaunage* [*Oppida et Enceintes. — Menhir de Congénies. — Sépultures à coupole de la Queyrolle et de Cantepèrdrix*].

2° *Excursions d'Uzès* [*Grottes préhistoriques. — Le Pont du Gard. — Uzès. — Stations et Enceintes*].

3<sup>o</sup> *Excursion d'Arles* [La Ville d'Arles; ses Musées; ses Monuments.  
— Visite des Environs: Le Castellet].

Parmi les QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR, figurent les suivantes particulièrement intéressantes pour la région où se tiendra le Congrès:

- 1<sup>o</sup> LE NÉOLITHIQUE EN PROVENCE ;
- 2<sup>o</sup> LES CASTELLARAS ;
- 3<sup>o</sup> LE CUIVRE ET LE BRONZE DANS LE GARD.

Le Congrès comprend des *membres titulaires* et des *membres adhérents*.

Les *membres titulaires* paient une cotisation de 12 francs. Seuls, ils ont droit au volume des Comptes-Rendus de la Session.

Les *membres adhérents* paient une cotisation de 6 francs ; ils peuvent assister aux réceptions, réunions et excursions.

Ne sont admises comme *membres adhérents* que les personnes faisant partie de la famille des *membres titulaires*.

Nous espérons, Monsieur, que vous voudrez bien faire partie du SEPTIÈME CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE, session de NIMES ; et nous vous prions de nous adresser le plus prochainement possible votre adhésion de *membre titulaire*, et celle des personnes de votre famille, qui voudraient, au titre de *membres adhérents*, participer avec vous aux réceptions, visites et excursions du Congrès.

Veillez agréer, Monsieur et honoré Collègue, l'assurance de nos sentiments distingués.

Pour le Comité d'Organisation :

*Le Secrétaire général :*  
D<sup>r</sup> MARCEL BAUDOIN.

*Le Président,*  
ARMAND VIRÉ (de Paris).

Toutes les communications, ou demandes de renseignements, doivent être adressées à M. le D<sup>r</sup> MARCEL BAUDOIN, Secrétaire général du Comité d'Organisation, à Paris, rue Linné, 21,

*Les Adhésions et Cotisations sont reçues, dès maintenant, chez M. GILLET, Trésorier du Comité d'Organisation, 30, rue des Rosselins, SURESNES (Seine).*



## COMITÉ D'ORGANISATION

---

### **Président.**

M. VIRÉ (Armand) (de Paris), Directeur de Laboratoire au *Muséum d'histoire naturelle*, Docteur ès-sciences, ancien Vice-Président de la *Société Préhistorique Française*.

### **Vice-Présidents.**

M. CHAPELET (de Paris), Vice-Président de la *Société Préhistorique Française*.

M. SAINT-VENANT (J. de) (de Nevers), ancien Inspecteur des Eaux et Forêts, Membre de la *Société préhistorique Française*.

### **Secrétaire général.**

M. BAUDOUIN (Dr Marcel), chargé de Missions archéologiques du Ministère de l'Instruction publique, Secrétaire général de la *Société préhistorique Française*, Fondateur des *Congrès préhistoriques de France*.

### **Secrétaire général adjoint.**

M. HUE (Edmond) (de Paris), ancien Vice-Président de la *Société préhistorique* et des *Congrès préhistoriques de France*, ancien Secrétaire des *Congrès préhistoriques de France*.

### **Secrétaires.**

M. SCHLEICHER (Charles), Secrétaire du *VI<sup>e</sup> Congrès préhistorique de France*, à Paris.

M. GÉNEAU (Charles), Etudiant, Secrétaire du *VI<sup>e</sup> Congrès préhistorique de France*, à Paris.

### **Trésorier.**

M. GILLET (Suresnes, S.), Trésorier de la *Société préhistorique française*.

## MEMBRES D'HONNEUR

MM.

Les Sénateurs, Députés, le Président du Conseil général, le Préfet du Département du Gard.

Le Maire de Nîmes.

Le Président de la *Commission des Monuments préhistoriques* au Ministère de l'Instruction publique.

Le Président de la *Société d'Anthropologie* de Paris.

Le Président de la XI<sup>e</sup> SECTION de l'A. F. A. S. (*Anthropologie*).

Le Président de l'*Institut international de Paléontologie humaine* (Paris).

Le Président de l'*Institut français d'Anthropologie* (Paris).

Le Président de la *Société Nationale des Antiquaires de France*.

RIVIÈRE (Emile), Directeur de Laboratoire au Collège de France, Président-fondateur de la *Société préhistorique Française*, Président du I<sup>er</sup> Congrès préhistorique de France.

MORTILLET (Adrien de), Professeur à l'École d'Anthropologie, Rédacteur en chef de l'*Homme préhistorique*, Président d'honneur de la *Société préhistorique française*, Président du II<sup>e</sup> Congrès préhistorique de France.

GUÉBHARD (D<sup>r</sup> Adrien), Professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, Président du III<sup>e</sup> Congrès préhistorique de France, ancien président de la *Société préhistorique Française*.

CHERVIN (D<sup>r</sup>), Président du IV<sup>e</sup> Congrès préhistorique de France, ancien Président de la *Société d'Anthropologie de Paris*.

BAUDON (D<sup>r</sup>), ancien Député, ancien Président de la *Société préhistorique Française*, Président du V<sup>e</sup> Congrès préhistorique de France.

BALLET (D<sup>r</sup>), ancien Médecin militaire, ancien Président de la *Société préhistorique Française*, Président du VI<sup>e</sup> Congrès préhistorique de France.

BAYE (baron J. de), ancien Président de la *Société des Antiquaires de France*, Correspondant du Ministère de l'Instruction publique.

BONAPARTE (le Prince Roland), Membre de l'Institut de France, Membre de la Commission Centrale de la *Société de Géographie de Paris*, Membre de la *Société d'Anthropologie de Paris*.

BOULE (Marcellin), Professeur de Paléontologie au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, Rédacteur en chef de l'*Anthropologie*.

DÉCHELETTE (J.), Conservateur du Musée de Roanne.

GUIMET (Emile), Fondateur du *Musée Guimet*.

HANOTAUX (Gabriel), membre de l'Académie Française, ancien Ministre.

HARLÉ, Paléontologiste, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, à Bordeaux.

LIARD, Membre de l'Institut, Vice-Recteur de l'Académie de Paris.

MARTEL, Rédacteur en chef du Journal *La Nature* ; Président de la Commission centrale de la *Société de Géographie de Paris*.

MEUNIER (Stanislas), Professeur au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris.

- PEYROT (D<sup>r</sup>), Sénateur, Chirurgien honoraire des Hôpitaux de Paris, Membre de l'Académie de médecine.  
REINACH (Salomon), Membre de l'Institut, Conservateur du Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, Professeur à l'École du Louvre.

### MEMBRES DU COMITÉ.

- ATGIER (D<sup>r</sup>), ancien Vice-Président de la *Société préhistorique Française*, à Livry (Seine-et-Oise).  
AYMARD (Alphonse), à Clermont-Ferrand.  
BOULANGER, ancien Notaire, à Péronne.  
BOSSAVY, Inspecteur des Postes et Télégraphes, à Paris.  
CHAUVET (Gustave), Correspondant du Ministère de l'Instruction publique, Président de la *Société historique et archéologique* de la Charente, à Ruffec.  
COUTIL (Léon), Président de la *Société préhistorique Française*, et ancien Vice-Président du *Congrès préhistorique de France*, à Saint-Pierre-du-Vauvray (Eure).  
COURTY (Georges), Géologue, attaché au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, Professeur à l'École des Travaux Publics, à Paris.  
DESAILLY, Ingénieur des Mines, à Paris.  
DEYDIER, Notaire, à Cucuron (Vaucluse).  
DOIGNEAU (Albert), ancien Secrétaire Général adjoint du *Congrès préhistorique de France*, Conservateur du Musée, à Fontainebleau.  
DRAMARD, Archéologue, à Fontenay-sous-Bois.  
FLORANCE, Président de la Société des Sciences Naturelles de Loir-et-Cher, à Blois.  
FOUJU, Vice-président de la *Société préhistorique Française* et de la *Société des Excursions scientifiques*, à Paris.  
GIVENCHY (P. de), Secrétaire de la *Société préhistorique Française*, à Paris.  
GOBY (Paul), Membre de la Commission d'Etude des Enceintes préhistoriques de la *Société préhistorique Française*, à Grasse.  
IMBERT (Martial), ancien Vice-Président de la *Société préhistorique Française*, à Paris.  
MARIGNAN (D<sup>r</sup>), Paléontologue, à Marsillargue (Hérault).  
MARTIN (D<sup>r</sup> Henri), ancien Président de la *Société préhistorique Française*, ancien Secrétaire général adjoint des *Congrès préhistoriques de France*, à Paris.  
MAROT (H.), ancien Vice-Président de la *Société des Congrès préhistoriques de France*, à Paris.  
MORIN-JEAN, Ingénieur Chimiste, Archéologue, à Paris.  
MORTILLET (Paul de), Chargé de cours à l'*Association philotechnique*, Secrétaire de la *Société des Conférences anthropologiques*, à Paris,

PAGÈS-ALLARY, Archéologue, à Murat.

PISTAT, Archéologue à Bezannes (Marne).

RAMOND-GONTAUD (G.), Assistant de Géologie au Muséum d'Histoire Naturelle, à Paris.

RODET (Dr Paul), Archéologue, à Nice.

ROLLET (H.), Président de l'*Association des Naturalistes de Levallois-Perret*, à Levallois-Perret (Seine).

SCHMIDT (O.), Archéologue, à Paris.

TATÉ (E.), ancien Vice-Président de la *Société préhistorique Française*, à Paris.

THIOT, Archéologue, à Beauvais (Oise).



## CIRCULAIRE II

---

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE

—  
SEPTIÈME SESSION

—  
NIMES 1911  
—

### RÈGLEMENT.

ARTICLE PREMIER. — Conformément à la décision prise par la *Société préhistorique de France*, dans sa séance du 1<sup>er</sup> juin 1905, un Congrès préhistorique, national, est fondé, sous le titre de **Congrès préhistorique de France**. — Le Comité d'Organisation de chaque Congrès sera constitué par les soins du Conseil d'Administration de la *Société préhistorique de France*.

ART. 2. — Les sessions auront lieu, sauf modifications nécessitées par les circonstances, autant que possible pendant les grandes vacances, ou pendant les vacances de Pâques.

ART. 3. — Le Comité d'Organisation est chargé de la préparation du Congrès. — Son Bureau comprend : un Président, deux Vice-Présidents, un Secrétaire général, un Secrétaire général adjoint, deux Secrétaires, et un Trésorier.

ART. 4. — A ce Comité doit s'adjoindre, quatre mois avant l'ouverture du Congrès, un Comité local, composé : 1<sup>o</sup> des principales autorités et notabilités du Département et de la Ville, où le Congrès aura lieu ; 2<sup>o</sup> des Maires des localités où des excursions scientifiques seront organisées ; 3<sup>o</sup> des membres du Bureau de la ou des Sociétés savantes de ce Département ; 4<sup>o</sup> du Conservateur du ou des Musées dudit Département ; 5<sup>o</sup> des représentants de la Presse.

ART. 5. — Le Congrès comprend des *membres titulaires* et des *membres adhérents*.

ART. 6. — Les *membres titulaires* paient une cotisation de douze francs ; seuls, ils ont le droit au compte rendu de la session.

ART. 7. — Sont seules admises comme *membres adhérents* les personnes faisant partie de la famille des membres titulaires.

ART. 8. — Les *membres adhérents* paient une cotisation de six francs ; ils peuvent assister aux réunions, aux réceptions, et aux excursions scientifiques. — Ils n'ont pas voix délibérative et n'ont pas droit au compte rendu de la session.

ART. 9. — Toute personne, faisant partie du *Congrès préhistorique de France* comme *membre titulaire* ou comme *membre adhérent*, doit faire connaître son adhésion *deux mois* au moins avant l'ouverture du Congrès. Cette adhésion, ainsi que la cotisation, doivent être adressées au Trésorier du Comité, qui délivrera en échange la carte de membre titulaire ou adhérent. Cette carte, strictement personnelle, confère les droits inscrits aux articles 6 et 8 ci-dessus et permet de profiter des réductions de prix consenties par les Compagnies de transport (Chemin de fer et autres) pour le Congrès.

ART. 10. — Le Bureau du Comité d'Organisation fera procéder, chaque année, dès l'ouverture de la première séance du Congrès, à l'élection du Bureau définitif, lequel sera chargé de la direction de la session.

ART. 11. — La Session du Congrès comprend :

- a) Une séance publique d'inauguration, présidée par le Président du Comité d'Organisation ;
- b) Des séances ordinaires de travaux et discussions ;
- c) Des visites aux Musées, ainsi qu'aux principales curiosités de la ville où se tient le Congrès.

ART. 12. — Les *membres titulaires* du Congrès, désireux de faire des présentations ou des communications sur une question préhistorique quelconque, sont priés d'en faire connaître le titre au Secrétaire général, *deux mois* au moins avant l'ouverture du Congrès, en vue de la préparation du programme des sujets qui seront traités pendant le cours de la session.

ART. 13. — Un compte rendu du Congrès sera publié le plus rapidement possible par les soins du Bureau.

ART. 14. — Aucune présentation, communication ou autre, ne devra excéder la durée de *dix minutes*, à moins que l'Assemblée, consultée, n'en décide autrement.

ART. 15. — Tout *membre titulaire* du Congrès, qui aura pris la parole dans une séance, devra, dans les vingt-quatre heures, remettre aux Secrétaires des séances un Résumé de sa communication, pour la rédaction des procès-verbaux.

ART. 16. — Tout mémoire manuscrit, qui n'aura pas été remis en séance, devra parvenir au Secrétaire général du Congrès dans le mois qui suivra la séance de clôture de la session.

ART. 17. — Le Bureau du Congrès statue en dernier ressort sur tout incident non prévu par le Règlement.

## CONSEILS AUX MEMBRES DU CONGRÈS.

### *Impression des Comptes Rendus.*

MM. les auteurs de Communications sont instamment priés de remettre leurs manuscrits, au complet, avec indication de l'emplacement des figures, le plus tôt possible. — Ils doivent y joindre, bien isolés du texte, tous les documents pour l'illustration (photographies, dessins à l'encre de chine sur bristol, ou zincs), en ayant soin d'inscrire **au dos de chacun** de ces documents :

1° Les nom et prénom de l'auteur, très lisiblement écrits ; 2° le titre de la communication à laquelle se rapporte la figure ; 3° le texte de la légende, qui doit figurer dans le compte rendu, et qui doit être répété à sa place dans le manuscrit ; 4° le numéro d'ordre de la figure, correspondant aux indications du manuscrit. — N.-B. Pour **chaque** manuscrit, la première figure dans le texte portera le numéro **1**. Les planches hors texte seront numérotées également à partir de **I**.

MM. les Congressistes, prenant part aux DISCUSSIONS, reçoivent après chaque séance, le texte des notes prises par MM. les Secrétaires, relativement à leurs observations. — Ces notes revues par les auteurs, et rendues le jour même aux Secrétaires des séances.

AVANT LE CONGRÈS, tous les manuscrits et tous les documents concernant l'illustration (photographies, dessins, clichés), doivent être **exclusivement** adressés au Secrétaire général du Comité d'organisation du Congrès : M. le Dr Marcel BAUDOIN, 21, rue Linné, à Paris (5<sup>e</sup>) chargé de leur concentration.

PENDANT ET APRÈS LE CONGRÈS, tous les manuscrits et tous les documents concernant l'illustration, non remis en séance, doivent être **exclusivement** adressés, sous pli recommandé, au Secrétaire des séances du Congrès, chargé de leur concentration : M. Charles SCHLEICHER, 6, rue Rosa-Bonheur, PARIS.

Aucun manuscrit, dessin, photographie, cliché, zinc, etc., n'est admis après le 15 NOVEMBRE.

### *Communications Scientifiques.*

Il est recommandé à tous ceux de nos membres, envoyant des mémoires, de n'y joindre que des *Photographies* ou des *Dessins* susceptibles d'être reproduits. — Il faut, pour les exécuter : 1° employer une encre bien noire, sur du papier bien blanc, sans trace de crayon, si ce n'est de crayon bleu ; 2° de faire des écritures assez grosses et assez grasses pour que les plus petits caractères, réduits 3 ou 4 fois, aient encore au moins un millimètre ; 3° mettre toujours le Nord en haut, et l'Echelle sous forme de ligne graduée, non de fraction numérique. Le tout, encadré ou non, mais condensé dans l'espace le plus juste possible. — Grâce à cela, on peut plus facilement faire exécuter les clichés, qui, après avoir illustré le VOLUME DU CONGRÈS, demeure à la disposition des auteurs pour publications ultérieures. Quant au texte des manuscrits, on évite bien des erreurs, en écrivant toujours très lisiblement, de préférence en MAJUSCULES D'IMPRIMERIE, les noms des Lieux dits, qu'il faut faite suivre toujours de celui de la Commune dont ils dépendent.

---

## CIRCULAIRE III

---

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE

—  
SEPTIÈME SESSION.

—  
NIMES 1911.  
—

### Renseignements généraux.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ COLLÈGUE,

Nous sommes heureux de vous annoncer que le Comité d'organisation du VII<sup>e</sup> CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE, qui doit avoir lieu à Nîmes, du 6 au 12 août 1911, a déjà reçu un nombre important d'adhésions, venant des différentes parties de la France, et même de l'étranger (Allemagne, Amérique, Angleterre, Belgique, Portugal, Italie, Russie, Suède, Suisse, etc.).

Aussi le Comité vous serait-il reconnaissant de vouloir bien faire de suite, auprès des personnes susceptibles de s'intéresser aux Sciences préhistoriques, des démarches pressantes pour les inviter à nous adresser, sans plus tarder, leur ADHÉSION ; et, s'il y a lieu, le TITRE DE LA COMMUNICATION qu'elles seraient disposées à faire à ce Congrès.

Nous espérons que vous voudrez bien faire partie du VII<sup>e</sup> Congrès préhistorique de France, ne fût-ce que pour vous assurer, au prix de Souscription, ses importantes publications, lors même que vous ne pourriez y assister en personne.

Les Compagnies de Chemins de fer français ont accordé, suivant l'usage, aux membres qui se rendront à Nîmes pour assister au Congrès, une réduction de 50 % sur les prix des places du tarif général.

Cette réduction sera appliquée, au moyen de BONS DE REMISE INDIVIDUELS, qui seront établis par le Secrétariat général du Congrès et adressés en temps voulu à toutes les personnes qui auront versé le montant de la cotisation, entre les mains du Trésorier, **avant le 6 juillet 1911, dernier délai.**

Cette réduction sera applicable également, aux *Excursions en Groupe*, qui auront lieu à l'issue du Congrès, avec retour obligatoire à Nîmes.

La ville de Nîmes et le Conseil général du Gard, les Sociétés scientifiques locales, ont bien voulu témoigner au Congrès le vif intérêt qu'ils lui portent, en votant des subventions très importantes, ou en préparant à cette session un accueil particulièrement sympathique. — Forte ainsi de l'appui de tous, l'organisation matérielle de cette réunion est désormais assurée ; et son succès scientifique est absolument certain.

Un **Comité local**, dont on trouvera ci-inclus la composition, a été formé à Nîmes, sous la présidence de MM. Gaston MARUÉJOL et le Dr Charles VAURIOT. — Ce Comité fonctionne régulièrement depuis mars dernier, et s'occupe dès maintenant des *Réceptions* et des *Excursions*, qui auront lieu pendant la session.

MM. Fernand BRUNETON et Louis LAFON, à Nîmes, Trésoriers du Comité local, sont autorisés à recevoir les cotisations des membres qui habitent la ville de Nîmes et le Département du Gard.

Ces cotisations sont fixées à **douze Francs** pour les membres titulaires, et à **six Francs** pour les membres adhérents; mais ne sont admis comme *membres adhérents* que les personnes de la famille d'un membre titulaire.

Plusieurs questions importantes concernant la Préhistoire de la contrée, ont été mises à l'ordre du jour. — Aussi nous permettons-nous d'inviter, en particulier, tous les Préhistoriens de la région et les Savants étrangers à prendre part aux discussions qui auront lieu à cette occasion.

Le Comité serait reconnaissant aux membres titulaires du Congrès de vouloir bien lui communiquer, le plus tôt possible, les titres des sujets qui les intéressent le plus spécialement, et sur lesquels ils se proposent de prendre la parole, de façon à pouvoir provoquer un véritable mouvement d'idées autour d'eux, pour le plus grand profit de la Science préhistorique.

En dehors des questions qui s'imposaient en l'occurrence, le Comité a déjà reçu l'annonce d'un certain nombre de Communications, qui seront faites dans les diverses séances, et dont nous publierons ultérieurement la liste, avec les titres qui auront été adressés à temps.

Veillez agréer, Monsieur et honoré Collègue, l'assurance de nos sentiments distingués.

Pour le Comité d'organisation :

*Le Secrétaire général,*

Dr MARCEL BAUDOIN,  
Secrétaire Général de la  
*Société préhistorique Française.*

*Le Président,*

ARMAND VIRÉ,  
Ancien Vice-Président de la *Société préhistorique Française*; Directeur du Laboratoire de *Biologie souterraine*, au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris.

Toutes communications ou demandes de renseignements doivent être adressées à M. le Dr Marcel BAUDOIN, Secrétaire général du Comité, à Paris, rue Linné, 21.

Les **Adhésions** et **Cotisations** sont reçues, dès maintenant, chez M. Maurice GILLET, Trésorier du Comité d'organisation, 30, rue Gardenat-Lapostol, SURESNES (Seine).

---

# COMITÉ LOCAL

---

## PRÉSIDENTS ET MEMBRES D'HONNEUR.

MM.

LALLEMAND, Préfet du Gard.  
BONNEFOY-SIBOUR, Sénateur, Président du Conseil général du Gard.  
VALETTE, Maire de Nîmes.  
*Les Sénateurs et Députés du Gard.*  
*Les Conseillers généraux* du Canton de Nîmes.  
D<sup>r</sup> DUCERF, Conseiller général, Membre de la *Société Préhistorique Française.*  
De SORBIER de POUGNADORESSÉ, Conseiller général, Membre de la Commission des Sites et Monuments pittoresques.  
FERMAUD, Premier Président de la Cour d'Appel de Nîmes.  
Général FORT, Commandant la 59<sup>e</sup> Brigade d'Infanterie.  
Général PEYRECAVE, Commandant la 15<sup>me</sup> Brigade d'Artillerie.  
L'HOPITAL, Inspecteur d'Académie.  
PERDRIZET, Conservateur des Eaux et Forêts.  
Frédéric MISTRAL, Fondateur du *Muséon Arlaten.*  
CAZALIS de FONDOUCE, Archéologue.  
Les Maires de Calvisson, Nages, Uzès, Arles et Fontvieille.

## BUREAU DU COMITÉ.

### Président d'Honneur.

Gaston MARUÉJOL, archéologue-épigraphiste, Vice-Président du Conseil Général du Gard.

### Président.

D<sup>r</sup> Charles VAURIOT, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire, Délégué aux Beaux-Arts et à l'Hygiène.

### Vice-Présidents.

D<sup>r</sup> P. DELAMARE, Président de l'Académie de Nîmes.  
G. CARRIÈRE, Ancien Président de la *Société d'Etude des Sciences naturelles de Nîmes.*  
G. MINGAUD, Conservateur du Muséum d'histoire naturelle de Nîmes.  
G. GOUBIER, Président de l'Association de la Presse Nimoise.  
L. BOYER, Président du Syndicat d'Initiative de Nîmes.

### Secrétaire général.

F. MAZAURIC, Conservateur des Musées Archéologiques et Monuments Romains de Nîmes.

**Secrétaires.**

- J. BOURRILLY, Juge de paix, à Marguerittes.  
P. MARCELIN, Archiviste de la *Société d'étude des Sciences naturelles de Nîmes*.  
L. MINGAUD, Secrétaire du Muséum d'histoire naturelle de Nîmes.  
D<sup>r</sup> REYNAUD, Chirurgien-Adjoint de l'Hôpital Ruffi.

**Trésoriers.**

- F. BRUNETON, Trésorier de l'Académie de Nîmes.  
L. LAFON, Vice-Président de la *Société d'étude des Sciences naturelles de Nîmes*.

**Membres du Comité.**

MM.

- Les Adjoints au Maire de Nîmes.  
Les Membres des Bureaux des Sociétés savantes du Département.  
Les Membres de l'Association de la Presse Nimoise.  
Les Membres du Bureau du Syndicat d'Initiative.  
Les Présidents des *Sociétés d'Agriculture, des Amis des Arts, des Architectes, de l'Art Chrétien, d'Horticulture, de Médecine, et du Photo-Club*.  
Les Conservateurs des Musées de Nîmes, Uzès, Alais, Arles et Bagnols.  
Les Architectes des Monuments historiques de Nîmes et Arles.  
L'Archiviste départemental du Gard.  
Le Conservateur de la Bibliothèque municipale.  
Le Proviseur du Lycée, le Directeur de l'Ecole Normale, l'Inspecteur primaire, le Directeur de l'Ecole professionnelle.  
Le Président de la Bibliothèque pédagogique.  
Le Professeur départemental d'Agriculture.  
AIGOIN, Fondateur du Musée local de Fontanès (Gard).  
D'ALBIOUSSE, Archéologue, à Uzès (Gard).  
AUDEMARD, Archéologue, au château de Boissière (Gard).  
BASCOUL (L'abbé), Archéologue, à Sommières (Gard).  
BAUQUIER, Archéologue et publiciste, à Nîmes.  
BEAUREGARD, Conseiller Municipal de Nîmes.  
BERNADOY, — — —  
Le D<sup>r</sup> BOIS, Conservateur, à Uzès (Gard).  
BOUDET, Secrétaire de la *Société littéraire et scientifique d'Alais*.  
BRET, Membre de la Commission Archéologique de Nîmes.  
CAVALIER, — — —  
CHAMEOURNIER, — — —  
CHANTE, — — —  
CHIRON, Archéologue, à Saint-Julien-de-Peyrolas (Gard).  
DADRE, Ancien Président de la *Société littéraire et scientifique d'Alais*.  
DAUPHIN, Archéologue, à Arles.  
DELEUZE, Archéologue, à Uzès (Gard).  
DELORME, — — —  
DEVÈZE, Trésorier de la *Société littéraire et scientifique d'Alais*.  
DIDKOWSKI, Chef d'Institution, à Nîmes.

- DOMJEAN, Conseiller Municipal de Nîmes.  
DUGAS, — — —  
DURAND (L'abbé A.), Directeur de l'Institut Saint-Félix.  
DURAND (L'abbé F.), Membre de la Commission Archéologique de Nîmes.  
FABRE, Ancien Conservateur des Eaux et Forêts.  
FABRE, Pasteur, Membre de la Commission Archéologique, à Nîmes.  
FALGAYROLLE, Archiviste, à Vauvert (Gard).  
D<sup>r</sup> FAREL, à Calvisson (Gard).  
FENOUILLET, Négociant, à Alais (Gard).  
FÉRAUD, Agent Voyer, à Remoulins (Gard).  
GIGNOUX, Conseiller Municipal de Nîmes.  
GIGNOUX, Architecte de la Ville de Nîmes.  
GOUDARD, Membre de la Commission Archéologique, à Nîmes.  
GRAND, Archéologue, à Gallargues (Gard).  
GRANET, Archéologue, à Roquemaure (Gard).  
GUÉRIN, Professeur au Lycée de Nîmes.  
HUGUES, Membre de la S. P. F., à Saint-Geniès-de-Malglouires (Gard).  
HUTTER, Maire de Langlade (Gard).  
JEANJEAN, Archéologue, à Saint-Hippolyte-du-Fort (Gard).  
JOUTARD, Banquier, à Alais (Gard).  
D<sup>r</sup> JULLIAN, Archéologue, à Beaucaire (Gard).  
JUST, Professeur au Lycée de Nîmes.  
LACROIX, Adjoint au Maire d'Uzès (Gard).  
LAPIERRE, Avocat, ancien Adjoint au Maire de Nîmes.  
LHERMITE, Archéologue, à Avignon.  
LOMBARD, Propriétaire, à Sommières (Gard).  
D<sup>r</sup> MAIRE, au Grau-du-Roi (Gard).  
Le D<sup>r</sup> MARIGNAN, Archéologue, à Marsillargues (Hérault).  
MAURIN (G.), Publiciste, Archéologue, à Nîmes.  
MICHEL (A.), Agent d'assurances, à Nîmes.  
MORIZE, Professeur au Lycée de Nîmes.  
NÈGRE (M.), Délégué du T. C. F., à Nîmes.  
NIER, Membre de la Commission Archéologique, à Nîmes.  
PALATAN, Archéologue, à Nîmes.  
PALLOC, Lieutenant-Colonel à Nîmes.  
PASCAL, Président du Groupe Archéologique d'Uzès (Gard).  
PIALAT, Archéologue, à Uzès (Gard).  
PLANÇON, Professeur au Lycée de Nîmes.  
QUIMINAL, Avocat, à Alais (Gard).  
ROUX (A.), Homme de Lettres, à Sanilhac (Gard).  
BOUX (H.), Directeur d'École, à Nîmes.  
SAVY (DE), Archéologue, à Uzès (Gard).  
TESTE, Archéologue, à Collorgues (Gard).  
TOURRET, Adolphe, Conseiller municipal de Nîmes.  
VÉDEL, Géologue, à Molières-sur-Cèze (Gard).  
VILLARET, Président du Club-Cévenol, à Nîmes.  
VILLEPERDRIX (Le Commandant DE), Archéologue, à Nîmes
-

## CIRCULAIRE IV.

---

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE

—  
SEPTIÈME SESSION

—  
NIMES 1911  
—

### PROGRAMME GÉNÉRAL.

Le *Septième Congrès Préhistorique de France* s'ouvrira à Nîmes, le Dimanche 6 août 1911, sous la Présidence de M. Armand VIRÉ, ancien Vice-Président de la *Société Préhistorique Française*, Directeur du Laboratoire de *Biologie souterraine* au Muséum d'histoire naturelle de Paris, et se clôturera le samedi 12 août, au soir.

#### A. — SÉANCES ET EXCURSIONS LOCALES.

**Dimanche soir, 6 août.** — Séance publique d'Inauguration du Congrès, à 4 heures du soir, au GRAND THÉÂTRE, Boulevard Victor-Hugo, en face la *Maison Carrée*.

A 5 h. 1/2, Inauguration de l'EXPOSITION PRÉHISTORIQUE, organisée par le *Comité local*, au *Muséum d'Histoire Naturelle* (Grand'Rue) (1).

Le soir, à 8 h. 1/2, RÉCEPTION par la Municipalité, à l'intérieur du TEMPLE DE DIANE (*Jardin de la Fontaine*).

**Lundi 7 août.** — A 9 heures, première séance des Travaux, à la Galerie des Arts. — Correspondance. — Nomination du Bureau définitif. — Communications et discussions scientifiques.

Le soir, à 2 heures. — Suite des Communications scientifiques.

A 4 h. 1/2. — Photographie d'ensemble du Congrès dans les Jardins de la Fontaine (prendre le tramway : place du Grand Temple).

A 5 heures, visite de la FONTAINE. — *Source. Bains romains (Nymphée).* — *Temple de Diane.* — *Oppidum celtique. Tour Magne.*

Le soir, à 9 heures, **Conférence de Vulgarisation**, publique, dans la Galerie des Arts, avec nombreuses projections lumineuses, sur L'ART A L'EPOQUE DES CAVERNES, par M. Armand VIRÉ, Président du Comité d'Organisation du Congrès.

(1) Prendre le Tramway qui fait le tour des Boulevards par le nord de la Ville, et s'arrêter en face la Galerie des Arts.

**Mardi 8 août.** — Le matin (9 heures) et l'après-midi (2 heures), Séances pour la continuation des Communications et discussions scientifiques.

Le soir, à 4 h. 1/2, Visite, à pied, du MUSÉE LAPIDAIRE, des GALERIES DU MOYEN AGE, de la Salle Emilien-Dumas, et des Monuments en liège. — MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE. — PORTE D'AUGUSTE ET CATHÉDRALE.

Le soir, à 8 h. 1/2, CONFÉRENCES SCIENTIFIQUES; avec PROJECTIONS LUMINEUSES, à la Galerie des Arts (*Programme spécial*).

**Mercredi 9 août.** — Le matin (9 heures) et l'après-midi (2 heures), séances de travaux : Continuation et fin des Communications et discussions scientifiques. — *Séance de Clôture du Congrès : 3 h. 45 du soir.*

Le soir, à 4 h. 1/4 : VISITE, à pied, de l'AMPHITHÉÂTRE ROMAIN, du MUSÉE DES BEAUX-ARTS, et de la MAISON CARRÉE (Musée archéologique et médailles).

Le soir, à 7 h. 1/2 : BANQUET officiel du CONGRÈS (INTÉRIEUR DU TEMPLE DE DIANE). — **Prix : 5 fr. 50.**

Les séances des travaux du Congrès se tiendront chaque jour (7, 8 et 9 août) à la **Galerie des Arts**, boulevard Amiral-Courbet. — Le Secrétariat du Congrès y sera installé. — Il sera ouvert, dès le dimanche matin 6 août, chaque jour : le matin de 9 à 11 heures; dans l'après-midi, de 2 à 4 heures.

## B. — EXCURSIONS GÉNÉRALES

(*Programme spécial, détaillé, pour chacune d'elles.*)

Toutes les Excursions auront lieu en Automobiles.

**Jeudi 10 août.** — **Les Enceintes préhistoriques et protohistoriques de la Vaunage.** — Caveirac (Château du XVII<sup>e</sup> siècle). — Clarensac-Saint-Côme (*Oppidum*). — Cinsens. — Visite de *La Liquière* (*Oppidum d'ARANDVNVM*) : Nombreuses *enceintes* et *cabanes* préhistoriques, encore parfaitement conservées en bien des endroits. *Panorama de la Vaunage.* — La NÉCROPOLE ÉNÉOLITHIQUE de CANTEPERDRIX, avec ses tombes à *Allée* et à *Coupole*. — Déjeuner à Calvisson. — MENHIR DE CONGÉNIES. — Château de Boissières. — OPPIDUM beuvraysien de NAGES, avec ses murailles doubles, ses portes, et ses tours. Aux abords, traces d'occupation plus ancienne. — Retour à Nîmes à 7 heures. — **Prix de l'Excursion : 19 francs.**

**Vendredi, 11 août.** — **Les Grottes de la Vallée du Gardon.** — CARRIÈRES ROMAINES de Barutel, ayant servi à la construction de l'Amphithéâtre. — Le parc des BUISSIÈRES, à Dions. — La GROTTTE de LA BAUME LONGUE, à Dions. — La GROTTTE NICOLAS, à Russan. — Visite de

la Collection du *Groupe spéléo-archéologique d'Uzès*. — Déjeuner à Uzès. — La ville d'Uzès et ses principaux monuments (Palais ducal. Tour fenestrelle. Point de vue de la Fontaine d'Eure. Vieilles maisons). — LE PONT-DU-GARD. — GROTTES DE LA SALPÊTRIÈRE (*Magdalénien*). — Promenade dans la vallée du Gardon. — Oppidum de *Mardieul*. — **Prix de l'Excursion : 20 francs.**

**Samedi, 12 août.** — **Excursion d'Arles et de la Provence.** — Aller à Arles par SAINT-GILLES et LA CAMARGUE (Albaron et ses marais). — LA MONTAGNE DE CORDES ET SON HYPOGÉE (type unique dans toute la France). — Les Hypogées de COUTIGNARGUES et du CASTELLET (Epoque énéolithique). — Déjeuner à Arles. Visite du *Musée lapidaire* d'Arles et des objets trouvés dans les précédents hypogées. — MUSÉON ARLATEN (Ethnographie de la Provence). — Monuments d'Arles (*Arènes. Théâtre. Saint-Trophime. Alyscamps*). — Retour à Nîmes, par Tarascon. — Dislocation du Congrès, place des Arènes, à Nîmes. — **Prix de l'Excursion : 23 francs.**

#### Avis très important.

Un Spectacle provençal, avec **Course de Taureaux**, sera organisé, à l'intérieur de l'*Amphithéâtre*, le DIMANCHE 13 AOUT, en l'honneur des membres du Congrès.

### RENSEIGNEMENTS PRATIQUES.

#### 1<sup>o</sup> CARTES.

*Nîmes*. — *Plan de la ville de Nîmes*. — Chez tous les Libraires de Nîmes.

GARD. — *Carte du Département du Gard*. — Chez les Libraires.

Cartes de l'Etat-Major au 1/80.000 : Feuilles d'*Avignon*, n<sup>o</sup> 222 (S.-O. et N.-O.). — Feuilles d'*Arles*, n<sup>o</sup> 73 (N.-O.). — Feuilles du *Vigan*, n<sup>o</sup> 221 (S.-E. et N.-E.).

*Cartes du Service vicinal* (Ministère de l'Intérieur) au 1/100.000 [Nîmes, Saint-Hippolyte, Arles, Orange].

*Carte du Ministère des Travaux publics* [n<sup>o</sup> 112].

*Carte géologique du Service des Mines* au 1/80.000 [Feuilles d'*Avignon* (222), d'*Arles* (73), et du *Vigan* (221)].

#### 2<sup>o</sup> GUIDES.

*Les Cévennes-Languedoc* (Collection du Guide Joanne); par Paul JOANNE (mis au courant par M. Marcel Monmarché). — Librairie Hachette et C<sup>ie</sup>, 79, boulevard Saint-Germain, 1911. — 45 cartes et 21 plans. — Prix : 7 fr. 50.

*La Provence* (Guide Joanne). — Librairie Hachette, 1910, 2 tabl., 51 cartes, 23 plans. — Prix : 7 fr. 50.

*Géographie du Gard*; par Ad. Joanne. — Prix : 2 fr.

*Guide Joanne de Nîmes* (Monographie). Pont du Gard. Aigues-Mortes. — 1 feuille. — Prix : 1 fr.

*Guide Joanne d'Arles et les Baux*. — Prix : 0 fr. 50.

*Sites et Monuments pittoresques*. Les Cévennes (Gard et Hérault). — Paris, 1902, T. C. F.

*Voyage en France*; par Ardouin Dumazet. — Golfe du Lion. — 1904. — Prix : 3 fr.

*La France illustrée* (Département du Gard). — Publication Jules Rouff.

*Collection des Villes d'Art célèbres* [Nîmes, Arles, Orange]; par Roger Peyre. — 86 grav., 1904. — Prix : 5 fr.

*Nîmes autrefois et aujourd'hui*; par Théodore PICARD. — 2 pl., 4 gr. — Chez les *Libraires de Nîmes*. — Prix : 2 fr. 50.

*Nîmes*; par Charles Roux. Bibliothèque régionaliste. — Bloud et Cie, éditeurs, 1908. — Prix : 1 fr.

*Annuaire du Gard*, 1911. — Chez tous les *Libraires de Nîmes*.

---

*Un petit Guide de Nîmes* a été offert par le *Syndicat d'Initiative à tous les Congressistes*.

### 3° CARTES POSTALES ILLUSTRÉES.

Collections importantes de Cartes postales : Monuments romains et du Moyen âge. — Nîmes, Uzès, Arles. — Chez tous les *Libraires*, dans les Bazars et les Musées.

### 4° MUSÉES.

1°) A l'Ancien Lycée de la Grand'Rue : MUSÉE LAPIDAIRE (un des premiers d'Europe). — MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE médiévale. — *Salle Emilien Dumas* (Archéologie). Salle des Monuments en liège, 1<sup>er</sup>, étage). — MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE (Galeries au 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>. étage. (Ancien Lycée).

2°) A la MAISON CARRÉE. — Sculpture antique; bronzes et céramique (époque romaine). — Riche médailler.

3°) Au MUSÉE DES BEAUX-ARTS (rue Cité-Foulc). — Peinture et Sculpture. — Superbe mosaïque d'Admète.

### 5° BIBLIOTHÈQUE (Grand'Rue, Ancien Lycée).

Plus de 100.000 volumes et 700 manuscrits (80 périodiques). — Particulièrement riche en vieux fonds.

60 HOTELS DE LA VILLE DE NIMES.

- LUXEMBOURG (1<sup>er</sup> ordre). — Chambres (30 à 35) : à 1 lit, 4 fr. ; à 2 lits 6 fr. — Petit Déjeuner : au restaurant, 1 fr. 50 ; à la Chambre, 2 fr. — Déjeuner : table d'hôte, 3 fr. 50 ; petite table, 4 fr. — Dîner table d'hôte, 4 fr. 50 ; petite table. 5 fr.
- CHEVAL BLANC. — Chambres (15) : à un lit, 3 fr. ; à 2 lits, 5 et 6 fr. — Petit Déjeuner : 1 fr. 50. — Déjeuner : 3 fr. — Dîner : 3 fr. 50.
- DU MIDI. — Chambres (20) : à 1 lit, 3 fr. ; à 2 lits, 4 fr. — Petit déjeuner : 1 fr. — Déjeuner : 3 fr. — Dîner 3 fr. 50.
- D'EUROPE ET DE PROVENCE. — Chambres (12) : à 1 lit, 2 fr. 50 et 3 fr. ; à 2 lits, 4 fr. et 5 fr. ; à 1 lit (2 personnes), 4 fr. — Petit Déjeuner : 1 fr. — Déjeuner : 2 fr. 50. — Dîner : 3 fr.
- MODERNE. — Chambres (15) : à 1 lit, 2 fr. ; à 2 lits, 3 fr. — Petit déjeuner : 0 fr. 50. — Déjeuner : 2 fr. 50. — Dîner : 2 fr. 50.
- DES COLONIES. — Chambres (16) : à 1 lit, 3 fr. ; à 2 lits 6 fr. — Petit déjeuner : 0 fr. 75. — Déjeuner : 2 fr. 50. — Dîner : 3 fr.
- DES FAMILLES. — Chambres (4) : à 1 lit, 2 fr. ; à 2 lits, 4 fr. — Petit déjeuner : 0 fr. 60. — Déjeuner 2 fr. — Dîner : 2 fr.
- DU GARD. — Chambres (10) : à 1 lit, 3 fr. ; à 2 lits, 4 fr. 50. — Petit déjeuner : 0 fr. 60. — Déjeuner : 2 fr. 50. — Dîner : 3 fr.
- DE NICE. — Chambres (15) : à 1 lit, 3 fr. ; à 2 lits, 6 fr. — Petit déjeuner : 0 fr. 60. — Déjeuner : 3 fr. — Dîner : 3 fr. 50.
- DU COMMERCE. — Chambres (11) : à 1 lit, 2 fr. ; à 2 lits, 4 fr. — Petit déjeuner : 0 fr. 60. — Déjeuner : 2 fr. — Dîner 2 fr.
- PETIT ST-JEAN. — Chambres (10) : à 1 lit, 2 fr. ; à 2 lits, 4 fr. — Petit déjeuner : 1 fr. — Déjeuner : 2 fr. 50. — Dîner : 2 fr. 50.
- MENANT. — Chambres (10) : à 1 lit, 2 fr. et 2 fr. 50 ; à 2 lits, 4 fr. et 6 fr. — Petit Déjeuner : 0 fr. 75. — Déjeuner : 2 fr. 50 et 3 fr. — Dîner : 2 fr. 50 et 3 fr.
- UNIVERS. — Chambres (15) : à 1 lit, 2 fr. et 2 fr. 50 ; à 2 lits, 3 fr. 50 et 4 fr. — Petit Déjeuner : 0 fr. 75. — Déjeuner : 2 fr. 25 et 2 fr. 50. — Dîner : 2 fr. 25 et 2 fr. 50.
- TERMINUS. — Chambres (10) : à 1 lit, 2 fr. ; à 2 lits, 4 fr. — Petit déjeuner : 0 fr. 75. — Déjeuner : 2 fr. 50. — Dîner : 2 fr. 50.
- DE FRANCE. — Chambres (10) : à 1 lit, 2 fr. ; à 2 lits, 4 fr. — Petit déjeuner : 0 fr. 60. — Déjeuner : 2 fr. 50. — Dîner 3 fr.
- DE MILAN. — Chambres (10) : à 1 lit au 1<sup>er</sup>, 2 fr. 50, au 2<sup>me</sup>, 2 fr. ; à 2 lits au 1<sup>er</sup>, 5 fr. ; au 2<sup>me</sup>, 4 fr. — Petit Déjeuner : 0 fr. 60 et 0 fr. 75. — Déjeuner : 2 fr et 2 fr. 50. — Dîner : 2 et 2 fr. 50.
- NOUVEL HOTEL. — Chambres (10) : 2 fr. à 5 fr. — Petit Déjeuner : 0 fr. 75. — N'a pas de Restaurant.
- GRAND RESTAURANT DURAND. — Déjeuner : 4 fr. — Dîner : 5 fr.
- GRAOD RESTAURANT CANNAL. — Déjeuner : 3 fr. 50. — Dîner : 4 fr.
- RESTAURANT DE LA FONTAINE. — Pas de Chambres. — Pas de petits déjeuners. — Déjeuner : 3 fr. — Dîner : 3 fr. 50.
- RESTAURANT DES FLEURS. — Pas de Chambres. — Petit déjeuner : 1 fr. Déjeuner : 2 fr. 50. — Dîner : 3 fr.

AVIS TRÈS IMPORTANT.

Il est indispensable que les *Hôtels soient fixés au plus tard le 25 juillet* sur le nombre des voyageurs à recevoir ; passé cette date, ils ne sauraient prendre d'engagement, vu la réelle affluence de Touristes et Voyageurs de Commerce à Nîmes, même au début d'Août. — Les Congressistes retiendront *eux-mêmes*, et directement, leurs chambres et pensions à Nîmes.

7° **Syndicat d'Initiative de Nîmes et du Gard.**

SIÈGE SOCIAL : 2, *rue Bigot* (PRÈS DES ARÈNES).

POUR TOUTES LES EXCURSIONS DANS LE MIDI.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

8° **Renseignements divers.**

**Postes et télégraphes, Bureau Central :** Square de la couronne.

**Voitures de places. — Service de jour :** La course en ville, 0 fr. 75 ; l'heure en ville et en banlieue, 3 fr.

**Tramways de Nîmes.** — 1° De la gare à la gare (tour de ville), côté nord et côté sud ; — 2° de la gare à la Fontaine ; 3° du chemin de Montpellier au cimetière catholique ; — 4° De l'avenue de la Plate-Forme aux Trois Ponts ; — 5° De la place d'Assas à Castanet.

---

**Exposition Préhistorique Locale.**

(*Muséum d'Histoire Naturelle*).

Grâce à la subvention accordée par le Conseil Général du Gard, une EXPOSITION PRÉHISTORIQUE LOCALE, constituée surtout par les *trouvailles* faites dans le département du Gard et les régions limitrophes, sera organisée, au *Muséum d'Histoire Naturelle* de Nîmes, pendant toute la durée du Congrès. — Elle est due à l'initiative du Comité local.

Nos collègues, qui, dans leurs collections, posséderaient des pièces trouvées dans le Gard ou dans le voisinage, pourront les apporter à M. MINGAUD, qui se fera un plaisir de les exposer pendant la durée du Congrès [*Muséum d'Histoire Naturelle*].

---

**RENSEIGNEMENTS D'ORDRE SCIENTIFIQUE.**

1° *Impression des Comptes rendus du Congrès.*

1° **Etat des Manuscrits.** — MM. les auteurs de Communications, sont instamment priés de remettre leurs manuscrits, au complet, avec indication de l'emplacement des figures, le plus tôt possible. — Ils devront

y joindre, *bien isolés du texte*, tous les documents pour l'illustration (photographies, dessins à l'encre de chine sur bristol ou zincs), en ayant soin d'inscrire **au dos de chacun** de ces documents ;

1<sup>o</sup> Les nom et prénoms de l'auteur, très lisiblement écrits ; 2<sup>o</sup> le titre de la communication à laquelle se rapporte le dessin ; 3<sup>o</sup> le texte de la légende, qui doit figurer dans le compte rendu et qui doit être *répété* à sa place dans le manuscrit (*ce qu'on oublie toujours de faire !*) ; 4<sup>o</sup> le numéro d'ordre de la figure, correspondant aux explications du manuscrit. — N.-B. Pour **chaque** manuscrit, la première figure dans le texte portera le numéro **1**. Les planches hors texte seront numérotées également à partir de **I**.

2<sup>o</sup> **Texte**. — Quant au texte des manuscrits, on évitera bien des *erreurs*, en écrivant toujours *très lisiblement*, de préférence en MAJUSCULES D'IMPRIMERIE les noms de lieux dits, qu'il faut faire suivre toujours de celui de la Commune dont ils dépendent.

3<sup>o</sup> **Remise des Manuscrits**. — AVANT LE CONGRÈS, tous les manuscrits et tous les documents concernant l'illustration (photographies, dessins, clichés), doivent être adressés **exclusivement** au Secrétaire général du Comité d'organisation du Congrès : M. le D<sup>r</sup> MARCEL BAUDOIN, 21, rue Linné, à Paris (5<sup>e</sup>), chargé de leur concentration.

PENDANT ET APRÈS LE CONGRÈS, tous les manuscrits et tous les documents concernant l'illustration, non remis en séance, **DEVRONT** être **exclusivement** adressés, sous **pli recommandé**, au *Secrétaire Général adjoint* du Comité d'organisation du Congrès, chargé de leur concentration : M. E. HUE, 61, rue de la Pompe, Paris (16<sup>e</sup>).

Aucun manuscrit, dessin, photographie, cliché, zinc, etc., ne sera admis après le PREMIER NOVEMBRE.

4<sup>o</sup> **Discussions**. — MM. les Congressistes, prenant part aux DISCUSSIONS, reçoivent, après chaque séance, le texte des notes prises par MM. les Secrétaires, relativement à leurs observations. — Ces notes doivent être revues par les auteurs et rendues le jour même aux Secrétaires des séances.

#### 2<sup>o</sup> *Illustrations des Communications scientifiques.*

Nous recommandons à tous ceux de nos membres, qui nous enverront des mémoires, de n'y joindre que des *dessins* susceptibles d'être *reproduits*. Il faut, pour les exécuter : 1<sup>o</sup> employer une *encre bien noire*, sur du papier *bien blanc*, sans trace de crayon, si ce n'est de crayon bleu ; 2<sup>o</sup> faire des écritures assez grosses et assez grasses pour que les plus petits caractères, réduits 3 ou 4 fois, aient encore au moins un millimètre ; 3<sup>o</sup> mette toujours le *Nord* en haut et l'*Echelle* sous forme de ligne graduée, non de fraction numérique. Le tout, encadré ou non, mais condensé dans l'espace le plus juste possible. — Grâce à cela, nous pouvons plus facilement faire exécuter les clichés, qui, après avoir illustré le VOLUME DU CONGRÈS, demeurent à la disposition des auteurs pour publications ultérieures.

---

## CIRCULAIRE V.

---

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE

SEPTIÈME SESSION

NIMES 1911

Communications Annoncées

(AU 15 JUILLET 1911).

### I. — PALÉOLITHIQUE.

- Henri MARTIN (Paris). — *Dents de cheval de l'Epoque moustérienne présentant des lésions de tiquage.*
- D<sup>r</sup> JULLIEN (Joyeuse, Ardèche). — *Le Paléolithique du Canton de Joyeuse (A.) : Instruments amygdaloïdes en quartzite (Présentation). — Moustérien (atelier de surface) et Magdalénien (abri sous roche).*
- Paul de MORTILLET (Paris). — *Les Grottes et Abris sous roche des Bassins de la Garonne et de l'Adour.*
- A. AYMAR (Clermont-Ferrand). — *Un nouveau bâton de commandement. Observations sur l'usage et les dessins de ces bois percés.*
- Joaquim FORTÉS (Lisbonne). — *Contribution à l'étude du Paléolithique portugais.*
- Edmond HUE (Paris). — *Bos et Bison quaternaires.*
- Isaïe DHARWENT (Béthune). — *Curieuse pierre figure paléolithique.*

### II. — NÉOLITHIQUE.

- Albert TERRADE, conducteur des travaux du Canal du Nord (Ercheu, Somme). — *L'industrie tardenoisienne dans les stations d'Ercheu (Somme) et environs.*
- Hippolyte MARLOT (Saône-et-Loire). — *Vestiges des Ages de la Pierre dans la Vallée de l'Arroux (Saône-et-Loire).*
- D<sup>r</sup> JULLIEN (Ardèche). — *Stations néolithiques en plein air du Canton de Joyeuse (A.).*
- Ch. SCHLEICHER (Paris). — *Les formes bizarres de quelques petits silex néolithiques des environs de Compiègne (Oise).*
- L'abbé Albert DURAND (Nîmes). — *Le Néolithique dans la région de Saint-Laurent-des-Arbres (Gard).*
- D<sup>r</sup> MARIGNAN (Hérault). — *Quatre stations de l'âge de la pierre de la rive droite du Vidourbe.*
- Ch. PEABODY [Etats-Unis]. — *Contribution à la Préhistoire de l'Amérique du Nord.*
- A. DEBRUGGE [Constantine]. — *Escargotière ou Kjökkenmöddinger de la région de Tebessa (Afrique). — Outils pédonculés de El-Doubéra.*
- D<sup>r</sup> BERTHOLON (Tunis). — *Note sur quatre crânes humains, trouvés à Tebessa (Afrique).*

- ROUXEL (de Cherbourg). — *Un atelier de fabrication d'anneaux en lignite, à Macqueville-Bas (Manche)*.
- D<sup>r</sup> Marcel BAUDOUIN (Paris). — *La Trépanation crânienne néolithique et ses variétés* [avec 30 Projections].
- M<sup>r</sup> GROVA (Cherbourg). — *Essai de classification des Flèches de Mauritanie*.

### III. — MÉGALITHIQUE.

- LEWIS (A. L.) [Angleterre]. — *Recherches récentes sur les Mégalithes Britanniques* [18 PROJECTIONS].
- D<sup>r</sup> Marcel BAUDOUIN (Vendée). — *Découverte et fouille du Mégalithe sous Tumulus de La Guette, à l'île d'Yeu (Vendée)* [Trouvaille des restes d'un poste de guetteur à l'intérieur].
- Ed. HUE (Paris). — *Découverte du 4<sup>e</sup> Menhir péritaphique de Bois-Rosier, à Vergisson (Saône-et-Loire)*.

### IV. — AGE DES MÉTAUX.

#### 1<sup>o</sup> Cuivre et Bronze.

- PAGÈS-ALLARY (Murat, C.). — *L'Age du Cuivre martelé ne peut se séparer de l'évolution néolithique* [L'Age des métaux fondus et moulés est la civilisation du Bronze, aussi prospère en Occident qu'en Orient, à la fin du Néolithique].
- D<sup>r</sup> Marcel BAUDOUIN (Vendée). — *Les Haches plates de Vendée* [Etude d'ensemble de 39 Pièces].
- PAGÈS-ALLARY. — *Un poignard en bronze, trouvé à Carlat (Cantal)*.
- L'abbé TREMEY (Moutiers, Savoie). — *Les Métaux dans la Tarentaise*.
- PAGÈS-ALLARY. — *Classement technique des Haches préhistoriques en 3 séries principales, d'après la forme du tranchant* [Les techniques de fabrication et d'utilisation des haches en Cuivre et Bronze démontrent, ainsi que l'étude des emmanchements des haches actuelles, que ces hachettes sont plus souvent des outils variés que des haches].

#### 2<sup>o</sup> Age du Fer.

- F. GIDON (Caen). — *Les Cupules à déversoir des Menhirs du Calvados* [Epoque hallstattiennne].
- Albert HUGUES (Gard). — *Les stations et les tumulus de Saint-Geniès-de-Magloires (Gard)*.
- E. FLORANCE (de Blois, Loir-et-Cher). — *Les Tumulus avec enceintes ou Murées du Loir-et-Cher*.
- S. CLASTRIER (Marseille). — *Estampages de pierres gravées de l'Habitat du Pain-de-Sucre et son plan en relief*.
- PAGÈS-ALLARY. — *Critiques sur une pièce gauloise en Or, trouvée à Pierre-fort (Cantal)*.
- D<sup>r</sup> Marcel BAUDOUIN (Vendée). — *Découverte et fouille d'un Puits funéraire dans une Nécropole gallo-romaine nouvelle (Vendée)*.
- MORIN-JEAN (Paris). — *Les plaques de Chatelaine de la période mérovingienne*, [Etude sur les formules esthétiques employées dans leur ornementation]. [Avec nombreuses PROJECTIONS].
- P<sup>r</sup> Valdemar SCHMIDT (Copenhague). — *Une ancienne colonie de Norvégiens protohistoriques, oubliée et retrouvée au Groenland* [Expédition scientifique danoise récente]. [Avec Projections lumineuses].

V. — PRÉHISTORIQUE EN GÉNÉRAL.

- A. GUÉBHARD (Saint-Vallier-de-Thiey, A.-M.). — *Sur les anses funiculaires en général.*  
Gabriel CARRIÈRE (Nîmes). — *Carte du Gard préhistorique.*  
D<sup>r</sup> JULLIEN (Ardèche). — *Rapports entre le préhistorique du Gard et celui du Bas-Vivarais.*  
D<sup>r</sup> MARIGNAN (Hérault). — *Ethnographie traditionnelle de La Camargue (B.-d.-R.).*  
J. BOURRILLY et F. MAZAURIC (Gard). — *Les Enceintes préhistoriques et proto-historiques du Gard.*  
L. COUTIL (Eure). — *Etude générale sur les Camps du département de l'Eure.*  
PAGÈS-ALLARY (Murat, C.). — *La Commission des Enceintes.*  
F. GIDON (Caen). — *Des rues cavées et des camps cavés du littoral du Calvados.*

---

SÉANCES SPÉCIALES POUR LES COMMUNICATIONS  
AVEC PROJECTIONS LUMINEUSES.

**Mardi soir, 8 AOUT 1911 (GALERIE DES ARTS) [8 h. 1/2 à 10 h. 1/2].**

- MORIN JEAN (Paris). — *Les plaques de Chatelaine de la période mérovingienne.*  
[Nombreuses projections]..... [8 h. 1/2-9 heures].  
P<sup>r</sup> Valdemar SCHMIDT (Copenhague). — *Une ancienne colonie de Norvégiens  
protohistoriques, oubliée et retrouvée au Groenland.* [Expédition scientifique  
danoise récente]. [Avec plusieurs projections]..... [9 h. 1/4-9 h. 1/2].  
A.-L. LEWIS (Angleterre). — *Recherches récentes sur des Mégalithes Britanni-  
ques [Avebury et Hélirides]* [18 Projections]..... [9 h. 1/2-9 h. 3/4].  
D<sup>r</sup> Marcel BAUDOUIN (Paris). — *LA TRÉPANATION CRANIENNE NÉOLITHIQUE ET SES  
VARIÉTÉS* [30 Projections]..... [9 h. 3/4-10 heures].

---

CONFÉRENCE DE VULGARISATION.

[**Lundi soir, 7 Août 1911**]

CONFÉRENCE SUR L'ART A L'EPOQUE DES CAVERNES; par M. Armand Viré,  
Président du Congrès. — Nombreuses projections en noir et couleur.

---

# LISTE DES MEMBRES

## DU CONGRÈS DE NIMES

---

MM.

ABERCROMBY (John), 62, Palmestron Place, à Edimbourg (Ecosse) T.  
AIGOIN (Prosper), Membre de la *Société d'Etudes des Sciences Naturelles*, à Fontanes (Gard). T.

ALBIOUSSE (Lionel D'), Président honoraire du Tribunal, rue de la Monnaie, à Uzès (Gard). T.

ANGÉRARD (Ed.), Avocat, rue de l'Hôtel-de-Ville, 11, à Louviers (Eure). T.

ARNAUD (Pierre), maire de Fontvieille (Bouches-du-Rhône). T.

ARNAUD (S.), à La Bâte, par Rochefort-en-Yvelines (Seine-et-Oise) T.

ASTRUC, rue Fresque, 7, à Nîmes (Gard). T.

AUBERT (X.), Industriel, rue du Havre, à Dijon (Côte-d'Or). T.

AUDEMARD (Fernand), avenue Feuchères, 13, à Nîmes (Gard). A.

AUDÉOUD (André), Chef d'escadron au 6<sup>e</sup> Hussards, à Commercy (Meuse). T.

AUGIER (Marius), Capitaine en retraite, Cours Saint-Martin, 29, à Orange (Vaucluse). T.

AVENEAU DE LA GRANCIÈRE (le Vicomte), Château de Beaulieu, par Bignan (Morbihan). T.

AYMAR (A.), 15, avenue Croix-Morel, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). T.

BACHELAY (Emile), Agriculteur, à Ménerval, par Haussez (Seine-Inférieure). T.

BALINCOURT (le Comte DE), rue des Lombards, à Nîmes (Gard). A.

BALLET (D<sup>r</sup>), 20, rue Bonaparte, à Paris. T.

BARDIÉ (Armand), 49, cours de Tourny, à Bordeaux (Gironde). T.

BARJOL, Ingénieur Agronome, à Remoulins (Gard). T.

BASCOUL (Louis), Curé-Doyen, à Sommières (Gard). T.

BATAILLY (René), Notaire, à Paray-le-Monial (Saône-et-Loire). T.

BATAILLY (M<sup>me</sup>), à Paray-le-Monial (Saône-et-Loire). A.

- BAUDENKO, Assistant à l'Université, à St-Pétersbourg (Russie). T.  
BAUDON (Dr), 20, rue du Cardinal Lemoine, à Paris. T.  
BAUDOUIN (Dr Marcel), Homme de Lettres, Secrétaire général de  
la *Société Préhistorique Française*, 21, rue Linné, à Paris. T.  
BAURAIN, Propriétaire, 10, rue des Boucheries, à Compiègne  
(Oise). T.  
BÉGOUEN (le Comte), 16, rue Vélane, à Toulouse (Haute-  
Garonne). T.  
BELLUCI (Joseph), Professeur à l'Université, à Perugia (Italie). T.  
BÉROUD (l'Abbé J.-M.), à Mionnay (Ain). T.  
BERRY (Edward E.), Vice-Consul d'Angleterre, à Bordighera (Ita-  
lie). T.  
BERTHIER (Maurice), Notaire, à la Ferté-Saint-Aubin (Loiret). T.  
BERTHIER (Victor), Président de la *Société d'Histoire Naturelle*  
37, rue de l'Arbalète, à Autun (Saône-et-Loire). T.  
BERTHOUD (Léon), à l'Hospice de Bicêtre (Seine). T.  
BEZZEMBERGER (Dr P<sup>r</sup>), Steindwall 1/2, à Königsberg (Prusse). T.  
BIGOT, Professeur au Lycée d'Alais (Gard). T.  
*Bibliothèque pédagogique des Instituteurs et des Institutrices (La)*,  
à Nîmes. T.  
BLANC (Baron Albert), Château de Chaney, à Chambéry (Savoie). T.  
BOREL (Gabriel), 36, rue Nicolo, à Paris. T.  
BOUCHERON (Dr), 13, rue Pasquier, à Paris. T.  
BOULANGER, ancien Notaire, à Péronne (Somme). T.  
BOULET (Paul), à Fleurines (Oise). T.  
BOURGOIS (l'abbé V.), à Coulours-Cerisiers (Yonne). T.  
BOURQUIER (Henri), Place de la Couronne, 3, à Nîmes (Gard). T.  
BOURRILLY (Joseph), Juge de paix, à Marguerittes (Gard). T.  
BOURRINET (Pierre), Instituteur, à Teyjat, par Javerlhac (Dordo-  
gne). T.  
BOUTANQUOI, Instituteur, à Nampcel (Oise). T.  
BOYARD, Instituteur public, à Nan-sous-Thil, par Précyc-sous-Thil  
(Côte-d'Or). T.  
BRESSON (Paul), à Gaujac, par Anduze (Gard). T.  
BRETON (Miss Adéla), Fellow, Royal Anthropological Institut, à  
Bath (England). T.  
BREUIL (Abbé), rue Demours, 110, à Paris. T.  
BROCHET, 210, Boulevard de la Villette, à Paris. T.  
BRULARD (Dr René), 2, rue de l'Amiral Roussin, à Dijon (Côte-  
d'Or). T.  
BRULEY-MOSLE, à Estissac (Aube). A.  
BRUNEL (Jules), rue Sainte-Catherine, 6, à Nîmes (Gard). T.  
BRUNETON (Fernand), boulevard Victor-Hugo, 17, à Nîmes  
(Gard). T.

BUGGEMONS (L. de), Avocat, 40, rue Courtois, à Liège (Belgique). T.

CABANÈS (Gustave), Professeur à l'École d'Application, à Nîmes. T.

CAILLARD (Alphonse), rue des Quatre-Ponts, à Châtellerault (Vienne). T.

CAILLARD (Georges), Notaire, à Châtellerault (Vienne). A.

CAILLARD (M<sup>me</sup>), à Châtellerault (Vienne). A.

CAMBÈCÈDES, Architecte des monuments historiques, rue Jean Reboul, à Nîmes (Gard). T.

CAMICHEL (P.), Médecin major, 25, rue Cail, à Paris. T.

CAMPS (M<sup>me</sup> Pauline), 62, rue Cortambert, à Paris. T.

CAMUS (Paul), 15, boulevard Henri-IV, à Paris. T.

CANCALON (D<sup>r</sup>), 31, rue Saint-Placide, à Paris. T.

CARNIS, 66, boulevard Pasteur, à Paris. T.

CARRIÈRE (Gabriel), rue Agrippa, 4<sup>a</sup>, à Nîmes (Gard). T.

CARRY (D<sup>r</sup>), 54, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Lyon (Rhône). T.

CARRY fils, 54, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Lyon (Rhône). A.

CARTAILHAC (Émile), 5, rue de la Chaîne, à Toulouse (Haute-Garonne). T.

CAVALIER (Gaston), Membre de la Commission archéologique, à Nîmes. (Gard). T.

CAZALIS DE FONDOUCE (Paul), 18, rue des Etuves, à Montpellier (Hérault). T.

CÉZERAC (P.-C.), Vicaire général, 7, rue Daumesnil, à Auch (Gers). T.

CHAMPEIL (D<sup>r</sup>), Médecin de la Compagnie des Mines, à La Grand-Combe (Gard). T.

CHAPELET (H.), 25, rue du Petit Musc, à Paris. T.

CHARVILHAT (G.), D. M., 4, rue Blatin, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). T.

CHARVILHAT (M<sup>lle</sup>), à Chamalières, près Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). A.

CHASTAING (l'abbé J.), à Bourniquel, par Lalinde (Dordogne). T.

CHAUVET (Gustave), Notaire, à Ruffec (Charente). T.

CHERVIN, D. M., 82, avenue Victor-Hugo, à Paris. T.

CHIRON, Archéologue, à Saint-Julien de Peyrolas (Gard). T.

CLAPIER (C.), avenue de Lodève, 47, à Montpellier (Hérault). T.

CLASTRIER (S.), 20, rue Saint-Sépulcre, à Marseille (Bouches-du-Rhône). T.

CLÉMENT (Paul), Instituteur, à Artins, par Couture (Loir-et-Cher). T.

COMMONT (V.), 7, avenue d'Edimbourg, à Amiens (Somme). T.

- CORBIÈRE (Charles), Pasteur, à Nages (Gard). A.  
COTTE (Charles), Notaire, à Pertuis (Vaucluse). T.  
COURCELLES-SENEUIL (J.-L.), à Ascain (Basses-Pyrénées). T.  
COURTY (G.), Géologue, 35, rue Compans, à Paris. T.  
COUSSET (Arthur), Commis principal des Contributions Indirectes,  
à Étaules (Charente-Inférieure). T.  
COUTIL (L.), Archéologue, à Saint-Pierre-du-Vauvray (Eure). T.  
CRÉPELLE (Albert), boulevard d'Artois, 40, à Béthune (Pas-de-  
Calais). A.  
CROVA (M<sup>me</sup>), 27, rue Asselin, à Cherbourg (Manche). A.  
CROVA (B.), Capitaine de Frégate, 27, rue Asselin, à Cherbourg  
(Manche). T.
- DALEAU (F.), à Bourg-sur-Gironde (Gironde). T.  
DAUPHIN (H.), Administrateur du Museon Arlaten, 6, rue Balzac,  
à Arles (Bouches-du-Rhône). T.  
DAUPHIN (L.-C.), Pharmacien, à Carcès (Var). T.  
DÉCHELETTE (Joseph), Conservateur du Musée, à Roanne (Loire). T.  
DEGLATIGNY, 11, rue Blaise-Pascal, à Rouen (Seine-Inférieure). T.  
DELAGE (F.), Professeur, 22, avenue Saint Surin, à Limoges (Haute-  
Vienne). T.  
DELAMARE (D<sup>r</sup>), 1, place de la Comédie, à Nîmes (Gard). T.  
DELAPORTE (Raymond), Avoué, 11, quai de Nantes, à Châteaulin  
(Finistère). T.  
DÉLUGIN (Antoine), 26, rue de la Boétie, à Périgueux (Dordogne). T.  
DENOYELLE (L.), 3, rue d'Amiens, à Beauvais (Oise). T.  
DEPLANTÉ-VOYOT (M<sup>me</sup>), 87, rue Leblond, à Paris. T.  
DESAILLY, Ingénieur Civil des Mines, 44, rue Nicolo, à Paris. T.  
DESMAZIÈRES (Olivier), Receveur particulier des Finances, à Segré  
(Maine-et-Loire). T.  
DEYDIER (Marc), Notaire, à Cucuron (Vaucluse). T.  
DHARVENT (Isaïe), 40, boulevard d'Artois, à Béthune (Pas-de-  
Calais). T.  
DICKINS, Seend Lodge, Seend, Wilts (Angleterre). T.  
DOGNÉE (Eugène M.-O.), villa des Tilleuls, à Esneux (Belgique). T.  
DOIGNEAU (A.), Conservateur du Musée, 40, boulevard Thiers, à  
Fontainebleau (Seine-et-Marne). T.  
DRAMARD (Léon), 9, rue St-Vincent, à Fontenay-sous-Bois (Seine). T.  
DUCERF (D.-M.), Conseiller général, à Saint-Hippolyte-du-Fort  
(Gard). T.  
DUCOURTIOUX, 25, rue Thiers, à Vannes (Morbihan). T.  
DUMAS (M<sup>me</sup> veuve Ulysse), à Baron, par Saint-Chaptes (Gard) T.  
DURAND (l'abbé Albert), Professeur, Institut Saint-Félix, à Nîmes  
(Gard). T.

DUVAUX (L.), Professeur, rue du Pont, à Bonneville (Haute-Savoie). T.

*École d'Anthropologie de Paris*, 15, rue de l'École-de-Médecine, à Paris. T.

EVARD (Charles), Notaire, à Varennes-en-Argonne (Meuse). T.

EVARD (M<sup>me</sup>), à Varennes-en-Argonne (Meuse). A.

EXSTEENS (Maurice), 21, rue de Loxum, à Bruxelles (Belgique). T.

EXSTEENS (Louis), 21, rue de Loxum, à Bruxelles (Belgique). A.

FABRE, Conservateur des Forêts en retraite, 28, rue Ménard, à Nîmes (Gard). T.

FAJON (E.), 11, rue Cotelier, à Nîmes (Gard). T.

FALGAIROLLE (Prosper), Archiviste, à Vauvert (Gard). T.

FAUCON (Maurice), Conducteur des Ponts et Chaussées, 3, rue Hugues-Capet, à Nîmes (Gard). T.

FAURE (Maurice), (D. M.), à Lamalou-les-Bains (Hérault). T.

FÉAUX (M.), Conservateur adjoint du Musée du Périgord, rue Combe-des-Dames, à Périgueux (Dordogne). T.

FÉRAUD (J.), Agent voyer cantonal, place des Grands Jours, à Remoulins (Gard). T.

FERMAUD, Premier Président à la Cour, à Nîmes (Gard). T.

FESSARD (R.), 2, rue Jean-Bologne, à Paris. T.

FEUVRIER (Julien), Archiviste municipal, 8, rue des Romains, à Dôle (Jura). T.

FLORANCE, Président de la *Société d'Histoire naturelle du Loir-et-Cher*, 16, boulevard Eugène-Riffault, à Blois (Loir-et-Cher). T.

FLORANCE (M<sup>me</sup> E.), 16, boulevard Eugène-Riffault, à Blois (Loir-et-Cher). A.

FORBES (H. O.), D. M., Reader in Ethnography in the University, 46, Leinster square, Bayswater, à London, W. (Angleterre). T.

FOREL (A.), (D. M.), Professeur, à Morges (Suisse). T.

FOREL (D<sup>r</sup>), à Calvisson (Gard). T.

FORTES (Joaquim), Étudiant à l'École polytechnique, Caminho do Forno-do-Tijollo, n° 11, 2<sup>a</sup> D<sup>o</sup>, Lisboa (Portugal). T.

FOUCAULT (Eugène), 50, rue de Messei, à Flers (Orne). T.

FOUCAULT (Oscar), Ancien notaire, 50, rue de Messei, à Flers (Orne). A.

FOUGERAT (E.), Ingénieur civil, 46, rue Mozart, à Paris. T.

FOUJU (Gustave), 33, rue de Rivoli, à Paris. T.

FRANQUELIN (Jules), Percepteur en retraite, 29, rue des Rapporteurs, à Abbeville (Somme). T.

FULCONIS, Sculpteur, à Soukh el Arbah (Tunisie). T.

- GABIAN (Gustave), 6, boulevard des Arènes, à Nîmes (Gard). T.  
GAILLARD, Conservateur du Muséum, place des Terreaux, à Lyon (Rhône). T.  
GARIDEL-ALLÈGRE (M<sup>me</sup>), Directrice du Musée, à Bagnols (Gard). T.  
GAURICHON (Joseph - Louis - Charles), Capitaine commandant la 9<sup>e</sup> section d'Administration militaire, 58, rue de la Fuye, à Tours (Indre-et-Loire). T.  
GENDRONNEAU (Paul), Commandant en retraite, 19, rue Poullet, à Nîmes (Gard). T.  
GÉNEAU, Préparateur à la Faculté des Sciences, 8, rue de l'Abbé-de-l'Épée, à Paris. T.  
GENNEVAUX, 12, rue Marceau, à Montpellier (Hérault). T.  
GIBERT (Maurice), Contrôleur des Contributions directes, 13, rue Joubert, à Angers (Maine-et-Loire). T.  
GIDON, (D. M.), 12, rue Singer, à Caen (Calvados). T.  
GIDON (M<sup>lle</sup>), 12, rue Singer, à Caen (Calvados). A.  
GILLET (Maurice), 30, rue Gardenat-Lapostol, à Suresnes (Seine). T.  
GIRARDOT (Louis-Abel), Conservateur du Musée, à Lons-le-Saulnier (Jura). T.  
GIRAUX (Henri), 22, rue Saint-Blaise, à Paris. T.  
GIRAUX (Louis), 11, rue Eugénie, à Saint-Mandé (Seine). T.  
GIRAUX (M<sup>me</sup> L.), 11, rue Eugénie, à Saint-Mandé (Seine). T.  
GIVENCHY (P. de), 84, rue de Rennes, à Paris. T.  
GOURY (G.), Conservateur du Musée lorrain, 5, rue des Tiercelins, à Nancy (Meurthe-et-Moselle). T.  
GRAND (Marcel), au Grand-Gallargues (Gard). T.  
GUÉBHARD (D<sup>r</sup> A.), 4, rue de l'Abbé-de-l'Épée, à Paris. T.  
GUÉBHARD (Roland), Commandant de poste, Afrique Occidentale, 4, rue de l'Abbé-de-l'Épée, à Paris. A.  
GUILLAUME (D<sup>r</sup> L. E.), 26, rue de Bourgogne, à Reims (Marne). T.  
GUIMET, Musée Guimet, à Paris. T.  
  
HAAKE (Karl), D. M., Conservateur du Musée, 7, Frédérick Wilhemstrasse, Braunschweig (Allemagne). T.  
*Harvard University*, à Cambridge (Etats-Unis). T.  
HELLIET (l'Abbé), Recteur de Tréméven, par Lanvollon (Côtes-du-Nord). T.  
HENRIOT, 183, boulevard Voltaire, à Paris. T.  
HENRY (André), Etudiant, 9, rue Fresque, à Nîmes (Gard). A.  
HERMET (Louis), Industriel, à Genolhac (Gard). T.  
HEUZÉ (Henri), 110, rue de Paris, à Vincennes (Seine). T.  
HOEN (M<sup>lle</sup>), 3, rue Bossuet, à Beauvais (Oise). T.  
HUBERT (Henri), rue Nouvelle-Stanislas, 3, à Paris. T.  
HUE (Ed.), 60, rue de la Pompe, à Paris. T.

- HUE (M<sup>me</sup>), 60, rue de la Pompe, à Paris. T.  
HUGUES (Albert), à Saint-Geniès-de-Magloire (Gard). T.  
HUTTEAU (Léonce), 3, rue Saint-Jacques, à Étampes (Seine-et-Oise). T.  
HUTTER, Ingénieur, 26, rue Trajan, à Nîmes (Gard). T.
- INGELBEEN (René), Château d'Aertrycke, à La Panne (Flandre Occ.) (Belgique). T.  
JOLEAUD (J.), 16, promenade de la Plage (Prado), à Marseille (Bouches-du-Rhône). T.  
JULLIAN, D. M., 4, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Beaucaire (Gard). T.  
JULLIEN, D. M., à Joyeuse (Ardèche). T.
- Kaiserliche Universitätskasse von Strassburg*, à Strasbourg (Alsace). T.  
KESSLER (Fritz), Manufacturier, à Soultz (Alsace). T.  
KRAUSE (Ed.), Conservateur au Musée royal d'Ethnographie, Prinz Albrechtsstrasse, n° 6<sup>a</sup>, à Berlin (Allemagne). T.  
*Kungl. vitterhets historie och antikvitets akademien*, à Stockholm (Suède). T.
- LABRIE (l'abbé), Curé, à Frontenac (Gironde). T.  
LACHENAL (Pierre), Entrepreneur, faubourg Nézin, à Chambéry (Savoie). T.  
LAFON (Louis), Vice-Président de la *Société d'Etudes Naturelles*, à Nîmes (Gard). T.  
LALANNE (D<sup>r</sup>), Castel d'Andorte, Le Bouscat (Gironde). T.  
LAMOTTE, D. M., 9, place Gérard, à Beauvais (Oise). T.  
LARMIGNY (A.), Industriel, à Château-Porcien (Ardennes). T.  
LARMIGNY (M<sup>elle</sup> Marguerite), à Château-Porcien (Ardennes). A.  
LANGLASSÉ (R.), 52, quai National, à Puteaux (Seine). T.  
LEHMANN-NITSCHÉ (D<sup>r</sup> Robert), Museo de La Plata, à La Plata (République Argentine). T.  
LE PILEUR, D. M., 15, rue de l'Arcade, à Paris. T.  
LÉRIS (Pierre), Juge d'Instruction, à Sisteron (Basses-Alpes). A.  
LÉTAILLEUR (E.), à Baigts, par Montfort-en-Chalosse (Landes). T.  
LÉTIENNE, D. M., 8, rue des Creux, à Louveciennes (Seine-et-Oise). T.  
LEWIS (A. L.), 35, Beddington Gardens, Wallington, Surrey (Angleterre). T.  
LOÉ (Baron Alfred de), Conservateur des Musées royaux du Cinquantenaire, Président de la *Société d'Anthropologie de Bruxelles*, 82, boulevard d'Anderghem, à Bruxelles (Belgique). T.

- LORRIN (Victor), boulevard Saint-Pierre, à Dax (Landes). T.  
LUQUET (Georges), Professeur au Lycée, 79, boulevard Jeanne-d'Arc, à Douai (Nord). T.  
LUQUET, (M<sup>me</sup>) 75, boulevard Jeanne-d'Arc, à Douai (Nord). A.  
MAC CURDY (Georges Grant), 237, Church street, New Haven, Conn., (Etats-Unis d'Amérique). T.  
MAERTENS (Joseph), Attaché au Cabinet d'archéologie de l'Université, 66, rue d'Ypres, à Gand (Belgique). T.  
MAGNI (D<sup>r</sup> Antoine), Inspecteur des fouilles, 19, rue Annuciata, à Milan (Italie). T.  
MAHOUX (Jean), Station œnologique, à Nîmes, (Gard). T.  
MAIRE, D. M., au Grau-du-Roi (Gard). T.  
MALATRAY (Antoine), Ingénieur, à Bully-les-Mines (Pas-de-Calais). T.  
MALAUSSÈNE (Joseph-Etienne), Juge au Tribunal Civil, à Carpentras (Vaucluse). T.  
MALLET (Auguste), à la Roche, par Palaiseau (Seine-et-Oise). T.  
MARCELLIN (Paul), 13 Rue des Greffes, à Nîmes (Gard). T.  
MARIGNAN (Ch.), Propriétaire, à Marsillargues (Hérault). T.  
MARIGNAN (Emile), D. M., à Marsillargues (Hérault). T.  
MARLOT (H.), Villa Bellevue, à Toulon-sur-Arroux (Saône-et-Loire). T.  
MAROT (H.), 25, rue Bergère, à Paris. T.  
MARTIN (Henri), D. M., 50, rue Singer, à Paris. T.  
MARTIN (Bernard), 50, rue Singer, à Paris. T.  
MARTIN (Louis), Etudiant, rue Régale, 7, à Nîmes (Gard). A.  
MARTINESCO CESARESCO (Comtesse Eveline), à Salo (Lago di Garda) (Italie). T.  
MARTZ (Réné), 30, Rue des Tiercelins, à Nancy (Meurthe-et-Moselle). T.  
MARUÉJOL (Gaston), Vice-Président du Conseil Général du Gard, rue Carnot, à Nîmes (Gard). T.  
MAUDEMMAIN, 118, boulevard Voltaire, à Paris. T.  
MAURIN (Georges), à Sarrioux (Vaucluse). T.  
MAZEL (D<sup>r</sup> Fortuné), 6, rue Fresque, à Nîmes (Gard). T.  
MAZURIC (Félix), Conservateur des Musées archéologiques et Monuments romains, à Nîmes (Gard). T.  
MENAND (Emile), Avoué, 24, rue Saint-Saulge, à Autun (Saône-et-Loire). T.  
MINGAUD (M. A.), Conservateur du Muséum d'Histoire naturelle, à Nîmes (Gard). T.  
MOENS (Jean), Avocat, à Lede (Belgique). T.  
MOLLANDIN (Henri), Capitaine au 1<sup>er</sup> Escadron du train, à Lille (Nord). T.  
MONNOYER (Charles), Imprimeur, 12, Place des Jacobins, au Mans (Sarthe). T.

MONTÉLIUS (P<sup>r</sup> Oscar), Musée national, 11, rue Sault Panhgaten, à Stockholm (Suède). T.

MORIN (Alexis), 33 bis, boulevard de Clichy, à Paris. A.

MORIN (Jean), 33 bis, boulevard de Clichy, à Paris. T.

MORTILLET (Adrien de), professeur à l'Ecole d'Anthropologie, 154, rue de Tolbiac, à Paris. T.

MORTILLET (Paul de), 36, boulevard Arago, à Paris. T.

MULLER, Bibliothécaire de l'Ecole de médecine, à Grenoble (Isère). T.

MUSÉE NATIONAL de Copenhague (Danemark). T.

MUSEO NACIONAL de Montévideo (Uruguay). T.

NOUGARÈDE, Ingénieur Civil des Mines, à Villeneuve-de-Berg (Ardèche). T.

OBERMAIER (D<sup>r</sup> Hugo), 32, rue des Ecoles, à Paris. T.

OLIVIER (Ernest), D<sup>r</sup> de la *Revue scientifique du Bourbonnais*, 10, cours de la Préfecture, à Moulins (Allier). T.

OLIVIER (fils), 10, Cours de la Préfecture, à Moulins (Allier). A.

OUDOT, 14, Place de la Bonneterie, à Troyes (Aube). T.

OUDOT (fils), 14, Place de la Bonneterie, à Troyes (Aube). A.

PADER (J.), 1, rue Urbain-II, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). T.

PALLOU, Lieutenant-colonel en retraite, 6, avenue Plateforme, à Nîmes (Gard). T.

PANISSE, 16, rue Général Perrier, à Nîmes (Gard). T.

PAS (Comte Edmond de), à Pas-en-Artois (Pas-de-Calais). T.

PASCAL (Gaston), Président du *Groupe spéléo-archéologique*, rue Signalon, à Uzès (Gard). T.

PATTE (Etienne), 79, rue du Connétable, à Chantilly (Oise). T.

PAUL (M<sup>me</sup> Adrien), 5, rue Justin-Paul, à Etain (Meuse). T.

PAUL (fils), 5, rue Justin-Paul, à Etain (Meuse). A.

PEABODY (Charles), 197, Brattle Street, Cambridge, Mass., (Etats-Unis). T.

PÉCHADRE (D<sup>r</sup>), Député de la Marne, 25, rue Bergère, à Paris. T.

PÉCHADRE (Henri), 25, rue Bergère, à Paris. T.

PELATAN (Jean), Propriétaire, à Nîmes (Gard). A.

PELLET, D. M., 16, rue Général Perrier, à Nîmes (Gard). T.

PERDRUZET, Conservateur des Eaux et Forêts, rue Pradier, à Nîmes (Gard). T.

PERRIER (D<sup>r</sup> L.), 8, rue du Moustier, à Montauban (Tarn-et-Garonne). T.

PEYRONI, Instituteur, aux Eyzies-de-Tayac (Dordogne). T.

- PHILIBERT, Directeur de l'Ecole Normale, rue d'Uzès, à Nîmes (Gard). T.
- PHILIPPE (Eugène), rue du Faubourg Saint-André, 46, à Beauvais (Oise). T.
- PIERPONT (Edouard de), à Rivière, par Lustin (Belgique). T.
- PIERREDON (M<sup>lle</sup> Henriette de), au château de Puisseguin, à Puisseguin (Gironde). T.
- PINCHON, Médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 29<sup>e</sup> Dragons, à Provins (Seine-et-Marne). T.
- PINGAULT (Camille), au Grand-Pressigny (Indre-et-Loire). T.
- PISTAT (L.), à Bezannes, près Reims (Marne). T.
- PISTAT (M<sup>me</sup> L.), à Bezannes, près Reims (Marne). A.
- PITTARD (D<sup>r</sup> Eug.), 72, rue de Florissant, à Genève (Suisse). T.
- POKROWSKY, Professeur agrégé à l'Université, à Kharkow (Russie). T.
- POUSSIGUES, Directeur de la Bibliothèque municipale, à Nîmes (Gard). T.
- POUTIATINE (Prince P. A.), 6, Perspective Gresgue, à Saint-Pétersbourg (Russie). T.
- PUECH (Charles), Ingénieur des Ponts et Chaussées, à Aurillac (Cantal). A.
- PUTNAM (F. W.), Professeur, Peabody Museum, Harvard University, Cambridge (Mass.) (Etats-Unis). T.
- PUYDT (M. de), 112, boulevard de la Sauvenière, à Liège (Belgique). T.
- QUILLARD (D<sup>r</sup>), 60, rue de Messei, à Flers (Orne). A.
- RAMOND-GONTAUD (G.), 18, rue Louis-Philippe, à Neuilly-sur-Seine (Seine). T.
- RAU (le Général), 67, rue Miromesnil, à Paris. T.
- RAYNAUD (G.), aux Essarts-le-Roi (Seine-et-Oise). T.
- RAYNAUD (Maurice), D. M., 2, place de l'Ecluse, à Nîmes (Gard). T.
- REBER, Conservateur du musée épigraphique, 3, Cour Saint-Pierre, à Genève (Suisse). T.
- REHLEN (W.), 22, Sulzbacherstrasse, à Nuremberg (Bavière). T.
- RENAULT (Georges), rue du faubourg Chartrain, 109, à Vendôme (Loir-et-Cher). T.
- RENAULT (M<sup>me</sup> G.), rue du faubourg Chartrain, 109, à Vendôme (Loir-et-Cher). A.
- REVEIL (Edouard), D. M., à Rillieux (Ain). T.
- RIBARD (M<sup>me</sup> veuve), à Calvisson (Gard). A.
- RIBARD (M<sup>lle</sup>), à Calvisson (Gard). A.
- RIVIÈRE (Emile), 2, boulevard de Strasbourg, à Boulogne-sur-Seine (Seine). T.

ROBERT, Administrateur principal honoraire de commune mixte, à Bordj-bou-Argeridj, Constantine (Algérie). T.

ROGER (Louis), rue Molière, à Nîmes (Gard). T.

ROLLET (H.), Président de l'Association des naturalistes, 62, rue Voltaire, à Levallois-Perret (Seine). T.

ROMAIN (Georges), 26, rue du Gymnase, à Sainte-Adresse (Seine-Inférieure). T.

ROUXEL (Georges), 58, quai Alexandre III, à Cherbourg (Manche). T.

RUTOT (A.-L.), 177, rue de la Loi, à Bruxelles (Belgique). T.

SAINT-PÉRIER (D<sup>r</sup> de), 24, rue du Bac, à Paris. T.

SALINAS (G.), rue Amari, 13, à Palerme (Italie). T.

SANDARS (Horace), 10<sup>b</sup>, Queen Anne's Mansions, Westminster, à Londres, S. W. (Angleterre). T.

SARAUW (Georg. F. L.), rue Njalsgade, 1, à Copenhague (Danemark). T.

SARTORIUS (F.), Membre de la *Société suisse de Préhistoire*, à Arlesheim, près Bâle (Suisse). T.

SAVÔYE (M<sup>me</sup> Mary), à Odenas (Rhône). T.

SAVY (Hugues de), à Servezannes, près Uzès (Gard). T.

SCHAUDEL, Receveur principal des douanes, 43, rue Jeanne-d'Arc, à Nancy (Meurthe-et-Moselle). T.

SCHLEICHER (Charles), 6, rue Rosa-Bonheur, à Paris. T.

SCHMIDT (D<sup>r</sup> Valdemar), Musée national, 12, Frederiskholm Canal, à Copenhague, K (Danemark), T.

SCHMIDT (O.), 86, rue de Grenelle, à Paris. T.

SCHMIT (Emile), Archéologue, 24, rue Saint-Jacques, à Châlons-sur-Marne (Marne). T.

SELIGMANN (C. S.), 15, York Terrace, Regent's Park, à Londres, N. W. (Angleterre). T.

SIRET (Louis), Ingénieur, à Cuevas de Vera, Province d'Almería, (Espagne). T.

SMITH (Reginald A.), British Muséum, à Londres (Angleterre). T.

*Sociedade de Geographica de Lisboa*, rue San Antoa, à Lisbonne (Portugal). T.

*Société d'Etudes Naturelles*, à Nîmes. (Gard). T.

*Société géologique de Normandie*, au Havre (Seine-Inférieure). T.

*Société Industrielle de Mulhouse* (Alsace). T.

*Société pour la conservation des Monuments historiques d'Alsace*, à Strasbourg (Alsace). T.

SORBIER DE POUGNADORESSE (DE), Château de Pugnadoresse, par Cavillargues (Gard). T.

SORGUES (Félix), Instituteur public, à Vitry-en-Charollais, par Paray-le-Monial (Saône-et-Loire). T.

STALIN (Georges), rue de la Préfecture, 63, à Beauvais (Oise). T.

- TATARINOFF (Prof.), à Soleure (Suisse). T.  
TATÉ, 9 *bis*, rue Michel-Ange, à Paris. T.  
TATÉ (Claude), 9 *bis*, rue Michel-Ange, à Paris. T.  
TATÉ (M<sup>me</sup>), 9 *bis*, rue Michel-Ange, à Paris. A.  
TAVARÈS DE PROENÇA (E. J<sup>r</sup>), à Castello-Branco (Portugal). T.  
TERRADE (Albert), conducteur de Travaux, à Ercheu (Somme). T.  
THÉOLEYRE, 52, rue du Roi de Sicile, à Paris. T.  
THÉOLEYRE (M<sup>me</sup>), 52, rue du Roi de Sicile, à Paris. A.  
THIOT, à Marissel, près Beauvais (Oise). T.  
THULIÉ, D. M., Directeur de l'*Ecole d'Anthropologie*, 37, boulevard  
Beauséjour, à Paris. T.  
TREMAY (L'abbé), Place de la Cathédrale, à Moutiers (Savoie). T.  
TRYON-MONTALEMBERT (Marquis de), 5, rue Monsieur, à Paris, T.  
  
URPAR, D. M., 28, rue des Arènes, à Arles (Bouches-du-Rhône). T.  
  
VARALDI (F. R.), à Cannes-la-Bocca (Alpes-Maritimes). T.  
JAREILLES (Léon), 3, rue Bonneterie, à Avignon (Vaucluse). T.  
VASSY (Albert), route de Lyon, à Vienne (Isère) T.  
VÉDEL (Louis), Géologue, à Meyrannes (Gard). T.  
VEDEL (Louis), Comptable à la Compagnie houillère de Molières-  
sur-Cèze (Gard). T.  
VÉRAN (Auguste), Architecte des monuments historiques, 13, rue  
Rotonde, à Arles (Bouches-du-Rhône). T.  
VÉSIGNÉ (Louis), 2, rue de Dun, à Bourges (Cher). T.  
VILLEMEREUIL (Ad. de), 52 *bis*, boulevard Saint-Jacques, à Paris. T.  
VILLEPERDRIX (Commandant Raymond de), 30, rue des Lombards,  
à Nîmes (Gard). T.  
VILLEPERDRIX (M<sup>me</sup> de), à Nîmes (Gard). A.  
VIOLLIER (David), Conservateur du Musée national de Zurich, 167,  
Susenkergrasse, à Zurich (Suisse). T.  
VIRÉ (Armand), 8, rue Lagarde, à Paris. T.  
VOLKOV, Professeur à l'Université, à Saint-Pétersbourg (Russie). T.  
  
WARREN MOOREHEAD (M.A.), Conservateur au Musée archéologi-  
que, Académie Philips, à Andover (Mass.) (Etats-Unis). T.  
WELTER (Th.), Notaire impérial, 17, rue des Clercs, à Metz (Lor-  
raine). T.  
WEISE (M<sup>me</sup> Emma), 9, avenue de la Motte-Picquet, à Paris. T.  
WUHRER (M<sup>lle</sup> M.-L.), 66, rue Gay-Lussac, à Paris. T.

## BUREAU DÉFINITIF DU SEPTIÈME CONGRÈS.

---

### Présidents d'Honneur.

- M. le Baron de Loé (Bruxelles), Président de la *Société d'Archéologie de Bruxelles*.  
M. A. L. LEWIS (de Wellington), délégué du *R. Anthropological Institute de Grande-Bretagne*.  
M. Valdemar SCHMIDT (de Copenhague), délégué de la *Société Royale du Danemark*.  
M. POKROWSKI (Alexandre), Professeur agrégé de l'*Université de Khar-kov* (Russie), délégué pour la Russie.  
M. TATARINOFF, Président de la *Société Préhistorique Suisse*.  
M. VIOLLIER, Directeur du *Musée National Suisse de Zurich* (Suisse).  
M. le baron BLANC, Délégué de l'*Université de Rome* (Italie).  
M. Ch. PEABODY, de *Peabody Museum, Harvard University*, à Cambridge (Etats-Unis).  
M. MOOREHEAD (Warren King), de la *Philipps Academy*, Andover (Etats-Unis).  
M. Fritz KESSLER, délégué de la *Société Industrielle de Mulhouse* (Alsace).  
M. TAVARÈS DE PROENÇA (junior), de Castello Branco (Portugal).  
M. Adrien de MORTILLET, Président d'honneur de la *Société Préhistorique Française*.

### Président.

- M. Armand VIRÉ, Directeur de Laboratoire au Muséum d'Histoire Naturelle, Docteur ès-sciences, ancien Vice-président de la *Société Préhistorique Française*.

### Vice-présidents.

- M. LÉON COUTIL, de Saint-Pierre-de-Vauvray (Eure), Président de la *Société Préhistorique Française*.  
M. CHAPELET (de Paris), Vice-président de la *Société Préhistorique Française*.  
M. F. MAZAURIC (de Nîmes), Conservateur des *Musées Archéologiques et Monuments Romains*.

### Secrétaire Général.

- M. le Dr Marcel BAUDOUIN (de Paris).

### Secrétaire général-adjoint.

- M. Charles SCHLEICHER (de Paris).

### Secrétaires des Séances.

- M. Charles GÉNEAU (de Paris).  
M. Henri PÉCHADRE (de Paris).

### Trésorier.

- M. Louis GIRAUX, de Saint-Mandé (Seine).

# DÉLÉGUÉS DES GOUVERNEMENTS

ET

## DES SOCIÉTÉS SAVANTES

---

### I. — ETRANGER.

*Délégués du Ministère des Sciences et Arts de Belgique* : M. le Baron  
Alfred de LOE.

*Délégué du Gouvernement du Danemark* : M. le P<sup>r</sup> Valdemar SCHMIDT.

*Société d'Archéologie de Bruxelles* : M. Timothée WELTER. — M. le  
Baron A. de LOE.

*Société Industrielle de Mulhouse* : M. Fritz KESSLER.

*Société Préhistorique Suisse* : M. le D<sup>r</sup> TATARINOFF.

*Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland* : M. A. L.  
LEWIS.

*Phillips Academy, Andover, Mass. (Etats-Unis)* : M. W. K. MOOREHEAD.

*Peabody Museum et Harvard University* : Ch. PEABODY.

*Musée de Zurich* : M. VIOLLIER.

*Société Royale du Danemark* : M. le P<sup>r</sup> Valdemar SCHMIDT.

*Société pour la conservation des Monuments Historiques d'Alsace*, à Stras-  
bourg (Alsace) : M. KESSLER.

### II. — FRANCE.

*Société des Antiquaires de l'Ouest* : M. le D<sup>r</sup> Marcel BAUDOUIN.

*Société archéologique de Nantes* : M. le D<sup>r</sup> Marcel BAUDOUIN.

*Société d'Emulation de la Vendée* : M. le D<sup>r</sup> Marcel BAUDOUIN.

*Société Linnéenne de Provence (Marseille)* : MM. CLASTRIER et COTTE.

*Société d'Etudes Provençales* : M. COTTE.

*Société des Excursions scientifiques* : MM. A. DE MORTILLET et CHAPELET.

*Société d'Histoire Naturelle du Loir-et-Cher* : M. FLORANCE.

*Société Linnéenne de Bordeaux* : M. Armand BARDIÉ.

*Société Polymathique du Morbihan* : M. le D<sup>r</sup> Marcel BAUDOUIN.

*Société pour la protection des paysages en France* : M. A. de VILLEME-  
REUIL.

*Société Préhistorique Française* : M. le D<sup>r</sup> Marcel BAUDOUIN, Secrétaire  
général.

---

## PREMIÈRE JOURNÉE

---

### SÉANCE D'INAUGURATION.

DIMANCHE 6 AOUT 1911.

[6 HEURES DU SOIR].

L'ouverture solennelle du *Septième Congrès Préhistorique de France* a eu lieu le dimanche 6 août 1911, à 6 heures du soir, au Foyer du Théâtre municipal de Nîmes (*Fig. 1*).

Cette séance avait été primitivement fixée à 4 heures; mais elle a dû être retardée, à cause d'une course de taureaux, donnée dans les Arènes, à laquelle les Autorités municipales devaient assister, et que les membres du Congrès désiraient voir en entier.

A 6 heures du soir, après la course, tous les membres du Congrès, et de nombreux habitants de Nîmes, se trouvaient réunis, à l'heure dite, dans la grande salle servant de foyer au Théâtre; et la Musique municipale prêtait son concours à cette solennité.

C'est aux accents de la *Marseillaise* que le Bureau fait son entrée. Sur l'estrade réservée prennent place : M. Armand Viré, Président du comité d'organisation; M. le Dr Charles Vauriot, premier adjoint au maire de Nîmes; M. Gaston Maruéjol, vice-président du Conseil général du Gard; M. le Secrétaire général de la Préfecture du Gard, représentant le Préfet empêché; un commandant représentant le général FORT, commandant la 59<sup>e</sup> brigade d'infanterie et le général Peyrecave, commandant la 15<sup>e</sup> brigade d'artillerie; M. Mingaud, conservateur des musées de Nîmes; M. F. Mazauric; les membres du Comité d'organisation et du Comité local, les savants étrangers, etc. —



Fig. 1. — Le Médailion de la Ville de Nîmes.

Sont également présents les membres de l'Association de la Presse nîmoise, et du Bureau du Syndicat d'initiative.

M. le D<sup>r</sup> Marcel Baudouin (de Paris), Secrétaire général des Congrès Préhistoriques de France, souffrant depuis le matin, ne peut assister à la séance d'inauguration.

\*  
\* \*

M. Armand VIRÉ, Président du Comité d'organisation du VII<sup>e</sup> Congrès préhistorique de France, déclare la séance ouverte et donne la parole à M. le D<sup>r</sup> Charles VAURIOT, premier adjoint au maire de Nîmes.

M. le D<sup>r</sup> Charles VAURIOT, représentant la Municipalité, prononce le discours suivant.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESDAMES, MESSIEURS,

Au nom de la Municipalité, au nom du Conseil Municipal, au nom de notre chère Cité nîmoise, toute orgueilleuse de votre arrivée, toute fière de vous accueillir et de vous acclamer de ses ardentes sympathies, je vous adresse le plus cordial salut de bienvenue.

Notre ville, en effet, est heureuse de votre visite; elle vous en restera profondément reconnaissante. A vous tous, chercheurs et fouilleurs de tous les pays, hôtes illustres, savants français et étrangers, qui, bravant la distance et les lourdes fatigues d'un été exceptionnellement rigoureux, êtes venus travailler en commun à l'ombre de nos souvenirs glorieux et de nos ruines immortelles; dépouillant, dans le calme et la méditation, des matériaux nouveaux, patiemment accumulés; soumettant à votre mutuelle critique les travaux de vos dernières recherches sur nos plus lointaines origines, notre Cité tient à vous être particulièrement hospitalière. Nous voulons, en effet, qu'utile et agréable soit votre séjour; intéressants vos loisirs; fertiles vos discussions; féconde, enfin, l'œuvre de science et de progrès, que vous allez poursuivre ensemble, afin de projeter une plus vive et plus éclatante lumière sur l'immensité de notre Passé.

En choisissant notre ville, de préférence à tant d'autres rivales, pour être le siège de votre VII<sup>e</sup> Congrès, vous lui avez accordé la consécration de votre haute autorité morale et scientifique. Et — témoignage plus précieux encore — vous la justifiez du reproche immérité, qui lui avait été adressé tout d'abord.

Certains, en effet, ou ignorants ou prévenus à son encontre, avaient insinué — plutôt malicieusement, je crois — que Nîmes, étant gallo-romain, n'était pas digne de retenir l'attention des Préhistoriens; que, s'attarder chez elle, c'était se distraire et se détourner même de l'objet spécial de vos études, et, par suite, perdre son temps et dépenser inutilement ses efforts, en voulant s'occuper d'Archéologie préhistorique dans une région dépourvue de souvenirs, de gisements et de documents

de la nature de ceux qui vous préoccupent d'ordinaire. Accusation grave et perfide — fausse en réalité — que vous avez su réduire à néant. L'erreur, en effet, de votre part eut été de ne pas nous comprendre, de ne pas nous connaître, et, surtout, de ne pas venir. C'est ce que saisit tout de suite le Bureau de votre Société, lorsque, dès le premier jour et dans un élan spontané et unanime, il décida d'accueillir favorablement la demande instantane que nous lui adressions.

Les discussions qui s'ouvriront dans le local de nos séances et auxquelles prendront part nos préhistoriens; le programme détaillé et complet que nous vous avons tracé; notre Exposition locale; les excursions, que nous avons préparées et dont, certaines resteront une véritable révélation pour beaucoup d'entre vous, vous prouveront, mieux que toutes autres paroles, combien nous avons raison de solliciter votre visite, et de vouloir soumettre à votre jugement et à vos critiques, toutes les richesses paléologiques, aussi variées qu'abondantes, qui gisent dans notre région. J'en appelle, d'ailleurs, au témoignage de M. le Dr Marcel Baudouin, qui, devant le Congrès et venant répéter avec nous le programme qui vous sera soumis, en a gardé le souvenir vivant d'une des plus belles, des plus agréables, et des plus intéressantes étapes, qu'un Préhistorien puisse parcourir avec passion et avec fruit.

\*  
\* \*

Par sa conformation physique, par sa situation, par la douceur de son climat, notre département semble avoir été, de tous temps, la terre de passage et de prédilection de tous les peuples. Son sol, foulé par toutes les civilisations, reste toujours empreint de leurs traces, de leurs témoignages, des vestiges et des débris de leur industrie. De très bonne heure, d'ailleurs, une grande voie de communication avait été établie, reliant l'Italie à l'Espagne, à égale distance des terrains marécageux et insalubres, de la plaine et des sommets, difficilement accessibles des montagnes. Mais, antérieurement déjà, les peuplades primitives avaient occupé son domaine, ses plateaux ou ses grottes, et laissé, à leur tour, des restes précieux que nous reverrons en partie, au cours de nos prochaines pérégrinations.

Il suffisait donc que des hommes de science et d'observation, — véritables novateurs, que le Gard a eu le privilège de posséder — foulassent attentivement ses dépôts pour en exhumer des objets divers : outils, silex, ossements, etc., preuves éloqu岸tes du problème résolu aujourd'hui, de la contemporanéité de l'homme et des espèces éteintes. Car, il faut, d'ores et déjà, insister à notre tour sur ce fait, mis en évidence par de Christal, « que des ouvrages de l'homme sont de véritables équivalents géognostiques des ossements humains ».

Notre Département, en effet, détaché de l'ancienne province du Bas-Languedoc, présente, dans un étroit espace de terrain, toutes les variétés de sol, de culture, de climat, de faune, de flore. Au sud, il s'étend jusqu'à la Méditerranée qui le baigne sur une étendue de côtes, d'alluvions, d'étangs et de marécages, de plus de 20 kilomètres; à l'Est, un

grand fleuve — le Rhône — lui sert de frontière sur un parcours de 150 kilomètres; à l'ouest, il est commandé par le massif granitique des Cévennes, prolongation du Plateau Central, dont les sommets élevés sont dominés par la cime culminante de l'Hort-Dieu, à 1567 mètres. Entre ses deux altitudes extrêmes, s'étendent des collines de calcaires — jurassique et crétacé — coupées de gorges étroites, creusées de grottes, qui furent, selon le moment, ou des refuges, ou des sépultures, ou de simples abris contre les poursuites des hommes.

Or, dès la première moitié du siècle dernier, des compatriotes éminents, dont le nom est venu s'ajouter à la liste des préhistoriens précurseurs de cette nouvelle science, se livrèrent ici à des explorations persévérantes et fructueuses. On était à l'âge du bégaiement de l'Archéologie préhistorique. La fièvre des recherches saisissait déjà l'Angleterre, la Belgique, la Scandinavie et la France. Les matériaux s'accumulaient : silex ouvrés de la carrière de terre à brique de Hoxne, Suffolk, recueillis par John Frère, dans la vallée du Waveney; silex taillés, armes, outils, quelques rares ossements ouvragés, trouvés par Schmerling dans ses fouilles des cavernes de Liège; et surtout, objets de pierre et d'os, ou de bronze et de fer, signalés par le célèbre antiquaire danois Thomsen, qui, s'appliquant le premier à une classification, établit sa théorie des trois âges, qu'il eut le tort de généraliser trop vite. Une révolution allait s'accomplir dans les esprits. Seul, le grand Cuvier, le créateur de la Paléontologie, — mort trop tôt sans doute — résistait encore à la démonstration, de plus en plus évidente, que les faits accumulaient par preuves toujours plus pressantes, de l'ancienneté de l'homme et de sa contemporanéité avec les espèces éteintes.

Dès le début, nos observateurs du Midi, intervenant dans le débat, apportaient les résultats des fouilles pratiquées dans leur sol si riche. En 1827, le pharmacien Tournal exposait les premiers résultats de ses trouvailles dans la grotte de Bise (Aude), tandis qu'Emilien Dumas attirait l'attention de Christal sur les cavernes ossifères de Pondres et de Souvignargues (Gard). Ainsi le premier témoignage, scientifiquement établi de l'ancienneté de l'homme dans le Gard, remonte à l'année 1829.

En 1826, le médecin Jullien et le pasteur Buchez fouillaient la célèbre Grotte du Fort, à Mialet, et y découvraient plusieurs squelettes humains, qu'ils attribuaient, à tort, à l'époque de nos luttes religieuses. Cette caverne, qui contenait également de nombreux restes d'animaux quaternaires, était destinée à devenir historique. Les savants montpeliériens et grand nombre de naturalistes étrangers vinrent la visiter. Marcel de Serres et Paul Gervais lui ont consacré de nombreuses études.

On comprendra sans peine, maintenant, combien dût être grande l'émotion et puissant l'intérêt qui saisirent nos compatriotes, lorsque l'illustre Boucher de Perthes recueillit, dans les alluvions des environs d'Abbeville, « des armes, des ustensiles, des figures, des signes, des symboles, le tout en pierre, non pas sur un seul point, mais sur beau-

coup » et, surtout, lorsqu'il eût retiré des graviers de la Somme sa retentissante et authentique demi-mâchoire inférieure humaine. A cette occasion, qu'il nous soit permis de retenir le nom d'un autre de nos compatriotes, — Armand de Quatrefages, — originaire de Valleraugne (Gard), — qui prit une part si grande aux discussions soulevées par la découverte du savant abbevillois. Revenant sur ses déclarations premières, Armand de Quatrefages s'inclina devant l'authenticité du fait et déclara que cette trouvaille était une démonstration toute moderne, « un des plus remarquables progrès qu'ont à enregistrer l'histoire scientifique de la seconde moitié de ce siècle ».

Les observations, dans notre région, continuèrent à se publier. En 1868, l'attention du monde scientifique fut tout à coup attirée sur de fort intéressantes découvertes effectuées dans la Grotte des Morts, à Durfort. Cette grotte était connue, depuis longtemps, des naturalistes de la région. Les explorations fructueuses de M. Teissier de Boucoirax engagèrent la *Société littéraire et scientifique* d'Alais à poursuivre des recherches plus approfondies. MM. Cazalis de Fondouce et Ollier de Marichard, chargés de rédiger un rapport sur ces fouilles, signalèrent la découverte de 60 silex taillés et de plus de 3.000 perles en os ou de pierre ollaire et de nombreux crânes.

C'est au cours d'une de ses visites à la grotte que M. Cazalis de Fondouce découvrit, à Durfort, le fameux éléphant (*E. meridionalis*), dont le gigantesque squelette orné aujourd'hui une des salles du Muséum de Paris.

Parmi les perles recueillies, il s'en trouva plusieurs de cuivre ; et cette particularité fut la cause première qui fit distinguer, entre l'âge purement néolithique et celui du bronze, une époque intermédiaire à laquelle on donna le nom d'époque *Durfortienne* ou *Cebennienne*, terme remplacé aujourd'hui par celui de *énéolithique* qui, pour être plus moderne, nous fait regretter l'ancien, plus caractéristique d'un ensemble très typique.

Et ceci m'amène à parler des travaux d'Adrien Jeanjean, un des hardis défenseurs de l'hypothèse de l'âge du cuivre. Jeanjean fut un infatigable fouilleur de grottes ; il s'appliqua plus spécialement à l'étude de la région cévenole. Ses remarquables travaux ont été presque tous publiés dans les Mémoires de l'Académie de Nîmes. Le premier mémoire sur *l'Homme et les animaux des cavernes des Basses-Cévennes* date de 1869 ; le dernier sur *l'Age du Bronze dans les Cévennes* date de 1890 seulement.

Entre temps (vers 1871), M. Cazalis de Fondouce publie, dans les mêmes annales, son étude magistrale sur la *Vallée inférieure du Gardon*. Il y décrit deux grottes, devenues classiques : celle de la *Sartanette*, si riche en débris de l'époque néolithique, et celle de la *Salpêtrière*, près du Pont du Gard, qui resta longtemps le seul abri quaternaire dans notre département. MM. les Congressistes, il vous sera facile de juger, au cours de l'une de vos promenades, de l'importance de ce riche gisement magdalénien.

Mais, depuis longtemps déjà, nos curieuses enceintes celtiques de Nages et de Laudun attiraient également l'attention des chercheurs. En 1862, l'Académie du Gard mit au concours l'étude des monuments celtiques (on confondait alors sous ce nom les vieux mégalithes et les oppida).

Deux mémoires furent couronnés. L'un était dû à la plume de M. de Baumefort; l'autre, à celle de M. Léon Allègre, de Bagnols. Vous pourrez juger, par l'examen du merveilleux album qui figure à notre exposition locale, du talent d'observation et du tempérament artistique de notre savant bagnolais.

Peu de temps après, des savants de haute valeur, comme Flouest, Aurès et Germer-Durand s'attachèrent tout particulièrement à l'étude de l'oppidum de Nages. Des fouilles furent effectuées sous le contrôle de l'Académie et fournirent à M. Flouest l'occasion d'un remarquable rapport. A côté de ces recherches, il convient de signaler celles de Rochetin à Laudun et Marbaum, celles de Gabriel Feminier dans l'ancienne ville de *Mus*; et celles de G. Charvet aux environs du Bouquet.

Après 1871, une Société d'Etudes des Sciences naturelles est fondée à Nîmes et donne une vive impulsion aux recherches préhistoriques. Bientôt les chercheurs surgissent de tous côtés, et les découvertes se succèdent, nombreuses et toujours intéressantes, jusqu'à aujourd'hui.

Le frère Sallustien, d'Uzès; l'intrépide et modeste Granet, de Roque-maure; l'ingénieur Nicolas, d'Avignon, explorent tout particulièrement l'arrondissement d'Uzès.

L'année 1886 est marquée par une découverte sensationnelle. Notre regretté collègue, Lombard-Dumas, décrit la première stèle funéraire sculptée, trouvée en France. D'autres trouvailles, du même genre, ne tardent pas à suivre et rendent à jamais célèbre la station de Collorgues. En 1894, le même auteur donnera le remarquable catalogue descriptif des Monuments mégalithiques du Gard.

Dans la région des plaines, notre excellent ami, le Dr Marignan, fouille la basse vallée du Vidourle et vous allez pouvoir apprécier bientôt l'importance de ses découvertes.

Nous n'aurions garde d'oublier les remarquables travaux de M. de Saint-Venant, dont le trop court séjour parmi nous a été marqué par une foule d'observations de tout premier ordre. A son tour, M. le Dr Paul Raymond, originaire de Pont-Saint-Esprit, entreprend l'étude de notre région et consacre à l'arrondissement d'Uzès tout un ouvrage fort intéressant.

Mais, messieurs, nous touchons à l'époque présente et les noms que j'aurais à prononcer sont ceux de tous les amis qui m'entourent.

Permettez-moi cependant, d'adresser un hommage respectueux et reconnaissant à la mémoire de deux de nos excellents amis, dont la perte nous fut particulièrement pénible. Je veux parler de l'infatigable Ulysse Dumas, de Baron, si prématurément enlevé à sa famille et à la

science, et du très sympathique Ivan Pranistchnikoff, qui joignait, à un tempérament d'observateur précis, celui d'un artiste de haute valeur. A ces deux noms, j'ajouterai celui d'un modeste et méritoire chercheur d'Uzès, M. Delorme, qui vient de nous être enlevé la semaine dernière.

Messieurs, vous allez retrouver à notre exposition locale, de nombreux spécimens des recherches entreprises à diverses époques. Dans son œuvre d'organisation, le Comité local a rencontré partout l'accueil le plus cordial et le plus sympathique. Aussi c'est avec la plus vive gratitude que j'adresse : A la Société scientifique et littéraire d'Alais ; à mesdames Ulysse Dumas et Garidel-Alligre ; à MM. Bourrilly, G. Carrière, Granet, Feraud, Marignan, Mazauric, Mingaud, Pelatan, de Saint-Venant, Teste, et aux Musées archéologique et d'Histoire naturelle de Nîmes, l'expression de notre sincère reconnaissance.

Je suis persuadé d'avance, que nos efforts n'auront pas été vains. A l'étude de ces documents, nos illustres hôtes trouveront, sans doute, de précieux éléments de comparaison et nos compatriotes un précieux encouragement pour l'avenir.

Il me reste, messieurs, un dernier devoir à accomplir et, non le moins agréable. A tous ces hommes de science, chercheurs et travailleurs infatigables, qui forment la pléiade de nos savants locaux, il me faut ajouter et mettre bien en évidence, le nom de M. Mazauric, conservateur de nos musées archéologiques et secrétaire général de notre Comité local. C'est à son initiative que revient, en très grande partie, l'honneur de cette organisation et le succès de ce Congrès. A son contact et à son exemple, j'ai pu mener à bien une entreprise, qui semblait être au-dessus de mes simples efforts. Je lui dois une reconnaissance toute spéciale, dont je veux m'acquitter publiquement, devant vous, dès l'ouverture de ce Congrès. Il ne me reste plus qu'à vous convier à célébrer joyeusement et vaillamment l'œuvre que nous avons commencée, et qui, illustrée par votre présence, rehaussée par l'éclat et la science de votre renommée, restera pour nous tous une longue et durable leçon, et, pour notre cité, un honneur qui ne s'effacera jamais.

Ce discours est très applaudi par la nombreuse assistance.

\*  
\* \* \*

M. Armand VIRÉ, Président du Comité d'organisation, prend à son tour la parole et prononce le discours suivant :

Monsieur le Préfet, Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs, mes chers Collègues,

C'est la première fois que nous nous trouvons assemblés dans une région vraiment méridionale de la France et je suis tout particulièrement heureux d'être appelé à régner très constitutionnellement sur vos

réunions. Non point que mes talents particuliers en Préhistoire ou les travaux sensationnels que je n'ai point eu l'occasion de faire me désignent tout spécialement à vos suffrages!

C'est, je pense, ma qualité de méridional d'adoption, qui a dû guider votre choix, et aussi ce fait qu'il y a bientôt trente années que je m'occupe de Préhistoire! J'avais 12 ans, en effet, quand j'explorai ma première station néolithique sur les bords du Lunain.

Quoi qu'il en soit, l'honneur, que vous avez bien voulu me faire, je l'accepte en son entier et m'efforcerai de le mériter, non point en égalant mes illustres devanciers, — j'en suis incapable, — mais du moins en m'efforçant de vous rendre agréable et utile la présente session du Congrès.

Pour cela, j'aurai deux auxiliaires des plus précieux : notre beau soleil qui met les âmes en joie ; et surtout notre Comité local, qui compte dans ses rangs toutes les sommités du pays, dont beaucoup ont déjà apporté à la Préhistoire leur concours d'hommes éclairés et de fouilleurs tout particulièrement heureux. Je ne saurais les citer tous. Mais il faut reconnaître qu'encadré par des hommes comme Félix Mazauric, Galien Mingaud, le Dr Vauriot, le Comité nous a préparé, dans la plus curieuse des villes romaines, dans la plus singulière et peut-être la moins connue des contrées préhistoriques, une série de réceptions et de promenades, dont tous nous conserverons, je n'en doute point, le plus charmant et le plus fructueux souvenir.

J'allais oublier notre Secrétaire général, Marcel Baudouin ; mais cet oubli eût été sans importance, car, depuis sept années que vous fréquentez nos congrès, vous savez tous aussi bien que moi que tout ce qui sera fait ici, tout ce que nous verrons aux excursions, il l'a vu, jugé, pesé, jaugé avant nous, et qu'assumant la tâche ingrate de fourrier, il a depuis longtemps pris toutes ses précautions pour que voitures et hôtels se trouvent à point nommé pour nous transporter et nous refaire, pour que chaque spécialiste se trouve sur les lieux pour nous instruire : bref pour que, dans le minimum de temps, avec le minimum de frais, nous emmagasinions le maximum de documents. J'aurais donc pu ne point le nommer, puisqu'il est en quelque sorte une fonction intégrante de nos Congrès.

Je vois à votre attitude que vous êtes tous de mon avis ; et j'exprime l'espoir qu'il en soit toujours ainsi au cours de cette semaine.

Dois-je remercier tout de suite M. le maire, M. l'adjoint Vauriot et la municipalité de Nîmes, de même que M. le Préfet du Gard et MM. les membres du Conseil général des subventions si généreuses, pour nous indispensables, qu'ils ont bien voulu nous accorder? Non! Je préfère attendre la fin de ce Congrès, pour que, après avoir été vous-mêmes l'objet des aimables attentions, de la gracieuseté discrète, courtoise, et chaude en même temps, qui nous seront ici prodiguées par tous, vous puissiez adresser, vous-même, aux Nimois et à toute la population du Gard, un merci qui ne sera point de commande et de politesse, mais sortira du fond même de votre cœur.

Je tiens à saluer aussi, en votre nom, comme au nom de nos sympathiques populations du Midi, les nombreux Délégués étrangers, aussi bien que les Délégués des diverses Sociétés françaises, qui nous ont envoyé des représentants autorisés : M. M. Valdemar Schmidt, pour le Danemark; M. le Pr Ch. Peabody, des États-Unis; M. A. L. Lewis, du Royal anthropological Institut du Royaume-Uni; M. le baron Blanc, professeur à l'Institut de Rome; M. le Pr Volkov, de Saint-Pétersbourg; M. Warren King Moorehead, de l'Académie Philipps, d'Andover (Massachusetts, U. S. A.); M. le baron de Loé, conservateur des musées du Cinquantenaire de Bruxelles; M. Timothée Welter, de Metz, également délégué de la Société archéologique de Bruxelles; M. J. Maertens, de l'Université de Gand; M. Fritz Kessler, de la Société industrielle de Mulhouse; M. le Dr Tatarinoff, président de la Société préhistorique Suisse; M. Viollier, du Musée de Zurich; M. Forbes, Angleterre; M. Tavarés de Proença (Portugal).

La plupart nous reviennent fidèles une fois de plus. Nous saurons leur montrer combien leur présence nous est agréable, et avec quel plaisir nous enregistrerons les fructueuses comparaisons qu'ils ne manqueront point de nous faire, au sujet des différents faciès des époques préhistoriques selon les pays. Je suis persuadé que Nîmes et ses environs leur en fourniront de nombreuses occasions.

Tout le monde d'ailleurs tient à nous témoigner sa bienveillance et son intérêt. M. le Général commandant la brigade de Nîmes a bien voulu associer, par la présence de son délégué, l'armée à notre fête; et M. le Ministre des Beaux-Arts a bien voulu déléguer auprès de nous un homme éminent, M. Babelon, ancien Président de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, que ses remarquables travaux, dans une science qui a de nombreux points de contact avec la nôtre, désignaient tout particulièrement pour cette mission.

Messieurs, bien que quelques-uns d'entre vous se soient étonnés tout d'abord de notre choix, nous songions depuis bien longtemps à tenir nos assises à Nîmes. Aussi est-ce avec un empressement qui n'eût rien de déguisé que nous acceptâmes l'an dernier la nouvelle invitation que vint nous transmettre M. le Dr Vauriot, au nom de la Municipalité, à tenir à Nîmes le VII<sup>e</sup> Congrès Préhistorique.

Nîmes et le Gard sont si prodigieusement riches en souvenirs gallo-romains que la renommée des monuments du Peuple-Roi fait pâlir et éclipsé, en quelque sorte, tous les vestiges des autres âges. Et pourtant, à supposer — ce que nul ne souhaite — que tous les monuments romains y fussent radicalement détruits, il resterait à cette région assez de richesses préhistoriques et médiévales pour faire la gloire de plusieurs départements.

Certes, votre empressement à visiter, sous la conduite de mon vieil ami Félix Mazauric, le Nîmes romain, prouvera que vous savez être eclectiques tout comme votre conducteur; car c'est lui ensuite qui vous

montrera quelques-unes de nos si curieuses grottes néolithiques, énéolithiques, larnaudiennes et autres, qui vous fera les honneurs des belles collections préhistoriques de Nîmes et d'Uzès, et vous expliquera sur place la question de l'âge du cuivre dans la région. Il pourrait vous montrer aussi ses trouvailles géologiques et faunistiques dans les grottes du Gard. Car, malgré sa grande modestie, Mazauric, comme notre ami Galien Mingaud, est un des naturalistes régionaux les plus appréciés de l'heure actuelle; et je suis bien obligé de le dire, car ce n'est pas lui qui vous le révélera. Il n'aura garde d'oublier en tout cas de vous montrer de très énigmatiques monuments dolméniques à la Montagne de Cordes (ce nom difficilement applicable en la circonstance sera peut-être au cours de notre excursion remplacé par un plus approprié).

Les statues-menhirs, la poterie incisée et bien d'autres choses encore, vous seront révélées ça et là; et vous comprendrez que le faciès du Préhistorique gardonnais méritait toute votre attention, ainsi que les nombreuses discussions qu'il ne manquera pas de soulever dans nos séances.

Beaucoup d'entre nous quitteront peut-être la région avec des notions entièrement nouvelles sur la Préhistoire; car il est inutile de dire à des préhistoriens qu'il n'y a guère de dogmes intangibles en Préhistoire, que sans cesse nos idées se modifient, pour faire place à des conceptions plus générales, mieux adaptées à la réalité des faits. Rien mieux que nos Congrès, que nos discussions parfois passionnées, mais toujours courtoises, n'est plus apte à élargir nos idées, à modifier nos concepts, parfois trop absolus.

La Préhistoire d'ailleurs a toujours été une science d'avant-garde.

Dans l'antiquité, Lucrèce seul paraît avoir opposé, à la conception toute philosophique d'un vieil Age d'Or, des notions plus précises et plus vraies sur les phases ou les Ages de la pierre, du bronze et du fer. Ces hardis aperçus furent oubliés pendant tout le moyen âge; et c'est seulement presque de nos jours que nous voyons des esprits clairvoyants reprendre l'étude de nos origines.

C'est à Boucher de Perthes qu'on doit surtout la position de la question sur son vrai terrain : le terrain géologique.

Il fallut à Boucher de Perthes une véritable foi, cette foi robuste qui soulève les montagnes — et les masses — pour faire admettre ses idées, ses observations, ses généralisations.

Dès le début, il trouva toute sa génération liguée contre lui. Les rires, les injures, les haines ne lui furent point épargnées. Mais, fort de la vérité, qu'il était seul à voir, il lutta, il accumula les arguments et les faits, et finit par rallier à lui tout ce que l'Europe comptait de sommités scientifiques.

Devons-nous, Messieurs, regretter cette quasi-unanimité dans l'opposition à la naissance de la Science préhistorique? Nous ne le pensons pas. Ce lui fut un stimulant nécessaire, qui la força à s'asseoir sur des bases inébranlables.

La science officielle, appuyée de l'autorité du grand Cuvier, la théo-

logie appuyée sur les vénérables textes bibliques interprétés trop à la lettre, le gros bon sens lui-même, toujours défiant à l'égard des nouveautés, entouraient d'une atmosphère hostile, les affirmations nouvelles de Boucher de Perthes; et il fallut qu'elles continssent en elles une force réelle et véritable, qu'elles fussent le principe même du vrai, pour avoir pu résister à l'universelle coalition qui tentait de les étouffer.

Et que l'on n'accuse point à la légère les contemporains de sottise, d'ignorance ou de mauvaise foi.

Les opposants n'étaient point des êtres bornés, jaloux, envieux, sans mandat. C'était bien au contraire l'élite intellectuelle de l'époque. L'idée neuve qu'on leur apportait, s'ils la discutèrent avec une énergie passionnée, s'ils la repoussèrent tout d'abord, ils finirent, après un examen approfondi, par la reconnaître bonne, par l'adopter, la proclamer, et la faire leur; et tous ces acharnés détracteurs du début devinrent, par la suite, les plus ardents apôtres de la science nouvelle.

Et, dans ce passage au crible qu'elle dût subir, il n'en resta que ce qui vraiment était bon, était sain, était vrai.

Si Boucher de Perthes avait réussi à démontrer l'existence de l'homme quaternaire, ses disciples allèrent beaucoup plus loin et remontèrent à son lointain précurseur tertiaire; et c'est là une de ces questions encore ouvertes, qui contribuent à faire de la Préhistoire une science vraiment vivante.

C'est une question brûlante et controversée; et peut-être semblerait-il que je doive l'indiquer seulement sans y insister, de peur de faire un faux pas.

J'oserai pourtant l'aborder, mais avec tout le calme et toute la sérénité avec lesquels on doit toujours traiter ces graves questions. Et si par malheur je viens à blesser quelqu'une des convictions des partisans ou des adversaires du Pré-homme tertiaire, que les uns et les autres veuillent bien me pardonner en faveur de ma bonne intention.

Il y a, dans cette question, des raisons de logique et des raisons de fait.

Et tout d'abord, on peut dire que l'industrie, déjà si parfaite du Cheléen, n'est point et ne peut être une industrie de début; qu'elle a été forcément, mathématiquement, précédée d'une très longue période d'essais pénibles, d'infructueux tâtonnements, bref, qu'avant la période cheléenne il y eut sans doute une période infiniment longue où le Pré-homme chercha sa voie.

Malheureusement, il ne semble point qu'en fait les vestiges de ce Pré-homme que l'on nous présente soient jusqu'ici de nature à emporter l'unanime conviction, la certitude inébranlable qui s'attache aux faits scientifiquement constatés.

L'Homme quaternaire nous est connu, tout au moins à partir de l'époque moustérienne, à la fois par ses restes osseux, par ses habitations, par ses outils, par ses manifestations artistiques; bref par un ensemble de documents tellement caractéristiques que le moindre doute sur son existence ne saurait plus s'élever.

Les premières phases de sa vie, les périodes chelléennes et acheuléennes, sont déjà moins minutieusement connues, et se manifestent uniquement par son industrie lithique, non plus en place cette fois, dans ses habitations, mais emportée et dispersée par les cours d'eau et plus ou moins mélangées aux alluvions. Mais leur forme est encore si nettement voulue et tellement uniforme, malgré de légères divergences, que le doute ne peut subsister sur leur fabrication et leur utilisation intentionnelle par un être intelligent.

Il n'en n'est plus de même dans l'industrie dite tertiaire, dans l'Eolithé en un mot.

Et, tout d'abord, ce qui frappe le plus dans les gisements éolithiques, c'est la prodigieuse quantité de ces pierres dans les couches qui les contiennent, eu égard à la masse totale des silex qui y sont renfermés, alors que, dans les alluvions quaternaires, la proportion de silex taillés est infime par rapport à la masse totale.

C'est aussi la grande variété des formes trouvées, le peu de volume des outils, et aussi, il faut bien le dire, leur trop grande ressemblance avec les formes que produisent naturellement les chocs des galets entre eux dans les cours d'eau et les océans.

Tout en rendant hommage aux créateurs des Eolithes, tout en saluant en eux de méritants précurseurs, je ne puis hélas ! que leur dire : « Vous ne m'avez pas encore convaincu ! »

Mais l'avourai je ? J'ai un grand faible pour eux, et ne puis m'empêcher de leur crier du plus profond de moi-même : « Courage, chers collègues ! Travaillez, cherchez ; et je suis persuadé qu'un jour vous nous apporterez l'argument décisif, l'argument scientifique, qui fera sortir du mystère qui l'entoure encore, l'Eolithe vrai, l'Eolithe scientifique, éclatant, irréfutable ! »

Jusqu'ici, vous seuls voyez. Vous affirmez, mais ne prouvez point. Vous vous adressez à notre foi, alors que c'est notre raison, notre vue, qu'il faut conquérir. Encore un effort et sans doute, grâce à vos recherches critiques, scientifiquement contrôlées, jaillira en pleine lumière le vrai criterium de l'Eolithé.

Ce criterium reposera-t-il sur un point unique, sur un éclatement particulier du caillou ? Ce n'est point probable ; et un exemple, récemment publié par l'abbé Breuil, nous montre que les mieux préparés et les plus sagaces peuvent se tromper, et que des actions naturelles peuvent simuler d'une façon merveilleuse les apparences d'une taille intentionnelle.

Mais peut être un ensemble, toujours le même dans les conditions de gisement, un agencement particulier et *limité* dans les couches géologiques ou tout autre chose, que ni les uns ni les autres ne soupçonnons encore, nous apportera-t-il la lumière évidente et irréfutable !

Cette recherche de nos toutes premières origines, encore si mystérieuses, ne doit pourtant point détourner notre attention de l'étude minu-

tieuse du Quaternaire. Connue dans ses grandes lignes, le Quaternaire laisse encore dans ses détails une très large place aux découvertes. Je n'en veux pour preuve que la trouvaille encore bien récente de toute cette floraison de l'art pariétal des cavernes, dont la connaissance s'accroît tous les jours, et nous apporte graduellement plus de clarté sur les mœurs et les idées même des hommes quaternaires.

Les périodes de transition, elles aussi, doivent retenir notre attention ; et il y a certes encore beaucoup à trouver, quant à la naissance du Néolithique et à celle des Métaux. La lumière vive projetée sur le plein épanouissement de ces périodes nuit parfois un peu à l'étude de leurs humbles commencements ; et ce fait est particulièrement sensible dans certaines régions, comme le Périgord, où la richesse des gisements anciens attire un peu trop les chercheurs, leur faisant négliger les périodes postérieures.

Et, chose curieuse, il semblerait presque que les différentes phases de l'humanité préhistorique soient d'autant moins connues qu'elles sont plus près de nous.

Que savons nous, en effet, d'absolument précis, sur la naissance de l'art de la Fortification ? Avons-nous des données précises et irréfutables sur l'âge primordial d'édification des camps et enceintes, que nous nous efforçons d'étudier à la Société préhistorique ? Que dire des souterrains-refuges ? Avons-nous la moindre notion vraiment, scientifique, sur leur véritable origine ?

Ce sont là, il est vrai, des notions que l'on ne peut acquérir que par des fouilles profondes et de longue haleine, à grands frais d'argent, à grand frais de temps.

Et cette question d'argent, que l'on retrouve chaque fois qu'il s'agit de recherches très développées, m'amène à dire un mot discret d'une question brûlante, celle de la liberté même des fouilles.

De bons esprits se sont émus de la manière dont furent jadis effectuées certaines fouilles, mal surveillées, mal contrôlées, souvent perdues pour la science.

De là est né un projet de loi, à mon avis trop draconien, qui, entraînant les chercheurs sérieux, aurait sans doute pour unique résultat de livrer les gisements préhistoriques aux seuls contrebandiers.

Et je ne suis point seul de mon avis, puisque l'immense majorité des Sociétés scientifiques de France (87 sur 90), groupées autour de la Société préhistorique française, ont fait entendre d'ardentes protestations.

Quelle fut la cause occasionnelle de cette brusque levée de boucliers pour et contre la liberté des fouilles ? Ce simple fait : dans quelques-uns de nos gisements classiques les plus célèbres du Périgord, un étranger vint un jour s'établir ; il les fouilla méthodiquement ; il les étudia d'une manière scientifique, mais en même temps de ses trouvailles fit commerce et dispersa surtout à l'étranger les documents les plus importants pour l'étude de nos origines nationales.

On s'émut à juste titre et l'on put craindre de voir tous nos gisements subir le même sort.

De ce fait, en lui-même regrettable, il doit, à mon sens, mes chers Collègues, se dégager une leçon ; et cette leçon, ne doit pas être perdue.

Si les gisements dont il est ici question ont pu être acquis par un étranger, ce n'est point du tout à celui-ci, mais à nous-même, à notre inertie, à notre insouciance, qu'il faut nous attaquer.

Il y a un demi-siècle que ces gisements sont connus, ont été étudiés, mais par trop superficiellement. C'est que, faute de ressources suffisantes, devant l'énormité des frais nécessités par des fouilles complètes, devant l'absence d'organismes assez puissants pour entreprendre de tels travaux d'une façon désintéressée, nos savants français se sont trouvés dans l'impossibilité de donner sur ce point aux études préhistoriques le développement qu'elles comportaient.

Il faudrait qu'au lieu de vouloir les tenir en lisière l'Etat Français les encourageat, et, par des subventions suffisantes, les mit à même d'entreprendre de vastes recherches.

Si l'Etat subventionne largement les missions d'étude dans les pays lointains, pourquoi ne subventionnerait-il pas au même titre les missions d'étude en France ? Je suis sûr de ne point énoncer un paradoxe, en disant que la France est presque aussi inconnue que les rives du Niger ou du Nil ! Vos recherches, Messieurs, sont là pour l'attester. Chaque jour, avec pour ressources votre inlassable volonté, votre ardeur à la découverte et les quelques deniers que vous devez prélever, à force de privations, sur votre budget personnel, vous nous faites connaître des points tout à fait inédits de notre vieille histoire nationale.

Déjà, un Prince qui ne compte plus les services rendus à tous les ordres de Sciences naturelles, a eu l'idée généreuse de fonder un Institut, qui vient combler en partie les lacunes que je vous signale.

Déjà la *Société préhistorique*, avec un remarquable esprit de suite, a employé une partie de ses trop maigres ressources à des œuvres importantes de recherches et de fouilles de Préhistoire.

L'*Association française pour l'Avancement des Sciences* distribue également, chaque année, à des Préhistoriens, des sommes relativement importantes.

Mais tous ces efforts sont insuffisants pour la grosse besogne qu'il nous reste encore à accomplir.

Invitez donc respectueusement les Pouvoirs publics à suivre ces généreux exemples, à vous considérer comme des missionnaires à l'intérieur, et à répandre sur vous un peu de cette manne, qui vous permettrait de faire œuvre encore plus vaste, partant plus utile. Faites-leur comprendre qu'au lieu de légiférer et de restreindre nos faibles moyens d'action, ils agissent libéralement ; et bientôt notre chère Science prendra une vie nouvelle.

Ce serait la seule politique sage et vraiment libérale, la seule qui convienne à un grand Etat.

Je m'arrête, mes chers Collègues; et il en est grand temps. Peut-être trouverez-vous même que j'ai abusé de la parole et que j'ai agité de graves problèmes avec une insuffisante autorité.

Appelé par votre amicale confiance à présider vos délibérations, j'ai cru pourtant pouvoir me permettre ces quelques réflexions, destinées à constater simplement que notre chère Préhistoire a toujours été une science bien vivante, grandie librement parmi de nombreux orages. La lutte pour les idées, la lutte pour les principes, la lutte pour l'étude de notre passé, en dehors de toutes préoccupations d'écoles et de doctrines, a toujours été son but.

Qu'elle maintienne ces traditions; qu'elle se place toujours sur le terrain des faits scientifiquement constatés, des idées, et non des personnes, de la liberté, et non de la restriction. Et un avenir l'attend, plus brillant encore que son jeune passé.

Et maintenant, Messieurs, à l'ouvrage! la VII<sup>e</sup> Session du Congrès préhistorique est ouverte.

Par suite de l'indisposition de M. le D<sup>r</sup> Marcel BAUDOIN, secrétaire général du Comité d'Organisation du Congrès, l'assistance est privée de la lecture du beau discours, qu'il prononce chaque année à la séance d'inauguration: nous en donnons le texte *in extenso*.

Mesdames. Messieurs,

Je viens, au nom du Bureau du Comité d'Organisation du VII<sup>e</sup> Congrès Préhistorique de France, vous rendre compte de notre mission, en ce qui concerne la publication des comptes rendus de notre session de l'an dernier, et la mise au point de la réunion présente.

Vous avez tous reçu, je pense, à l'heure actuelle, le pesant volume du Congrès de Tours; et vous avez dû remarquer son importance scientifique, autant que son poids respectable. Certes, l'expédition vous en a été faite un peu tardivement, en tout cas avec un retard d'un mois au moins. Ce résultat, je dois le déclarer, car c'est l'exacte vérité, n'est dû qu'à l'imprimerie, qui, cette année, a déçu nos espérances. Nous avions tout fait pour paraître en mai ou juin au plus tard, remettant, dès novembre un manuscrit complet. Malheureusement, des difficultés, survenues, au dernier moment, avec certains auteurs à propos des tirés à part et le nombre des pages à composer, qui est, en effet, cette année trop considérable (plus de *Douze cents*!), ont été causes d'attermoiemens imprévus. Nous allons, l'an prochain, prendre les mesures nécessaires pour que nos comptes rendus ne soient pas ainsi à la merci de personnes sans mandat, retardant sans raison le travail, et soient exécutés par l'imprimeur dans les détails habituels. L'inexactitude et la complaisance d'une année ne doivent pas devenir des habitudes; nous ne le tolérons pas.

Si nous avons besoin d'une excuse — ce qui n'est pas — pour justifier ce retard, nous attirerions votre attention sur le contenu de l'ouvrage que vous avez reçu, et pourrions même comparer son prix de revient réel à la somme qu'il a coûté à chaque congressiste. Qu'il me suffise de dire que nous donnons pour douze francs à nos membres un ouvrage qui coûte plus de vingt francs à notre caisse !

Dès lors, comment se fait l'équilibre de cette caisse, pourriez-vous répliquer ? Tout simplement par des dons généreux et importants ; et je profite de cette réponse, pour remercier, publiquement ici, au nom de la Préhistoire, nos dévoués amis et les cœurs généreux, qui ne nous oublient jamais, en y comptant le Ministère de l'Instruction publique, qui continue à nous juger digne de solides encouragements financiers.

Au point de vue scientifique, Messieurs, le Congrès de Tours, vous avez pu en juger, ne le cède en rien à ses devanciers. On peut dire qu'il a été la session du *Néolithique*, non seulement pour la Touraine, c'est-à-dire pour le *Cœur* ou le *Jardin* de la France, suivant qu'on a l'âme d'un zoologiste ou d'un horticulteur, mais pour notre Pays tout entier.

L'admirable Enquête, qu'a ouverte si à propos, qu'a si bien menée et conduite au succès, avec son entrain ordinaire, notre excellent collègue et ami Ed. Hue — que nous avons le regret de ne pas voir à nos côtés, cette année, par suite d'un concours difficile qu'il prépare, — est venue prouver, en effet, l'importance, capitale, pour l'antique Patrie française, de l'industrie, si *artistique*, sortie des Ateliers du Grand Pressigny !

Les résultats sont aujourd'hui patents, grâce aux mémoires si documentés de MM. de Saint-Venant et Ed. Hue, en particulier ; et, aussi, grâce aux modestes réponses de tous nos collègues et des collectionneurs, qui ont tenu à apporter de nombreuses... pierres, pour la construction de cet édifice, désormais inébranlable.

Il faut conclure de là que l'Industrie de la Touraine du Sud-est s'est éparpillée dans presque toutes les directions, en suivant les vallées et les fleuves, et a semé partout des parcelles merveilleuses du génie français néolithique. Elle a pénétré même jusqu'à notre littoral d'alors, qui correspondait, à cette époque, pour l'Océan, aux nombreuses îles, éparpillées de Brest à la Gironde. Notre Commerce brillait donc à cette époque, tout autant que nos fabriques d'armes de luxe et d'outils de choix.

\* \* \*

Vous vous souvenez, Messieurs, qu'à Tours je vous avais déjà, contre la coutume, indiqué que le *Congrès prochain* aurait lieu à *Nîmes*. Nous étions, dès lors, grâce aux circonstances sur lesquelles je vais revenir, sûrs du lendemain. Or, j'ai, cette année aussi, une bonne nouvelle, de même ordre, à vous apprendre. Je vous annonce, officiellement, comme Secrétaire général de la *Société préhistorique française* que je représente ici, société seule chargée de par nos statuts de l'Organisation de nos réunions provinciales, qu'en 1912 le *Congrès préhistorique* aura lieu à ANGOULÊME.

Cette ville ayant bien voulu voter déjà la subvention nécessaire, nous avons pu choisir, dès le mois dernier, le Président du futur Comité ; et

j'ai le grand plaisir de nommer un collègue, cher entre tous, M. le Dr Henri Martin, le digne descendant d'un historien fameux et d'une vraie famille de France, confrère aussi savant que généreux, l'inoubliable Président de la *Société préhistorique française* l'année de sa reconnaissance d'utilité publique, parisien devenu Charentais d'adoption, grâce à la Préhistoire et à la célèbre station *paléolithique* de La Quina.

Aux côtés de notre fidèle ami, nous trouverons notre collègue, M. Fougerat, qui a négocié avec la ville d'Angoulême; et notre érudit confrère, M. Gustave Chauvet, ce maître de la Préhistoire charentaise, qui sera le Président d'honneur du Comité local.

Au nom du Conseil de notre Société et de vous tous, permettez-moi de les remercier, dès aujourd'hui, d'avoir bien voulu accepter cette nouvelle tâche. Nous sommes désormais certains — car ils ont fait tous leurs preuves! — que les excursions de 1912, surtout au point de vue scientifique, vaudront toutes celles que nous avons organisées jusqu'ici.

Vous voyez que décidément de beaux et de longs jours sont réservés à notre jeune entreprise, bien ancrée désormais au sol de nos provinces.

..

Vous savez déjà, Messieurs, comment est née l'idée du Congrès de Nîmes. Tout le mérite en revient au savant spéléologue, M. F. Mazauric, conservateur du Musée des Antiquités de cette ville, qui, en face du succès de nos réunions périodiques et de l'intérêt de nos voyages à travers la France, eut le courage de songer à notre venue à une époque déjà ancienne, et le mérite de conquérir à notre cause d'abord la Municipalité de Nîmes, et, surtout, son aimable adjoint, mon excellent confrère et ami, M. le Dr Vauriot.

Une telle pensée fait honneur à la hauteur de vue du Secrétaire général de notre Comité local et des Administrateurs de cette grande Cité, qui tient à honneur d'être parmi les premières dans le mouvement intellectuel moderne. Puisque Nîmes n'a pas d'Université et ne peut en avoir, en raison du voisinage du vieux Montpellier et de la moderne Marseille, elle n'a, en effet, qu'un moyen de prouver l'intérêt qu'elle veut bien marquer aux Belles-Lettres, aux Arts et aux Sciences, pour maintenir la tradition romaine : c'est celui de laisser venir dans son enceinte — et dans ses Arènes, bien entendu! — toutes les Associations qui se sont donné la mission, patriotique au premier chef, de vulgariser chaque année, dans un coin de notre pays, les conquêtes réalisées par la Science mondiale.

Honneur, Messieurs, à tout Conseil municipal qui songe ainsi aux besoins cérébraux de ses Administrés; félicitations très vives et très cordiales à tout Conseil général, qui soutient, de son appui moral et financier, des initiatives aussi avisées et aussi bienfaisantes! Rien, certes, ne doit nous étonner au pays du soleil vivifiant et créateur; mais c'est un spectacle vraiment reconfortant de voir les ardeurs sincères d'une population laborieuse, ne craignant pas de monter à l'assaut des difficultés scientifiques, avec le même entrain et la même joie qu'elle a conquis sa pleine liberté de penser et d'agir.

Des circonstances particulières nous ont obligé à reculer à 1911 la session de Nîmes. Il m'a fallu beaucoup de tenacité et de conviction pour arrêter un instant l'enthousiasme de mes collègues des Comités d'organisation de nos Congrès, qui ne voulaient point attendre, tellement notre actif confrère, M. Mazauric, avait été éloquent! Mais je savais qu'un homme de sa trempe était capable de patienter : quand on a passé sa jeunesse à explorer des cavernes, « le Temps n'est pas de l'Argent! » Le plus difficile à arrêter, dans cet essai prématuré d'envolée méridionale, fut notre toujours jeune Président d'honneur, M. Adrien de Mortillet : j'ai vu le moment où il n'y aurait que moi à ne pas prendre le rapide de Tarascon! Puisque le "cœur" administratif de notre pays refuse à ce maître incontesté de la Préhistoire française les honneurs qui lui sont dus, je convie le Midi et le Gard, à titre de reconnaissance, en l'espèce bien méritée, à suppléer cet organe central, qui ne sait jamais battre au moment voulu, en jouant le rôle consolateur d'un de ces cœurs périphériques, bien connus des naturalistes, restant constamment fidèles au poste de confiance, qui, au voisinage des frontières, leur est toujours dévolu...

Tout est bien, — n'est-il pas vrai! — malgré ce retard, qui n'avait pour raison d'être que le désir d'avoir, à Nîmes, une réunion au moins aussi brillante et aussi importante qu'ailleurs, puisque nous y sommes aujourd'hui... Cependant, malgré nos efforts, le nombre des *présents* — sinon des *titulaires* (315) et des *adhérents* (35), soit 350 en totalité — est un peu moins élevé que les années précédentes.

A quoi cela est-il dû? Certainement à votre Soleil... Nous avons eu beau crier, sur les toits parisiens — qu'on fréquentera bientôt comme les grands boulevards! — que, dans le Gard, on était, non pas à Marseille, mais dans les Cévennes, et que, sur les montagnes, il fait toujours frais! On nous a répondu par votre fameux *Pont*, qui ne doit, paraît-il, sa merveilleuse conservation qu'aux ardeurs de vos étés...

On nous a accusé aussi d'avoir choisi une date peu propice. J'ai déjà dit et imprimé que les Congrès préhistoriques de France sont impossibles à Pâques, et même à la fin de septembre, à moins de nous priver de l'indispensable concours des Savants étrangers, qui est le plus beau fleuron de notre couronne... nationale!

On a été plus loin. On m'a accusé de n'avoir pas eu le soin de faire planter des arbres sur les routes, avant de vous amener le Congrès.... On a oublié que je n'ai jamais été Conseiller général dans le Gard!

Evidemment, ce mauvais plaisant ne connaissait pas le vers de Mistral :

E l'ombro dou Camin fai oublida la caud....  
Et l'ombre de la route fait oublier le chaud....

Puisque Mistral a vu chez vous des arbres, c'est donc qu'il y en a, invisibles pour certains pourtant!

\*  
\*\*

Quant à l'organisation matérielle de ce Congrès, j'ai trouvé, à Nîmes, comme vous le pensez bien, tout l'aide désirable. Jamais, je dois le déclarer, le Comité local n'a fonctionné de façon plus utile et plus effi-

cace. Tout le travail pénible a été effectué, avec un zèle et un entrain superbe, par notre dévoué ami, M. Mazauric. Il avait sollicité notre venue; il l'avait enfin obtenue. Il a tenu à montrer qu'il ne craignait point notre arrivée et nos exigences. — Ce fut un organisateur admirable; que n'est-il, chaque année, à Paris, à nos côtés? C'est une grâce que je vous souhaiterais, mes chers collègues, quand mon heure aura sonné.

J'ai trouvé dans le Docteur Vauriot, — à ses côtés, MM. G. Mingaud, Bourrilly, Marignan, Urpar (d'Arles), l'ont puissamment secondé —, non pas seulement un Adjoint aux sciences, remplaçant M. le Maire de Nîmes, mais un véritable confrère, un collègue aux vues larges et aux vastes envolées, un homme de progrès et d'avant-garde. Il fait bon vivre en pareille compagnie; et j'ai gardé un souvenir d'autant plus ému de mon voyage préparatoire à Nîmes que j'y ai retrouvé deux vieilles connaissances: d'abord l'éminent épigraphiste, M. Ferdinand Maruéjol, Président d'honneur de notre Comité local, qui jadis eut la bonté de mettre sa science lumineuse et précise au service du jeune auteur des *Femmes Médecins d'Autrefois*, et qui plus récemment plaida notre cause avec tant d'éloquence et de succès au Conseil général du Gard; et, enfin, l'effigie, ... future, de mon vieux camarade d'internat de Paris, le regretté Docteur Jules Reboul, chirurgien éminent, dont le nom résonne si bellement dans tout votre pays.

..

Mon intention n'est point, mes chers collègues, de vous signaler les beautés de Nîmes. Pourtant, comme on oubliera peut-être de vous le dire, permettez-moi de vous signaler que le *Point d'Eau* préhistorique de cette vieille cité a un intérêt spécial pour nous. En effet, la *Fontaine de Nîmes* est le type des *sources municipales*: je veux dire des sources, au bord desquelles se sont créés des bourgs. Beaucoup de nos grandes villes, comme l'a dit le Pr Jullian, sont nées de même; mais la plupart n'ont pas eu la belle idée de garder leur eau dans leur enceinte, et surtout d'entourer d'un tel culte reconnaissant le point de départ de leur Civilisation. Je fais cependant une exception, locale, pour le bourg de Nages, qui a su, comme nous pourrons le constater jeudi, conserver, suivant ses modestes moyens, son antique et utile Fontaine.

J'ajoute qu'une EXPOSITION de PRÉHISTOIRE DÉPARTEMENTALE a été organisée au Muséum d'Histoire Naturelle par le Comité local, grâce, toujours, au dévouement de MM. Mazauric et Mingaud, et au zèle des collectionneurs de la région.

Nous les remercions vivement d'avoir songé à une telle manifestation, pour nous si profitable. Vous y verrez de précieuses pièces, dont vous comprendrez mieux encore l'intérêt scientifique, après la visite des deux Musées de la ville.

Je vous prie, cependant, d'assister tous, dans quelques instants, à l'Inauguration officielle de cette Exposition, pour montrer combien vous êtes reconnaissants, aux Organisateurs d'avoir réalisé un pareil effort, après ce qui a été fait l'an dernier à Tours, grâce à M. le Dr Ed. Chaumier, et surtout, en 1909, à Beauvais, grâce à notre ancien Président, le Dr Baudon. Certes, il est des précédents qu'on ne saurait dépasser

ou écraser ; mais il est aussi des tentatives qui méritent toute notre approbation, parce qu'elles enseignent toujours et étendent chaque jour le domaine de notre connaissance.

\*  
\* \*

Quelques mots maintenant Mesdames et Messieurs, sur les Excursions que, dans quelques jours, fera, en automobiles, le Congrès, comme vous les savez, aux environs de Nîmes. Ainsi que les années précédentes, je suis venu ici les préparer il y a quelques mois, sous l'aimable et savante direction de notre collègue F. Mazauric, le naturaliste archéologue le plus expérimenté de la région.

Je n'ai pas besoin de vous dire que je connaissais déjà la Provence, pour avoir erré de Nîmes à Vintimille, en passant par Tarascon, Gardane, et autres lieux. Mais je n'y avais encore rien vu de ce que mon guide, si expert, me fit admirer en avril dernier. C'est alors que me revint en mémoire l'expression d'un Grand Duc de Toscane : « *La France est encore une belle inconnue pour les Français* », qui me paraît mieux traduire l'idée que je voulais exprimer devant le Comité local, réuni à l'occasion de ma venue, lorsque je disais que le sol de Provence demeurerait toujours, grâce au Soleil, sa plus belle et sa plus solide Bibliothèque

En effet, Messieurs, ce que, nos discussions terminées, vous allez voir, ne ressemble à rien de ce que nous avons visité au cours de nos six premiers Congrès. Certes, nous avons déjà étudié des Grottes, parfois des Enceintes néolithiques, gauloises ou romaines (comme Chassey, Le Beuvray et Alesia), des Sépultures néolithiques, etc. Ici, certes, nous en reverrons ; mais elles auront une toute autre allure.

Pourtant, il ne faudra pas en conclure trop vite que tout cela est tout à fait nouveau ; que tout cela nous vient d'ailleurs, de l'autre côté de l'eau, de l'autre bord de la Méditerranée.... Le sol français est un, aussi bien en Préhistoire qu'en Histoire, au moins en grande partie. D'ailleurs, nous serons là, ferme à notre poste, pour indiquer, à ceux que le *Mirage oriental* tenterait par trop, les transitions manifestes, et pour rappeler surtout que la Corse, avec ses dolmens si semblables à ceux de la Bretagne, est devant vous, sur la route de Crète et d'Orient.

..

Notre première excursion sera consacrée à l'examen de quelques-unes des *Enceintes*, qui, plantées sur les sommets des pics entourant la Vau-nage, — cette vallée moderne si luxuriante, au moins au printemps ! — vous donneront une excellente idée de ce qu'étaient les populations de ce pays à l'Age du Fer et à l'époque *Gauloise*, avant l'arrivée des Romains.

Dans la matinée, nous monterons à l'assaut de la *Liquière*, admirable oppidum, un des plus anciens peut-être de l'âge du fer, remontant au moins à la période de la *Tène*, et sans doute aux fameux *Ligures*, habitant nos contrées avant les *Gaulois*. — Nous visiterons ensuite la

curieuse Nécropole de Cantepedrix et le Menhir de Congénies, où il y a des gravures, difficiles, paraît-il, à comprendre.

Nous recevrons un accueil des plus aimable au magnifique Château de Boissière, qui a le grand honneur d'avoir excité la verve de notre charmant collègue, le Dr Marignan.

Dans la soirée, tout le temps qui restera disponible sera consacré à l'enceinte de Nages, station au demeurant classique [l'*Anagia* des Gaulois], peut-être occupée dès la fin de l'ère néolithique, puisqu'on y trouve de la céramique de cette époque lointaine.

Un Préhistorien, président de la Commission des Enceintes de notre S. P. F., pourrait dire : « Voir Nages... et mourir » ! Son ambition serait justifiée... En effet, les oppida de ce type doivent être assez rares, quoique le mot *Nages*, sinon celui d'*Anagia*, semble se retrouver jusque dans l'Ouest, sous la forme de *Nieuil* (*Najogilum*, d'après Grégoire de Tours).

En tout cas, il est certain que l'ensemble, formé par cette station et La Liquière, constitue une curiosité scientifique de toute première importance, que vous n'auriez pas pardonné au Comité local de ne pas vous avoir montré, malgré les difficultés de la course.

\*  
\* \*

Notre deuxième journée sera plus agréable, mais aussi instructive. Elle a surtout pour but de vous faire connaître quelques-unes des nombreuses Grottes, échelonnées le long des falaises du Gardon, dont les rives furent si peuplées à la fin du néolithique et pendant l'époque du bronze. Ce qu'on y a trouvé vous sera montré à Uzès, ville intéressante, où nous séjournerons pendant la chaleur.

L'intérêt principal de cette course sera la visite des Grottes de Dions et de Russan, étudiées par nos collègues du *Groupe spéléologique d'Uzès*, et MM. G. Pascal et Deleuze, surtout. Et enfin la fouille de la Grotte de la Salpêtrière. Cette magnifique station vous prouvera, elle-même, qu'elle fut fréquentée pendant le Paléolithique, car on y trouve du Renne et du Bison, associée avec l'industrie typique de la Madeleine. C'est là une vraie rareté pour le Midi.

Vous aurez alors près d'une heure pour admirer son voisin, cet étonnant *Pont du Gard*, qui, de ses solides et multiples pattes, enjambe le Gardon avec une désinvolture véritablement sans pareille. Qui plus est, vous entendrez, sous ses arches, la parole enflammée et érudite de son meilleur poète, M. F. Maréjol. Ce sera un régal littéraire, sous de frais ombrages.

\*  
\* \*

Notre III<sup>e</sup> excursion sera consacrée à la visite des monuments préhistoriques si curieux des environs d'Arles.

Mais, pour nous y rendre, nous passerons par Saint-Gilles: nom qui m'est particulièrement cher, puisque c'est aussi celui de mon pays natal! Nous traverserons ensuite la *silencieuse* et *bizarre* Camargue.

Je vous avoue, Messieurs, que ce n'est pas sans certaines arrière-pensées ni sans une réelle émotion, que j'ai visité, pour la première fois il y a quelque temps, ces pays aux allures si particulières. Mais je suis certain que, lorsque vous mettrez le pied sur cette immense commune d'Arles, la plus grande de France,—*The greatest in the France*, comme diraient les Américains, qui m'ont rappelés souvent votre Midi! — vous ressentirez vivement, comme je l'ai moi-même éprouvé, le frisson qui vous étreint, lorsqu'après une longue absence vous revenez au pays de vos ancêtres. Il me semblait, en effet, en parcourant cette contrée, pourtant nouvelle pour moi, retrouver tout à coup un milieu qui m'était très familier. Je pourrais vous en donner cent preuves... Une seule suffira. L'un de mes articles récents est intitulé : « La Vendée en Provence ! »

C'est que, sous ses dehors d'apparence ensoleillée, la belle patrie de Mireille n'est en somme qu'un petit coin de la même vieille patrie, qui nous a inculqué les mêmes habitudes de jeunesse. La Provence, comme la Bretagne, a gardé ses vieilles coutumes et son langage; elle a surtout un admirable Musée, qui en assure la souvenance. C'est ce qui fait sa force et sa puissance évocatrice. Inclignons-nous, puisque nous n'avons pas su en faire autant...

En venant, Messieurs, au pays de Provence, nous faisons un pèlerinage en l'honneur du Dieu néolithique, notre grand maître à tous, le Soleil, et des *Miracles*, grec et latin, ancêtres de ceux de Tarascon et de l'Arlésienne.

Déclarons que le *Muséon Arlaten* en vaut la peine. Si Maurice Barrès, cet autre poète de l'Est, avait été, comme vous, Folkloriste, il n'aurait pas récemment été obligé d'avouer qu'il n'avait compris cette œuvre que ces derniers jours : « Je n'ai pu voir ce témoignage de pitié du vieux maître sans une vive émotion. Je compris alors que, pour un homme comme Mistral, la Provence rayonne, manifeste, à toutes les heures du jour, dans tous les objets sur lesquels il se penche » !

Vous y verrez la *Tarasque*, qui ressemble joliment à La Guivre de l'Oise, et à la Bête qui mange, en Vendée, la beauté des filles d'Angles... j'allais, par inadvertance, écrire Arles! — Vous y verrez bien d'autres choses encore, et surtout l'extraordinaire effort de Mistral. Ah! Pourquoi n'a-t-on pas aussi bien pensé et travaillé en Bretagne, en Poitou, en Charente, voire même à Toulouse?

Au pied de la montagne de Cordes, vous comprendrez le *Mas*, car vous pourrez là en examiner un. Ce sera, si vous voulez, le *Mas des Micocoules*... Les « Mireille » y sont nombreuses... Regardez-les... Ce joli coup d'œil donnera certainement aux moins alertes d'entre nous le courage de monter au *Trau di Fado*!

Le but principal de notre voyage à Arles est, en effet, la visite des célèbres Hypogées de Cordes et du Castellet.

En 1805, Cambry, l'un des archéologues anciens qui comprirent le mieux les Mégalithes et la Bretagne antique, puisqu'il n'hésitait pas à voir, dans les *Alignements de Carnac*, un *Temple*, consacré au culte des Astres et du Soleil, disait : « J'entrevois une époque prochaine où des faits réunis, où des monuments arrachés à la terre qui les couvre depuis longtemps, reproduiront d'anciennes Vérités, qui dorment... » Or, il me semblait bien hier encore — peut-être d'ailleurs suis-je toujours hanté d'illusions? — que ce temps était venu, au moins pour la période, qu'on peut appeler *Mégalithique*. — Et voilà que tout à coup l'on me présente, en Provence, lorsque j'y débarque, pour préparer cette troisième journée d'excursion, des *Mégalithes* qui n'en sont pas, et qui ne ressemblent en rien à ceux de mon pays : la terre classique pourtant des Allées couvertes, des Dolmens, et des Menhirs ! Mon sang ne fit qu'un tour ; et, pardonnez-moi l'expression, avec l'allure très franche qui caractérise mes compatriotes, les Méridionaux de Bretagne, je me rebiffais vigoureusement. La *Montagne de Cordes* et le *Castellet*, qui furent aussi des fortifications [je dirai pourquoi], possèdent, certes, des monuments uniques en France, qui valent Gavrinis et la Table des Marchands. Mais j'ai le vif regret, — n'est-ce pas mon devoir au demeurant? — de déclarer que ce ne sont point là des Mégalithes. Certes, voilà de splendides sépultures, de magnifiques *Hypogées*, pour lesquelles il faut je crois créer un nom spécial, bien caractéristique du pays de Provence (comme sa langue, ses belles Arlésiennes et sa Camargue, qui, dans quelques jours, vont faire votre admiration) ; mais elles ne ressemblent en rien aux Allées couvertes, que vous avez visitées aux Congrès de Vannes et de Beauvais... Pourtant il y a tous les intermédiaires, comme par exemple à Coutignargues, sans parler de Cantaperdrix.

C'est que *tout cela se tient et se suit...* Voilà le point capital. C'est ce que je tenais à dire, à affirmer ici, en face de la Méditerranée, ce lac immense et civilisateur, mais agaçant vraiment, parce qu'il nous apporte sans cesse, pour les bords de l'Océan, trop de solutions toutes faites, qui devraient rester à l'usage de l'embouchure du Rhône et de la Côte d'Azur. Vous oubliez, mes chers confrères du Midi, que c'est vous-même qui avez transformé les Cévennes en de très hautes montagnes ; et que les très hautes montagnes ont presque toujours arrêté, je ne dis pas les Colporteurs (ici le mot ne serait pas assez fort), mais les *Navigateurs*, venus du fond de l'Orient, ou tout au moins de Crète...

Certes, il n'y a rien d'analogue aux Hypogées de Castellet dans le bassin de Paris. Pourtant les Parisiens néolithiques étaient déjà très évolués cérébralement, au point de vue *Souterrains et Tranchées*, puisqu'ils savaient déjà : 1° Creuser des Grottes analogues dans la craie ; et 2° *Tailler dans la pierre des Portes compliquées*, comme celle du Dolmen de Dampont, par exemple ; 3° *Tailler des trous* dans la roche : ce qui ne devait pas être facile sans outil de métal. Mais, dans le bassin de la Seine, le Cuivre n'apparaît pas en même temps, parce qu'il ne pouvait pas appa-

raître, faute de minerais ; et, en somme, les Hypogées du Castellet doivent être plus récentes que les Grottes de la Marne.

MM., vous le voyez, puisque les Français de Paris ont pu tailler des Grottes, rien n'a pu empêcher les Français du Midi d'avoir fait des *tranchées* (plus faciles à exécuter, en somme, puisqu'on travaillait à l'air libre), et de tailler des dalles calcaires, au lieu d'y percer des trous (travail encore plus facile). — Dans ces conditions, point n'est donc besoin de faire intervenir encore ici l'Orient et l'Égypte...

Le *Trou des Fées*, de Cordes, est une vermeille unique, qui vaut certainement notre Gavrinis breton, et qui a l'avantage d'avoir été décrit avant lui, puisque, dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, un archéologue oublié, Ch. Anibert, en faisait une description fort passable pour l'époque.

Mais vous constaterez que le *Trau di Fado*, « excavation en forme de glaive », immortalisé par le vers de Mistral: « *de soute terro au Trau di Fado* », ne correspond pas, malgré la Légende, avec la montagne des Baux.

J'ai écrit déjà que la S. P. F. — le Gouvernement paraissant s'en désintéresser! — s'honorerait, en sauvant ce vestige radieux du plus pur passé provençal. J'ose croire qu'avec votre appui, et l'enthousiasme des admirateurs de l'œuvre du grand Mistral, elle arrivera à son but..

D'aucuns verront certainement, à Cordes, un lointain et déjà brillant écho de la civilisation égyptienne ayant passé la mer ! Permettez-moi d'être moins oriental, et de rester terre à terre. Ce sera d'ailleurs à la gloire de la Provence. Sous son Ciel merveilleux et avec sa puissante troisième circonvolution cérébrale, le Marseillais d'alors était parfaitement capable, dès cette époque, d'imaginer une technologie funéraire très en avance de celle du reste de la Gaule. Vers les Bouches-du-Rhône, on sait aller de l'avant ! — Dès Cantaperdrix, j'avais entendu chanter l'*Amirrollet*, qui, chez nous, est l'esprit chanteur du Rossignol. Au Castellet et à Cordes, nous sommes encore plus près de la Cannebière, je veux dire de l'Équateur ! Restons-y le plus longtemps possible, car c'est la vraie source de vie, réconfortante et féconde.

..

Encore un mot. Vous avez entendu tout à l'heure notre éminent Président, M. A. Viré, un des maîtres de la Spéléologie contemporaine, adresser ses remerciements à tous ceux qui nous ont secondé. — Permettez-moi de m'acquitter encore, comme Secrétaire général, d'un devoir qui m'incombe plus particulièrement, celui de prier mes aimables confrères de la Presse locale d'accepter mes très vifs hommages pour l'empressement qu'ils ont mis à encourager nos efforts et l'aide matérielle qu'ils nous ont apportée. Merci à ces collaborateurs de la première heure, dont quelques-uns — fait unique! — n'ont pas hésité à nous accompagner au cours de la répétition des excursions, pour pouvoir plus rapidement, et plus sérieusement, en parler à leurs lecteurs.

Plusieurs nations *étrangères* ont, comme les années précédentes, envoyé à Nîmes des DÉLÉGUÉS OFFICIELS. Je suis heureux de saluer devant vous ces savants étrangers, universellement connus par leurs travaux.

C'est en aussi brillante compagnie que nous commencerons, Messieurs, demain matin, nos travaux, à 9 heures, à la *Galerie des Arts*. Je vous y donne rendez-vous.

Souhaitons que nos séances soient aussi suivies que les années passées, et que les discussions y soient toujours aussi courtoises.

Bientôt, nous allons inaugurer votre instructive EXPOSITION; vous y verrez de belles choses, très rapidement il est vrai; mais vous y reviendrez les jours suivants.

Permettez-moi d'espérer que, dans quelques jours, je pourrai encore dire, comme à la fin de notre première session de 1905: « Nous avons, Messieurs, bien travaillé pour la Patrie, pour votre beau pays, et pour la Science qui nous est chère, la PRÉHISTOIRE DE FRANCE. »

\*  
\*\*

Avant de lever la séance, le vénérable Doyen des Préhistoriens, M. Valdemar SCHMIDT, Délégué du Danemark, demande la parole et prononce le discours suivant, au nom des Savants étrangers assistant au Congrès.

M. LE PRÉSIDENT, MM. LES MEMBRES DU BUREAU, MESDAMES ET MESSIEURS,

J'espère que vous voudrez bien permettre à un des étrangers, membre de notre Congrès actuel de Nîmes, de prendre la parole pour exprimer d'abord nos remerciements les plus sincères devant le Président du VII<sup>e</sup> Congrès préhistorique de France et devant les autres membres du Bureau, pour toute la peine qu'ils ont eue pour l'organisation de ce Congrès, dans cette partie de la belle France, si intéressante sous beaucoup de points de vue. D'abord, je suis porteur des salutations les plus sincères de mes compatriotes, les Danois, qui s'occupent des sciences préhistoriques, principalement de la Société Royale des Antiquaires du Nord, à Copenhague, qui existe déjà depuis bientôt quatre-vingt-dix ans, et qui, presque depuis sa fondation en 1826, s'est occupée spécialement des recherches sur les temps préhistoriques. Mes collègues m'ont prié d'exprimer, au nom de la Société Royale et de tous ses membres, leurs vœux les plus sincères pour la prospérité du Congrès de Nîmes; et, en même temps, ils me chargent, tout spécialement, notamment ceux qui ne vont pas aux Congrès, de remercier, au nom de tous, les membres des Bureaux du Congrès du précieux don qu'ils ont voulu faire à tout le monde scientifique, en publiant, année après année, ces comptes-rendus volumineux et intéressants des travaux des Congrès.

Maintenant, j'ai encore un autre devoir, bien agréable pour moi.

Mes confrères, étrangers comme moi, mais arrivés de divers pays pour être instruits par les lumières du Congrès de Nîmes, m'ont prié, comme j'ai la parole, d'être leur interprète auprès de vous, et d'en exprimer les

vœux de nous tous, pour la prospérité du Congrès, en y ajoutant nos remerciements sincères envers le Comité, qui l'a préparé d'une manière si solide et si agréable pour nous tous.

De longs applaudissements se font entendre à la fin de ce discours prononcé d'une voie émue; et la Musique Municipale joue les meilleurs morceaux de son répertoire.

La séance est levée à 7 heures du soir; et, vue l'heure tardive la visite de l'EXPOSITION PRÉHISTORIQUE DÉPARTEMENTALE au Musée d'Histoire naturelle, qui devait avoir lieu ce jour-là, est reportée au lendemain, après la 1<sup>re</sup> séance des travaux.

---

### Réception par la Municipalité.

Dimanche soir, à 8 h. 1/2, tous les Congressistes se retrouvent dans les ruines du célèbre Temple de Diane, situées dans le Jardin de la Fontaine.



Fig. 2. — Armes de la Ville de Nîmes.

La Municipalité (Fig. 2) avait eu l'heureuse idée de recevoir les membres du Congrès dans les ruines mêmes d'un des plus beaux monuments romains de la ville. La salle, très vaste, ne possède plus de plafond, et la réception se fait pour ainsi dire en plein air. Deux immenses lampes électriques éclairent la nombreuse assistance, et font valoir les merveilles de l'architecture romaine. Le champagne remplit les coupes des nombreux assistants.

M. le D<sup>r</sup> Charles VAURIOT prend la parole, pour souhaiter la bienvenue aux Congressistes. — M. Armand VIRÉ le remercie au nom des membres du Congrès, et dit, en quelques paroles émues, la joie qu'il éprouve de se trouver dans la belle ville de Nîmes, si riche en monuments romains. Il félicite la Municipalité de la belle réception faite au Congrès.

Il donne alors la parole à M. MARUÉJOL, vice-président du Conseil général du Gard, qui a prononcé, avec le merveilleux talent d'orateur et de poète-philosophe qu'on lui connaît, une splendide Conférence, au cours de laquelle, il a fait une histoire, étincelante d'esprit, du Temple de Diane, où le Congrès était reçu.

De chaleureux applaudissements accueillent le beau et scientifique discours de M. Maruéjol; et cette intéressante fête se termine à 11 heures du soir, laissant à chacun une agréable impression.

C'est en effet, la première fois qu'une réception, aussi grandiose, et dans un cadre pareil, était faite aux Congressistes; ils garderont de cette soirée un inoubliable souvenir de poésie, d'art et d'histoire!

---



PLANCHE I. — Les Membres du VII<sup>e</sup> Congrès Préhistorique de France, assistant à la session de Nîmes (Gard), en Août 1911.  
Photographie d'ensemble exécutée aux Jardins de la Fontaine, le lundi 7 Août 1911, à 4 heures 1/2 du soir. — M. A. VIRÉ, Président du Congrès. —  
M. le D<sup>r</sup> VAURIOT, Adjoint au Maire de Nîmes.



## PREMIÈRE SÉANCE.

---

LUNDI MATIN 7 AOUT 1911 (NEUF HEURES).

---

Présidence de M. ARMAND VIRÉ (de Paris).

---

### SÉANCE ADMINISTRATIVE.

---

Cette séance, comme les suivantes, a eu lieu dans la grande Salle de la Galerie des Arts, spécialement aménagée pour la circonstance. — C'est là également que se tinrent les séances du soir, avec projections électriques lumineuses.

Dès l'ouverture de la session, la salle est comble.

M. Armand VIRÉ, Président du Comité d'organisation, ouvre la séance à neuf heures du matin.

Il annonce tout d'abord que, conformément à l'usage, on va procéder à la nomination du BUREAU DÉFINITIF du Congrès.

Sur la proposition de M. le D<sup>r</sup> Marcel Baudouin (qui, complètement rétabli, assiste à la séance), M. Armand VIRÉ, ancien vice-président de la *Société Préhistorique Française*, est nommé, par acclamation, Président du VII<sup>e</sup> Congrès Préhistorique de France à Nîmes.

M. LE PRÉSIDENT remercie le Congrès de ce témoignage de sympathie et de confiance et demande à l'Assemblée de vouloir bien compléter son Bureau. — Les personnes qu'il présente sont nommées par acclamation :

*Vice-Présidents* : M. LÉON COUTIL (de Saint-Pierre du Vauvray, Eure), Président de la *Société Préhistorique Française* ;

M. CHAPELET (de Paris), Vice-Président de la *Société Préhistorique Française* ;

M. F. MAZAURIC, Conservateur des Musées Archéologiques et Monuments Romains de Nîmes.

*Secrétaire général* : M. le D<sup>r</sup> Marcel BAUDOUIN (de Vendée),  
Secrétaire général du Comité d'organi-  
sation.

*Secrétaire général adjoint* : M. Charles SCHLEICHER (de Paris).

*Trésorier* : M. Louis GIRAUX (de Saint-Mandé, Seine).

*Secrétaires des séances* : M. Charles GENEAU (de Paris). — M.  
Henri PÉCHADRE (de Paris).

Sont élus, ensuite, *Présidents d'honneur*, les Délégués étrangers  
et les Français ci-dessous désignés :

1° *Pour l'Etranger* : MM. Valdemar SCHMIDT (pour le *Dane-  
mark*) ; M. le Baron DE LOE (pour la *Belgique*) ; M. A. L. LEWIS  
(pour l'*Angleterre*) ; M. POKROWSKI (pour la *Russie*) ; MM. TATA-  
RINOFF et VIOLLIER (pour la *Suisse*) ; M. le Baron BLANC (pour l'*Ita-  
lie*) ; MM. Ch. PEABODY et MOOREHEAD (pour les *Etats-Unis d'Amé-  
rique*) ; M. Fr. KESSLER (pour l'*Alsace*) ; M. TAVARÈS DE PROENÇA  
(pour le *Portugal*).

2° *Pour la France* : M. Adrien de MORTILLET (Paris).

\*  
\*\*

M. le PRÉSIDENT donne lecture de plusieurs Vœux déposés sur  
le Bureau du Congrès. — Ces vœux seront discutés à la séance de  
clôture du Congrès.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL donne lecture de la *Correspondance*  
et des lettres d'excuses qu'il a reçues de France et de l'Etran-  
ger.

*Lettres d'excuses* : MM. Albert Terrade ; Georges Baquié ;  
Edmond Hue ; Gaurichon ; Girardot ; Emile Rivière ; Faucher ;  
Morin-Jean ; Madame Paul ; M. Paul ; Paul Goby ; J. Maertens ;  
Thiot ; D<sup>r</sup> Haacke ; D<sup>r</sup> Heierli ; D<sup>r</sup> Atgier ; D<sup>r</sup> Carry ; Vicomte  
Avenue de la Grancière ; D<sup>r</sup> A. Guébard.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL donne connaissance de la *Liste com-  
plète des Délégués*, étrangers et nationaux, relatée plus haut.

Il fait part ensuite, au Congrès du texte du télégramme officiel  
de M. le *Sous-Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts*, informant le Pré-  
sident du Congrès qu'il se faisait représenter par M. Babelon,

membre de l'Institut (M. Babelon, malheureusement prévenu trop tardivement, n'a pu assister à la séance d'inauguration et a adressé au Président du Congrès une lettre d'excuses et de regrets).

Voici le texte de cette dépêche : « *Sous-Secrétaire Etat aux Beaux Arts à Armand Viré, Président du VII<sup>e</sup> Congrès Préhistorique de France (Nîmes), vous informe que consent volontiers suivant votre demande à me faire représenter par M. Babelon, membre de l'Institut, à la séance d'ouverture du Congrès préhistorique, le 6 août prochain* ».

Il annonce que le volume du Congrès de Tours est achevé d'imprimer et que la distribution aux membres du Congrès en est commencée. Ce volume comprend 1204 pages ; il est, par conséquent, beaucoup plus important que tous ceux des Congrès précédents.

Il présente les diverses brochures adressées au Congrès et en particulier le très remarquable ouvrage de M. Warren King MOOREHEAD, intitulé : *The stone Age of North America*, dont l'auteur, présent à la séance, a remis un exemplaire pour la Bibliothèque de la *Société Préhistorique Française*. Ces deux beaux volumes, illustrés de nombreuses figures et de planches hors-texte, contiennent de précieux documents sur le Préhistorique des Etats-Unis.

M. le PRÉSIDENT se fait l'interprète des membres du Congrès, pour exprimer à l'auteur de très vifs remerciements et compliments, ainsi qu'à M. Ch. PEABODY, qui assiste à la séance, et a remis aussi un superbe volume de M. VOLK, au nom du *Peabody Museum*. [*Papers of the Peabody Museum of American Archeology and Ethnology Harvard University : The Archaeology of the Delaware Valley* ; par Ernest VOLK. — Cambridge, 1911, in-8°, 2 cartes, 122 planches hors texte, et 36 figures dans le texte].

Le dépouillement de la correspondance étant terminé, les communications scientifiques ont commencé, en suivant l'ordre du programme.



# COMMUNICATIONS SCIENTIFIQUES

---

SÉANCE DU LUNDI 22 AOUT 1910 (MATIN).

---

Présidence d'honneur de M. A.-L. LEWIS (Angleterre),  
et de M. POKROVSKY (Russie).

---

Présidence de M. Armand VIRÉ.

---

## I. — PALÉOLITHIQUE.

---

### **Le Paléolithique du Canton de Joyeuse (Ardèche).**

PAR LE

**D<sup>r</sup> J. JULLIEN (Joyeuse, Ardèche).**

Le Paléolithique du Département de l'Ardèche était déjà connu depuis les travaux de Piette (Grotte moustérienne de Soyons); Chiron (Chélléen, Acheuléen, Moustérien, Magdalénien de la basse vallée de l'Ardèche); P. Raymond (Moustérien, Magdalénien), etc.

Cependant aucune découverte d'industrie quaternaire n'avait été signalée jusqu'ici dans les hautes vallées de l'Ardèche et de ses affluents (Chassezac, Beaume, Drobie), et particulièrement dans le Canton de Joyeuse.

#### I. — QUATERNAIRE ANCIEN.

Ma méthode de « prospection préhistorique », me permettant de visiter systématiquement toute une région, m'a permis de découvrir la série des Industries quaternaires.

ACHEULÉEN.

Il est représenté par deux instruments amygdaloïdes, en quartzite laiteux, recueillis sur le territoire de la commune de Saint-André-Lachamp, dans la tranchée du chemin qui conduit de La Rochette à Charrus, à l'altitude 750 mètres (*Fig. 1 et 2*). Ces instruments sont de type Acheuléen. Ils étaient accompagnés de quelques éclats et d'un fragment de *lame* grossière. Cette découverte se rapporte à une indus-

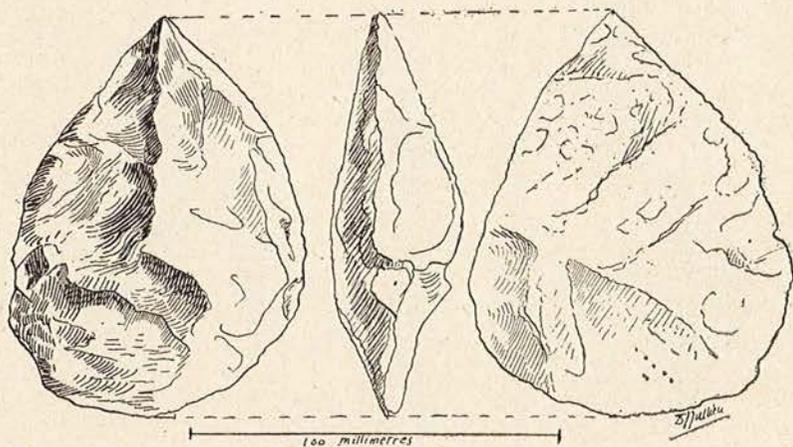


Fig. 1. — Instrument amygdaloïde en quartzite : Coup-de-poing Acheuléen [Saint-André-de-Lachamp, Ardèche]. — Août 1910.

trie de surface, les alluvions quaternaires n'existant pas ou ayant été balayés par l'érosion, dans une région de torrents, à pente extrêmement rapide.

II. — QUATERNAIRE MOYEN : MOUSTÉRIEN.

Je rapporte au Moustérien I une industrie de surface, découverte sur le territoire de la commune de Lagorce, au lieu dit le Charnier.

La station est située à un *point d'affleurement* de craie à silex (Urgonien). L'industrie comporte des *pointes*, de type moustérien ; de grands *grattoirs* classiques ; quelques *nuclei*, et une pièce de type intermédiaire, entre l'Acheuléen (coup-de-poing) et le Moustérien (pointe).

Le Moustérien supérieur est représenté dans une station en plein air, située au lieu dit *Remène*, sur le territoire de la commune de Rozières : flanc de coteau, sur un versant exposé au midi. Il com-

prend des pointes et des grattoirs de type plus léger, et de nombreux fragments osseux (débris de repas).

### III. — QUATERNAIRE SUPÉRIEUR : MAGDALÉNIEN.

1<sup>e</sup> Sur le territoire de la commune de Chandolas, au lieu dit le Rand'Aveu, s'ouvre, dans une falaise calcaire, une Grotte dont l'entrée domine de 10 à 12 mètres le thalweg du Chassezac. Cette grotte, actuellement vidée en partie, est précédée d'une terrasse

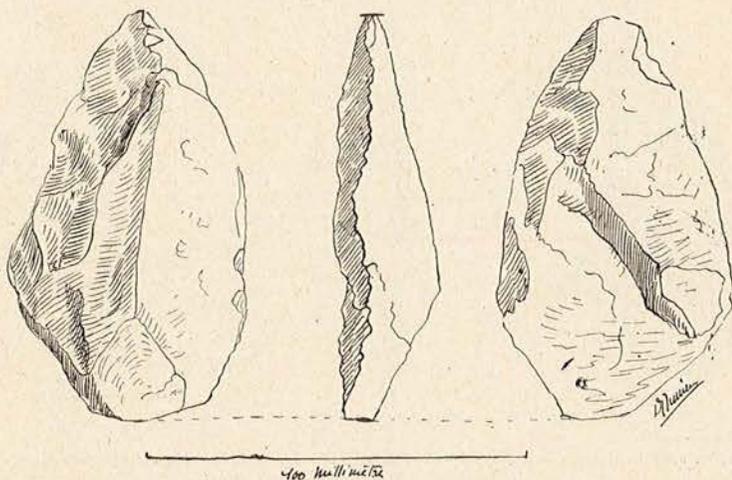


Fig. 2. — Instrument en quartzite : Coup-de-poing *Acheuléen* [Saint-André-de-Lachamp, Ardèche]. — Mars 1911.

cultivée. Des sondages de la terrasse ont donné une industrie lithique en silex blond comprenant : une lame à dos rabattu, dix burins, une petite lame à retouches latérales, un grattoir.

2<sup>o</sup> Un abri sous roche, situé sur le territoire de la commune de Vernon, au-dessus de la rivière de la Beaume, entièrement fouillé, a donné huit lames à dos rabattu, six burins, deux grattoirs.

L'industrie de ces deux stations est entièrement caractéristique du Magdalénien. Les pièces sont bien travaillées et de petite dimension (absence du silex dans la roche locale).

## Sur le Ticage du Cheval à l'époque Moustérienne.

PAH

le D<sup>r</sup> Henri MARTIN (Paris).

Dans plusieurs communications antérieures (1), j'ai déjà signalé certaines lésions sur les incisives de Cheval, qu'on pouvait attribuer avec beaucoup de vraisemblance au Ticage.

Ces dents n'auraient pas soulevé certaines objections, si elles avaient été rencontrées dans des couches plus récentes que celles du Moustérien, car le ticage du cheval, pour les auteurs bien informés, est l'attribut d'un animal domestiqué ou attaché.

Cette déduction prenait récemment une gravité démesurée auprès de certains préhistoriens, qui ne veulent pas supposer l'homme si primitif, à la visière sourcilière, capable de dompter les chevaux !

Depuis la découverte en 1909 d'une dent lésée et déjà décrite, j'ai rencontré dans le gisement de La Quina d'autres pièces semblables; l'une d'elles en particulier, figurée ici (*Fig. 1*; sous le n° II) est très caractéristique. Cette dent est I<sup>1</sup>, inférieure droite (pince). Le bord libre de la couronne porte une profonde échancrure (2<sup>o</sup>), qui se continue sur la table dentaire par une gouttière. Cette excavation ne traverse pas toute la table; elle forme un plan incliné, qui se relève jusqu'à la cavité dentaire extérieure. La surface d'usure est à peu près triangulaire, principalement en examinant la table de face; ses dimensions dépassent un centimètre en hauteur et en largeur. L'émail et l'ivoire sont bien polis sur toutes les surfaces usées.

Le Comte Begouen a aussi trouvé, récemment, dans une Grotte de l'Ariège, près Montesquieu-Avantès, une incisive de cheval, offrant deux entailles polies sur le bord antérieur; les échancrures intéressent surtout l'émail. Une autre pièce, figurée ici en I (*Fig. 1*), porte une brèche antérieure, avec gouttière antéro-postérieure sur la table.

On ne peut confondre ces lésions avec les simples entailles du bord antérieur, qui se produisent par fracture pendant la mastication.

(1) D<sup>r</sup> Henri MARTIN. — *Evolution du Moustérien dans le Gisement de La Quina*. — Tome I, 1910, fasc. III, page 219, et Pl. XLIII.

La première série, que nous rapportons avec M. Ed. Hue au *Ticage*, possède une gouttière antéro-postérieure, très nette, régulière et profonde; elle correspond aux lésions des chevaux modernes et domestiqués, atteints de l'infirmité du tic.

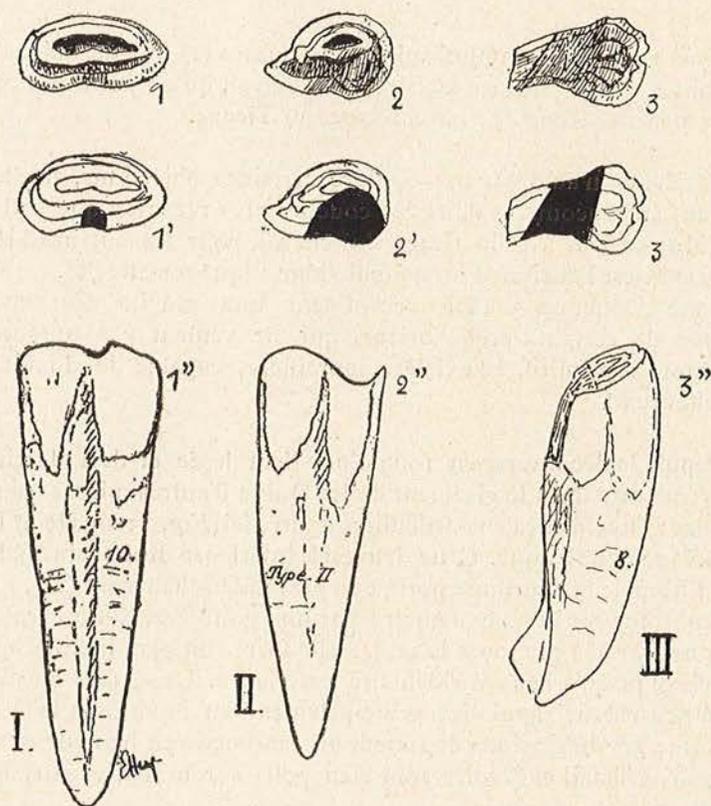


Fig. 1. — Dents de Chevaux, atteints de Ticage. — I, I<sup>1</sup> sup. droite (mitoyenne), avec accident à l'émail de la face antérieure. — 1, Table dentaire. — 1', La même avec indication en noir de la partie lésée. — 1'', Face antérieure de la dent. — II, I<sup>2</sup> inf. droite (pince), portant traces de Tic. — 2, Table dentaire. — 2', la même avec indication en noir de toute la surface usée par le Tic. — 2'', face antérieure de la dent. — III, I<sup>3</sup> sup. gauche (coin), portant sur son angle externe des traces de polissage à la suite d'une cassure de cette région. — 3, Table dentaire. — 3'', La même avec indication en noir de la surface polie. — 3'', Face antérieure de la dent.

Au contraire les traumatismes par fracture sur un corps dur, tel que le silex, sont généralement plus petits; les brèches pénètrent peu au delà de l'émail et ne se prolongent pas en gouttière sur la table. Néanmoins, le polissage survient quelque temps après la blessure. Ces formes se rencontrent assez souvent dans le gisement, et il existe même des cas de fracture récente avec des bords avivés.

Certaines fractures sur les parties latérales, comme le montre la *Figure I* (n° III), peuvent, à la suite d'une usure, d'un frottement volontaire, porter des traces de polissage; mais cette lésion ne doit en aucune manière être attribuée à un ticage pathologique; il est seulement occasionnel et passager, en admettant toutefois un frottement intentionnel de l'animal sur l'émail animé.

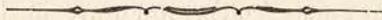
Les différences entre ces types sont parfois délicates; et, dans la série de dents entaillées que j'ai recueillie, il suffira d'examiner les extrêmes pour être édifié.

Si le cheval sauvage peut, en mangeant, briser incontestablement l'émail de ses dents, cela n'est pas une objection suffisante, permettant de réfuter une lésion différente justiciable du tic.

L'avis formel du Pr Barrier, dans cette question, est d'un gros poids; et je n'hésite pas à me ranger du côté de cette haute compétence.

En tout cas, si les premiers s'accumulaient plus tard pour détruire le ticage du cheval moustérien, il n'en est pas moins vrai que l'intéressante question de la domestication des animaux quaternaires aura été soulevée, et qu'elle aura eu le mérite d'être amenée sur un terrain anatomique.

Actuellement les objections faites sont de deux ordres: 1° des réfutations *a priori*, sans aucune portée; 2° Des arguments, anatomiques et pathologiques, insuffisants, qui ne détruisent en aucune sorte la valeur de pièces que je présente au Congrès de Nîmes.



**Au sujet de la communication de M. le D<sup>r</sup> H. Martin et de la présentation d'incisives de Cheval quaternaire, offrant des traces d'usure pouvant être attribuées au Tic.**

PAR

**J. PADER (de Clermont-Ferrand),**

Vétérinaire principal de l'Armée.

Si la question du tic chez les chevaux quaternaires était résolue par l'affirmative, il en résulterait une sérieuse présomption de la domestication du cheval dès cette époque. Mais, avant de se livrer à toutes les considérations philosophiques qui découleraient de ce fait, il est bon d'examiner, avec soin, les dents particulières qui nous sont présentées, et de voir si les traces d'usure qu'elles offrent sont incontestablement dues à l'action du *Tic*.

Pour nous, la chose n'est pas certaine ; et, pour exprimer toute ma pensée, je dirai que l'usure insolite de ces dents peut et doit être expliquée tout autrement.

Que voyons-nous ? Des brèches accidentelles, plus ou moins profondes, sur la bordure émailleuse du bord antérieur de la table dentaire. Ces brèches ont été usées sur leurs angles et plus ou moins polies par le frottement. Dans la série des dents présentées, on trouve toutes les phases de cette usure. Depuis la brèche nette, fraîchement éclatée, jusqu'au léger poli des aspérités d'éclatement, et aussi l'exagération de l'encoche par un frottement accentué et persistant.

Nous ne trouvons pas ici l'usure spéciale, et de beaucoup la plus fréquente, de la face antérieure de la dent, dans le tic par frottement sur corps dur ; mais seulement l'usure de la table dentaire comme celle qui résultait du tic par frottement de la dent sur la longe ou par pincement du bord de la mangeoire.

Et cette action spéciale, moins fréquente, qui donne sur nos chevaux actuel des traces larges d'usure avec arrondissement du bord antérieur de la dent, aurait produit, au contraire sur les dents quaternaires, des traces plus ou moins étroites, ressemblant à des encoches polies.

L'une d'elles, même, sillon étroit, assez profond, à fond arrondi, semble avoir été produite comme par le frottement réitéré d'un fil de fer ou d'acier. Cela donne pas l'impression d'usure par le tic !

Mais à quelle cause faut-il donc attribuer ces faits, très intéressants et si finement observés ?

Celle qui nous semble la plus vraisemblable résulterait d'abord d'un pur accident, résultant probablement de chute, ayant produit un ébrèchement plus ou moins accentué du bord de l'émail dentaire, et ensuite de l'agrandissement et du polissage de la brèche par le frottement des tiges ligneuses, souvent recouvertes de poussières siliceuses.

Cette hypothèse s'appuie sur certains faits actuels, bien connus. Nous savons, en effet, que certains Bœufs algériens, paissant dans de maigres pâturages où abonde le palmier nain, ont une arcade dentaire prématurément usée et formant des « créneaux », bien avant l'âge généralement constaté en Europe. Nous savons aussi que les Moutons et les Chèvres, qui paissent dans certains sols sablonneux aux maigres pâturages, ont les incisives qui s'usent en brèche : ce qui leur a fait donner le nom de « dents brèches ».

Pour nous, et malgré la haute autorité de certains avis contraires, nous ne pouvons voir, pour le moment, dans les pièces présentées, qu'un effet de ce genre.

M. le D<sup>r</sup> HENRI MARTIN. — Les observations, que M. Pader vient de nous donner, ne peuvent en rien atténuer la possibilité du tic chez les chevaux quaternaires. Parmi les pièces que je présente, l'une d'elles, particulièrement le n<sup>o</sup> II (*Fig. 1*), porte, à n'en pas douter, et je le fais constater publiquement dans cette séance, une large échancrure; cette entaille n'entame pas seulement la table, comme le dit M. Pader; mais on peut constater ici qu'elle creuse profondément la face antérieure de la dent.

Nous sommes donc loin des petites ébréchures, qui festonnent parfois le bord antérieur des incisives.

Evidemment, dans cette série de dents, on trouve plusieurs variétés de brèches, attribuables à des fractures de mastication sur corps durs.

Cette forme de lésion est difficile à interpréter; mais la pathologie vétérinaire peut ranger, à n'en pas douter, les exemplaires extrêmes dans la classe des dents de Tic.

La preuve du Ticage, d'une façon formelle, est difficile à fournir, puisque deux actions différentes peuvent produire à peu près le même effet; mais il n'en est pas moins vrai que nous nous trouvons ici devant une pièce exactement superposable à des pièces modernes, provenant de chevaux tiqueurs.

---

**Le Préhistorique dans les Grottes, abris sous  
roche et brèches osseuses des Bassins de la  
Garonne et de l'Adour.**

PAR

**Paul de MORTILLET (de Paris).**

Dans le compte rendu du Congrès préhistorique tenu à Tours l'année dernière, j'ai donné l'inventaire des grottes, abris et brèches osseuses des Bassins des fleuves tributaires de la mer du Nord, de la Manche, et d'une partie de l'Océan Atlantique, qui ont donné des restes de l'Homme préhistorique. Je continue, cette année, par l'inventaire des grottes et abris des bassins de la Garonne et de l'Adour.

Plusieurs départements, compris dans le Bassin de la Garonne, étant exceptionnellement riches en gisements de la catégorie qui nous occupe, j'ai dû, pour rendre moins volumineux mon travail, et en permettre l'impression, renoncer à citer la faune, accompagnant les objets d'industrie.

*Versant de l'Océan Atlantique.*

*Bassin de la Garonne.*

HAUTE-GARONNE,

**Arrondissement de Saint-Gaudens.** — CANTON DE BARBAZAN.  
*Les Grottes de Gourdan*, appelées aussi de Montréjeau, nom de la station de chemin de fer la plus proche, sont situées sur la commune de Gourdan. Elles sont creusées dans les flancs de la montagne du Bouchet, qui, à l'entrée de la vallée de la Garonne, forme deux mamelons d'inégales hauteurs accolés l'un à l'autre. Le plus petit mamelon renferme six grottes. Edouard Piette en fouilla trois qu'il baptisa : Grotte Murée; Grotte du Corridor; Grotte des Tombeaux.

*La Grotte Murée*, ainsi appelée parce que les ruines d'une muraille, destinée autrefois à la fermer, subsistent encore, est la plus importante, généralement désignée sous le nom de Grotte de Gourdan. En forme de losange, la salle est partagée en deux parties

par deux blocs éboulés ; elle mesure 21 mètres de longueur sur 16 mètres de largeur, et 8 mètres de hauteur. L'entrée est exposée à l'Ouest. Le dépôt archéologique avait au moins 3 mètres d'épaisseur dans toute la grotte, et atteignait 6 mètres dans certains endroits. 1° La couche inférieure a donné de larges silex taillés moustériens. 2° Au-dessus, on recueillit deux pointes solutréennes en feuille de laurier. 3° Plusieurs couches superposées de foyers magdaléniens, avec très nombreux grattoirs, burins et lames en silex, des pointes de sagaie arrondies à base fendue, des pointes de harpon à deux rangs de barbelures ; des propulseurs à crochet en corne de renne sculptés, des bâtons de commandement, des boutons discoïdes en os, des os gravés remarquables, représentant entre autres une tête de saïga et un troupeau de chamois, et quelques pointes de harpons aplaties en bois de cerf. Ces objets étaient associés à des ossements de renne abondants, que Piette a estimé appartenir à 3.000 individus au moins. 4° Foyers robenhausiens, avec fragments de poterie, et poinçons en os ; 5° Dépôt de l'âge du Bronze : tessons de poterie ornée de dessins géométriques, ciseau en bronze emmanché dans un bois de cerf, et fusaiole en terre cuite.

*La Grotte du Corridor* se trouve à quelques mètres à droite et au même niveau que la précédente. Elle comprend une chambre triangulaire de 3<sup>m</sup>20 de largeur à la base, et 3<sup>m</sup>50 de hauteur, de là, part un couloir qui va en se rétrécissant. — Une fouille faite à l'entrée de ce couloir a donné quelques silex taillés magdaléniens.

*La Grotte des Tombeaux* est située près des deux autres, mais à un niveau inférieur. L'ouverture de 2<sup>m</sup>50 de large et 5 mètres de haut est fermée, dans le bas, par une énorme pierre calcaire ; un corridor, de 2<sup>m</sup>50 de large sur 6 mètres de long et 2 mètres de haut, conduit à une chambre de 5<sup>m</sup>20 sur 4<sup>m</sup>65, et 3<sup>m</sup>50 de hauteur. A l'entrée se trouvaient deux squelettes humains, et auprès une coquille percée, un fragment de bois de cerf, trois lames et des grattoirs en silex. Dans la chambre était un petit foyer robenhausien. Cette grotte n'a été explorée que superficiellement par Ed. Piette.

*Une Grotte*, à Saint-Pé-d'Ardet, a fourni à Emile Cartailhac des ossements humains, une lame de poignard en bronze, et des pointes de flèche en silex.

CANTON D'AURIGNAC. — *La Grotte d'Aurignac* est à peu de distance à l'ouest de ce chef-lieu de canton, près de la route qui mène à Boulogne. De petites dimensions, elle n'a que 2<sup>m</sup>50 environ de long et de

large, sur une hauteur égale ; l'entrée était fermée par une dalle.

Elle fut découverte, en 1852, par un ouvrier terrassier, qui se mit à la déblayer pour se faire un abri. Il retira 17 squelettes humains, dont les ossements furent portés au cimetière communal, quelques rondelles de pétoncle percées et un andouiller de cerf. En 1861, Edouard Lartet fit quelques recherches dans l'intérieur de la grotte, et, dans la couche de terre remaniée ayant 0<sup>m</sup>50 d'épaisseur, il trouva encore des ossements humains, un certain nombre de silex taillés magdaléniens, des pointes de sagaie en bois de renne et un fragment de poterie grossière. Les fouilles furent continuées avec soin sous une sorte d'abri, en dehors de la grotte. Autour d'un foyer, on recueillit des spatules en os, des pointes de sagaie en bois de renne, les unes aplaties à base fendue, les autres à biseau ; des grattoirs, des burins, des lames et divers silex taillés magdaléniens.

CANTON DE SALIE-DU-SALAT. — *La Grotte de Marsoulas*, dite *Grotte des Féés*, est située près de Salie-du-Salat, au quartier de Las Roquas, sur la pente qui descend vers le ruisseau de Laouïn, affluent du Salat, à 50 mètres environ de la rive droite. C'est une longue galerie de 55 mètres sur 5 mètres de largeur moyenne, et 6 mètres environ de hauteur, ouverte au Sud. L'abbé Cau-Durban y entreprit des fouilles, en 1883 et 1884, sur 17 mètres de longueur à partir de l'entrée. Il trouva plusieurs couches de foyers séparées par des couches stériles. Les foyers inférieurs renfermaient l'industrie solutréenne ; les supérieurs étaient magdaléniens ; ils contenaient des grattoirs et burins en silex, des pointes de sagaie en bec de flûte en bois de renne, des poinçons, aiguilles et fragment de bâton de commandement, des os avec gravures. En 1897, Félix Regnault découvrit, sur les parois de cette grotte, à 15 mètres de l'entrée et jusqu'à 40 mètres dans l'intérieur, des figures gravées et peintes en rouge et en noir ; entre autres des bisons fort bien représentés.

*L'abri de Tarté* se trouve près de la grotte précédente, rive droite du Laouïn, à 2 kilomètres de Salies, sur la commune de Cassagne. — E. Harlé y a rencontré des silex taillés magdaléniens et des pointes de sagaie en bois de renne.

*La Grotte de Saleich*, à 150 mètres au-dessus de l'étroite vallée du Salat, est composée de plusieurs salles. Les trois premières d'un accès facile ont été explorées par Garrigou et H. Filhol ; les autres moins accessibles n'ont pas été fouillées. On y a trouvé des dents percées, des os travaillés, et des fragments de poteries, les unes grossières, les autres faites au tour.

*La Grotte de Montsaunès* est un couloir de plus de 215 mètres de longueur, mis à découvert par l'exploitation de carrière. Ce repaire d'hyènes a été étudié par E. Harlé.

CANTON DE BOULOGNE. — *La Grotte de la Tourasse*, à 12 mètres environ au-dessus du niveau de la Garonne, et à 800 mètres de Saint-Martory, a été explorée par Chamoison et Louis Darbas en 1891; puis étudiée par Félix Regnault. Elle présente une large ouverture de 9 mètres sur 2 à 4 mètres de haut, donnant accès dans une première salle profonde de 7 mètres; ensuite un couloir étroit, de 8<sup>m</sup>50 de long, se termine par une petite chambre, formant cul-de-sac de 2<sup>m</sup>80. Un second couloir étroit, de 8<sup>m</sup>30 de long, aboutit à une autre chambre de 3<sup>m</sup>90 de long, qui a deux ouvertures extérieures sur le versant opposé de la falaise. Le remblai de la grotte se divisait en plusieurs couches distinctes: 1<sup>o</sup> Couche supérieure, variant de 0<sup>m</sup>25 à 0<sup>m</sup>90 d'épaisseur, renfermant des tessons de poteries plus ou moins récentes, et des ossements humains, entre autres une vertèbre, dans laquelle est fixée une petite pointe de flèche en silex, à pédoncule et barbelures. 2<sup>o</sup> Couche, également d'épaisseur variable, contenant des foyers avec silex taillés, parmi lesquels les lames retouchées finement et les grattoirs magdaléniens sont rares; gros instruments en quartzite, poinçons et surtout harpons plats en bois de cerf à un ou deux rangs de barbelures, troués à la base. — Ce gisement, plus récent que le Magdalénien par son industrie et sa faune (renne très rare, cerf élaphe très abondant), a été pris comme type par Gabriel de Mortillet, qui a introduit, dans sa classification des temps préhistoriques, l'époque Tourassienne, la dernière de la période Paléolithique.

*La Grotte de Montconfort* est située à environ 150 mètres du village de Saint-Martory, au-dessus du cimetière, et à 20 mètres de la route nationale qui conduit à Toulouse. La plate-forme devant la grotte mesure 16 mètres carrés; la chambre ouverte au sud à 4 mètres de large sur 3 mètres de haut à l'entrée; elle va en se rétrécissant sur 5 mètres de longueur, et se termine par un long boyau obstrué, aboutissant à une salle de 10 mètres de long sur 5 mètres de large, à plafond très bas. Elle fut fouillée par L. Darbas, qui trouva, à la surface, des fragments de crâne humain, et au-dessous des foyers magdaléniens avec silex taillés, instruments en bois de renne, et dents d'animaux percées.

CANTON DE BAGNÈRES-DE-LUCHON. — *Une Grotte*, dans la commune de Montauban, s'ouvre dans la puissante assise de rochers, qui émerge brusquement à la fin des prairies, au milieu d'abris en

partie obstrués par es éboulements. Le comte de Chasteignier a trouvé, sous les éboulis, un foyer épais, délimité par de grosses pierres. Les ossements par suite de la nature du sol ont été détruits; mais il y avait de nombreux silex taillés robenhausiens et des débris de poterie. Parmi les silex se trouvaient des nucléus, des lames plus ou moins retouchées, des grattoirs généralement très petits, souvent discoïdes, des pointes de flèche en feuille de laurier, et surtout à pédoncule et à ailerons, et deux haches polies.

*La Grotte de Saint-Mamet* est située au Nord-ouest de cette commune, à 3 mètres au-dessus des eaux de la Pique. Explorée par Ed. Piette, elle renfermait des objets robenhausiens.

## ARIÈGE.

**Arrondissement de Foix.** — CANTON DE FOIX. — *La Caverne de L'Herm ou de Lherm*, appelée aussi *Grotte de Montlaur* par Marty, est située sur le flanc Nord du massif qui sépare la vallée de l'Herm de celle de Pradières, dans les bois du domaine de la Vernière, sur le territoire de la commune de l'Herm, à 2 kilomètres de ce bourg. L'entrée, au Nord-ouest, présente une arcade surbaissée, de 12 mètres de largeur à la base et 4 mètres de hauteur, qui était abritée par un rocher formant surplomb, aujourd'hui éboulé. La caverne se compose d'étroits couloirs, de galeries et de salles spacieuses, se succédant sur un parcours de 600 mètres environ. On a donné, aux différentes salles, les noms d'Ossuaire, des Bénédictiers, Amphitrite, Caveau de Tantale, l'Etable. Elle a été décrite par Alzieu en 1855, et fouillée, depuis 1861, par B. Rames, F. Garrigou, H. Filhol, Pouech, J.-B. Noulet, Marty, etc. Le vestibule a servi de sépultures à l'époque robenhausienne. Noulet y a trouvé environ trente squelettes humains, avec des fragments de poterie grossière, des instruments en os, des perles, des dents percées et deux haches polies. Le sol contenait aussi des traces de foyers, des tessons de poterie fine, une bague en bronze. Quelques os humains furent recueillis à l'Etable.

Une galerie intérieure a donné des quartzites taillés paléolithiques. On y a également découvert un coup-de-poing acheuléen, des éclats et un racloir moustérien. La caverne a été principalement un repaire d'animaux féroces; elle contenait un nombre considérable d'ossements d'ours et d'hyènes des cavernes.

*La Grotte de Loysel* a donné à Garrigou des objets d'industrie robenhausiens.

*La Grotte de Loubières*, sur cette commune, n'a pas été explorée. Elle est aujourd'hui bouchée.

Dans la *Grotte de Vermajoul*, près de Foix, Garrigou a signalé l'industrie robenhausienne.

CANTON DE LA BASTIDE-DE-SÉROU. — *La Grotte* ou *Trou de Malarnaud*, près de Montseron, commune de Durban, est d'un accès difficile. Cette cavité a 3 à 4 mètres de largeur et 6 mètres de hauteur; elle se prolonge à gauche par une galerie de 50 mètres de long, à droite par une galerie plus longue, qui aboutit à un abîme très profond. Elle fut fouillée, en 1889, par F. Regnault et Bourret. Le sol d'une des galeries se composait : 1° d'une couche de terre argileuse jaune de 2 mètres d'épaisseur, contenant des ossements d'animaux de la faune quaternaire; 2° d'un dépôt stalagmitique, dur et épais, de 0<sup>m</sup>30 à 0<sup>m</sup>40; 3° d'une couche de terre noirâtre sablonneuse, de 2 mètres environ, reposant sur le sol primitif de la grotte, renfermant des ossements d'animaux appartenant à la faune acheuléenne. Au milieu de ces ossements fut trouvé une mâchoire inférieure humaine; c'est un des rares débris de l'homme paléolithique ancien.

*La Grotte de Gourné*, près de Durban, entre Foix et Saint-Girons, vallée de l'Arize, renfermait des silex taillés et des ossements de renne.

CANTON LES CABANNES. — *La Grotte*, appelée de *Sinsat* par J.-B. Noulet, et *Grotte de Comboseil* par Garrigou, est située le long de l'escarpement de la montagne de Lugeat, commune de Sinsat. Etroite et peu spacieuse, elle contenait une douzaine de squelettes humains, de rares fragments de poterie robenhausienne, des objets en os et des coquilles percées.

*Une Grotte*, sur le territoire de la commune d'Axiat, n'a fourni à Garrigou que des os de ruminants.

*Les Grottes des Eglises de Bouan* se trouvent au Nord du village de Bouan, à 6 kilomètres environ de Tarascon, en suivant la route d'Espagne, sur la droite. Quelques-unes sont fermées par des murs en maçonnerie. Elles ont donné de nombreux objets en bronze; mais aucune n'a été complètement fouillée.

CANTON DE LAVENALET. — *La Grotte de Comus* est sur le territoire de la commune de Fougax-et-Barrineuf, Garrigou y a constaté un repaire d'ours des cavernes.

CANTON DE TARASCON. — Dans la commune d'Alliat, sur les flancs de la montagne, au-dessus de la vallée de Vic-de-Sos, à peu de distance en amont du pont de Sabart, existent plusieurs grottes.

*La Grotte de Sacany*, la plus élevée au-dessus de la vallée de Vic-de-Sos, rive gauche, fouillée par F. Garrigou, a donné des instruments robenhausiens; des objets de bronze et de fer.

*La Grotte de Sabart-Inférieure* a son entrée à 80 mètres environ au-dessus de la rivière de Vic-de-Sos. Garrigou, dans le sol supérieur, a découvert des débris d'outils en os; au-dessous des tessons de poterie, des poinçons en os, des fragments de meules robenhausiens et des ossements humains. Dans les terres du talus d'éboulement, on a recueilli des morceaux de haches en bronze et d'armes en fer.

*La Grotte du Pouchut de Sabart* contenait des ossements humains avec des débris de poterie et de meule et des instruments en os robenhausiens.

*La Grotte du Midi*, explorée comme la précédente par Garrigou, a donné des objets robenhausiens.

*La Grotte de la Vache*, à 800 mètres du village d'Alliat, et à 60 mètres au-dessus de la rivière, se compose de deux ouvertures, l'une à l'Est, l'autre au Sud-est, correspondant à deux vastes chambres, qui communiquent entre elles. Elle a été fouillée par F. Garrigou, et plus tard par F. Regnault. Les couches inférieures renfermaient des foyers magdaléniens, avec pointes de harpon et de sagaie en bois de renne, os gravés et nombreux silex taillés. Il y avait aussi des harpons plats, troués, en corne de cerf. Le tout était recouvert par une épaisse couche stalagmitique, très dure, atteignant sur quelques points un mètre d'épaisseur. Au-dessus une couche argilo-pierreuse contenait des foyers et des tessons de poterie grossière; dans la partie supérieure de ce dépôt se trouvaient une hache à ailerons, un hameçon, une épingle, une fibule et des fragments de bracelets en bronze; des objets en fer assez nombreux et quelques ossements humains.

*La Grotte du Turre*, à quelques mètres de la précédente, a fourni plusieurs haches en bronze et des débris d'ossements humains.

*La Grotte de Caogniès* est située à 200 mètres de la Grotte de la Vache. Dans le sol du couloir, la roche était presque à nu; la terre n'avait été accumulée que sur la plate-forme devant la grotte. On n'y a découvert que des ossements d'animaux, cassés. A quelques mètres de là, les habitants du village d'Alliat ont trouvé des objets en bronze et en fer.

Dans la commune d'Ussat, au-dessus des hôtels de cette station thermale, se trouvent de nombreuses grottes; plusieurs ont été murées.

*La Grotte* la plus inférieure, située seulement à 30 mètres du fond de la vallée, a été fouillée par Garrigou. A la surface, il rencontra des objets en fer et des débris de poterie fine, vernie; au-dessous quelques objets en bronze et un important gisement robenhausien, avec d'abondants fragments de poterie, des os travaillés et des meules.

*Les deux Grottes de Lombrive*, appelées aussi *des Echelles*, — la plus grande a été souvent désignée sous le nom de *Caverne d'Ussat* — sont ouvertes au Nord-est, dans les flancs de la montagne de Lombrive, sur la rive gauche et à 90 mètres au-dessus de l'Ariège, en face de l'établissement thermal d'Ussat. Elles ont été étudiées par Rames, Garrigou, H. Filhol. La grotte, la plus importante, se compose de vastes chambres, communiquant entre elles par de longs et étroits couloirs. Au milieu de nombreux ossements humains groupés surtout vers le milieu de la grotte, dans une large galerie, on recueille des fragments de poterie néolithique, une hache polie en jade, et des dents d'animaux percées. Une pointe de flèche à longue soie, un hameçon et une longue épingle, le tout en bronze, ont aussi été découverts.

La petite grotte a donné une hache à talon en bronze.

*La Grotte d'Ornolac*, sur la rive gauche, en allant du village d'Ussat à celui d'Ornolac, est située à 40 mètres au-dessus de l'Ariège. Peu profonde, à entrée haute et large, elle fut fouillée par F. Garrigou, qui récolta quelques objets en os, une hache en bronze, des tessons de poterie et une meule.

*La Grotte de Fontanet*, explorée par Garrigou, se trouve sur la commune d'Ornolac. Elle a d'abord servi de repaire à l'ours des cavernes, dont les ossements étaient nombreux à la base du dépôt. La partie supérieure du sol renfermait des ossements humains et des objets en os et en bronze.

*La Grotte de Coumesnil*, commune d'Ornolac, contenait des ossements humains accompagnés d'objets d'industrie robenhausiens.

*La Grotte des Enchantés* et *la Grotte de Braoutière*, toutes deux sur la commune de Rabat, ont donné des ossements d'animaux quaternaires; mais aucune trace d'occupation humaine.

*Les Grottes de Niaux-Grande, Niaux-Petite, Niaux-Inférieure et de l'Eau*, dans la commune de Niaux, ont été fouillées par H. Filhol et F. Garrigou. Les trois premières renfermaient l'industrie robenhausienne : instruments en os, débris de poterie, meules. La Grotte de l'Eau ne contenait que de rares ossements d'animaux.

Sur le territoire de la commune de Bédeilhac-et-Aynat existent de nombreuses grottes. La montagne de Calamès, qui limite la commune au Nord-ouest, contient quatre grottes principales ; deux ouvertes au Sud et deux ouvertes à l'Est. Elles n'ont fourni aucun document paléolithologique intéressant. — La montagne de Soudour, qui limite la commune au Sud-est, renferme les cinq grottes suivantes.

*La Grotte de Pradières*, au sommet Ouest de la montagne, qui n'a rien donné.

*La Grotte de Bédeilhac*, à la base Nord-ouest de la montagne, qui a fourni à F. Garrigou des ossements humains, des fragments de poterie robenhausienne, des os travaillés et des meules.

*La Grotte de Sous-Pradières*, très petite cavité, qui n'a rien donné.

*La Grotte de Bouïcheta*, à mi-hauteur de la montagne, qui contenait des charbons et des cendres mêlées à des ossements brisés d'animaux, des os taillés et des instruments et éclats de silex et de quartzite, peut-être paléolithiques.

*La cinquième Grotte* n'a pas été explorée.

Citons encore, dans cette commune, d'après F. Garrigou, les grottes suivantes, qui ont donné des objets rohenhausiens : *la Grotte des Meuniers, la Grotte des Gouttes, la Grotte de Las-Plourgos, la Grotte de Sabary, la Grotte de Castel-Arudy*.

**Arrondissement de Pamiers.** — CANTON DE MIREPOIX. — *L'abri de Montgrenier* est situé sur un mamelon, à 5 kilomètres et sur le territoire de la commune de Mirepoix. G. Marty y a découvert, en 1884, cinq squelettes humains, des lames et des pointes de flèche en silex, des poinçons et des pendeloques en os.

CANTON DE VARILLES. — *La Grotte de Loubens ou du Portel*, sur la commune de Crampagna, a fourni à Garrigou des objets d'industrie. R. Jeannel y a signalé des peintures sur les parois, représentant des hommes et des animaux.

CANTON DU MAS-D'AZIL. — *La Grotte du Mas-d'Azil* est située sur la commune de ce nom, dans un chaînon montagneux parallèle aux Pyrénées, qui traverse le département de l'Ariège. La rivière l'Arize a creusé un véritable tunnel, par lequel passe la route nationale de Carcassonne à Saint-Girons, qui traverse la grotte en suivant la rive droite.

La longueur du tunnel est de 400 mètres environ. Garrigou, E. Cartailhac, F. Regnault y ont fait des recherches; mais les fouilles les plus importantes ont été celles d'Ed. Piette. Les salles de la rive droite contenaient des terrains d'alluvions, et des foyers magdaléniens avec propulseurs à crochet, nombreux os et bois de cervidés gravés et sculptés, une tête de femme sculptée sur une incisive de cheval, des pointes de sagaie et de harpon en bois de renne, des outils en silex, etc. Dans les terrains de la rive gauche, à la base, se trouvaient des foyers magdaléniens, et au-dessus des foyers tourassiens, avec nombreux harpons plats en bois de cerf. C'est de cette couche que proviendraient les galets portant des points et des lignes tracés à l'ocre rouge. Ces pièces, actuellement au Musée de Saint-Germain, ont été décrites et figurées par Piette; je suis d'accord avec beaucoup de paethnologues, qui les considèrent comme des plus douteuses. Dans la partie supérieure néolithique, il y avait des haches polies, des poinçons en os et des tessons de poterie. Cette grotte, occupée à diverses époques plus ou moins récentes, a été un poste important pendant les guerres de religions. On y trouve, à la surface du sol, des objets en bronze et en fer.

*Une petite grotte sépulcrale*, située sur la commune de Campagne, a donné à Pouech, en 1875, avec des ossements humains des silex taillés robenhausiens.

CANTON DE SAINT-GIRONS. — *La Grotte de Roc-Traücat*, située à 1500 mètres en aval de Saint-Girons, a été explorée par Brun et Miquel. Ils n'y découvrirent que de nombreux ossements d'animaux quaternaires.

*La Grotte d'Aubert*, commune de Moulis, à 240 mètres au-dessus de la rivière du Lez, a été visitée par Garrigou; puis par F. Regnault. Ils constatèrent la présence d'ossements de la faune quaternaire sans objet d'industrie.

CANTON DE MASSAT. — *La Grotte de Massat inférieure* s'ouvre dans la montagne du Ker, à 25 mètres au-dessus de la vallée, sur le territoire de la commune de Biert. C'est une salle de 12 mètres de large sur 11 mètres de profondeur. Elle fut fouillée par Alfred

Fontan, en 1858; puis par E. Lartet, H. Christy, F. Garrigou, et autres chercheurs. Au milieu de foyers magdaléniens se trouvaient de nombreux silex taillés, des pointes de sagaie et de harpon arrondies en bois de renne, un harpon plat en bois de cerf, un bâton de commandement, des aiguilles en os à chas et à tête, des os gravés, un ours gravé sur un caillou.

*La Grotte de Massat supérieure*, sur le côté Nord-est de la montagne de Ker, se compose d'un large vestibule, formant deux arceaux, d'un couloir large de 2 à 4 mètres aboutissant à un trou vertical de 4 mètres environ de profondeur; un petit couloir, long de 4 mètres sur 2 mètres de large, termine la grotte. La couche supérieure du dépôt a donné des objets gallo-romains; au-dessous se trouvaient des foyers avec pointes de flèche en silex et quelques dents humaines.

CANTON DE SAINT-LIZIER. — *La Grotte de Miguet*, sur la commune de Saint-Lizier, contenait des silex taillés paléolithiques.

*La Grotte de Montfort* s'ouvre dans la colline qui domine la rive gauche du Salat, à 7 ou 8 mètres au-dessus de la rivière, et à mi-chemin entre Saint-Girons et Saint-Lizier, sur cette dernière commune. Sur un vestibule se trouve à droite l'entrée d'un couloir de 7 à 8 mètres de long, sur 2 mètres de large, et à gauche, l'entrée d'un couloir de 9 mètres de long sur 1<sup>m</sup>50 de large, qui conduit à une deuxième entrée située sur les flancs du coteau. En 1873, des recherches faites par E. Filhol lui donnèrent, à 0<sup>m</sup>50 de profondeur, des débris modernes, et à un mètre de profondeur des ossements humains, des poteries romaines et des bracelets de bronze. Fouillée vers 1891, par Miquel et F. Regnault, ils trouvèrent, dans le couloir de gauche, un foyer tourassien avec silex taillés, trois harpons plats, dont deux en corne de cerf, et des poinçons en os. A 0<sup>m</sup>30 au-dessous de ce foyer, séparé par une couche de limon et de cailloux roulés de 0<sup>m</sup>18 d'épaisseur, était un foyer magdalénien, avec grattoirs, burins et lames de silex, dents percées, aiguilles à chas en os, pointes de sagaie et de harpon arrondies en bois de renne, entre autres une superbe pointe de harpon de 0<sup>m</sup>12 de long, portant dix barbelures d'un seul côté.

*La Grotte du Pré-du-Luc* est située à l'extrémité de la colline de Montfort, non loin de la grotte de ce nom. L'ouverture a 1<sup>m</sup>40 de large, la chambre 2<sup>m</sup>40 de long sur 3<sup>m</sup>80. F. Regnault y découvrit, en 1897, de nombreux ossements humains, quelques éclats et une lame de silex de 0<sup>m</sup>19 de long, et des poinçons en os.

*La Grotte d'Enlène*, désignée par Garrigou sous le nom de *Grotte de Montesquieu*, se trouve sur le flanc septentrional d'un coteau, sur le territoire de la commune de Montesquieu-Avantes, à 1.500 mètres de ce bourg. Elle fut fouillée en partie par Pouech et Filhol, vers 1860, puis par Cau-Durban. Le vestibule renfermait un gisement magdalénien, avec silex taillés, instruments en os et bois de renne, aiguilles à chas, et un bouton plat en os; une galerie supérieure, revenant parallèlement sur le couloir principal, contenait des squelettes humains dans une épaisse couche de terreau sec, des débris de poterie, et des bracelets de bronze.

*La Grotte de Lestélas* ou *Estalas*, commune de Cazavet, a été fouillée par L. Boule et F. Regnault vers 1895. Sous une couche stalagmitique, dans un terrain argileux, ils recueillirent une mâchoire inférieure humaine, appartenant à un enfant. Cette mâchoire, qui ne présente pas les caractères de la race paléolithique, a été trouvée dans un milieu qui contient des ossements d'ours de la faune ancienne et d'ours de la faune actuelle; elle semble contemporaine de cette dernière.

#### GERS.

Nous ne connaissons, dans ce département, aucune grotte ou abri, renfermant des dépôts préhistoriques. Nous citerons, bien qu'elles n'aient pas été fouillées, de nombreuses grottes, qui paraissent naturelles, situées au-dessous du plateau de Tressens, commune de Marsolan, arrondissement et canton de Lectoure. Elles ont été signalées par Ludovic Martinet.

#### TARN.

**Arrondissement de Gaillac.** — CANTON DE CASTELNAU-DE-MONTMIRAIL. — *La Grotte de Roset* fut fortifiée au XII<sup>e</sup> ou XIII<sup>e</sup> siècle, en même temps que la petite ville de Puicelcy, en face de laquelle elle se trouve. Devant la grotte s'élève un mur, percé d'une porte ogivale. Caraven-Cachin découvrit, dans la couche inférieure, des silex moustériens : pointes à main et racloirs; au-dessus une assise solutréenne avec des pointes en feuille de saule et deux pointes à cran en silex; dans la couche supérieure, des objets d'industrie robenhausiens.

*Plusieurs Grottes* ou excavations s'ouvrent dans les flancs des rochers, formant un petit cirque autour du village de Larroque. Une d'elles a donné à Férol un poinçon en os et quelques fragments de poterie.

*Un Puits naturel* fut découvert, par suite de travaux agricoles, sur la commune du Verdier. L'ouverture, ovale, de 0<sup>m</sup>60 de diamètre, était fermée par une dalle plate; à 2 mètres de profondeur l'espace s'agrandit et l'on se trouve dans une petite salle, très basse, irrégulière, qui n'a pas 4 mètres de diamètre. Cette salle était remplie d'ossements humains, accompagnés de perles diverses en pierre, d'une aiguille en os, et d'un fragment de Cardium.

CANTON DE VAOUR. — *La Grotte des Batuts* se trouve à 90 mètres au-dessus de l'Aveyron, rive droite, en face de la gare de Bruniquel, sur la commune de Penne. De forme ovale, elle a 5 mètres de profondeur sur 8<sup>m</sup>50 de largeur. Brun y a recueilli des silex taillés, des os et des bois de renne travaillés magdaléniens.

#### TARN-ET-GARONNE.

**Arrondissement de Montauban.** — CANTON DE MONTCLAR. — La rive gauche de l'Aveyron, à Bruniquel, est dominée par des rochers abruptes ou en surplomb, au sommet desquels sont situés le village et le château. Dans ces rochers se trouvent plusieurs grottes et abris, qui contenaient de très importants gisements magdaléniens.

*La Grotte des Forges* ou *de Courbet* est située en face des Forges, dans le rocher appelé Roc de Courbet, à 5 ou 6 mètres au-dessus de l'Aveyron. La couche supérieure de 1<sup>m</sup>50 de hauteur n'existait plus en place, lorsque de Lastic commença ses fouilles; mais elle avait laissé des traces sur les parois; elle renfermait quelques ossements humains. Au-dessous une couche stalagmitique de 0<sup>m</sup>20 recouvrait le dépôt inférieur de 4<sup>m</sup>30 environ de puissance. Ce dépôt se divisait en trois assises distinctes; la supérieure était formée d'un vaste foyer de 2 mètres de large et 0<sup>m</sup>85 d'épaisseur, avec de nombreux silex magdaléniens, grattoirs, burins, lames à dos abattu et à petites coches, aiguilles en os, pointes de sagaie à double biseau, pointes de harpon arrondies à un et deux rangs de barbelures en bois de renne, canines de cervidés percées. Un certain nombre d'instruments portait des gravures. La couche moyenne, de 1<sup>m</sup>50 environ de puissance, possédait des foyers peu importants, les uns situés à l'entrée, les autres dans le fond de la grotte; ils renfermaient, mais en moins grand nombre, des objets d'industrie magdaléniens en silex et en os. La couche inférieure jusqu'au rocher ne contenait pas de trace de foyer, mais quelques silex taillés.

*L'abri de Montastruc*, dans l'enceinte du chemin de fer, est formé par un rocher de 29 mètres de haut, dont le surplomb atteint 14 à 15 mètres et couvre une superficie d'environ 250 mètres carrés. Il se trouve à 50 mètres des bords de l'Aveyron, et à 6 ou 7 mètres au-dessus du niveau moyen des eaux de la rivière. Cette station magdalénienne, particulièrement riche en objets sculptés et gravés, fut fouillée par Peccadeau de l'Isle. Au milieu d'une immense quantité de tout petits silex, il recueillit des grattoirs, des burins, de belles lames à dos abattu, des harpons en bois de renne, des aiguilles à chas, et de nombreux os et quelques pierres avec des gravures; deux poignées de poignard en ivoire sculptées représentant des rennes, un autre manche de poignard figurant un mammoth.

*L'abri de Lafaye* porte le nom du propriétaire du terrain, que lui a donné Victor Brun, lors de ses fouilles, en 1866. La partie recouverte par le rocher a 4<sup>m</sup>50 de profondeur sur 20 à 25 mètres de largeur. On y a rencontré des ossements humains, probablement néolithiques; et des foyers avec industrie magdalénienne en silex, bois et os de cervidés, et un bâton de commandement.

*L'abri de Plantade*, de 4 à 5 mètres de large sur 12 à 15 mètres de long, est à 13 mètres environ au-dessus de l'Aveyron. Victor Brun y découvrit des foyers magdaléniens avec silex et os travaillés, et au-dessous des pointes à cran solutréennes, entières et cassées.

Dans une *petite Grotte*, située sur la commune de Bruniquel, Ed. Piette a trouvé une pointe à cran solutréenne, associée à des silex très finement taillés.

CANTON DE SAINT-ANTONIN. — *L'abri de Martinet*, à Saint-Antonin, mesure 1<sup>m</sup>50 de large sur 3 mètres de profondeur. Il a donné à E. Trutat, au milieu de foyers, des silex taillés et des instruments en bois de renne magdaléniens; et une pointe de flèche en silex robenhausienne.

CANTON DE CAYLUX. — Plusieurs grottes existent dans ce canton; presque toutes ont été vidées, lors de la Révolution, pour obtenir du salpêtre.

*La Grotte de Saint-Géry* est située au milieu d'un cirque, près des sources de la Bonnette, commune de Saint-Projet. Les fouilles de É. Trutat n'ont fourni que des traces de fortifications et des monnaies de l'époque des guerres de religion.

*La Grotte de la Vigne*, près du village de la Capelle, commune de la Capelle-Livron, a donné des ossements humains et des tessons de poterie robenhausienne.

*La Grotte du Chêne*, sur la même commune que la précédente, a eu son sol remanié par l'exploitation du salpêtre. Elle contenait des dents d'ours et de renne, et une monnaie de Constantin.

CANTON DE MOLIÈRES. — *Une Grotte* à Gibiniargues, commune de Puycornet, renfermait deux gaines de hache en corne de cerf, des dents de sanglier, et un petit pic en bois de cerf, formé d'une perche et d'un andouiller.

## AVEYRON.

**Arrondissement de Rodez.** — CANTON DE MARCILLAC. — *La Grotte* ou *Cave de Boué-Orloud* ou *Bouche-Rolland*, située près de Solsac, commune de Salles-la-Source, est une longue galerie, de 340 mètres environ, formant sur divers points des salles. Explorée en 1847 par Ad. Boisse, elle fut fouillée par lui et l'abbé Cères, en 1868. Au fond de la première galerie, à 80 mètres de l'entrée, ils rencontrèrent plusieurs squelettes humains, des grains de collier en test de coquille et en pierre, des dents d'animaux percées. Des sépultures semblables se trouvaient dans un couloir de 30 mètres de long, près de l'entrée. Sur ce point le dépôt supérieur a donné quelques débris de verre et de poterie romaine.

*Une Grotte*, près de la précédente, mais beaucoup moins spacieuse, n'a pas été fouillée. Cères y a recueilli, à la surface du sol, quelques fragments de poterie grossière.

*La Grotte de Balsac* est sur la pente abrupte d'un escarpement calcaire, sur la commune de Balsac, à quelques centaines de mètres à l'Est de ce village. Peu profonde, déblayée depuis longtemps, elle n'a donné à Cères, son explorateur, que quelques débris de poterie néolithique.

**Arrondissement de Millau.** — CANTON DE MILLAU. — *Grottes de Sargel.* — Le Sargel, contrefort avancé du Larzac, contient cinq grottes. Une grotte exposée au Nord et une autre très humide n'ont pas révélé de trace d'occupation par l'homme préhistorique. Les trois autres, bien exposées, ont été habitées; elles ont été fouillées par de Sambucy-Luzençon.

La première grotte, bien éclairée, de peu d'étendue et d'un accès facile, contenait des tessons de poterie grossière, et vers le fond des ossements de renne.

La deuxième grotte, plus au Sud, renfermait des débris de poterie grossière et des bois de renne travaillés.

La troisième grotte, à la base des rochers, comprend une grande galerie, très profonde, divisée en deux salles par un énorme pilier. Dans l'une des salles il y avait un foyer robenhausien, avec une hache polie en quartzite, des lames de silex, une pierre verdâtre percée, un morceau de porphyre à demi-poli, et une pointe de flèche en silex. L'autre salle a donné des débris romains : poteries samiennes à relief, sigles, fragments de fioles en verre. Des fouilles, plus récentes, faites par G. de Lapouge, lui ont fait reconnaître deux niveaux bien distincts. Le niveau supérieur contenait de nombreux ossements humains, parmi lesquels quelques crânes avec traces de trépanation, des gaines de hache en bois de cerf, une pointe de javelot et un poignard en silex, et des débris de poterie robenhausienne. Le niveau inférieur renfermait peu d'ossements humains, des emmanchures d'outil en bois de cervidé, des poinçons en os, des lames, grattoirs, tranchets, broyeurs et percuteurs, en silex et autres roches.

La *Grotte de Boundoulaou*, du *Bourdon* ou de *Bergonier*, est située au fond du vallon de Saint-Martin, près de Creissels. Elle est composée de plusieurs galeries. E. Martel a signalé dans l'une d'elles huit squelettes humains, deux morceaux de poterie, et un cylindre creux en os.

La *Grotte de Peyre*, près du village de ce nom, commune de Comprehac, n'a été qu'un repaire d'animaux féroces, d'après Rouquette et de Sambucy.

Une *Grotte*, sur laquelle on construisit l'église, existait à 150 mètres plus bas que la grotte de Peyre; de Sambucy y recueillit des ossements humains, avec des lames et des nucléus de silex.

CANTON DE PEYRELEAU. — La *Grotte de Boyne*, située entre ce village et Mostuéjols, contenait, d'après Marcel de Serres, des ossements humains.

**Arrondissement de Saint-Affrique.** — CANTON DE SAINT-AFFRIQUE. — La *Grotte de Taurin* s'ouvre dans les rochers au-dessus du village de Tournemire. C'est une fente étroite et profonde dans laquelle Puech, en 1888, a trouvé cinq squelettes humains, des perles en test de coquille, en jayet et en roches diverses, un fragment de

bracelet en jayet, une perle en cuivre, une lame de couteau à soie plate et deux lames de poignard en cuivre ou bronze.

A Roquefort et dans les environs, se trouvent de nombreuses grottes; plus de vingt servent de caves à fromages. La plus grande de cette commune est la Grotte des Fées, qui a 1800 mètres de profondeur.

*Une petite Grotte*, découverte en 1856, sur les pentes du Larzac, contenait dix squelettes humains, sans objets d'industrie.

*La Grotte de la Bastide-Pradine*, située sur la commune de ce nom, a fourni à G. de Lapouge plusieurs squelettes humains, accompagnés d'une pointe de flèche barbelée en silex, d'une grande gaine de hache en bois de cerf, et de défenses de sanglier fendues.

CANTON DE CORNUS. — *Les deux Grottes de Sorgues* s'ouvrent sur le flanc Nord du Guilhaumard, un des contreforts du Larzac, au-dessus de la source de la Sorgue, commune de Cornus. Signalées en 1864 par Cazalis de Fondouce, fouillée par de Sambucy-Luzençon, elles ont donné des ossements humains et des débris de poterie grossière.

*La Grotte de Saint-Jean-d'Alcas* est sur les bords de la petite rivière le Verzoulet, à mi-côte sur le flanc sud d'une colline, en face et à 300 mètres environ du village de Saint-Jean-d'Alcas, commune de Saint-Jean-et-Saint-Paul. Elle n'a que 5 mètres de profondeur sur 6 mètres de largeur et 2 mètres de hauteur. Vidée par le propriétaire en 1838, les objets qu'elle renfermait furent recueillis, dans les terres rejetées au dehors par Cazalis de Fondouce, et après lui par l'abbé Ravaille. Ils se composent de nombreux ossements humains, grattoirs, belles pointes de lance et de flèche en silex, haches polies en serpentine et en jade, perles et pendeloques en jayet, pierre et os, et quelques perles en cuivre et en verre.

*La Grotte des Morts*, dite aussi *d'Auglans* ou *de Mattarel*, est sur la commune de Viala-du-Pas-de-Jaux, à 2 kilomètres de ce village, près du hameau d'Auglans, dans les rochers qui limitent le plateau du Larzac. Pendant l'hiver de 1845 une partie des parois rocheuses s'étant éboulée, entraîna dans sa chute de nombreux ossements humains; ce qui restait de la grotte fut explorée par de Sambucy et Michel Virenque, qui trouvèrent des squelettes au nombre d'une trentaine, mais aucun objet d'industrie.

*La Grotte de Thoran*, voisine de la précédente, fut fouillée par G. de Lapouge. Elle renfermait une vingtaine de squelettes humains, des perles en test de coquille, des haches polies en basalte et en jadéite, des tranchets en silex, et quatre objets en bronze : une pointe de lance, un poignard, et deux perles.

CANTON DE CAMARÈS. — *La Grotte de Brusque* est située dans la montagne de la vallée du Dourdon, sur la commune et à la hauteur du village de Brusque. Elle se compose d'un étroit couloir de 10 mètres de long, et d'une salle de 20 mètres de longueur et de 4 à 5 mètres de hauteur. A l'entrée de la salle, il y avait des traces de foyers; dans l'intérieur se trouvaient plus de quinze squelettes humains, avec perles et plaquettes de bronze et débris de poterie grossière.

## LOZÈRE.

**Arrondissement de Florac.** — CANTON DE MEYRUEIS. — Dans les environs de Meyrueis, en se dirigeant vers Le Rozier par la vallée de la Jonte, on rencontre de nombreuses grottes et couloirs, parfois vastes et longs, dans les hautes falaises qui bordent le causse Méjean, rive droite, et le causse Noir, rive gauche.

*La Grotte Obscure* est située à 2 kilomètres de Meyrueis, près de la ferme du Capélan On y a découvert des foyers avec fragments de poterie néolithique et de poterie plus récente faite au tour.

*La Grotte de Nabrigas* est à 6 kilomètres à l'ouest de Meyrueis, dans la paroi du causse Méjean, à 150 mètres au-dessus de la route. En 1835, Joly y a recueilli des ossements d'animaux quaternaires. Explorée plus tard par Rames, Garrigou, Filhol, ils constatèrent la présence de nombreux débris de poterie robenhausienne et d'ossements humains.

*La Grotte de la Chèvre*, à 150 mètres au-dessous de la précédente, sur les bords escarpés de la Jonte, est d'un accès très difficile. Elle a environ 200 mètres de longueur; vers le milieu, un rideau de stalactites, qui ne laisse qu'un étroit passage, la sépare en deux parties. L'abbé Cérés, dans ses fouilles, récolta, dans la partie du fond, à la surface du sol, des poteries et des monnaies romaines, des ossements humains : le tout au milieu d'amas de cendres.

*La Grotte dite La Baume-Julien*, du nom de son propriétaire, a deux entrées; sa longueur est de 15 mètres et sa plus grande largeur 8 mètres. Explorée par A. Viré et F. Dellsle, ils ne trouvèrent que des fragments de poterie néolithique.

*La Grotte de l'Homme-Mort* est située sur la commune de Saint-Pierre-des-Tripiers, à peu de distance de la Jonte, dans une gorge sauvage creusée sur le flanc des Causses. Longue de 4 mètres, large de 1<sup>m</sup>25 à 1<sup>m</sup>50, haute de 1<sup>m</sup>50 environ, elle renfermait, au milieu d'un sable fin, de fort nombreux ossements humains, appartenant à une cinquantaine d'individus au moins, parfaitement conservés, mais sans aucune connexion naturelle. Plusieurs crânes portaient des traces de trépanation. Avec ces os on a rencontré quelques grossiers fragments de poterie, des poinçons en os, des grains de collier et des silex taillés robenhansiens. Cette grotte, découverte par hasard par un paysan, a été fouillée par le Dr Prunières, vers 1871.

*La Grotte des Têtes-Humaines* est ouverte au Sud, à 30 mètres au-dessous du causse Méjean, à 1200 mètres du bourg de Fraissinet-de-Fourques, sur cette commune. Elle comprend une galerie de 60 mètres de long, qui présente de nombreux rétrécissements qui en rendent le parcours assez difficile. D'après A. Jeanjean, on y a trouvé autrefois des restes humains à une quinzaine de mètres de l'entrée; ils furent portés au cimetière. Ils étaient associés à quelques tessons de poterie grossière.

Une *petite Grotte* fortifiée, à mi-côte du ravin d'Eglazines, a été signalée, par A. Viré et F. Delisle, comme contenant des tessons de poterie grossière au milieu de débris de cuisine.

CANTON LE MASSEGROS. — *Les Grottes de Baumes-Chaudes* sont situées sur la commune de Saint-Georges-de-Lévejac, dans la gorge du Tarn, étroite fissure à travers les causses, profonde de 500 à 600 mètres. Les grottes supérieures sont sèches et aérées; les grottes inférieures sont noires et humides. Les premières comprennent deux grottes, s'ouvrant l'une et l'autre sur une terrasse, et un tunnel ou abris sous roche qui permet de passer de l'une de ces terrasses sur l'autre. L'abri a donné des poteries de l'âge du bronze, et au-dessous une couche robenhausienne avec haches polies, gaines en bois de cerf, poinçons en os, débris de poterie, foyers et rebuts de cuisine. La couche inférieure contenait des lames, pointes et raclours en silex, qui sont probablement moustériens. La grotte, située du côté Sud, formait un ossuaire considérable; près de 300 squelettes humains furent découverts par le Dr Prunières. Il y avait de nombreux crânes trépanés. Ces ossements reposaient sur une couche de 1<sup>m</sup>50 de cendres, contenant des fragments de poterie, un grain de collier, quelques pointes de flèche en silex, et aussi quelques objets en bronze.

Dans la *Grotte d'Almières*, commune de Saint-Rome-de-Dolan, le D<sup>r</sup> Prunières trouva beaucoup d'ossements humains, en outre des crânes trépanés, des os dans lesquels étaient profondément enfoncées des pointes de silex, et de nombreux poinçons en os.

*La Grotte d'Aragon*, sur la même commune que la précédente, également explorée par le D<sup>r</sup> Prunières, renfermait des sépultures robenhausiennes.

**Arrondissement de Marvejols.** — CANTON DE LA CAMOURGUE. — *La Grotte de Masdelfrech* ou *de l'Esquillou*, au causse de La Capelle, commune de ce nom, a fourni au D<sup>r</sup> Prunières une vingtaine de crânes humains, quelques lames de silex, et des tessons de poterie.

#### CANTAL.

Il y a un certain nombre de grottes dans ce département; mais la plupart n'ont pas été fouillées.

**Arrondissement de Mauriac.** — CANTON DE SAIGNES. — *La Grotte de la Villa de Vignonet* est sur la commune d'Antignac. Rames y a signalé des cendres, des silex taillés, et des pointes de flèche en fer.

**Arrondissement de Murat.** — CANTON DE MURAT. — *La Grotte de Neussargues*, commune de ce nom, au Nord-ouest de la station du chemin de fer, sur les bords de l'Allagnon, a été fouillée par Delort, qui découvrit des silex taillés magdaléniens, et des ossements humains.

*L'abri de La Tourille* est dans le ravin du Cheylat, commune de Celles. Pagès-Allary et A. Lauby ont trouvé dans la couche supérieure des objets néolithiques, et dans la couche inférieure des silex taillés paléolithiques.

**Arrondissement de Saint-Flour.** — CANTON DE SAINT-FOUR. — Dans une *petite Grotte*, située près de Prends-te-Garde, commune de Roffiac, des sondages pratiqués par Delort lui ont fait reconnaître l'existence d'un foyer, à 0<sup>m</sup>50 de profondeur, avec tessons de poterie robenhausienne.

LOT.

**Arrondissement de Cahors.** — CANTON DE CAHORS. — *La Grotte du Coual* ou de *l'Abreuvoir* fait face à la rivière le Lot, près du village de Savanac, commune de Lamagdeleine. Les fouilles, faites par Félix Bergougnoux, mirent au jour des foyers magdaléniens, avec silex taillés, aiguilles, poinçons, pointes de harpon, en os et bois de renne. Il recueillit aussi une lampe formée d'un morceau de grès, de 0<sup>m</sup>245 de long sur 0<sup>m</sup>155 de large, qui porte un godet circulaire de 0<sup>m</sup>117, très peu profond. Dans la couche inférieure du dépôt se trouvait un coup-de-poing acheuléen de grande dimension.

CANTON DE LAUZÈS. — La vallée du Célé, qui conduit vers Figéac, dans l'étendue comprise entre le village de Cabrerets et l'embouchure du Célé dans le Lot, renferme un grand nombre d'abris et de grottes, surtout dans les rochers de la rive droite. Au village de Cabrerets, une partie des habitants ont bâti leurs maisons à l'entrée de grottes et sous des surplombs habités jadis à l'époque magdalénienne; d'autres grottes servent de granges.

*La Grotte de Cabrerets* s'ouvre dans le Pech-Merle, à 150 mètres au-dessus du Célé; sa longueur est de 140 mètres. Elle a été fouillée par Garrigou et Duportal. Le fonds de la grotte n'a été qu'un repaire d'ours et d'hyènes des cavernes; vers l'entrée seulement, on trouva, à la surface du sol, des cendres et du charbon associés à des débris de poterie et des silex taillés robenhausiens; et au-dessous, sur 3 mètres d'épaisseur, ungisement magdalénien, composé de foyers avec instruments en silex et quartzite, objets en os, bois de renne et de cerf. La partie inférieure du dépôt, de 3 mètres environ d'épaisseur, ne contenait que des ossements nombreux de grand ours.

*L'abri* dit *Trou du Salpêtre*, à 100 mètres environ du moulin de la Pescalerie, est un immense surplomb, complètement rempli d'éboulis, qui a donné, dans la partie supérieure, un squelette humain, un vase en poterie grossière et une hache polie; dans la partie inférieure, l'industrie magdalénienne.

*La Grotte des Huguenots*, sur la rive droite du Célé, fouillée par Garrigou, renfermait des foyers magdaléniens, avec de nombreux silex taillés et de rares instruments en bois de renne.

Plusieurs grottes se trouvent dans les escarpements de rochers de l'Oppidum de Mursens, commune de Cros. *L'une de ces Grottes*, explorée par Castagné, a fourni de beaux silex taillés magdaléniens.

CANTON DE SAINT-GÉRY. — Le village de Saint-Géry est bâti au pied d'un vaste cirque de calcaire corallien, dont les escarpements sont criblés de grottes et d'abris sous roche. Sur la rive droite du Lot, ces excavations sont bien abritées et exposées au Sud ; sur la rive gauche, elles sont froides et privées de soleil : ce qui n'a pas empêché que plusieurs n'aient été, au moins, temporairement, habitées par l'homme.

*Grotte du Roc-de-Peyrousses.* — Deux grottes, exposées au Sud et situées au Nord du cirque, ont été fouillées par Duportal et Garrigou. La première contenait : 1° A la surface, des restants de brèche avec ossements de renne ; 2° Sur 1<sup>m</sup>10 d'épaisseur, une argile très compacte avec silex et quartzite grossièrement taillés. Au milieu de cette assise, se trouvait une sorte de fond de bateau en bois, rempli de charbons et de cendres, et des débris de poterie tort grossière.

La deuxième grotte renfermait, dans la couche supérieure, des instruments en silex et quartzite et des débris de poterie robenhausiens ; dans la couche inférieure, des silex taillés et de rares fragments d'outils en os et bois de renne.

*La Grotte du Cuzoul-de-Mousset*, exposée au Sud, a été fouillée par Garrigou, qui a constaté les dépôts suivants : 1° brèche avec ossements de renne et silex taillés, autrefois exploitée dans le pays pour le salpêtre ; il n'en reste que quelques lambeaux attachés aux parois de la grotte, sur une hauteur de 1<sup>m</sup>40 ; 2° brèche de 0<sup>m</sup>40 d'épaisseur semblable à la première ; 3° couche de 1<sup>m</sup>70 environ, vers le bord extérieur du surplomb, contenant cinq niveaux de foyers magdaléniens, avec silex taillés abondants, grattoirs nombreux, burins, lames ; et des instruments en bois de renne ; 4° couche stérile, jusqu'à la roche, de 1<sup>m</sup>50 environ.

*La Grotte des Genettes ou des Fées*, au Sud du cirque, à peu près à un kilomètre de la précédente, est composée de trois compartiments, d'une longueur totale de 15 à 18 mètres. Garrigou et Duportal ont rencontré, dans la première salle, un dépôt remanié contenant un très grand nombre de silex et quartzite taillés, des cendres et charbons, des débris de poterie non faite au tour, ornés de dessins, et un squelette humain brisé.

Au village de Bouziès, la rive droite du Lot est formée par un escarpement à pic, de près de 100 mètres de hauteur. Sous un vaste surplomb, s'ouvrent plusieurs grottes, contenant des gisements magdaléniens ; une d'elles, occupée à l'époque robenhausienne, a donné des fragments de poterie, des meules, des outils en silex et une hache polie en serpentine.

*La Grotte de Conduché* est située sur la commune de Bouziès, dans les rochers qui dominent la route. Elle a 30 mètres de long et 8 mètres de haut. Bergougnoux y a trouvé, à la surface du sol, 4 haches polies, et au-dessous de nombreux silex magdaléniens, des pointes de sagaie à biseau en bois de renne, de belles pointes de harpon arrondies, à un et deux rangs de barbelures, un bâton de commandement, et des os et bois de renne gravés. On y a trouvé aussi un coup-de-poing acheuléen.

*L'Abri des Cambons*, près de la Grotte de Conduché, a donné, à Bergougnoux, des grattoirs, burins et lames de silex, des harpons barbelés arrondis, et des pointes de sagaie en bois de renne, des spatules et aiguilles en os, au milieu de cendres et de charbons.

*Les Abris du Tustal* sont situés sur la commune de Vers, rive droite du Lot. De très nombreux foyers magdaléniens, peu épais, échelonnés le long de la rivière, à 15 mètres au-dessus du niveau des eaux, ont été mis à découvert par les tranchées de la route de Figeac, en 1869, dans les éboulis qui forment le flanc de la montagne. Ils contenaient de nombreux silex taillés, des os et bois de renne travaillés.

CANTON DE LIMOGNE. — *La Grotte de Pélissié*, commune de Saint-Martin-Labouval, est à quelques kilomètres entre ce village et celui de Bouziès. C'est une grotte importante, à entrée basse et peu large, située à 150 mètres au-dessus du Lot, sous une maison d'habitation qui se trouve presque sur la crête. Depuis l'entrée et jusqu'à 40 à 50 mètres à l'intérieur, le terrain va en descendant, il est après presque horizontal, et la hauteur de la voûte atteint alors une douzaine de mètres. Le dépôt formant la pente contenait des cendres et charbon, et des silex magdaléniens. A la surface et même à une certaine profondeur, dans le fond de la grotte, se rencontraient quelques silex taillés et des débris de poterie de l'époque robenhausienne. Toute la couche inférieure révélait un important repaire d'ours des cavernes.

*De nombreux surplombs et grottes*, habités par l'homme à l'époque magdalénienne, se rencontrent, d'après Garrigou et Duportal, en remontant la petite vallée de Burnac, sur la rive gauche du Lot, au-dessous de Saint-Martin-Labouval.

CANTON DE LUZÉCH. — *La Grotte de Luzéch* est située au pied de la colline de l'Impenal, près du vieux donjon. Elle a environ 4 mètres de large et 7 mètres de long. L'abbé Malga y a récolté quelques silex et instruments en os magdaléniens.

**Arrondissement de Figeac.** — CANTON DE LIVERNON. — *Deux Grottes*, près de Brengues, éloignées de 15 mètres l'une de l'autre, sont situées sur la partie la plus élevée de la montagne. Elles ont été explorées par Delpon et Pomel. Le sol fut bouleversé autrefois par les habitants de Brengues, qui, sur l'indication d'une prétendue sorcière, y cherchèrent un trésor abandonné par les Anglais. On y voit des travaux de défense de diverses époques. L'une des grottes, qui comprend trois galeries, a donné un squelette humain et des objets d'industrie magdaléniens.

*La Grotte du Consulat* et *la Grotte de La Citadelle* s'ouvrent dans les rochers qui dominent le village de Corn. Elles ont servi de refuges au moyen âge ; les anciens dépôts ont été remaniés et rejetés au dehors.

**Arrondissement de Gourdon.** — CANTON DE SOUILLAC. — *Les Trois Grottes de Laforge*, situées dans le parc du château de ce nom, s'ouvrent dans les falaises d'un petit ravin, sur la commune de Souillac. L'une d'elles, qui a été transformée en chapelle, contenait des ossements d'animaux quaternaires. La plus grande des trois grottes, composée d'une vaste salle de 50 mètres de long sur 10 mètres de large, et 1 à 3 mètres de haut, est exposée à l'Ouest.

Fouillée en partie par A. Viré et E. Rupin, elle renfermait à l'entrée, de nombreux silex taillés magdaléniens ; à 5 ou 6 mètres plus loin dans l'intérieur, couches de foyers superposés dans lesquelles les objets d'industrie magdaléniens étaient rares : quelques aiguilles et harpons en os et bois de renne, des grattoirs et perçoirs en silex. Rupin découvrit dans une fente de rocher un coup-de-poing acheuléen.

Plusieurs grottes importantes, dans la commune de Lacave, ont été découvertes, fouillées et aménagées, pour être visitées commodément par A. Viré, depuis 1902.

*La Grotte Jouclas*, située près des dernières maisons du village de Lacave, sur les bords de la Dordogne, s'ouvre au fond d'un abri sous roche. Elle a 80 mètres de longueur sur 15 à 30 mètres de large. A. Viré a reconnu que le dépôt se composait : 1° d'une couche inférieure d'argile stérile, et d'épaisseur inconnue, sondée sur 6 mètres d'épaisseur ; 2° de lits alternatifs irréguliers d'argile sableux et de roches éboulés, d'une épaisseur de 4 à 10 mètres selon les points, contenant trois couches de foyers. Le foyer inférieur, composé d'os calcinés, ne renfermait presque pas de silex taillés, quelques pointes en bois de renne et un bois de renne de 1<sup>m</sup>15 de long, percé d'un trou à la base. Le foyer du milieu, situé

à environ 5 mètres au-dessus du premier, séparé par des éboulis, a donné 17 pointes à cran et 10 fragments, et 7 pointes en feuilles de laurier, solutréennes, ainsi que de nombreux outils en bois de renne. Le foyer supérieur contenait de nombreux silex taillés peu caractéristiques, et parmi les objets en bois de renne, un fragment de sagaie ou d'outil avec une tête d'antilope gravée. A. Viré a en outre recueilli 84 grattoirs, des centaines de nucléus, quelques burins et des perçoirs en silex ; 15 poignards et pointes de sagaie, divers outils et un harpon en bois de renne, 13 dents de cheval, renne et carnassiers percés, quelques-unes portent des traits parallèles gravés, un galet de schiste et plusieurs coquilles également percées. Dans une anfractuosité du rocher, il y avait un bâton de commandement de 0<sup>m</sup>34 de long, portant gravés des signes assez bizarres. Dans la couche supérieure se trouvaient un fragment de frontal et un débris de mâchoire humaine.

*La Grotte de Combe-Cullier* ou *Croza de Gentilo*, commune de Lacave, a été fouillée par A. Viré.

*L'Abri de la rivière de Tulle*, à 89 mètres des bords de l'Ouyse, rive gauche, et à 1100 mètres au Sud-ouest de l'église de Lacave, mesure 25 mètres sur 10. Exposé à l'Est, il a été exploré par A. Viré et les abbés Héreil et Callé ; ils recueillirent de nombreuses toutes petites lames à dos abattu, 300 nucléus, 895 burins, 139 grattoirs, 28 grattoirs-burins et 1200 lames sans retouche, en silex, des pointes de sagaie et de harpon, des lissoirs, poinçons et aiguilles en bois de renne et os, des dents de renne et des coquilles percées. Plusieurs outils sont ornés de traits et de chevrons. Une gravure représente un singe ou un homme, dont la tête est brisée.

*La Grotte de l'Ermitte* se trouve dans un jardin près du village de Cieurac, commune de Lauzac, à 60 mètres au-dessus de la Dordogne, rive gauche. Elle a été vidée, il y a fort longtemps, pour être transformée en grotte rustique. Ph. Lalande a observé, en 1872, des lambeaux de brèche adhérent encore aux parois, contenant des fragments d'os, de charbons, d'ossements de renne, et au niveau supérieur un petit tesson de poterie.

*La Grotte Batie*, ou *Crozo Bastido* dans le pays, est située au lieu dit aux Eglises, territoire de Blanzaguet, commune de Pin-sac. L'entrée est exposée au Sud-sud-est à 25 mètres au-dessus de la Dordogne. Quelques fouilles entreprises par A. Viré ont donné, dans a couche inférieure, des foyers magdaléniens, des grattoirs, burins et perçoirs en silex, fragments de harpon, aiguilles et poinçons en os et bois de renne. La couche supérieure

renfermait des tessons de poterie gauloise, à ornements géométriques métallisés, et des restes du moyen âge et plus récents. Sur le devant de la grotte existe une muraille construite avec du ciment.

*La Grotte de Bourgneton*, dans les falaises de Pinsac, près de Blanzaguet, est un long couloir, d'un accès très difficile, de 10 mètres de long sur 2 à 5 mètres de large. A. Viré a trouvé à l'entrée quelques débris de silex. Une tranchée de un mètre lui a livré de très nombreux fragments de poterie, quelques-unes très fines, et un poinçon carré en bronze.

CANTON DE GRAMAT. — *La Grotte de Roussignol ou des Pouzats* est près du village de Reilhac, au milieu du causse de Gramat. Fouillée successivement par Paysant, Bergognioux, Cartailhac et Boule, elle contenait des foyers et des objets d'industrie d'à peu près toutes les époques paléolithiques, et de l'époque robenhausienne. Mais les divers niveaux n'ont malheureusement pas été bien observés ; il y avait du Moustérien, du Solutréen, du Magdalénien et du Tourassien. Cette dernière époque était même la mieux représentée, car les harpons plats à un ou deux rangs de barbelures, avec ou sans trou, en corne de cerf, étaient plus nombreux que ceux arrondis en bois de renne. Les ossements de cerf étaient aussi plus abondants que ceux de renne.

*Le Puits ou Gouffre de Padirac* est un vaste entonnoir de 50 mètres de large et 103 mètres de profondeur, au fond duquel se trouvent une série de galeries et de salles parcourues par une rivière. Il est situé sur le causse de Gramat, près du village de Padirac. Exploré en premier par E.-A. Martel en 1889, il a été aménagé par une société d'exploitation, et peut très commodément être visité. Le cône d'éboulis, qui se trouve au fonds du puits, a été fouillé par A. Viré ; il renfermait des restes du moyen âge et un foyer en pierres brutes, mais aucun ossement humain ou objet d'industrie préhistorique.

## LOT-ET-GARONNE.

Arrondissement d'Agen. — CANTON DE LAROQUE-TIMBAUT. — *La Grotte de Norpech*, située aux environs de Laroque-Timbault, profonde de 480 mètres, renfermait de nombreux ossements humains.

CANTON DE BEAUVILLE. — Plusieurs grottes et abris se voient dans les rochers qui dominent le vallon sud de la vallée de la Setine, près Dondas. Quelques recherches ont été sommairement exécutées. Une Grotte a donné des ossements humains, des tessons de poterie, deux cuillers en terre cuite, deux Unio percées, des poinçons en os, un fragment de lance en silex et des charbons.

**Arrondissement de Villeneuve-sur-Lot.** — CANTON DE FUMEL. — *La Grotte de Las Pélénos* est située au sud de Monsempron, sur le flanc d'un plateau incliné, au lieu dit Las Pélénos. C'est un ancien puisard naturel, converti en grotte par l'établissement d'une carrière. Ouvert en entonnoir à sa partie supérieure, sa profondeur est de 4 à 5 mètres; au fond d'étroits conduits latéraux relie plusieurs petites cavités. Cette grotte a été fouillée à diverses reprises, à partir de 1863, par J. L. Combes. Sous une couche stalagmitique, existait un épais dépôt de limon ferrugineux, contenant de nombreux silex taillés paraissant appartenir à l'époque moustérienne.

*Une grande cavité*, en forme de four, se trouve sur les bords de la Lède, près du moulin du Milieu, commune de Monsempron. Le propriétaire du terrain y aurait rencontré, en 1866, à 1<sup>m</sup>50 ou 2 mètres de profondeur, deux squelettes humains, placés l'un au-dessus de l'autre, séparés par un mélange de cendres et d'une substance ressemblant à la chaux. Landesque y a recueilli quelques débris de crânes humains, mêlés à beaucoup de lames de silex et à des os portant des hachures.

Dans la commune de Sauveterre, plusieurs abris sous roche se voient sur les bords de la rivière la Lémance; le principal est l'abri des Forges-Hautes.

*L'Abri des Forges-Hautes* est formé par un énorme surplomb de rocher, situé près de cet établissement. J. L. Combes y découvrit, sous 2 mètres de terre végétale, un vaste foyer de 10 à 15 mètres de diamètre, et de 1 mètre à 1<sup>m</sup>50 de puissance, avec silex taillés magdaléniens et bois de renne et de cerf travaillés. Les travaux du chemin de fer d'Agen à Périgueux ont, en partie, détruit ce gisement.

*Deux Grottes* de médiocre grandeur s'ouvrent sur le flanc d'un coteau, qui domine la Lémance, à Guirodel, commune de Cuzorn. Elles ont été fouillées par J. L. Combes, jusqu'à un mètre de profondeur, sans résultat.

CANTON DE MONFLANQUIN. — *La Grotte de Ratis* est sur la pente rapide de la chaîne de coteaux bordant la vallée de la Lède, au-dessus de Gavaudun. Dans une brèche osseuse, L. Landesque a recueilli des silex de petites dimensions, bien taillés, de formes moustériennes. Il n'y avait aucune lame de silex.

*Les abris sous roche du Ladre et de Ballande*, à Gavaudun, en remontant la vallée de la Lède, ont donné des silex taillés et des os d'animaux, entre autres de renne.

*La Grotte de Magnel*, qui se trouve tout près des forges de ce nom, également dans la vallée de la Lède, contenait des silex taillés.

CANTON DE TOURNON-D'AGENAIS. — *La grotte de Pronquière* est située dans le domaine de ce nom, au Nord-Ouest du hameau de Saint-Georges, commune de Sainte-Vite-de-Bar. On y pénètre par deux ouvertures spacieuses regardant le Nord-Ouest; et l'on se trouve d'abord dans une sorte de vestibule qui a 2 à 3 mètres de hauteur; ce vestibule se divise en deux galeries presque parallèles, l'une de 15 mètres de longueur, l'autre de 25 mètres, J.L. Combes a récolté, au milieu de traces de foyers, des silex taillés moustériens et des os cassés en pointe.

**Arrondissement de Nérac.** — CANTON DE DAMAZAN. — Dans *une Grotte*, près du moulin de Rustre, commune d'Ambrus, Tholin a signalé des ossements humains et des poignards en métal.

## DORDOGNE.

**Arrondissement de Périgueux.** — CANTON DE PÉRIGUEUX. — *La Grotte de Campniac*, près de Périgueux, rive gauche de l'Isle, est sur le versant Sud du coteau de La Boissière, à 200 mètres environ de l'entrée du vallon de Campniac. Elle se compose d'une chambre, de 15 mètres environ de longueur, sur 5 à 6 mètres de large, et 2 à 2<sup>m</sup>50 de haut, au fond de laquelle s'ouvre un étroit couloir. Fouillée par Michel Hardy, elle contenait de nombreux ossements humains, accompagnés de haches polies, pointes de flèche en silex, poinçons en os, perles en roche calcaire, coquilles percées et fragments de poterie robenhausienne.

*Les Grottes*, ou plutôt *abris de Raymond*, commune de Chancelade, se trouvent au pied des escarpements de Raymond, sur la route de Périgueux à Brantôme, à 1<sup>m</sup>65 au-dessus de la rivière

la Beauronne. Dans un de ces abris, de 2<sup>m</sup>25 de haut, Hardy et Féaux, en octobre 1888, découvrirent un squelette humain, gisant à 1<sup>m</sup>64 de profondeur, sous trois couches de foyers magdaléniens; ce squelette, d'un homme de 55 à 65 ans, probablement victime d'une inondation de la rivière voisine, appartient au Paléolithique supérieur. Les foyers renfermaient des grattoirs, burins, scies, becs de perroquets en silex; des poinçons, aiguilles à chas, pointes de sagaie à fente et à bec de flûte, harpons arrondis, un bâton de commandement, des canines percées. Plusieurs de ces objets en os et bois de rennes portaient des dessins gravés.

*L'abri de Chez-Pigeassou*, commune de Chancelade, a donné, à Hardy, des foyers avec industrie magdalénienne.

*L'abri de Trélissac*, exposé au Sud, est situé sur la commune de ce nom, à 8 mètres environ au-dessus de la rivière l'Isle et à 5 mètres au-dessus de la route de Périgueux. Les fouilles de J. Champagne, en 1892 et 1896, lui firent découvrir des foyers magdaléniens, avec lames, nucléus, grattoirs, burins, poinçons et fines lames retouchées, en silex. Il n'y avait pas d'objet en os, et seulement quelques débris d'ossements de renne et deux molaires de cheval.

CANTON DE BRANTOME. — *La Grotte de l'Ane* ou *Pey-de-l'Azé* et *la Grotte du Fourneau-du-Diable* sont situées dans la commune de Bourdeilles. Toutes deux ont été fouillées par de Vibraye, et contenaient des foyers solutréens avec nombreuses pointes en feuille de laurier et pointes à cran, et des silex taillés et instruments en os et bois de renne magdaléniens.

*L'abri de Rocheræil*, qui domine la rivière la Dronne, commune de Grand-Brassac, a été exploré par R. de Ricard, en 1907. Il découvrit des foyers magdaléniens avec lames, burins, grattoirs abondants.

CANTON D'EXCIDEUIL. — *La Grotte de l'Eglise* est située sur la commune de Saint-Martin-d'Excideuil, dans une paroi de rocher, formant la limite Sud de la vallée de la Loue. Elle est ouverte au Sud-ouest, à 500 mètres environ de la rivière, et à 27<sup>m</sup>50 au-dessus du niveau de l'eau; sa longueur est de 14 mètres sur 6 mètres de largeur et 2<sup>m</sup>60 à 3<sup>m</sup>50 de hauteur. J. et P. Parrot, en 1869, trouvèrent dans la couche supérieure des squelettes humains; puis des foyers magdaléniens avec des silex taillés, des pointes de harpon arrondies en bois de renne et des canines de renard percées. Au-dessous, ils rencontrèrent un important gisement solutréen, avec

de nombreuses et belles pointes en feuille de laurier et pointes à cran en jaspe, silex, agate et cristal de roche; des poinçons, perceurs et grattoirs en silex; des poinçons, poignards et pointes à cran en os.

CANTON D'HAUTEFORT. — *La Grotte de Tourtoirac* se trouve à 150 mètres environ en amont du village de ce nom, rive gauche de la Vézère, dans les rochers calcaires distants de 30 à 50 mètres de la rivière. Plusieurs grottes s'ouvrent dans ces rochers; une seule située à 35 mètres au-dessus du niveau de l'eau, a donné à Jules Parrot des objets d'industrie : silex et os travaillés magdaléniens, pointes à cran et en feuilles de laurier solutréennes.

CANTON DE SAVIGNAC-LES-ÉGLISES. — *L'Abri d'Auberoche*, commune de Grand-Change, est sur les bords de la route, près de l'Auvézère. Fouillé par Pouyadou, en 1877, il contenait des foyers magdaléniens avec silex taillés et objets en os et bois de renne.

CANTON DE SAINT-ASTIER. — *La Grotte de Saint-Léon* dite *Cluzeau-de-l'Isle* est située sur la commune de Saint-Léon-sur-l'Isle, de Mellet, en 1873, y a recueilli une hache polie, un disque en pierre, des lames de silex, des fragments de poterie grossière, et des ossements humains.

CANTON DE SAINT-PIERRE-DE-CHIGNAC. — *Les Abris de Bassillac*, sur la commune de ce nom, ont donné quelques pointes solutréennes.

**Arrondissement de Bergerac.** — CANTON DE BERGERAC. — *Une Grotte*, vaste et profonde, située au gué du Chalard, sur la commune de Lamonzie-Montastruc, renfermait des haches polies et des silex taillés.

CANTON DE BEAUMONT. — Dans *la Grotte de Bayac*, située sur cette commune, on a trouvé des silex taillés magdaléniens.

*L'Abri de Combe-Capelle* est un petit escarpement sur la pente de la colline, vallée de la Couze, commune de Saint-Avit-Sénieur. Cet important gisement acheuléen et moustérien a donné à Landesque, Coste, de Mensignac, Cabanne, d'abondants coups-de-poing, de petites dimensions, très finement taillés, et des pointes à main et racloirs.

CANTON DE LALINDE. — *Trois Grottes* peu profondes, s'ouvrent dans la longue falaise calcaire, qui s'élève en face de la gare de Couze, sur la rive droite de la Dordogne. D'après L. Testut, deux de ces grottes renfermaient des silex taillés magdaléniens et des instruments en os et bois de renne. La troisième ne contenait que des silex taillés moustériens.

*Un abri*, situé près de Lalinde, à 200 mètres de la Dordogne, a donné, à E. Salavert, des foyers magdaléniens avec silex taillés et poinçons en bois de renne.

CANTON DE SIGOULÈS. — *Une Grotte*, sur la commune de Rouffignac, dans la vallée de la Gardonnette, se compose d'une entrée, qui n'a que 2 mètres de large sur 1 mètre de haut, puis d'une galerie, qui atteint 4 mètres de large sur 3 à 4 mètres de haut, et qui se prolonge pendant plusieurs centaines de mètres. Explorée par Dombrowski, il y trouva des crânes et des ossements humains, des silex taillés et de la poterie brisée.

**Arrondissement de Nontron.** — CANTON DE NONTRON. — *La Grotte de Teyjat*, près de l'école de cette commune, est un couloir de 4 mètres de large sur 3 mètres de haut, se bifurquant plusieurs fois; l'entrée est exposée au sud. Fouillée par Perrier du Carne, en 1889, il découvrit des foyers magdaléniens, renfermant des silex taillés, des instruments en os et bois de renne et des os avec gravures. Des gravures sur les parois de cette grotte ont été signalées; mais elles paraissent des plus douteuses à de bons observateurs, Martial Imbert entre autres.

*La Grotte de la Mairie*, à Teyjat, a donné des silex taillés, des objets et des gravures sur os, magdaléniens.

*L'Abri Mège*, près de l'église de Teyjat, à 150 mètres de la grotte précédente, a été découverte et fouillée par Bourrinet, en 1903. Ce gisement magdalénien renfermait l'industrie en silex, os et bois de renne, de cette époque.

*La Grotte de Javerlhac* est située à 250 mètres de ce bourg, sur la commune de Javerlhac-et-la-Chapelle-Saint-Robert, presque à la base d'un monticule, à 1<sup>m</sup>50 au-dessus du lit d'un petit ruisseau. Elle comprend un vestibule, un couloir, et au fond, une salle terminée en cul-de-sac. Dans le couloir, on a recueilli deux vases renfermant des ossements brûlés, un bracelet en bronze formé d'une lamelle de métal, et une aiguille en os. Il n'y avait aucun silex taillé ni ossement travaillé par l'homme.

CANTON DE LANOUAILLE. — *La Grotte de Miremont*, commune de Lanouaille, a servi de sépulture à l'époque robenhausienne, comme l'indique de Bosredon. On y a découvert des ossements humains, des silex taillés et des débris de poterie. Primitivement, c'était un repaire d'ours des cavernes.

CANTON DE MAREUIL. — *Une petite Grotte*, située au pont d'Am-belle, rive gauche de la Belle, près de la route de Larochebeau-court à Mareuil, commune de Sainte-Croix, fut découverte, vers 1874, dans une carrière à moellons destinés au pavage de la route. Les ouvriers y ont trouvé des squelettes humains et une couche de charbon. G. Chauvet y recueillit, après eux, un talon de hache polie en silex, des fragments de poterie grossière et quelques ossements humains.

*La Grotte de Lacaud*, de 20 mètres de profondeur sur 3 à 5 mètres de large, se trouve sur la rive droite de la Nizonne, commune des Graulges. L'entrée est exposée à l'Est. Lorsqu'elle fut fouillée, en 1870, par G. Chauvet, elle était déjà en partie vidée. Vers l'entrée se trouvaient des débris de poterie faite au tour, et des scories de forges du premier âge du fer; à l'intérieur il y avait des tessons de poterie robenhausienne et des ossements humains, surtout à la partie supérieure, des lames, grattoirs simples et doubles, pointes retouchées, en silex, magdaléniens. C'est une station magdalénienne, bouleversée par des sépultures postérieures.

CANTON DE THIVIERS. — La vallée de l'Isle, près de Cognac, en descendant le cours de la rivière, possède plusieurs grottes.

*La Grotte de Saint-Front* est située à un kilomètre environ de Cognac, au bord, à droite et à 10 mètres au-dessus de la route qui va de cette localité à Négronde, en passant par l'Emeronie. Ouverte au Sud-est, elle a 8 mètres de long sur 5 mètres de large. Fouillée par Douliot, en 1871, et plus récemment par Martial Imbert et A. Masfrand, elle a donné deux haches polies et de nombreux tranchets; puis, autour de foyers magdaléniens, des burins, grattoirs, lames de silex, des instruments en os, des gravures sur bois de renne.

**Arrondissement de Sarlat.** — CANTON DE SARLAT. — *La Grotte du Pey-de-l'Azé*, commune de La Canéda, est une des plus grandes du Périgord. Elle était déjà en partie vidée, lorsque Ed. Lartet y fit des fouilles. Elle contenait des foyers avec nombreux silex moustériens : pointes à main et racloirs.

*L'Abri de Cantelouve*, dans la vallée de la Néa, commune de Saint-Vincent-le-Paluel, a été fouillée par R. de Gérard. Il a reconnu la présence de foyers, avec nombreux silex taillés et poinçons en os, peut-être magdaléniens.

*Les Abris de Laussel* sont situés le long de la rive droite de la Beune, dans le domaine de Laussel, commune de Marquay. Ils ont été explorés par E. Rivière en 1894, et Peyrille en 1907; ils ont donné des pointes à cran et des grattoirs solutréens, de nombreux grattoirs, burins et lames, des gravures sur pierre et os magdaléniens, un fragment de mâchoire et des dents humaines. Fouillés plus récemment par Gaston Lalanne, il constata la présence de toutes les époques paléolithiques, nettement séparées par des couches stériles. Mais l'importante découverte de cet explorateur consiste en une série d'animaux sculptés dans la paroi du rocher, sur 12 mètres de longueur; ces animaux, représentés à peu près grandeur naturelle, sont des rennes, bisons, chevaux et bouquetins.

CANTON DE DOMME. — *La Grotte de La Combe-Granal* a été désignée par Desnoyers sous le nom de *Born*, et sous le nom de *Combe-Grenant* par Jouannet. Elle s'ouvre à l'entrée du vallon de la Combe-Granal, sur la commune de Domme, à 500 mètres environ de la Dordogne, rive gauche, sur le versant Est du rocher appelé le Roc Pélissié. Le sol en partie bouleversé a donné, à Ed. Lartet, des racloirs et des pointes à main moustériens.

CANTON DE MONTIGNAC. — *Les Abris de la Balutie* ou *Baloutie* sont situés sur la crête d'une colline exposée au Sud, à 216 mètres d'altitude, dominant une étroite vallée au fond de laquelle coule un petit ruisseau, sur la commune de Montignac. Ils ont été fouillés par Reverdit.

Dans le plus grand abri, il découvrit des disques, pointes à main et racloir moustériens; des lames, grattoirs simples et doubles, et des éclats de silex, des aiguilles, poinçons, pointes de sagaie, en os et bois de renne, magdaléniens. Dans un creux de rocher se trouvaient trois pointes à cran solutréennes, en silex, très finement taillées et intactes. D'autres abris, moins considérables situés à l'ouest du précédent, renfermaient des dépôts moustériens avec pointes à main, racloirs et éclats de silex.

*La Grotte du Moustier*, commune de Peyzac, sur la rive droite de la Vézère, à 400 mètres environ de la rivière et à 24 mètres au-

dessus de la vallée, est exposée au sud. Cet important gisement, qui a donné son nom à la troisième époque paléolithique, se compose d'une petite grotte, et de tout le terrain situé au devant. Fouillé d'abord par Ed. Lartet, Christy, de Vibraye, il a été depuis et jusqu'à ces temps derniers exploré par de nombreux paléontologues, Louis Giroux entre autres, qui y fit d'intéressantes découvertes. On y rencontre de petits coups-de-poing acheuléens, et, au milieu d'éclats de silex, de très abondants racloirs et pointes à main.

*L'abri Bourgès*, nom du propriétaire du terrain, que lui a donné E. Rivière, est situé au pied de la station typique, sur la rue principale du village du Moustiers, à 52 mètres de l'église. Dans la partie exposée à l'Est, des travaux exécutés pour la construction d'un mur mirent à jour, le 29 août 1896, un squelette de femme, à peu près complet. Il gisait à 0<sup>m</sup>55 de profondeur, dans un dépôt paléolithique renfermant, des foyers, des silex taillés moustériens et des coups-de-poing acheuléens. Le terrain, d'après E. Rivière, n'a pas été remanié; cependant le squelette n'offre pas de caractères néanderthaloïdes; on peut le considérer comme plus récent que le gisement.

L'autre partie de l'*abri*, exposée au Sud, a été fouillé par O. Hauser, depuis 1907. A partir de 0<sup>m</sup>25 de la surface du sol, on rencontre d'abondants éclats de silex mêlés à des coups-de-poing, des racloirs, des pointes à main et des lames; les objets d'industrie sont les mêmes aux différents niveaux. Le 7 mars 1908, dans le dépôt situé en avant de l'abri, à 10 mètres au-dessous de la petite grotte du Moustiers, on découvrit un squelette humain, appartenant à un homme jeune. La couche non remaniée, dans laquelle se trouvaient les ossements, contenait des silex taillés acheuléens et moustériens. Le crâne néanderthaloïde est remarquable par des saillies sourcilières très développées. Les mâchoires extrêmement robustes possèdent une très forte dentition complète; la mâchoire inférieure manque complètement d'éminence mentonnière. Tous les caractères ostéologiques démontrent que le squelette appartient bien au Paléolithique ancien.

*La Grotte de Rouffignac* se trouve sur la commune de ce nom, dans la vallée de la Gardonnette. Elle renfermait, d'après Ph. de Bosredon, des ossements humains.

Dans les *deux Grottes de la Rochette*, commune de Saint-Léon. Reverdit a recueilli des silex taillés magdaléniens, et une pointe de flèche.

*Une Grotte* de la commune de Saint-Léon, fouillée par de Mellet, en 1875, contenait, à la partie supérieure du sol, des débris de

poterie du moyen âge ; au-dessous, dans le terrain remanié à diverses époques, des ossements humains, avec des fragments de poterie, une hache polie et des silex taillés robenhausiens.

*La Grotte des Merveilles*, sur la commune de Sergeac, a fourni à divers palethnologues des silex taillés magdaléniens.

CANTON DE SAINT-CYPRIEN. — *L'Abri de Pageyral*, nom du propriétaire du terrain, est situé en face le village de Mas, commune de Saint-Cyprien. E. Rivière, dans les fouilles commencées en 1888, mit à jour un foyer magdalénien, avec grattoirs, burins et lames de silex, et de rares instruments en os.

La commune de Tayac, sur les deux rives de la Vézère, abonde en abris et grottes riches en gisements paléolithiques.

Gisements de la rive droite de la Vézère :

*L'Abri du Roc la Croze-de-Tayac* a été appelé *Abri du Morsodou* par E. Rivière. Il est situé au-dessus de la route des Eyzies, à côté des ruines du château de ce nom. Cette station magdalénienne, explorée par divers chercheurs, a donné de très nombreux grattoirs simples et doubles, des burins, lames retouchées et percuteurs en silex, quelques os et bois de cervidés travaillés.

*La Grotte et le grand Abri de Gorge-d'Enfer* sont situés dans le vallon de ce nom, sur le chemin de Bugue à Laugerie. Ed. Lartet et Christy, puis E. Massenat et d'autres palethnologues, y firent des fouilles. On y a découvert des objets d'industrie solutréens, magdaléniens, et de transition entre ces deux époques. Des recherches faites, en 1907, par le propriétaire du rocher, A. Massias, ont amené la découverte, au fond de la grotte, d'un couloir de plus de 400 mètres de longueur, et dans la partie gauche de l'abri, des constructions du moyen âge, avec débris d'os et de poterie de cette époque.

*La Grotte dite Oreille-d'Enfer*, à 80 mètres à gauche de la précédente, avait été fouillée en partie à l'entrée par Lartet, qui avait recueilli deux portions de pointes solutréennes en feuille de laurier. A. Massias a dégagé la galerie qui mesure 15 mètres environ de longueur, et qui conduit à une chambre assez vaste. Les terres contenaient une grande quantité de silex et d'os taillés.

Dans les environs se trouvent d'autres *petits abris et grottes*, qui ont donné, à Massénat, des pointes à cran solutréennes en silex et de jolis instruments magdaléniens en silex, os et bois de cervidés.

*Abris de Laugerie-Basse.* — Les maisons du hameau de Laugerie sont construites sous l'immense abri formé par les hauts rochers qui bordent la Vézère, face au Sud-est. Des fouilles furent faites par Lartet et Christy vers 1867; puis par de Vibraye, dans la partie la plus abritée de cet abri, qui a environ 500 mètres de longueur; par Landesque, G. de Mortillet, Marty et bien d'autres explorateurs. Les plus importantes ont été celles exécutées par E. Masséna, dans la station extrême, située à 12 mètres environ au-dessus de la rivière. Il se trouva en présence de cinq foyers magdaléniens superposés et séparés par des couches variant de 0<sup>m</sup>40 à 2<sup>m</sup>50 d'épaisseur, formées d'éboulis du rocher supérieur; le premier foyer, sur certains points, presque à la surface, était remarquable par ses gros os de cheval et d'aurochs. Les deuxième et troisième foyers, plus puissants, étaient les plus riches en objets gravés et sculptés. Le troisième a donné un fragment de bâton de commandement terminé par une tête de cheval sculptée, et un autre fragment avec deux têtes de bœuf. Dans le quatrième foyer, il y avait de très belles pointes de harpon arrondies en bois de renne. Le cinquième foyer, peu épais, renfermait les plus beaux silex taillés, il se prolongeait assez profondément sous la voûte du rocher. Les foyers supérieurs ont donné des harpons plats en corne de cerf, à un et deux rangs de barbelures, quelques-uns percés à la base.

En 1872, E. Masséna découvrit le squelette d'un homme, écrasé par un éboulis de rocher. Il était accroupi sur un important dépôt magdalénien, et recouvert par de gros blocs détachés du surplomb; le dépôt magdalénien remplissait tous les interstices entre les blocs et avait plus d'un mètre de hauteur au-dessus. Ce squelette, qui appartient au Paléolithique supérieur, était orné de vingt coquilles de Cyprées percées, quatre sur le front, deux à chaque humérus, quatre à chaque genou et deux sur chaque pied.

Les très abondantes pièces découvertes par les divers fouilleurs comprennent toute l'industrie magdalénienne : perçoirs, grattoirs et burins simples, doubles ou combinés, lames retouchées en silex, mortier à couleur en pierre, spatules, aiguilles, pointes de sagaie à fente, à biseau, à base pointue, pointes de harpon arrondies à un et deux rangs de barbelures, propulseur à crochet, bâtons de commandement, pendeloques diverses, bouton gravé et troué au centre, en os et bois de renne; des canines d'ours et des incisives de bovidés percées. Parmi les nombreuses gravures et sculptures, ils s'en trouvent de très remarquables, comme le poignard en corne avec poignée représentant un renne, une plaque de schiste avec rennes gravés, la gravure dite le chasseur d'aurochs sur corne de renne, la femme enceinte gravée sur un fragment d'omoplate portant sur le côté opposé une tête de cheval, la statuette de femme

désignée par de Vibraye sous le nom de Vénus impudique, une tête d'homme, et des têtes d'éléphants sculptées, etc.

*Les abris de Laugerie-Haute* sont placés le long des escarpements qui longent la Vézère, en amont des abris de Laugerie-Basse. Ils ont été fouillés par Lartet, Christy, de Vibraye, Massenat, Franchet, Testut, etc. Ce gisement très riche, de l'époque solutréenne, a donné de nombreuses pointes en feuille de laurier, quelques-unes avec pédoncule très prononcé, et des pointes à cran; mais il contient aussi des dépôts d'autres époques.

La coupe suivante y a été relevée :

Terre végétale, 0<sup>m</sup>25.

Dépôt robenhausien (quelques haches polies), 0<sup>m</sup>15.

Assise stérile, 1<sup>m</sup>30

Dépôt magdalénien, 5<sup>m</sup>30

Sable stérile, 0<sup>m</sup>25.

Dépôt solutréen important, de profondeur indéterminée.

La présence de l'eau n'a pas permis d'arriver jusqu'à la base de ce dépôt; cependant Testut a reconnu au-dessous l'existence de silex taillés moustériens.

*L'abri de la Micoque* est situé au hameau de ce nom, près du village de Mas, à 30 mètres environ au-dessus de la prairie traversée par le ruisseau de Manaurie, un des affluents de droite de la Vézère, à mi-flanc d'un coteau exposé à l'Ouest. Il fut découvert, en juin 1895, par E. Rivière, fouillé en 1896 par G. Chauvet, puis par d'autres paléontologues, et enfin en 1906 et 1908 par O. Hauser, qui y entreprit d'importantes recherches. Les objets qu'on y trouve, presque exclusivement en silex, sont les mêmes aux divers niveaux, et comprennent de très nombreux coups-de-poing, généralement de petites dimensions, des disques, pointes à main, racloirs, perçoirs, petits éclats et lames retouchées. La faune est surtout représentée par un équidé de grande taille.

Gisements de la rive gauche de la Vézère :

*La Grotte du Renard*, la plus en aval, d'un accès difficile, n'a pas été fouillée. On rencontre à la surface du sol des débris de poterie récente et de diverses époques.

*La Grotte de l'Église de Guilhem*, près des ruines d'une église bâtie au moyen âge, est d'un accès très difficile; elle se compose de deux vastes salles et de quatre couloirs. Des fouilles faites par un habitant du pays ont donné, paraît-il, en dehors de pièces appartenant aux époques historiques, des objets d'industrie moustériens, magdaléniens et robenhausiens.

*La Grotte et l'abri de Cro-Magnon* sont à 600 mètres environ au Nord-ouest du village des Eyzies. L'hôtel de la gare est construit au pied de l'abri, qui contenait à la base une couche solutréenne, avec grattoirs, pointes à cran et une pointe en feuille de laurier, et au dessus une couche magdalénienne avec silex taillés, lissoirs et pointes de sagaie à fente en bois de renne. Vers le fond de l'abri, une petite grotte, fouillée par L. Lartet, en 1868, renfermait une sépulture robenhausienne, reposant sur une importante assise magdalénienne remaniée. En 1893, E. Rivière et G. Berthoumeyrou ont exploré, dans les dépendances de l'hôtel, un gisement magdalénien, qui a donné des burins, grattoirs et percuteurs en silex, deux pointes de sagaie plates en os fendues à la base, des pointes de sagaie arrondies, divers os gravés, entre autres un fragment de côte sur lequel est représenté une femme.

*La Grotte de la Mouthe* est à 300 mètres environ de ce hameau au Sud des Eyzies, presque au sommet d'une colline boisée. L'entrée demi-circulaire est exposée à l'Est-sud-est. Il y a une cinquantaine d'années, la première chambre, seule connue à cette époque, avait été vidée en partie par le propriétaire. En 1895, Berthoumeyrou découvrit une ouverture étroite, donnant accès dans une galerie de plus de 200 mètres de longueur. La même année, E. Rivière commença l'exploration de cette grotte, dont les parois, dans les parties les plus profondes, sont décorées de représentations d'animaux gravés et peints. Vers l'entrée, la couche supérieure contenait un foyer robenhausien, des silex taillés, deux fragments de haches polies et des débris de poterie; les couches inférieures, séparées de la précédente par un dépôt stalagmitique, ont donné des silex taillés et des objets d'industrie variés, moustériens, solutréens et surtout magdaléniens. Parmi ces derniers se trouve une lampe en grès, avec une tête de bouquetin gravée en dessous.

*L'Abri de la Source*, dans le bois de La Mouthe, à quelques mètres à droite du chemin du hameau, a fourni, à Rivière, l'industrie magdalénienne avec os gravés.

*La Grotte de Font-de-Gaume*, au-dessus de la route des Eyzies, à Meyrals, est une longue galerie, de 120 mètres, sur 1 à 2 mètres de large, avec sur la droite trois couloirs latéraux. Dans la partie la plus large, qui mesure 2 à 3 mètres, les parois sont couvertes de gravures et peintures, représentant des bisons, chevaux, antilopes, rennes, etc. Le sol de la grotte ne contenait que peu de silex taillés et d'outils en os magdaléniens.

*La Grotte Rey* est ouverte à l'Est, à l'entrée du vallon des Combarelles, tout près de la route de Sarlat; elle mesure environ 50 mètres de long. E. Rivière y a recueilli des silex moustériens, solutréens et magdaléniens, des instruments en os et corne, des os et des bois de renne gravés et sculptés.

*La Grotte des Combarelles*, dite aussi de *Tournialou*, est située à droite et au fond du vallon des Combarelles; l'entrée, de plein pied avec le vallon, a 10 mètres de long sur 8 de large; au fond s'ouvrent deux galeries. Celle de droite a 27 mètres environ de long; elle forme trois coudes dont deux presque à angle droit; celle de gauche également tortueuse a 235 mètres environ de longueur. La première galerie a été fouillée par E. Rivière; elle contenait des foyers magdaléniens avec nombreux grattoirs, burins et lames de silex, deux harpons arrondis en bois de renne, des aiguilles et poinçons en os, des pièces avec gravures. La deuxième galerie porte, sur les parois des parties les plus éloignées de l'entrée, des gravures et peintures représentant divers animaux: renne, cheval, mammoth, bouquetin, ours.

*La Grotte des Eyzies* se trouve à quelques centaines de mètres à l'Est des ruines du château des Eyzies, à 35 mètres au-dessus de la Beune, rive droite. Presque circulaire, sa profondeur est de 12 mètres, sa plus grande largeur 16 mètres, et sa hauteur au centre 6 mètres. Fouillé par Lartet et Christy, ce gisement de transition du Solutréen au Magdalénien a donné des pointes à cran, poinçons, becs de perroquet, burins, grattoirs, en silex, plusieurs mortiers en pierre, des poinçons, aiguilles à chas, passe-lacets en os, des canines de renne et de lynx percées à la racine, des os gravés, une plaque de schiste et une pierre avec représentation d'animaux, un fragment de défense de mammoth portant des traces de travail.

*L'Abri des Carrières*, dit *Abri Audi* (nom du propriétaire du terrain), est situé sur la rive droite de la Beune, à mi-colline des Eyzies, non loin de la grotte de ce nom. Lalanne y a découvert l'industrie moustérienne.

*La Grotte de Bernifal* est sur la commune de Sireuil, dans les rochers qui bordent la vallée de la petite Beune, rive gauche. L'entrée est complètement obstruée par des éboulis; on pénètre dans l'intérieur par une ouverture située dans le plafond d'une des salles. Cette grotte comprend trois vastes chambres, réunies par des couloirs, d'une longueur totale de 72 mètres. Des gravures ornent les parois de la salle du milieu. Elle n'a pas été fouillée à cause de la difficulté d'accès.

*La Grotte de Vieil-Mouly*, dans la vallée de la petite Beune, rive droite, est formée d'une vaste galerie, avec plusieurs ramifications. A la surface du sol on trouve des fragments de poterie robenhausienne et d'époques plus récentes.

*La Grotte de la Grèze*, vallée de la Beune, mesure 5 mètres sur 6, et 2 mètres de hauteur. Découverte par Ampoulange, il a reconnu sur les parois des gravures.

*La Grotte de Liveyre*, située dans les bois de ce nom, rive gauche de la Vézère, commune de Tursac, est fort petite; c'est plutôt même un abri sous roche. Les recherches d'E. Rivière, commencées en 1900, lui ont fait découvrir trois couches superposées: l'inférieure contenant des silex moustériens; les couches intermédiaire et supérieure l'industrie magdalénienne, avec de très nombreux silex taillés, des instruments en os et bois de renne et des dents d'animaux percées.

*L'Abri de La Madeleine* est situé au pied d'un escarpement de calcaire, à 25 mètres de la Vézère, rive droite, et à 6 mètres au-dessus de son niveau, sur la commune de Tursac. L'abri exposé au Sud mesure 7 mètres de large sur 15 mètres de long; la puissance moyenne du dépôt préhistorique était de 2<sup>m</sup>50 à 3 mètres. Ce gisement, complètement fouillé par Ed. Lartet et Christy, a donné son nom à la cinquième époque paléolithique de la classification G. de Mortillet. Les outils en pierre comprennent d'abondants burins, des grattoirs, perçoirs, lames retouchées, en silex, et deux mortiers en granite. Les instruments en os et corne de renne, des spatules, os à encoches, perçoirs, aiguilles à chas, passe-lacets, pointes de sagaie à double biseau, pointes de harpon arrondies à un et deux rangs de barbelures, poignards, deux bâtons de commandement avec chevaux gravés, canines et dents percées de loup, cervidés, bovidés et cheval.

On recueillit aussi une volumineuse géode, ayant servi de récipient, et portant des altérations produites par le feu. Les gravures sur os et bois de renne étaient fort nombreuses. Une plaque d'ivoire porte gravée un mammoth très bien représenté. Quelques pointes de harpons aplaties ont été recueillies dans les couches supérieures.

Un squelette humain, reconnu comme postérieur au gisement par les explorateurs, fut aussi mis à jour.

CANTON DE TERRASSON. — *La Grotte de Pouzet* ou *de la Thioune* est située près du hameau du Pouzet, à 1.500 mètres de Terrasson, dans un petit vallon qui s'ouvre en forme de cirque sur la rive

gauche de la Vézère, à peu de distance du bord de cette rivière et à 60 mètres au-dessus de son niveau. Ouverte à l'Est, elle se compose de deux chambres, l'une de 8<sup>m</sup>80 de profondeur, l'autre de 12 mètres. Fouillée par Ph. Lalande, elle renfermait des foyers avec lames, grattoirs, burins en silex, et instruments en bois de renne, magdaléniens. Deux cavités plus petites se trouvent à côté de cette grotte.

*La Grotte de Badegols* ou *Badegoule* est située sous une falaise dominant le vallon du Cern, commune de Beauregard. La grotte est petite, mais le gisement s'étend jusqu'au pied de l'escarpement; il fut exploré par Lartet, Christy, Massédat, Lalande, de Rochebrune, et en dernier par Tabanon, instituteur, à Lavilledieu, qui, faisant des fouilles le 25 juin 1903, fut écrasé par un éboulement. Une assise solutréenne a donné de nombreuses pointes en feuille de laurier, des pointes en feuille de saule taillées sur une seule face, et des pointes à cran. L'industrie magdalénienne est représentée par des silex taillés et quelques instruments en os et en bois de renne.

*La Grotte de Goursac*, près de ce village, commune de Beauregard, à 70 mètres au-dessus de la vallée, a été signalée par Audierne, comme ne contenant que des os d'animaux carbonisés.

CANTON DE BUGUE. — *La Grotte et les abris de la Ferrassie* sont situés près du hameau de ce nom, au Nord-ouest de Bugue. La grotte contenait des foyers avec industrie en silex et os magdalénienne; le talus situé au-devant a donné de nombreux racloirs, pointes à main et disques moustériens. Sous un abri effondré, Peyrony découvrit, dans une assise moustérienne recouverte par des dépôts magdaléniens, deux squelettes humains.

## CORRÈZE.

**Arrondissement de Brive.** — CANTON DE BRIVE. — Les grottes et abris naturels des environs de Brive sont au nombre de sept, qui peuvent se diviser en deux groupes. Le premier, près du hameau de Champ, dans le vallon de Coumba-Negra, où coule le ruisseau de Planchetorte, affluent de la rive gauche de la Corrèze, comprend, sur la rive gauche, les grottes de Coumba-Negra, du Champ et les abris de Champ, sur la rive droite, les grottes de Raysse et des Morts. Tous ces gisements sont situés sur le territoire de la com-

mune de Brive. Le deuxième groupe, dans la vallée de la Corrèze, se compose de la grotte du Puy-de-Lacan, commune de Mallemort, et des abris de Chez-Pouré, commune de Brive. Ils ont été découverts, fouillés et décrits par Ph. Lalande et E. Massénat.

*La Grotte de Coumba-Negra* s'ouvre à l'Est, à mi-côte d'un coteau escarpé, à 30 mètres au-dessus du ruisseau de Planchetorte. Elle a 19 mètres de profondeur sur 13 mètres de large et 3<sup>m</sup>60 de haut à l'entrée. On y a recueilli des silex magdaléniens, et à la surface des débris de poterie robenhausienne.

*Une Grotte*, située au-dessus de la précédente, de 11 mètres de profondeur sur 4 mètres de largeur, n'avait à l'intérieur qu'un dépôt de 0<sup>m</sup>10 d'épaisseur ne contenant que de rares débris de poterie.

*La Grotte de Champ*, la plus rapprochée de ce village, domine le chemin qui longe la rive gauche de la Planchetorte. Sa profondeur est de 27 mètres, sa largeur de 14 mètres à l'entrée de 20 à l'intérieur. Elle renfermait des silex magdaléniens.

*Les Abris de Champ* se voient à la base du coteau, au niveau du chemin ; plusieurs sont en partie éboulés. Ils ont donné des instruments en silex moustériens et magdaléniens. Une petite cavité a fourni à Ph. Lalande, sous une couche à silex taillés magdaléniens, quelques pointes solutréennes qui reposaient sur une assise à silex moustériens.

*La Grotte de Raysse*, en face du village de Champ, s'ouvre au Sud-ouest, à mi-côte, sur une petite plate-forme. On y a trouvé quelques silex magdaléniens : grattoirs simples et doubles, burins.

*La Grotte des Morts*, très voisine de la Grotte de Raysse, se trouve au bas du coteau, presque au niveau de la vallée.

Exposée au Sud-ouest, elle a 6 à 7 mètres de profondeur, 8 mètres de largeur et 1<sup>m</sup>80 de hauteur. Au milieu d'ossements brisés abondants de renne, il y avait de très nombreux burins, des grattoirs, des lames à dos abattu, en silex, et quelques objets en bois de renne portant des gravures.

*La Grotte du Puy-de-Lacan* est située à 2 kilomètres au Nord de Brive, à proximité de la route nationale de Bordeaux à Paris, à 25 mètres au-dessus de la Corrèze. L'entrée est exposée au Sud. De forme circulaire, elle a 10 mètres de long sur 9 mètres à l'entrée et 7<sup>m</sup>50 au fond. A la surface se trouvaient des fragments de poterie, et au-dessous des silex et des instruments en os magdaléniens,

*Les Grottes* ou plutôt *les Abris de Chez-Pourré* ou *Chez-Pourret* se composent de trois excavations peu profondes, reliées par une arête de rochers de 24 mètres de long. Ces abris, exposés au Sud, sont situés près des hameaux de Fadat et de la Pigeonnerie, au sommet d'un coteau, creusé du Nord au Sud, par un vallon qui débouche dans la plaine de la Corrèze. Ils renfermaient des coups-de-poing acheuléens, souvent triangulaires, petits et bien taillés, et de très nombreux racloirs et pointes à mains moustériens, en silex, jaspe et cristal de roche.

*La Grotte du Puy-Jarrige* se trouve au milieu de grottes artificielles, à 7 ou 8 kilomètres de Brive, dans la vallée de la Courolle. Sous un dépôt sablonneux de 0<sup>m</sup> 35 d'épaisseur, il y avait un foyer magdalénien, avec lames et grattoirs en silex et quelques outils en os.

*Une petite Grotte*, séparée de la précédente par une grotte artificielle, n'a donné que des tessons de poterie.

*Un Abri*, situé dans la vallée de la Courolle, sous le village de Puybaret, de 10 mètres de profondeur, sur 4 mètres de largeur, a été signalé par Beaufort. Il contenait des silex taillés magdaléniens.

*La Grotte de La Font-Robert*, située sur le versant Sud du plateau de Bassaler, commune de Brive, a été fouillée par le comte de Thévenard, qui recueillit des silex magdaléniens en grand nombre.

*L'Abri de Bassaler*, entre ce village et Ressaulier, renfermait un dépôt moustérien avec silex taillés.

*La Grotte de Coumba-del-Bouïtou*, commune de Brive, fut explorée par les abbés Bardon et Bouyssonie. Ils découvrirent dans les foyers inférieurs de nombreux silex moustériens ; dans les foyers supérieurs, magdaléniens, des burins, grattoirs et lames, en silex.

*La Grotte de Lacoste* (nom du propriétaire du terrain) est située au Sud de la colline de Jean-Savy. Elle a été fouillée par les abbés Bardon et Bouyssonie, qui découvrirent des foyers et de nombreux silex taillés magdaléniens.

*La Grotte du Puy-Lenti* s'ouvre dans un vallon creusé aux flancs du massif de ce nom, ramification secondaire de la vallée de Combe-Longue, en face du 6<sup>me</sup> kilomètre de la route de Brive à Noailles. Elle est exposée au Sud. On y a trouvé des foyers magdaléniens, des grattoirs et de nombreuses et belles lames de silex.

*La Grotte de Noailles* ou de *Chez-Serre*, se trouve dans la vallée de la Couze, sur la rive gauche de cette rivière, en face du village

de Champdrou, commune de Noailles. C'est une salle, ouverte au Nord-est, de 15 mètres de long sur 9 mètres de large, et 7 mètres de haut à l'entrée. Gay et Soulingeas l'avaient fouillée en partie, en 1879, ils avaient mis à jour un foyer magdalénien avec de nombreuses lames, dont quelques-unes retouchées. Les fouilles, reprises en 1903, par Bardon et Bouyssonie, firent découvrir quatre foyers magdaléniens, deux à l'intérieur, deux plus importants vers l'entrée, avec lames retouchées, perçoirs, grattoirs, burins, en silex, Il n'y avait pas d'instruments en os et bois de cervidés.

Dans les environs existent d'autres Grottes et Abris, qui n'ont pas été explorés.

CANTON DE BEAULIEU. — Un certain nombre de *Grottes* et *Abris* existent dans les rochers calcaires aux environs du village de la Chappelle-aux-Saints. Les abbés Bouyssonie et Bardon ont entrepris, depuis quelques années, l'exploration de ces grottes, qui renferment pour la plupart des gisements paléolithiques. En 1908, ils découvrirent, à 0<sup>m</sup>60 de profondeur, au milieu d'un dépôt contenant des silex moustériens, le squelette d'un homme âgé, dont le crâne présente tous les caractères de la race de Néanderthal. Ce squelette, contemporain du gisement, appartient à l'époque moustérienne.

*La Grotte de Nonards* a été explorée par Ph. Lalande, vers 1884.

## GIRONDE.

### Arrondissement de Blaye. — CANTON DE BOURG-SUR-GIRONDE.

— *La Grotte-Abri de Jolias*, au hameau de ce nom, commune de Marcamps, au-dessus d'une source, a été mise à jour et en partie détruite par l'exploitation d'une carrière de pierres. C'est probablement un abri dont les surplombs se sont successivement éboulés. Ce gisement fut étudié par F. Daleau et Gassies, en 1873. A la surface, dans la terre végétale rapportée, on a rencontré quelques débris de poterie; dans les couches inférieures se trouvait un foyer avec nombreux silex magdaléniens, beaux grattoirs, poinçons, burins, des pointes de sagaie à base en biseau, poinçons, os et bois de renne gravés.

*La Grotte des Fées* est située sur le flanc abrupt du Roc, coiteau qui domine la rive gauche du Moron, petit affluent de la Dordogne, commune de Marcamps. L'ouverture, exposée à l'Ouest,

est à 17<sup>m</sup> 75 au-dessus du ruisseau ; la chambre a 6<sup>m</sup> 20 de long sur 5<sup>m</sup> 90 de large et 2<sup>m</sup> 30 de haut. Fr. Daleau, en 1874, a reconnu, dans l'assise supérieure, de 0<sup>m</sup> 35 à 0<sup>m</sup> 45 d'épaisseur, divers objets d'époques plus ou moins récentes : fragments de tuiles à rebord, poteries romaines, monnaie des Antonins, double tournois de Louis XIII, débris de crânes humains, mélangés à des silex taillés des niveaux inférieurs. Sous une couche de stalagmite, qui la séparait de la couche inférieure, se trouvait une assise, de 0<sup>m</sup> 25 à 0<sup>m</sup> 45 d'épaisseur, dont le centre était occupé par un foyer contenant des lames, grattoirs, scies, perçoirs, en silex, des pointes de harpon cassées, des pointes de sagaie à base en biseau, des aiguilles à chas, un fragment de bâton de commandement, des dents et coquilles percées ; quelques-uns avec des ornements sculptés ou gravés.

*La Grotte de Pair-non-Pair*, exposé au Sud, se trouve à 300 mètres environ à l'Est-sud-est de la Grotte des Fées, au lieu dit Pair-non-Pair, Découverte en mars 1881, elle fut fouillée avec beaucoup de soin et de méthode par François Daleau. Avant les fouilles, la grotte était à peu près entièrement comblée par le dépôt archéologique, qui atteignait 4<sup>m</sup> 15 de puissance. A la base se trouvaient deux couches moustériennes. avec racloirs, pointes à main, et petits coups-de-poing ; au-dessus une couche solutréenne et quatre couches magdaléniennes. Les différentes assises renfermaient de très intéressantes formes de passage, entre les instruments moustériens et solutréens d'une part, et les instruments solutréens et magdaléniens d'autre part. Les parois de la grotte sont ornées de représentations d'animaux de profil, gravés en creux.

*La Grotte de Boucaud* est à mi-coteau sur la rive droite du ruisseau de Rebeymont, au lieu dit la Vieille-Clotte-Boucaud, commune de Bourg-sur-Gironde. Elle n'a fourni à Fr. Daleau que des ossements d'animaux.

*Un Abri*, probablement Magdalénien, se trouve à mi-côte de la falaise qui domine la Dordogne, au hameau de Marmisson, commune de Gauriac. La couche préhistorique est recouverte par les éboulis provenant de la voûte.

**Arrondissement de Libourne.** — CANTON DE LIBOURNE. — *L'Abri de Foux-Aban*, dans la propriété Pigasse, commune de Saint-Emilion, contenait des foyers avec industrie magdalénienne.

**Canton de Castillon.** — *La Grotte des Barricades*, au lieu dit de ce nom, faisant partie de la propriété de Morens, commune de Saint-Hippolyte, a donné des instruments magdaléniens.

**Arrondissement de La Réole.** — CANTON DE TARGON. — *La Grotte de Fontarnaud*, au Nord-est de Lugasson, a été fouillée par l'abbé J. Labrie, qui a reconnu deux assises magdaléniennes. La partie inférieure du dépôt a donné une petite pointe à cran.

*La Grotte d'Haurets* est située à 200 mètres à l'Ouest de ce village, sur les bords et à 3 mètres au-dessus de la petite rivière l'Euille, commune de Ladaux; elle est complètement effondrée. L'abbé Labrie y a découvert, en 1900, quelques silex taillés : deux racloirs et une pointe d'aspect moustérien, et des lames retouchées.

CANTON DE SAINT-MACAIRE. — *La Grotte de Lavison*, sur la commune de Saint-Macaire, a été signalée par Billaudel, en 1826, comme contenant des ossements de la faune quaternaire, de rares silex taillés et des objets en ivoire.

#### *Bassin de l'Adour.*

### HAUTES-PYRÉNÉES.

**Arrondissement de Tarbes.** — CANTON DE TARBES. — *Les Grottes d'Aurensan* sont situées dans un rocher qui s'élève sur la droite de la route, qui va de Bagnères-de-Bigorre à Campan. Les grottes inférieures s'ouvrent à 10 mètres au-dessous des supérieures, dans l'angle occidental du rocher; elles furent détruites, vers 1869, par l'exploitation du moellon et de la pierre à chaux. La grotte principale avait 6<sup>m</sup>40 de long sur 3 mètres de large; à l'Est elle se continuait par un étroit couloir. et à l'Ouest par une salle surbaissée, de 2 mètres de profondeur. E. et Ch. Frossard y firent des fouilles, et constatèrent la présence de trois assises superposées; la supérieure, de 1<sup>m</sup>50 d'épaisseur moyenne, stérile; l'assise du milieu, de 0<sup>m</sup>60 d'épaisseur, renfermait des foyers avec grattoirs, burins et autres outils en silex magdaléniens, des pointes de sagaie à fente et à double biseau et des pointes de harpon arrondies, à un et deux rangs de barbelures, en bois de renne, des os et bois gravés, des dents de cervidés percées et quelques débris d'ossements humains; l'assise inférieure ne contenait que des ossements d'animaux.

**Arrondissement d'Argelès.** — CANTON D'ARGELÈS. — *La Grotte d'Agos*, commune d'Agos-Vidalos, d'un accès difficile, se compose d'une chambre suivie d'un couloir peu profond. Des blocs de rochers sont entassés dans l'intérieur, et l'on n'y a rien trouvé rappelant le séjour de l'homme; mais, au pied de l'escarpement dans lequel se trouve la grotte, le sol contenait des os travaillés.

CANTON DE SAINT-PÉ. — *La Grotte de Saint-Pé*, sur le territoire de cette commune, est à 300 mètres au-dessus du Gave de Pau. L'entrée était complètement murée; à l'intérieur il y avait de nombreux ossements humains, des dents percées, des os travaillés, et des débris d'instruments en fer.

CANTON DE LOURDES. — Douze grottes s'ouvrent dans les deux collines rocheuses situées en aval de Lourdes, sur la rive gauche du Gave de Pau. Des huit grottes, situées dans la première colline, cinq ont été explorées sans résultat; les autres sont la Grotte de Massavielle, ou de Bernadette Soubirous, qui l'a rendue célèbre dès 1858; la grotte de Lourdes appelée aussi des Espelagues par Garrigou; et une petite grotte, située au-dessous. Dans la deuxième colline se voient la grotte spacieuse du Loup; la grotte de la Chèvre; et deux autres grottes inexplorées.

*La Grotte de Lourdes* s'ouvre par trois larges arcades dans la colline du calvaire, au Sud de la chapelle, bien au-dessus de la Grotte miraculeuse. Déblayée sans observation scientifique par les Pères de l'Immaculée-Conception, elle fut explorée peu après par Léon Nelli, qui découvrit, dans une anfractuosité de rocher où le dépôt primitif était encore en place, de nombreux objets d'industrie magdaléniens : pointes de sagaie à fente et à base en biseau, en bois de renne, grattoirs, burins et lames retouchées, en silex, gravures et sculptures sur os et bois de cervidés, entre autres une remarquable statuette d'équidé en ivoire de mammoth. Dans les terres provenant de la grotte, qui avaient été utilisées pour remblayer un chemin, Léon Nelli fit encore une bonne récolte d'instruments magdaléniens en silex et corne, ainsi que des os gravés et sculptés.

**Arrondissement de Bagnères-de-Bigorre.** — CANTON DE BAGNÈRES-DE-BIGORRE. — *La Grotte de Bédât*, dans la montagne de ce nom, qui domine Bagnères à l'Ouest, et d'autres cavités, ont fourni à Philippe et à Davezac des ossements d'animaux. D'après Vaussenat, la grotte a aussi donné des restes d'industrie humaine, d'époque indéterminée.

CANTON DE SAINT-LAURENT. — *La Grotte de Gargas* s'ouvre à 100 mètres au-dessus du fond de la vallée, dans la montagne de Tibiran, à 2 kilomètres Sud-est d'Aventignan. Elle se compose de quatre vastes salles, dont la dernière a 100 mètres de long; au fond se trouve un puits, à parois verticales, de 20 mètres de profondeur, appelé Les Oubliettes de Gargas. Les différentes parties de la grotte

furent successivement explorées par F. Garrigou, de Chasteignier, F. Regnault. Vers l'entrée, des foyers, se développant sur une surface de 8 à 10 mètres carrés et une épaisseur de 0<sup>m</sup>50 à 1<sup>m</sup>50, renfermaient des silex robenhausiens; les salles du fond et le puits ne contenaient que des ossements très abondants d'ours et d'hyène des cavernes. F. Regnault, en 1906, a constaté, sur les parois, des empreintes de mains : les unes sur fond rouge, les autres sur fond noir.

**CANTON DE LA BARTHE-DE-NESTE.** — Le village de Lortet est bâti au pied d'un mamelon abrupt, couronné par des rochers, dans lesquels se voient les entrées de nombreuses grottes.

*La Grotte de Lortet*, fouillée par Piette, est située, au bord de la route, à 16 mètres au-dessus de la Neste, rive droite. Ouverte à l'ouest, elle mesure 20 mètres de long sur 12<sup>m</sup>30 de large; un rocher formant pilier partage la grotte en deux chambres. La première, appelée le vestibule par Piette, contenait des foyers magdaléniens, avec silex taillés, nombreux burins, aiguilles en os, harpons barbelés en bois de renne, harpons aplatis en bois de cerf, propulseurs à crochet, gravures sur os et corne.

*La Grotte de l'Avent*, à Lortet, fouillée par Chaplain-Duparc, a donné aussi, au milieu de foyers magdaléniens, des lames, grattoirs et burins en silex, des pointes de sagaie à base fendue, des harpons barbelés, des aiguilles et autres instruments en bois de renne, dont plusieurs ornés de gravures.

## BASSES-PYRÉNÉES

Des renseignements très précis sur certaines grottes de ce département m'ont été très obligeamment donnés par M. Roseville des Grottes, qui connaît fort bien cette région, où il a pratiqué de nombreuses recherches. Je suis heureux de pouvoir adresser ici à mon excellent collègue l'expression de ma reconnaissance.

**Arrondissement de Bayonne.** — **CANTON DE BAYONNE.** — *Une petite Grotte*, effondrée, fut signalée, en 1866, à un kilomètre en amont de Bayonne, dans les escarpements de la rive droite de la Nive. A. Détryat y constata la présence de foyers magdaléniens contenant de nombreux silex taillés, des instruments variés en os, des harpons en bois de renne, etc.

*La Grotte de Saint-Pierre-d'Irube* est située sur la commune de ce nom, à 2 kilomètres de Bayonne. A. Détroyat y a recueilli quelques coups-de-poing acheuléens, des pointes à main et des racloirs moustériens.

CANTON DE LABASTIDE-CLAIRENCE. — *La Grotte d'Isturits* est une excavation assez profonde, dont les terres du dépôt intérieur ont été exploitées comme engrais. Elle contenait des silex taillés, solutréens et magdaléniens, des fusaioles en terre cuite, et un mortier en pierre robenhausiens.

**Arrondissement d'Oloron.** — CANTON D'ARUDY. — *La Grotte d'Espélungues* ou *Espalungue*, appelée aussi, mais improprement, *d'Izeste*, est située sur la commune d'Arudy, à un kilomètre de ce bourg. On y pénètre par une ouverture haute et large, qui se trouve à 30 mètres au-dessus du fond de la vallée. Elle se compose d'un couloir de 200 mètres de longueur, qui s'élargit à 60 mètres environ de l'entrée pour former une salle à peu près circulaire. La salle et la première partie de la galerie ont été successivement explorées par Garrigou, Filhol, de Nadailhac, A. de Mortillet et autres palethnologues. Sur différents points ont été rencontrés des dépôts magdaléniens, avec grattoirs, lames, burins, perçoirs et éclats de silex, instruments en os et bois de renne, canines de cervidés percées, gravures sur os; à la surface du sol il y avait quelques objets en pierre polie. L'entrée de la grotte, fouillée en 1907, par Roseville des Grottes, a donné, dans la couche inférieure, des fragments de mâchoires d'ours des cavernes, quatre éclats de roche granitique en forme de pointe et deux racloirs, probablement moustériens. Au-dessus se trouvait de très nombreux instruments en os : poignards, poinçons, spatules, quelques-uns avec des traits ou des gravures. A ces objets étaient associées d'abondantes petites lames de silex, beaucoup retouchées en grattoirs, burins, perçoirs, et des nucléus. Il y avait aussi une cachette de trente pointes de flèche, presque toutes à ailerons et pédoncule. Roseville-des-Grottes a découvert cette année, sur un bloc de rocher situé dans la salle circulaire, des gravures représentant une tête d'auroch et un cheval à épaisse et longue crinière.

*La Grotte de Saint-Michel-d'Arudy* se trouve à l'entrée Ouest du village d'Arudy, à 50 mètres de la ligne du chemin de fer, et à 800 mètres environ de la Grotte d'Espélungues. Son nom lui vient d'une petite chapelle, dédiée à Saint-Michel, située juste au-dessus. L'entrée ouverte au Nord-nord-est est très étroite; la grotte elle-même est de petite dimension. Elle a été fouillée par Piette, qui découvrit l'industrie magdalénienne autour de foyers : silex taillés,

instruments en os et bois de renne, nombreuses gravures et sculptures sur os et bois de cervidés, canines percées, incisive de bovidé percée portant quatre coches. Divers chercheurs ont approfondi les premières fouilles; Roseville des Grottes a recueilli, dans la salle du fond, un poignard magdalénien et un beau fragment de meule robenhausienne. F. Mascaroux y a fait aussi une ample moisson d'objets magdaléniens: pointes de sagaie et de harpons, propulseurs à crochet, bâtons de commandement, gravures et sculptures sur os et bois de renne, et nombreux instruments en silex.

*La Grotte de l'Ermite*, très petite, est à 600 mètres environ de celle d'Espélungues, sur la commune d'Arudy, Roseville des Grottes y a récolté des silex taillés magdaléniens.

*Les deux Grottes de Molarande et les abris voisins* ont été visités par Piette; mais aucune fouille n'y a été faite. Les deux grottes sont situées en face l'une de l'autre, sur le territoire de la commune d'Arudy. A l'entrée de l'une, Roseville des Grottes a trouvé de petits silex, à forme géométrique, qu'il rapporte au tardenoisien.

*La Grotte de Rebenacq*, sur cette commune, a été explorée par F. Garrigou. Elle a d'abord servi de repaire d'ours; puis elle est devenue la demeure de l'homme à l'époque magdalénienne et à l'époque robenhausienne. Les objets caractéristiques de chaque époque sont intimement mélangés, par suite de remaniements successifs occasionnés par un petit ruisseau du voisinage.

*La Grotte de Sainte-Colome*, commune de ce nom, explorée par Thoré, et en 1872 par de Nadailhac, est peu riche en objets d'industrie. Elle a donné des lames, grattoirs, burins, en silex et quelques instruments en os, magdaléniens.

## LANDES

**Arrondissement de Dax.** — CANTON DE DAX. — *La Grotte de Rivière*, située au château de la Roque, commune de Rivière-Saas-et-Gourby, sur la rive droite de l'Adour, n'a pas été complètement fouillée. — On y a recueilli de nombreux silex taillés et une hache polie. Les travaux du chemin de fer de Bayonne l'ont complètement détruite.

*Une Grotte*, ayant été habitée par l'homme préhistorique, a été découverte en 1910 par M. Dubalen.

CANTON DE MONTFORT. — *La Grotte du Saumon*, sur la limite des communes de Saint-Jean-de-Lier et de Gousse, est profonde de

18 à 20 mètres sur 10 à 13 mètres de large. On y a découvert, sous 2 mètres d'éboulis et d'argile, le squelette d'une femme, couchée sur le dos, ayant comme parure trois bracelets, une fibule, une bague et une chaînette, en bronze, et un collier en grain de verre bleu. Ces objets, d'après H. du Boucher, dateraient du v<sup>e</sup> ou vi<sup>e</sup> siècle.

CANTON DE PEYREHORADE. — Plusieurs grottes existent sur la commune de Sorde, dans la vallée du Gave d'Oloron, vers les limites méridionales de la Chalosse. Deux grottes sont situées près de la métairie du Grand-Pastou; la plus grande a été fouillée, vers 1874, par Louis Lartet et Chaplain-Duparc, qui lui ont donné le nom du propriétaire du terrain Duruthy.

*La Grotte Duruthy* se trouve à la base de l'escarpement, au-dessous du camp principal de Laroque. Elle a 8 à 9 mètres de large et 2 mètres de profondeur; jadis elle était beaucoup plus profonde, mais des éboulements de rochers l'ont réduite aujourd'hui. Les couches inférieures renfermaient des foyers magdaléniens. Avec grattoirs, burins, lames retouchées, becs de perroquet, en silex, pointes de sagaie, harpons à deux rangs de barbelures, en bois de renne, instruments et gravures sur os, une cinquantaine de canines, presque toutes percées, dont une vingtaine portant des gravures et des ornements; trois de ces dents appartiennent au lion, les autres à l'ours. Dans les couches supérieures se trouvaient des sépultures robenhausiennes. Les ossements humains accumulés représentaient au moins 33 squelettes; ils étaient associés à des poinçons et des pendeloques en os, des poignards en silex, et des débris de poterie grossière.

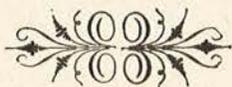
*L'Abri Dufour*, au pied des escarpements voisins, a donné, à Dubalen, de très nombreux silex taillés, et des poinçons et spatules en os.

**Arrondissement de Saint-Sever.** — CANTON DE SAINT-SEVER. — *La Grotte du Pape* ou de *Brasempouy* se trouve près de la métairie du Pape, à l'ouest du village de Brasempouy, à proximité et sur la rive gauche du ruisseau du Pouy, affluent du Luy-de-France. L'entrée, exposée au Nord-est, a 6<sup>m</sup>50 de largeur; elle est bordée de rochers abrupts peu élevés, de 11 mètres de longueur, aboutissant à la rivière. La grotte comprend une grande galerie, et un petit couloir étroit, conduisant à un vestibule, qui donne accès à une autre galerie. Les premières fouilles furent faites, en 1880, par Dubalen; elles furent reprises, en 1890, par L. Dufour, de Laporterie et Piette; ces deux derniers poursuivirent l'exploration pendant plusieurs années. Autour de foyers placés le long des rochers bordant l'entrée, on recueillit de nombreuses sculptures

sur ivoire, parmi lesquelles huit statuettes, représentant des êtres humains. Les couches inférieures de la grotte contenaient, à la base, des silex moustériens, entre autres de grands racloirs; au-dessus était une assise, avec foyers solutréens, pointes en feuille de laurier à la base, et pointes à cran au sommet. Dans les couches supérieures, se trouvaient une assise magdalénienne, avec silex taillés, pointes de sagaie à base en biseau et autres instruments en os et corne, sculptures et gravures sur ivoire, os et bois de renne.

*La Galerie des Hyènes* est un couloir étroit et bas, situé près du ruisseau du Pouy, à 60 mètres environ de l'allée qui conduit à la grotte du Pape. Ed. Piette et de La Porterie y ont découvert des foyers magdaléniens avec industrie en silex, os et bois de renne. Des éboulements ont interrompu les fouilles.

*D'autres petites Grottes*, situées dans les environs des précédentes, n'ont donné aucun reste de l'industrie humaine.



**Un nouveau Bâton de commandement.  
Observations sur l'usage et les dessins de ces  
bois percés.**

PAR

**M. Alphonse AYMAR (Clermont-Ferrand).**

---

En 1898, un amateur de Préhistoire découvrit, dans la grotte du Mas-d'Azil (Ariège), plusieurs objets intéressants, parmi lesquels un *Bâton de commandement*.

Celui-ci, conservé avec soin depuis lors, par un ami de l'inventeur, vient de m'être gracieusement offert, après lecture de la nouvelle hypothèse que j'avais émise sur l'usage probable des bâtons percés en bois de renne (*Congrès de l'A. F. A. S.*, Clermont-Ferrand, 1908.). — Et je suis d'autant plus heureux de ce don, qu'il me permet d'apporter à mes conjectures un témoignage d'indiscutable valeur.

De solides travaux, ceux de Piette surtout, ont fait connaître, dans leurs moindres détails, les couches archéologiques de la Grotte du Mas-d'Azil. Je m'abstiendrai donc de toute description, n'ayant d'ailleurs, sur ce point, aucune observation personnelle à présenter.

La reproduction photographique, qui accompagne cette note, donne une idée suffisamment nette de la forme du Bâton de commandement (*Fig. 1*).

La poignée est recourbée comme la crosse d'un pistolet. A première vue, on a l'impression que l'objet était destiné à une adaptation manuelle facile, que l'on s'est efforcé de le rendre *bien en mains*. La pointe a été brisée, particularité commune à la plupart des outils analogues. La longueur totale actuelle n'est plus que de 0<sup>m</sup>265. La poignée est également incomplète.

En considérant les bâtons de cette espèce comme servant à la conduite des attelages de renne, on s'explique sans peine la cassure de la pointe et de la poignée. La pointe a pu être brisée, soit par un coup porté au renne pour activer son allure, soit par une traction brusque et violente de la guide fixée au bâton,

Cette traction produisait un double effet mécanique : courber la pointe et relever la poignée ; elle cassait la première dans un sens opposé à la cassure de la seconde.

Ici, c'est bien le phénomène survenu ; la partie supérieure du trou de la poignée a été détachée en même temps que la pointe de l'instrument était attirée en bas et brisée.

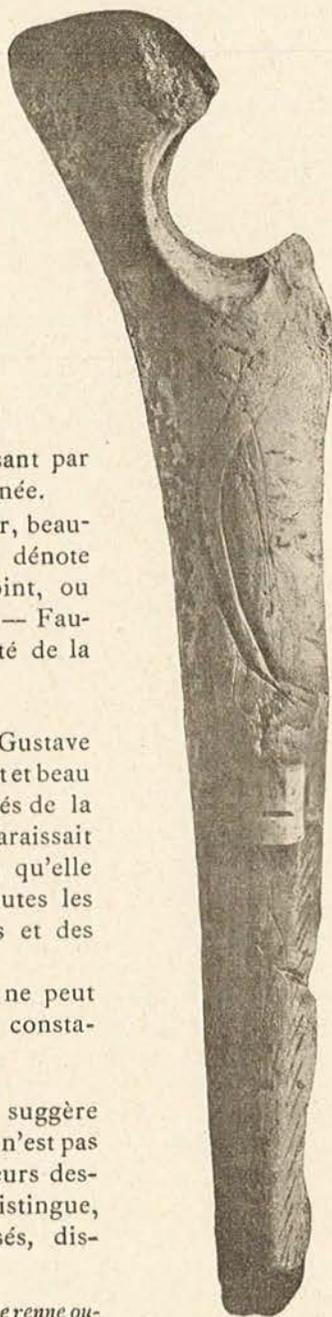
Le polissage de la surface intérieure du trou indique un frottement prolongé, semblable à celui que devait opérer une guide, passant par ce trou et liée solidement à la poignée.

D'autre part, l'évidement intérieur, beaucoup plus accentué du côté droit, dénote que le frottement était, sur ce point, ou plus fort ou de plus longue durée. — Faudrait-il déjà admettre la supériorité de la main droite sur la main gauche ?

Un maître en Préhistoire, M. Gustave Chauvet, a reconnu, dans son récent et beau travail sur les Bois de renne ouvrés de la Charente (1), que mon hypothèse paraissait mériter une sérieuse attention, et qu'elle rendait bien compte, mieux que toutes les autres, du mode d'usure des trous et des manches.

Evidemment, cette appréciation ne peut qu'être appuyée par les nouvelles constatations que je viens de faire.

Le bois percé du Mas-d'Azil suggère d'autres observations dont l'intérêt n'est pas moins grand. Il est orné de plusieurs dessins, gravés avec une pointe. On distingue, tout d'abord, des traits superposés, dis-



(1) G. CHAUVET. — *Os, Ivoires et Bois de renne ouvrés de la Charente*. — Angoulême, 1910, Constantin.

Fig. 1. — Un Bâton de Commandement. — Côté droit (A). — Figure gravés.

posés comme les hachures d'une carte topographique. Ces traits sont plus grands et plus espacés à la poignée que sur les côtés.

Le bâton est recouvert de minces plaques brunes très adhérentes, de pellicules formées par une gangue de nature argileuse. Cette gangue entoure les dessins et les rend souvent confus.

Sur le côté droit (A), les plaques sont moins nombreuses (Fig. 1). Aussi, la représentation d'un Ophidien apparaît-elle nettement; la tête occupait la partie de la poignée absente.

Est-ce un serpent? Est-ce une anguille? C'est bien l'allure générale de l'un et de l'autre; mais la queue est terminée par trois lignes disposées à la manière d'une feuille d'éventail; elle ressemble, dès lors, à celle des Cétacés, qui s'épanouit en une nageoire horizontale. Il est certainement impossible, dans ces conditions, de rédiger une étiquette précise.

Sur le côté gauche (B) (Fig. 2), en partie caché par la gangue, se trouve un autre animal, d'aspect plus fantastique encore. Le calque photographié et placé en face du dessin (Voir le repère des deux petites croix blanches) reproduit les seules lignes apparentes. On distingue parfaitement la tête. La bouche est ouverte (1), le cou très allongé, le ventre énorme, la nageoire caudale très développée. Les deux traits marqués sur le flanc représentent sans doute, une nageoire pectorale, car, s'il s'agissait d'un membre antérieur, comme chez le Phoque notamment, le point d'attache aurait été mis plus bas. Cet animal *pisciforme* revêt un aspect étrange, qui semble absolument voulu.

Comment supposer le contraire, quand on connaît les manifestations de l'art magdalénien, quand on sait avec quelle remarquable habileté l'homme de cette époque obtenait l'exactitude de la ligne et la vérité de l'expression?

En ce qui concerne plus particulièrement les Poissons, je rappellerai les magnifiques Saumons du *Bois de Lorthet* (Hautes-Pyrénées), que la fantaisie de l'artiste a placés au milieu de Rennes.

Cependant, il est quelquefois difficile de rattacher à un genre bien caractérisé l'animal représenté. Sur les célèbres Bâtons de Montgaudier (Charente), par exemple, on a prétendu voir des Phoques, alors qu'une comparaison exacte fait paraître cette assimi-

(1) Si l'on prend une loupe, l'ouverture formée par les deux mâchoires paraît plus arrondie que ne l'indique le calque et l'œil, moins éloigné. Bien que les contours aient été rigoureusement suivis en calquant, l'on ne peut demander à la sécheresse des lignes l'impression communiquée par la vue du dessin lui-même. Ce procédé de figuration n'en est pas moins préférable à une *interprétation*, toujours influencée par le sentiment personnel du dessinateur.

lation douteuse. Quoi qu'il en soit, la ressemblance avec des types classés n'en existe pas moins dans les grandes lignes, tandis que, pour le cas présent, il faut renoncer à tout essai de rapprochement.

Des formes similaires ne se trouvaient pas au Paléolithique supérieur, dont la faune nous est parfaitement connue. Les époques géologiques antérieures nous en offriraient peut-être d'analogues; mais cette recherche, couronnée de succès, nous conduirait vrai-

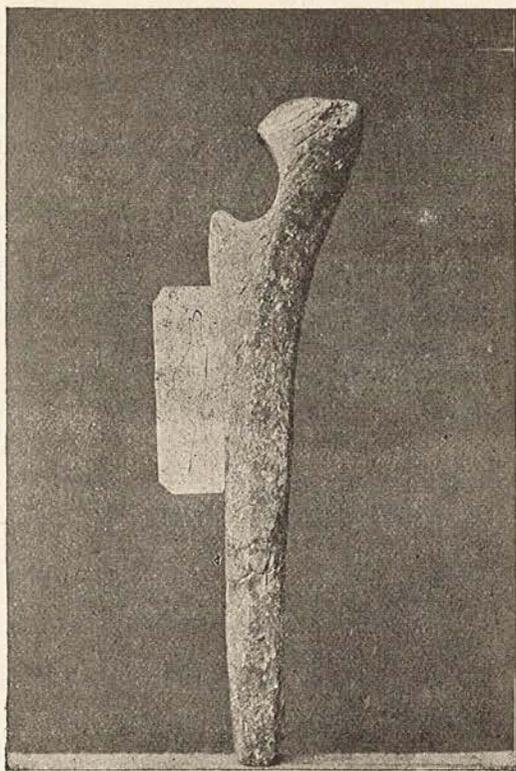


Fig. 2. — Le même Bâton de Commandement. — Vue du Côté gauche (B). — A côté, Dessin reproduisant schématiquement la Figure gravée, peu visible sur la photogravure.

ment trop loin sur le chemin des hypothèses. Tenons-nous en à la faune magdalénienne, et examinons si une mentalité spéciale n'aurait pas présidé à la création des types anormaux.

Les découvertes effectuées sur différents points de notre pays établissent non seulement la facilité et l'élégance du burin des artistes de la Madeleine, mais encore sa fécondité. En face des multiples dessins qui ornent les parois des grottes habitées, les

objets à l'usage des habitants, les débris d'os, d'ivoire et de bois de renne qui se prêtaient à la gravure, on est véritablement surpris, et on se demande s'il n'y a pas dans ce fait autre chose que l'unique résultat d'un passe-temps.

Ces animaux, représentés dans des poses si variées, avec des expressions si différentes, n'ont-ils pas un rôle à jouer, une pensée à traduire ? Ces dessins ne seraient-ils pas les caractères d'une écriture idéographique, picturale, identique à celles qu'emploient certaines tribus indiennes de l'Amérique du Nord ?

De simples traits gravés, disposés de diverses façons, n'auraient-ils pas leur éloquence ? « Anciennement, nous dit de Guignes, dans le tome XL, page 221, de *l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, les peuples de la Tartarie se servaient, au lieu d'écriture, de quelques petits morceaux de bois, qui désignaient différentes choses, selon l'ordre et l'arrangement qu'on leur donnait ». Les traits figurés ne pouvaient-ils être utilisés de la même manière ?

Quant aux animaux, ils facilitent beaucoup mieux encore l'expression de la pensée, car, indépendamment des attitudes spéciales au repos, à l'action, à leurs diverses manières d'être, ils offrent par eux-mêmes un sens symbolique. L'oiseau évoque l'espace et la vitesse, le poisson l'eau dans laquelle il vit : mer, fleuve ou rivière, etc.

L'écriture idéographique a été employée par des groupes humains à mentalité rudimentaire. Partant, si l'on envisage la merveilleuse floraison artistique magdalénienne, floraison qui affirme une évolution cérébrale déjà très avancée, l'on ne saurait commettre un écart d'imagination, en croyant à l'existence, dès cette époque, d'un semblable procédé de communication.

Les nombreuses représentations d'animaux ne doivent donc pas nous surprendre chez les peuplades primitives, pas plus que chez beaucoup d'autres, d'un passé moins lointain.

Les Lapons du XVII<sup>e</sup> siècle (1) reproduisaient, sur leurs tambours magiques, des ours, loups, rennes, loutres, serpents, etc.

Il n'y avait rien de plus glorieux pour eux que d'avoir tué un ours ; et des marques spéciales, qu'ils mettaient sur les meubles, principalement sur les mousquets, étaient destinées à perpétuer le souvenir de leur bravoure.

Chaque animal avait une signification particulière, suivant la position qu'il occupait sur le tambour magique.

(1) SCHEFFER. — *Histoire de la Laponie*. — Traduction A. Lubin. — Paris, De Varennes, 1678.

Le serpent apparaît fréquemment ; son impression sur les esprits a toujours été profonde. On le rencontre à l'origine de maintes religions ; il a même été l'objet d'un culte. « Dans le royaume de Widah (1), lorsqu'on initie les jeunes filles au culte du Grand Serpent, qui est la principale divinité de ces contrées, on leur fait des incisions dans la peau, qui représentent différents dessins de fleurs ou d'animaux et principalement des serpents, etc. »

On sait qu'à Rome, pour préserver un monument de toute souillure, on peignait des serpents sur la muraille. Celle-ci devenait sacrée. *Pueri sacer est locus, extra mejite* (2).

Sur les bois gravés de l'âge du Renne, les représentations du serpent abondent et les considérations qui précèdent ne permettent-elles pas de leur attribuer la valeur de l'expression d'une idée, le sens d'un symbole, valeur et sens applicables également, dans beaucoup de cas, à toute figuration d'animaux ou d'objets divers ?

Je suis d'autant plus fondé à le penser que mon opinion reçoit une grande force des deux animaux gravés sur le bois percé du Mas-d'Azil. Ils n'appartiennent pas, nous l'avons vu, au monde réel ; ils ont été enfantés par l'imagination. Ce sont les *Monstres* de la *Légende préhistorique*, vieux de huit mille ans au moins (3), ayant un aspect fidèlement transmis par chaque génération, inspirant à tous les mêmes sentiments de frayeur et de crainte.

Le bâton était placé sous leur protection ; et, certes, il méritait de l'être, car nous n'avons pas, en l'espèce, de document plus curieux et plus suggestif.

Un rapide examen des travaux publiés jusqu'à ce jour (4) nous apprend que quelques gravures sur bois de renne ont été assimilées à des marques de propriété ou de comptabilité ; que d'autres ont été considérées comme des signes ornementaux, symboliques, magiques et même graphiques.

Dans son cours au Collège de France, M. Camille Jullian fait observer que chaque découverte apporte un argument de plus en faveur de l'existence de l'Écriture aux temps pleistocènes.

MM. Cartailhac et Breuil, dans leur ouvrage sur la Grotte d'Altamiras, reconnaissent « que ces lignes ont une valeur conventionnelle, représentant une idée ».

(1) BENOIT SCHERER. — *Recherches historiques et géographiques sur le Nouveau Monde*. — Paris, Brunet, 1777.

(2) PERSE. — *Satire I*, Vers 112.

(3) Opinion de M. SALOMON REINACH. — *La Collection Piette au Musée de Saint-Germain*. — *Revue Archéologique*, t. XLI, 1902.

(4) G. CHAUVET. — *Loc. cit.* — Les références bibliographiques y sont indiquées avec une conscience et une érudition remarquables.

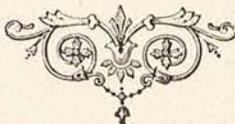
(5) E. CARTAILHAC et H. BREUIL. — *La Caverne d'Altamira*. — Imprimerie de Monaco, 1906,

M. Evans (J. A.) a fait récemment une conférence, à l'Université d'Oxford, sur « les *Origines de l'écriture depuis l'âge du renne* ».

De telles opinions, venant de telles autorités en Préhistoire, feront paraître nos conclusions moins risquées :

Les données du nouveau bâton de commandement du Mas-d'Azil autorisent à induire que les dessins, si répandus à l'époque du Paléolithique supérieur, ne sont pas de simples motifs d'ornementation ; qu'ils montrent aussi le point de départ d'une pictographie primitive, d'une véritable écriture idéographique et symbolique.

J'appelle de tous mes vœux la création d'un vaste Recueil, renfermant l'ensemble des dessins pleistocènes et tenu au courant des découvertes de chaque jour. L'établissement de ce *Corpus inscriptionum* serait de nature à projeter une grande lumière sur la question et à montrer une fois de plus que, sur la voie du progrès, les hypothèses de la veille deviennent souvent la réalité du lendemain.



**Contribution à l'étude de la Période  
Paléolithique en Portugal.**

PAR

**Joaquim FORTÈS (Lisbonne),**

Elève à l'Ecole Polytechnique de Lisbonne.

Aucune branche de l'Archéologie portugaise n'est si peu connue que le Paléolithique.

M. Emile Cartailhac, dans son livre *Les âges préhistoriques de l'Espagne et du Portugal*, signale seulement deux coups-de-poing: l'un, trouvé dans la *Gruta da Furninha*, par Néry Delgado (1), qu'il a décrit en maître dans le *Compte rendu du Congrès de Lisbonne* (1880) (2); et l'autre, découvert par le même distingué archéologue français dans les environs de Leiria (3), prévoyant aussi des « stations semblables aux nôtres (françaises) sur les points élevés, où les alluvions quaternaires n'ont pas pu parvenir, qui ont dû être occupés autant et plus que les autres à cette époque d'inondation (4) ».

Dans son livre *Religiões da Lusitania*, notre cher maître, le Docteur José Leite de Vasconcellos, parle d'un coup-de-poing, trouvé par Carlos Ribeiro (5).

En 1892, M. Cardoso a publié une monographie (6), concernant une station qu'il a découvert dans la vallée d'Alcantara (Lisbonne), dans laquelle il décrit deux coups-de-poing, et aussi plusieurs outils.

Au Musée Ethnologique Portugais, à Lisbonne, on peut voir un magnifique outil de silex, trouvé dans la *Serra de Brunheira*, aux environs de Chaves (Fres-os-Montes).

\*  
\* \*

A ces spécimens, tout-à-fait épars et peu nombreux, se limitaient les traces de cette époque si lointaine, connues en Portugal, jusqu'à 1909.

(1) P. 31 et suivantes.

(2) *Compte rendu du Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie Préhistoriques*. — Lisbonne, 9<sup>e</sup> session, p. 207 et suiv.; et Pl. I.

(3) *Les âges préhistoriques*. — Cartailhac, p. 29.

(4) *Les âges préhistoriques*. — Cartailhac, p. 29 et 30.

(5) *Religiões da Lusitania*. — J. Leite de Vasconcellos [Vol. I, p. 24].

(6) *Nota sobre uma estaçai chelleana no valle d'Alcantara-Fonseca*. — Cardoso,

Dès lors, l'étendue de nos notions sur la période paléolithique portugaise s'est élargie un peu plus, nous permettant de nous faire une idée, — quoique un peu vague et indécise, — du degré de civilisation de nos plus lointains ancêtres.

Sous ce rapport, à présent, nous pouvons constater les découvertes du Père Lapierre (lors de son passage par l'ancien collège de Campolide-Lisbonne), dans la *Serra de Monsanto* (Lisbonne); celles de M. Virgilio Corrêa, dans les environs de *Bellas* et *Ada Maia* (Lisbonne), et de M. Francisco Tavarès Proença Junior, dans la banlieue de *Leiria* (1).

Nous avons eu aussi la bonne fortune de découvrir quelques stations et des traces d'autres.

En ce qui concerne l'une, celle du *Casal do Monte*, nous en avons fait déjà un rapport dans un modeste opuscule (2) et dans un article publié dans la *Revue Materiaes* (3).

Mais, en outre, nous pouvons en citer quatre de plus dans le voisinage de *Ada Maia* (environs de Lisbonne); divers instruments disséminés dans le *Monte Bica*, près de *Monte-Mon* (Lisbonne), un peu au Nord-est de celle du *Casal do Monte*; dans un autre domaine, surnommé *Boticaria*, au sud de *Bartholomeu da Charneca* (Lisbonne); et dans le *Alto do Duque*, près du fort de ce nom (Algès-Lisbonne).

Dans une étude, en voie de publication, relative aux stations de *Ada Maia*, nous disons : « Pour décrire les objets trouvés dans cet « endroit, nous les classerons selon l'opinion de M. G. de Mortillet. « Si nous l'avons adopté, c'est seulement pour fixer des idées, « parce que nous sommes convaincus que la susdite opinion n'est « pas intégralement applicable au Portugal.

« Chaque pays aura, sans doute, un caractère spécial d'Archéologie; mais, pour le moment, une classification paléolithique portugaise nous semble excessivement précoce. »

Par conséquent, nous allons suivre la méthode de M. G. de Mortillet dans ce rapport.

#### EPOQUE CHELLÉENNE.

Les instruments que nous possédons de cette époque ont été trouvés dans les stations suivantes : *Casal do Monte* (4), environs

(1) *Revue Materiaes*, Vol. 1<sup>er</sup>, p. 56.

(2) Opuscule. — *Estação paleolítica do Casal do Monte*; par J. Fortès.

(3) *Revue Materiaes*. Vol. 1<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 2. [*Industrias paleolíticas do Casal do Monte*; par J. Fortès].

(4) Nous avons décrit déjà quelques instruments dans l'opuscule et article mentionnés. Dans le présent travail, nous donnons la photographie d'un de ceux de cette station (*Fig. 1*).

de *Ada Maia*, *Casal das Osgas*, *Ada Maia* (1), *Quinta de Sabregos*, *Quinta de Alfragide de baixo*, et auprès de la route qui mène de *Queluz Ajuda* au *Casal das Osgas*.

Ce sont, en général, des *coups-de-poing* bien plus grossiers que les similaires étrangers. Presque tous arrondis, taillés en pointe, à grands éclats, ils ont le talon brut et ouvré, et sont en quartzite et en silex; mais il y en a aussi un en basalte et un autre en quartz: tous les deux provenant du *Casal do Monte*.

L'air de famille entre nos instruments, appartenant à cette époque, et ceux de *Ada Maia*, est bien évident.

Voici les caractères généraux des instruments chelléens de notre modeste collection; ce sont: grossièreté de taille, pointe plus soignée (2), petitesse (3) (en général la moitié de la grandeur de ceux qui ont été trouvés dans des stations étrangères (4), et *talon*.

Il y a des types qui se répètent assez fréquemment, non seulement dans la même station, mais aussi dans des stations différentes; comme on pourra le voir dans notre collection, il y a une série d'instruments triangulaires de *Casal do Monte*, de *Casal das Osgas* de *Quinta d'Afragide de baixo* (5), et une autre de *Casal do Monte e Adamaia*, dont les instruments sont talonnés avec deux facettes au long de chaque face, et ceux où seulement une des deux faces est taillée.

Nous en possédons aussi quelques-uns, sans pointe et avec le bord tranchant.

La section amygdaloïde, si caractéristique dans les autres pays, n'existe pas pour les *coups-de-poing* chelléens de nos stations.

Dans le numéro 15 de la *Revue Archeologo Portugues*, organe du *Museu Ethnologico Portugues*, nous avons publié un article sur *Casal de Monte* et donné deux figures d'instruments chelléens. (*Fig. 1 et 2*).

(1) Par devoir de loyauté, nous déclarons que notre ami, M. Virgilio Corrêa, a découvert cette station. Nous y avons passé aussi, mais seulement deux jours après M. V. Corrêa, et ignorant d'ailleurs sa découverte.

(2) Nous avons bien fait ressortir ce caractère, pour la station du *Casal do Monte*, dans notre modeste étude: *Industrias paleolíticas do Casal do Monte* (*Revue Materiaes*, Vol. I, p., 40).

(3) Quant à sa caractéristique, et pour la même station, nous l'avons aussi accentuée dans la susdite étude, p. 42 et 43, en hasardant même cette interrogation, avec la naturelle réserve: *Cette particularité (la petitesse des instruments) ne serait-il pas un caractère spécial de la race; c'est-à-dire les habitants du CASAL DO MONTE ne seraient-ils pas de petite taille?*

(4) Observation faite aussi à l'égard du *Casal do Monte* dans nos études [respectivement, p. 6 et 64].

(5) Ceux de cette station présentent la particularité d'avoir une partie sans éclat, mais en côtés opposés.

Celui représenté par la *Figure 1* est le plus grand des instruments de cette époque que nous possédions. Il a 0<sup>m</sup>13 de longueur, 0<sup>m</sup>06 dans sa plus grande largeur, et 0<sup>m</sup>04 dans le maximum

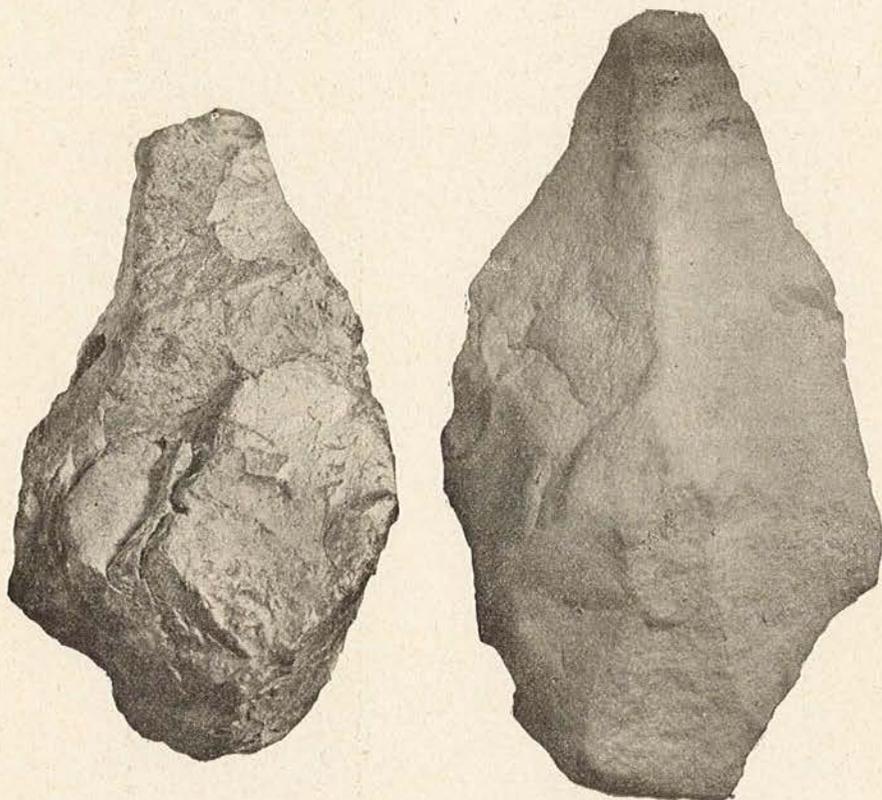


FIG. 1.

FIG. 2.

Fig. 1. — *Coup-de-poing* CHELLÉEN, de *Casal do Monte* (Portugal) [Phot. Fortès]. —  
Echelle : 2/3 grandeur.

Fig. 2. — *Coup-de-poing* ACHEULÉEN, de Portugal. — Echelle : 2/3 grandeur. —  
[Phot. Fortès].

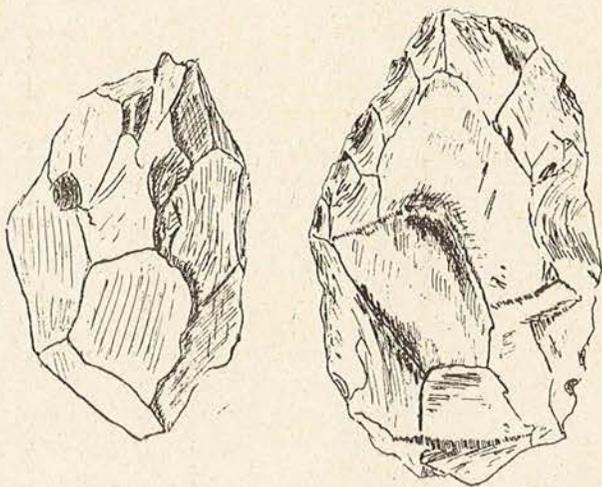
de son épaisseur. Taillé en silex, il est d'une coupe très rudimentaire, et avec *talon*. Cet instrument n'a pas les bords tranchants, mais a une pointe assez aigüe.

#### EPOQUE ACHEULÉENNE

Les instruments acheuléens de notre collection, appartenant aux stations du *Casal do Monte*, *Casal das Osgas*, *Boticaria*, *Quinta d'Alfragide de baixo*, route *Quelus-Ajuda*, et de *Ada Maia*, repré-

sentent, on peut le dire, un perfectionnement des Chelléens. La coupe est plus parfaite et déjà avec *retouches*; mais ils sont bien loin encore des beaux *coups-de-poing* de la station classique de Saint-Acheul et de beaucoup d'autres.

Les uns se terminent en pointe (*Figure 2*): *Casal do Monte*, *Casal das Osgas* et *Ada Maia*; les autres sont triangulaires: *Casal do Monte*, *Casal das Osgas*, *Ada Maia*, *Quinta d'Alfragide de baixo*; quelques-uns sont arrondis: *Casal do Monte*, *Boticaria*; *Casal dos Osgas* (*Fig. 3*). — Il y a aussi, au *Casal do Monte*, des *coups-de-poing*, dont les bords sont remarquables (*Fig. 4*).



*Fig. 3 et 4. — Instruments ACHEULÉENS du Portugal. — Echelle: Grandeur naturelle, pour le N° 4.*

Celui représenté par la *Figure 2* est un bel instrument pour sa grandeur. C'est le *géant* du *Casal-do-Monte* et le deuxième (1), en dimensions, de ceux qui, jusqu'à ce jour, ont été rencontrés en Portugal.

Taillé en silex, il a, à peu près, 0<sup>m</sup>178 de longueur; mais il est légèrement fracturé dans la pointe; il a 0<sup>m</sup>101 de largeur; et son poids est de 0 kilog. 930. On peut, par conséquent, le placer dans le rang des *grands échantillons* (1). Il est assez altéré par l'eau et couvert de raies de rouille, produites assurément par la charrue.

(1) Le plus grand, c'est celui d'*Alcantara*, mesurant 0<sup>m</sup>253 de longueur, 0<sup>m</sup>114 de largeur, 0<sup>m</sup>068 d'épaisseur, et pesant 0 kilg. 910.

Celui de la *Figure 3* est le type d'une série de *coups-de-poing* des stations du *Casal do Monte*, *Boticaria*, et *Casal das Osgas*.

Taillée en silex ; le bord se présente en zig-zag jusqu'à la moitié de l'instrument ; le reste manque de coupe.

A la *Figure 4*, nous représentons une splendide pièce, qui, excepté la grandeur, se rapproche des similaires étrangers. Dans le *Musée Préhistorique* (1) (pl. VI, *Fig. 39*), on peut voir un instrument analogue.

Il y a aussi la section amygdaloïde que nous voyons paraître dans deux instruments du *Casal do Monte* (2).

#### EPOQUE MOUSTÉRIENNE.

Cette époque est la mieux représentée dans les stations que nous avons découvertes et dans celle de *Ada Maia*.

La diversité des pointes et aussi celle des racloirs est grande.

Dans l'article que nous avons publié *Industrias paleolithicas du Casal do Monte*, nous les avons décrits ; mais les outils des autres stations, *Casal das Osgas*, *Ada Maia*, *Bica*, *Boticaria*, *Sabregos*, *Allo do Duque*, *Quinta d'Alfragide de baixo*, et route *Queluz-Ajuda*, sont analogues.

Par rapport aux Pointes, nous avons écrit dans notre susdit article : « *Voici les 5 types de pointes rencontrées dans cet endroit jusqu'à aujourd'hui* : a) taillée d'un côté en trois faces et retouchée ; b) taillée d'un côté en trois faces, mais avec le côté uni-convexe ; c) taillée d'un côté en deux faces et avec le côté uni plat ; d) taillée d'un côté en deux faces et le côté uni convexe ; e) éclats en forme de pointe. »

Nous disions des Racloirs : « *Voici les 4 types de racloirs* : a) de bord circulaire ; b) de bord concave ; c) éclat trifaceté d'un côté et de l'autre uni, finement retouché et avec la partie supérieure arrondie ; d) éclat trifaceté d'un côté et de l'autre uni, retouché et partie supérieure nette ».

Les pointes de la station *Ada Maia* appartiennent aux types a, c, d, et e, et les racloirs a, b et c.

Les racloirs de *Sabregos* appartiennent au groupe a ; ceux de la route *Queluz-Ajuda* sont du type a ; et les pointes sont bifacettées d'un côté et de l'autre unies et concaves, les autres bifacettées d'un côté et de l'autre unies et convexes.

(1) *La Préhistoire*, G. et A. de Mortillet, p. 133.

(2) *Musée Préhistorique*, 2<sup>e</sup> édition, G. et A. de Mortillet.

De la station de *Alfragide de Brixo*, on ne connaît qu'une pointe de silex, bifacétée d'un côté, retouchée avec des enchâssures dans le talon, analogue à celles des figures 109 et 110 de la planche XV du *Musée Préhistorique* (2<sup>e</sup> édition).

Dans le *Monte Bica*, les racloirs appartiennent aux types *a* et *e*, (*Figure 6*). De la station *Boticaria* il y a une pointe du groupe *a*, et de celle du *Alto do Duque*, une du groupe *b* (*Figure 5*).

De la station du *Casal dos Orgas* les pointes aux types *a*, *b* et *c* et les racloirs aux modèles *a*, *b* et *c*.

La pointe, représentée dans la figure 5, a été trouvée isolément, dans le *Alto do Duque*, proche le fort du même nom, près d'*Algès* (Lisbonne). Elle est taillée, est en silex cendré et appartient, comme au groupe *d* des pointes du *Casal do Monte*, précédemment décrit.

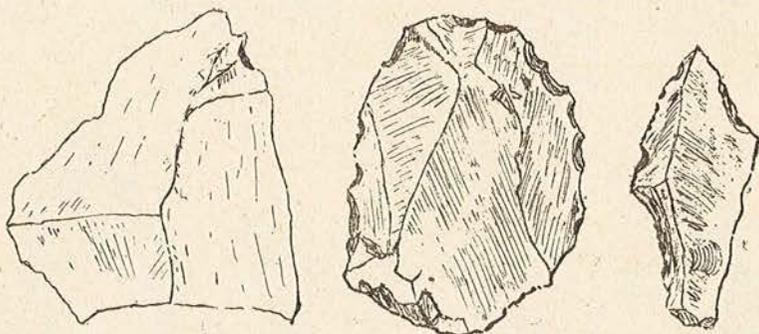


Fig. 5.

Fig. 6.

Fig. 7.

Fig. 5. — Instrument MOUSTÉRIEN du Portugal. — Echelle : Grandeur naturelle.

Fig. 6. — Instrument MOUSTÉRIEN du Portugal. — Echelle : Grandeur naturelle.

Fig. 7. — Instrument SOLUTRÉEN du Portugal. — Echelle : Grandeur naturelle.

Le splendide racloir de la *Figure 6*, a été ramassé avec d'autres silex sur une pente du *Monte Bica*, un peu au Nord-est du *Casal do Monte*, près de *Monte-mor* (Caneças-Lisboa).

Coupé en silex jaunâtre, et d'une taille splendide, il est retouché à merveille et appartient au groupe *d*.

Autour dans le *Casal do Monte* (1), comme dans le *Casal dos Orgas*, nous avons trouvé des disques ou armes de jet (2), que nous croyons appartenir à cette époque, à cause de la rudesse de la taille.

(1) *Industrias Paleolíticas do Casal do Monte*. — *Revue Materiaes*, p. 40. J. Fortès.

(2) Lors d'une excursion que nous avons faite à la station néolithique de *Liceia* (Lisbonne-Barcarena), et après la rédaction de ce modeste travail, nous avons trouvé quelques silex paléolithiques (disques, racloirs); et, dans le *Centro Republicano de Barcarena*, sont décrits des racloirs, une pointe à cran et plusieurs autres instruments.

EPOQUE SOLUTRÉENNE.

Ils sont en petite quantité les instruments que nous avons trouvés et qui appartiennent à cette époque.

Notre ami, M. J. Santa Rita, possède une *pointe à cran*, trouvée dans la station du *Casal do Monte*, mais plus grossière que les étrangères.

Dans notre collection, nous avons aussi deux pointes, qu'on peut attribuer à cette époque (1), et deux percuteurs (2).

Dans les stations de *Ada Maia* et aussi dans celles de *Salregos*, *Bica* et *Boticaria*, nous n'avons pas trouvé, jusqu'à ce moment, rien de caractéristique de cette époque; toutefois, dans celle du *Casal dos Osgas*, il y a quelques racloirs pointus très peu typiques.

La *Figure 7* représente une pointe de flèche du *Casal do Monte*, peut-être solutréenne, puisqu'elle ressemble beaucoup à celle de la figure 54, p. 146, du Vol. I du *Manuel d'Archéologie préhisto-*

MAGDALÉNIEN DU PORTUGAL. — Echelle : Grandeur nature.

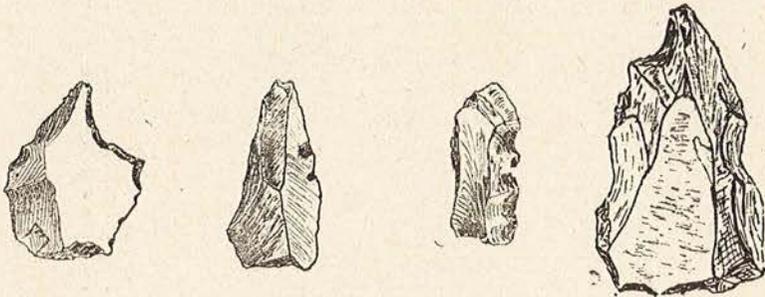


Fig. 8. — Burin en silex rouge [Casal do Monte].

Fig. 9. — Silex pour préparer les aiguilles en os [Casal do Monte].

Fig. 10. — Silex destiné à préparer les aiguilles en os [Casal do Monte].

Fig. 11. — Bec de perroquet [Ada Maia].

rique, celtique et gallo-romaine, de J. Déchelette, le savant conservateur du Musée de Roanne.

ÉPOQUE MAGDALÉNIENNE.

Les traces de cette époque, quoique en très petite quantité, très plus importantes.

Nous possédons quelques instruments caractéristiques, comme ceux des *Figures 8, 9 et 10*, du *Casal do Monte*, et *Figure de 11* *Ada Maia*.

(1) *Industrias paleolithicas*. — J. Fortès.

(2) *La Préhistoire*. — A. et G. de Mortillet, p. 161.

La *Figure 8* est un burin de silex rouge, assez épais, du *Casal do Monte*; et il y en a encore d'autres, de la même station.

Les *Figures 9* et *10* représentent aussi des instruments du *Casal do Monte*, qui étaient adoptés à la manufacture d'aiguilles d'os, d'après les indications du *Guide : British Museum Stone Age* (page 47; figure 48).

La *Figure 11* représente un petit *bec de perroquet* de *Ada Maia*, semblable à certains autres trouvés dans le *Casal do Monte* et *Casal dos Osgas*.

De la station de *Ada Maia*, je pourrais signaler une lame à *tranchant abattu*, semblable à celle de la figure 50, page 187, de *La Préhistoire*.

\*  
\*\*

Voilà une revue, rapide, des plus importants et de plus caractéristiques des instruments de notre modeste collection, appartenant à la période paléolithique; et nous croyons rendre un réel service, quoique insignifiant, à l'Archéologie, en les publiant.

Notre plus incessant désir, c'est de contribuer, autant qu'il dépendra de nous, à arracher aux ténèbres du passé mystérieux et lointain les matériaux qui pourront établir des bases sûres pour la connaissance de la Période paléolithique en Portugal. Cette tâche est sans doute rude et difficile et bien au-dessus de nos forces; mais nous aurons, au moins, si nous ne pouvons pas y réussir, la certitude d'avoir accompli notre devoir.



## **La Station du Pic-d'Oriou.**

PAR

**Ch. COTTE (Pertuis, Vaucluse),**

Correspondant du Ministère de l'Instruction Publique.

Depuis quelques années l'étude du Paléolithique en Provence a fait de grands progrès ; mais elle est loin d'être aussi avancée que dans les autres régions françaises.

Indépendamment des fouilles classiques aux Baoussé-Roussé (Grottes de Grimaldi), nous avons eu les recherches, faites par notre regretté collègue Moulin, dans de nouveaux abris moustériens ; et vous connaissez les travaux de M. Deydier, qui a repris l'étude de l'abri de la Baume des Peyrards (fouilles faites en collaboration avec M. Lazard dans cette station, signalée depuis plus de quarante ans par Arnaud), de la région du Ventoux, déjà connue par les recherches de MM. Morel et Nicolas, et de la Vallée du Largue, où M. l'abbé Arnaud d'Agnel avait signalé du Paléolithique.

J'avoue que je suis resté sceptique sur le caractère paléolithique de certaines de ces trouvailles, dont le faciès ne correspond nettement à aucune industrie classique. J'aurai l'occasion d'en reparler dans ce travail.

L'aberrance des formes explique le désaccord qui a existé entre Nicolas et Morel, relativement aux gisements des environs du Ventoux.

Une autre conséquence est que les auteurs récents croient trouver mêlés des échantillons de toutes les industries préhistoriques, du Strépyien au Néolithique.

En effet, la pierre polie accompagne très fidèlement ces types paléolithiques des stations en plein air ; on la trouve même dans les couches (hautes au moins) des alluvions de Mormoiron. Or le surcreusement des vallées, postérieur au glaciaire, rend le fait bien surprenant, si les couches profondes du gisement sont strépyiennes.

Je crois d'ailleurs qu'aucun effort n'a été fait pour établir l'âge géologique de ces alluvions. Cette étude est au surplus malaisée, le gisement étant trop éloigné des grands cours d'eau. Il appartiendra donc à la Préhistoire surtout, lorsque l'âge des industries de Mormoiron sera bien établi, d'attribuer à ces couches un horizon défini dans le Quaternaire.

Notre Pléistocène provençal est de ceux qui prêtent le plus à la discussion. A côté des controverses sur le Quaternaire en général, et l'on sait combien MM. Penck et Rutot d'un côté, M. Boule de l'autre, sont en désaccord, la stratigraphie des dépôts de notre grand fleuve provençal, la Durance (jadis non captée par le Rhône), est le sujet de polémiques scientifiques. Indépendamment du haut Deckenschotter, M. Penck y reconnaît deux et peut-être trois glaciations, outre des stades glaciaires distincts, tandis que M. D. Martin n'en admet qu'une. D'autre part les conclusions de ces auteurs ne concordent pas absolument avec celles de M. Joleaud, qui a tout particulièrement étudié les rapports des mouvements du rivage avec les terrasses rhodaniennes.

Dans une discussion aussi complexe, un fait nouveau me paraît utile à faire connaître. Peut-être les géologues pourront-ils en tirer parti pour la manifestation de la vérité?

M. Philippot m'avait signalé la découverte, dans les poudingues de la Brillanne, d'une défense, mise à jour lors de l'établissement du canal de l'usine électrique. Cette défense était de très faible courbure.

Il m'envoya aussi quelques silex, recueillis à la surface du sol en divers points de la commune de la Brillanne, silex que j'ai présentés à la *Société Linnéenne de Provence* (1).

L'examen de ces pièces me décida à aller voir les gisements découverts par M. Philippot; et je constatai que le bassin du Lauzon possède de nombreuses stations, jusqu'alors inédites, mais dont l'industrie est généralement très fruste. Il s'agit d'une civilisation encore peu étudiée, quoique assez répandue dans le Sud-Est.

Dans le bassin du Lauzon, la station du *Pic d'Oriou* m'a fourni jusqu'à ce jour les documents les plus intéressants; elle va faire l'objet de cette note.

VOIE D'ACCÈS. SITUATION. — En sortant de la gare de la Brillanne et en montant vers le village, on constate que la mollasse miocène, creusée par la Durance, est en partie recouverte de placages de poudingues, dont les plus élevés ont servi d'assiette au vieux Château. C'est du reste à l'époque où s'est formé ce haut niveau que la Durance quaternaire a eu son maximum d'extension, en ce point de sa rive droite.

En prenant la route de Sigonce (qui se détache de celle de Forcalquier), on s'engage dans la large vallée du Lauzon pléistocène.

(1) Séance du 8 juin 1909.

Après avoir traversé un grand canal d'arrosage, on arrive, à 2 km. 500 environ de la Brillanne, devant la vallée creusée par le Lauzon moderne; à gauche on a, un oratoire. Vis-à-vis de celui-ci on prend, à droite, le chemin qui conduit à la propriété Baudin (tous ces points sont marqués sur la carte d'Etat-major, *revisée*, feuille de Forcalquier, 223, quart Nord-Est; ils ne figurent pas sur la Carte géologique). Pour établir ce chemin, on a entaillé, à main droite, les alluvions anciennes du Lauzon, dont nous allons reparler. En prolongeant sa route, après Baudin, et en remontant les pentes du Pic d'Oriou, on suit un léger éperon de ce mamelon. Cet éperon, qui sert de limite entre les communes de la Brillanne et de Lurs (hameau de Notre-Dame-des-Anges), protège contre le mistral une partie du versant méridional du Pic d'Oriou.

C'est en ce lieu que les anciennes populations avaient un habitat, où l'on recueille des silex abondants.

SILEX DES ALLUVIONS. — Les alluvions du Lauzon pleistocène, près de Baudin, sont très nettement stratifiées. En dessous de la terre végétale reposent les lits de la rivière quaternaire. Il y a des couches, variables d'un point à un autre, mais très distinctes, à éléments plus ou moins graveleux, qui montrent, sans discussion possible, qu'il s'agit bien de dépôts laissés par un cours d'eau (non des éboulis de pentes), et qu'il n'y a pas eu de remaniements. Ces alluvions renferment, à tous les niveaux, de nombreux silex roulés, où l'on croit voir parfois des formes intentionnelles, mais qu'il est prudent de négliger. En outre, à partir d'une certaine profondeur (0<sup>m</sup>50 à 1<sup>m</sup>) des *alluvions* proprement dites, on rencontre des silex non roulés, présentant les caractères évidents de la taille intentionnelle.

J'en ai recueilli moi-même en place quelques-uns, dont les plus typiques sont :

1° Un percuteur, formé d'un galet de silex, très fortement étoilé à une extrémité ;

2° Un couteau épais, à une seule arête dorsale, en biseau à une extrémité, mesurant 6 à 7 centimètres (égaré) ;

3° Une lame large, à plusieurs facettes à la face supérieure, à face inférieure lisse; son talon qui faisait légèrement saillie, a été brisé par le pic de l'ouvrier en creusant le chemin ;

4° Divers éclats et rejets de taille.

La fraîcheur des arêtes montre que les alluvions ont recouvert ces pièces à peu près au point où l'homme les a laissées; il ne s'agit pas d'objets amenés de stations en amont. J'ai enlevé les divers

silex visibles ; des fouilles seraient nécessaires pour trouver de nouvelles pièces dans ces alluvions. Celles-ci correspondent au niveau le plus élevé des poudingues duranciens à La Brillanne. L'industrie que j'y ai recueillie appartient au Moustérien.

SILEX DE SURFACE. — Des silex ont été récoltés, en très grand nombre, à la surface du sol, soit dans les champs, et ils sont alors sans lichens, soit dans les bois et les lieux incultes (*hermas*, en dialecte local), où ils ont pris une teinte noire plus ou moins prononcée.

Le silex est de mauvaise qualité, souvent très calcaire. En outre il est très riche en fossiles d'eau douce (Lymnées et autres). C'est du silex lacustre charrié par le Lauzon, et provenant certainement du bassin de cette rivière.

Les objets trouvés dans le gisement peuvent être rangés rapidement en trois catégories :

I. *Pièces certainement néolithiques* (rares), comprenant notamment :

Deux talons de haches polies en roches duranciennes ;

Quelques fragments de poterie ;

Des couteaux en silex (Pl. II ; *Fig.* 6, etc.) ;

Des tranchets ;

Un perçoir (Pl. IV ; *Fig.*, 14) ;

Certaines pointes de flèches, spécialement une de type amygdaloïde (1) (Pl. I ; *Fig.* 11).

II. *Pièces à faciès* (2) *nettement moustérien*. — Celles-ci, souvent analogues à celles des alluvions ; quelques-unes paraissant même avoir été extraites de ce niveau par des travaux de culture profonds (Pl. II ; *Fig.* 11). — Comme pièces d'allure moustérienne, je citerai :

Les disques polygonaux (Pl. I ; *Fig.* 1) ;

Les pointes à mains de forme classique (Pl. I ; *Fig.* 8) ;

Les éclats Levallois (Pl. III ; *Fig.* 3).

III. *Pièces d'âge imprécis*. — La majorité de ce *caput mortuum* se rapporte à des types étudiés dans le Midi et rapportés à divers niveaux du Paléolithique par les auteurs antérieurs. MM. Arnaud d'Agnel et Deydier les ont particulièrement fait connaître ; mais je puis signaler quelques instruments nouveaux.

L'industrie à pièces frustes de ces stations semble appartenir soit à une époque de début, comme le Strépyien, soit à un âge de déclin. Son étude n'est pas encore suffisamment avancée pour que je me prononce.

(1) C'est à tort que l'on a voulu y voir de minuscules coups-de-poing votifs. Il s'agit de pièces appartenant à la fin du Néolithique.

(2) Sauf pour les disques, le faciès moustérien se retrouve au Néolithique.

On peut trouver au Pic d'Oriou les intermédiaires entre les séries ci-dessus, comme on peut y reconnaître des échantillons de toutes les industries lithiques.

Aussi, l'époque moustérienne (des alluvions) et l'époque néolithique étant certainement représentées, tandis que nous ignorons l'âge précis du plus grand nombre des autres pièces, je vais décrire successivement les divers instruments ou armes, que j'ai récoltés, par groupes, sans me soucier de l'âge de chaque exemplaire.

Dans les sciences naturelles, une période d'observations impartiales doit toujours précéder les classifications.

*Percuteurs.* — Le nombre des silex ayant peut-être servi de percuteurs est très grand; mais il est impossible de distinguer les vrais instruments des galets siliceux, roulés et martelés naturellement aux arêtes.

On peut cependant considérer comme percuteurs certaines des pièces décrites dans les deux paragraphes suivants.

*Maillets.* — Un gros rognon de silex, avec renflement médian (ce qui a permis la fixation plus solide des liens) a ses deux extrémités tronquées et taillées de manière à former deux surfaces planes. Il est logique de le considérer comme un maillet.

Une autre pièce (Pl. I; *Fig.* 14) offre le prototype du maillet à rainure (1). Sa tête, sphérique, est séparée par un étranglement d'une base plane taillée. Le bord de cette base et la partie correspondante de la sphère, sont taillés de manière à ménager un plan où pouvait s'appuyer le manche de l'outil.

*Marteaux.* — Je hasarde ce terme pour désigner des silex vaguement prismatiques, avec une large gorge occupant la partie médiane. Les arêtes ont été martelées; aussi peut-on empoigner la pièce sans se blesser, ou la lier sans craindre le tranchant du silex. Pris à pleine main, ces instruments dépassent légèrement le poing de chaque côté. Tantôt leurs deux extrémités sont arrondies (Pl. I; *Fig.* 6), tantôt l'une d'elles a été grossièrement taillée en angle dièdre ou en pyramide courte (2).

Je signalerai aussi un court boudin en silex, ayant, à chaque extrémité, un angle dièdre intentionnel perpendiculaire au grand axe de l'outil; il était certainement emmanché (Pl. I; *Fig.* 10).

(1) Il est bon de rappeler que la région est très riche en maillets à rainures néolithiques. Le gisement de Murs (que j'ai signalé jadis), et celui de Malaucène, ont fourni de nombreux échantillons de ces instruments, avec des « éclats Levallois », qui ont trompé, sur leur âge, certains auteurs.

(2) A rapprocher du « poignard strépyien » (Pl. II, *Fig.* 7) [Deydier. *Congr. Préhist. Fr.*, Autun, 1907]; mais celui-ci a une gorge moins large.

*Enclumes.* — Quelques gros silex à base solide, à bords présentant des éclats presque verticaux se rattachent au type « enclume » de quelques auteurs; mais leur face supérieure ne présente pas toujours des marques de percussion.

*Nucléus.* — Les nucléus proprement dits sont très rares. On peut noter cependant quelques gros nucléus qui ont fourni des lames larges et d'autres, très petits, néolithiques.

A ce sujet on peut constater que la taille était très brutale et a produit fréquemment des cones de percussion. On observe, en outre, sur beaucoup de pièces, que le mode de taille des couteaux néolithiques (utilisation d'un même plan de frappe pour enlever les éclats successifs) n'a pas été employé. Ainsi certaines lames ont leur face supérieure formée de facettes dirigées dans tous les sens.

Souvent on ne voit pas la trace du conchoïde de percussion des éclats enlevés.

Deux pièces (éclat Levallois, et grande pointe à main) ont un plan de frappe offrant, en saillie très marquée, leur point de percussion (Pl. I; *Fig.* 2). Ces pièces moustériennes sont donc intéressantes par un faciès de taille que M. Commont donne comme typique de l'Acheuléen.

*Disques moustériens.* — A côté des nucléus, il convient de placer les silex polyédriques (1), dont certains peut-être sont « éclatés » naturellement sous l'influence des variations de température. Par des transitions nombreuses on est conduit aux disques moustériens typiques.

Un de ces derniers, avec encoche profonde à bord martelé (Pl. I; *Fig.* 1) a pu être utilisé comme coche grattoir, non comme pierre de jet, ou avoir été saisi, l'index dans cette encoche, pour frapper avec la pointe faiblement dessinée à l'extrémité opposée de l'outil.

Du reste quelques autres pièces servent de transition pour arriver à des types de coups-de-poing *aberrants*.

*Coups-de-poing.* — Les coups-de-poing, ou du moins les pièces auxquelles on peut étendre ce nom, sont rares (2). Les plus typiques sont les suivants :

Instrument mince, ovulaire, tordu, à bords peu tranchants, de taille grossière, ce qui s'explique par la mauvaise qualité du silex, très calcaireux et pétri de fossiles;

(1) Ou projectiles nucléiformes.

(2) J'enlève à ce groupe, pour les rendre à ceux des poinçons, des percuteurs tranchants, etc., quelques types que d'autres auteurs y ont introduits.

Instrument plat, en amande, taillé aux bords seulement, et presque uniquement sur une face. Silex se divisant en couches parallèles (Pl. I; *Fig. 9*).

*Pièces triangulaires.* — Sous ce terme provisoire je désigne quelques spécimens assez rares de triangles isocèles, débités généralement dans des silex se clivant en plans parallèles.

Quelques retouches sur les côtés ou à la pointe attestent qu'il s'agit d'instruments; mais leurs bords peu ou pas tranchants et leur pointe souvent mousse ne permettent guère d'en deviner l'usage (Pl. I; *Fig. 5*).

*Pointes à main.* — Les pointes à main du type moustérien le plus pur (ce qui n'est pas suffisant pour les dater) se rencontrent dans le gisement (Pl. I; *Fig. 8*).

A côté de ces outils minces on en trouve d'un type robuste, à forte arête dorsale, surtout prononcée vers la pointe qui acquiert ainsi une grande force (Pl. I; *Fig. 13*). Un certain nombre d'échantillons offrent un talon rétréci pour faciliter la fixation à un manche, ou la prise solide à pleine main.

Nous arrivons ainsi, par des transitions insensibles, aux poignards.

*Poignards.* — Ceux-ci sont fort intéressants. Taillés à grands éclats, ils rappellent les types strépyiens de M. Rutot.

Leur taille est, du reste, très variable. Certains sont presque réduits à un manche, disparaissant dans la main, et à une pointe dessinant un triangle équilatéral (Pl. II; *Fig. 4*).

Par étapes on est conduit au grand poignard, qui, malgré sa pointe un peu obtuse, n'en était pas moins redoutable (Pl. II; *Fig. 9*).

Toutes ces armes ont une poignée très bien en main, malgré son air fruste. Il y avait un art véritable à enlever ces grandes retouches, qui, avec le minimum de travail, assuraient une bonne préhension (Pl. II; *Fig. 10*).

*Pointes de lances, de javelots ou de flèches.* — Des poignards aux pointes diverses, les intermédiaires nombreux existent toujours. Il en est ainsi au Pic d'Oriou.

Cependant on pourrait distinguer les poignards, avec talon bien en main, des pointes où le rétrécissement plus court, en même temps qu'une face ventrale plane indiquent la fixation à un manche.

Ce caractère commun établi, il est difficile d'insister sur les formes très variées que l'on observe (Pl. I; *Fig. 3, 4, 7, 11, 12*. Pl. II; *Fig. 3*).

Pointe à main à bord inférieur en arc de cercle;

Pointe ovulaire;

Pointe en feuille;

Pointe losangique;

Pointe à cran latéral, devenant la pointe à un aileron; d'autres encore, dérivées de la lame ou de l'éclat quelconque aigu et pouvant être adapté à un manche.

Le tout (comme le reste du mobilier) est en général taillé à grands éclats, avec retouches grossières. Je signalerai cependant une pointe de flèche amygdaloïde appartenant au néolithique le plus net (Pl. I; *Fig.* 11).

*Hachoirs et tranchets.* — Je propose, à titre provisoire, le nom de hachoir (1) pour de grosses pièces, non emmanchées, offrant un tranchant. On peut y voir le prototype de la hache taillée.

Leur poids assurait l'efficacité du choc. En général ce sont des pièces allongées, avec retouches facilitant la préhension, à tranchant avivé par l'enlèvement de quelques éclats (Pl. II; *Fig.* 8). Un hachoir aberrant est formé d'un gros rognon siliceux, auquel on a donné, par une percussion latérale, une face ventrale plane. Un deuxième éclat, enlevé à l'extrémité de la face dorsale, donne, par son intersection avec le premier, le tranchant utile.

Je me contenterai de citer quelques tranchets de type néolithique.

Deux pièces sont plus intéressantes parce qu'elles sont moins communes. Leur partie utile est plus étroite que le corps de l'outil et le tranchant offre une facette terminale mince, adroitement enlevée, de manière à rappeler certains tournevis (Pl. II; *Fig.* 1).

*Lames.* — Les lames sont relativement peu nombreuses, tandis que, dans les stations appartenant au néolithique classique, elles sont abondantes. La cause en est dans le mode de taille, car bien souvent des lames imparfaites ne sont que des déchets.

On sait que le principe, comportant, bien entendu, de fréquentes exceptions, pour la taille des couteaux néolithiques, consiste à enlever une série d'éclats en percutant un même plan de frappe. Au Pic d'Oriou les lames de ce style sont en faible majorité. Les autres consistent en un éclat allongé, enlevé sur un bloc préparé, présentant des facettes en divers sens. C'est le procédé de taille des éclats Levallois, dont je vais reparler (Pl. II; *Fig.* 2). D'ailleurs, quelques-unes de ces pièces semblent bien moustériennes. Je noterai notamment une d'entre elles, grande et pointue (Pl. II; *Fig.* 11), qui a la même teinte que la lame trouvée dans les graviers. Comme celle-ci, elle doit provenir des alluvions, et en a sans doute été extraite par les travaux agricoles.

(1) Terme adopté, sur l'avis de M. le Dr Marignan, après le Congrès.

Je dois citer encore une lame à belle encoche latérale intentionnelle (Pl. II ; *Fig. 7*). Mais je n'insisterai pas sur les formes accidentelles (dilatées au milieu, spatulées, etc.), dues au hasard ; encore moins chercherai-je à en faire des classes d'instruments spéciaux.

*Eclats Levallois.* — Les éclats Levallois sont peu abondants, comme les autres types dits moustériens (Pl. III ; *Fig. 3*). J'ai déjà eu l'occasion, au cours de cette note, de rappeler leur présence dans les gisements à maillets à rainure du Sud-Est, et d'indiquer que l'un de ceux de la Brillanne a un plan de frappe à faciès acheuléen.

*Scies.* — A côté de la petite scie néolithique avec encoches latérale en permettant la fixation dans un manche (Pl. III ; *Fig. 9*), on trouve des types mieux assortis à l'allure du mobilier grossier de la station. Ce sont de grands éclats offrant un ou deux bords retouchés, avec enlèvement des extrémités qui déviaient de la ligne du mordant (Pl. III ; *Fig. 2*).

Un échantillon assez original présente, sur toute sa longueur, une sorte de gros bourrelet bilatéral formant le dos, saisi ainsi à pleine main. La faible distance de ce bourrelet au tranchant, montre que l'outil n'avait pas à creuser une entaille profonde. Il en était du reste ainsi pour les scies néolithiques emmanchées.

*Planes.* — J'ai récolté trois exemplaires de planes, gros silex, larges et minces, taillés à grands éclats, avec un grand bord convexe, l'autre concave, tous les deux retouchés (Pl. III ; *Fig. 1*). Ces instruments étaient certainement saisis à deux mains.

*Grattoirs et racloirs.* — Si le grattoir sur bout de lame manque, on trouve en revanche plusieurs grattoirs voisins du type discoïde néolithique, mais toujours plus ou moins pédonculés (Pl. III ; *Fig. 4 à 6*).

De même que dans toutes les industries, on passe insensiblement du grattoir au racloir. Il serait fastidieux et inutile d'entrer dans trop de détails ; mais il y a lieu de noter quelques types.

Tout d'abord je signalerai une sorte de très gros tranchet, dont le tranchant, rectiligne, est abattu par une série de retouches (Pl. III ; *Fig. 8*).

De grands racloirs affectent un aspect moustérien.

D'autres pièces, à retouches très grossières, formant presque encoches, avaient certainement un usage tout différent des racloirs ordinaires. Ils servent de terme de passage pour arriver aux encludont j'ai déjà parlé, et aux percuteurs tranchants du paragraphe qui va suivre.

Une sorte de grattoir à pointe médiane (Pl. III; *Fig. 7*) ressemble beaucoup à un percuteur tranchant représenté par M. Deydier (1) sous le nom de coup-de-poing tranchant.

Faute de mieux également, je classerai dans les racloirs, bien qu'ils n'eussent évidemment pas une telle destination, deux silex taillés, l'un en disque, l'autre en ovale. La régularité de leurs contours démontre que la forme est intentionnelle. On ne peut aucunement les confondre avec les disques moustériens.

*Percuteurs tranchants.* — Je désigne sous ce nom (M. Deydier a préféré celui de coups-de-poing tranchants), une série d'instruments nettement fixés (Pl. III; *Fig. 1*). On peut décrire ainsi l'outil : il présente trois bords. L'un d'eux, antéro-inférieur, en arc de cercle et retouché, constitue la partie agissante. Le bord supérieur est plat et l'index allongé s'y appuyait. Le troisième, postérieur, portait contre la face interne de la main, tandis que la pièce était saisie, par ses deux faces, entre le pouce et le médus fléchi.

Dans d'autres stations, j'ai récolté des percuteurs tranchants absolument différents, simples galets de silex auxquels l'usage a enlevé des esquilles, dont le départ a formé un tranchant grossier (2).

*Grattoirs carénés et leurs dérivés.* — Les pièces dites grattoirs carénés ou rabots, avec tous leurs intermédiaires et aussi leurs extrêmes, sont bien représentés au Pic d'Oriou.

On peut partir du grattoir caréné surélevé (Pl. IV; *Fig. 3*) et très étroit, avec angle mordant presque droit, passer par le type caréné ordinaire (Pl. IV; *Fig. 2*) puis voir la hauteur de l'outil diminuer de plus en plus. L'instrument devient *rabot* lorsque l'angle agissant est suffisamment aigu; enfin, à l'extrême, il arrive à la forme pointe à main (Pl. IV; *Fig. 4*).

Un type aberrant a son tranchant très large, en arc de cercle tourné en avant très ouvert (Pl. IV; *Fig. 5*). Il s'agit certainement d'un instrument d'usage différent.

Je citerai enfin un grattoir caréné double. Il a servi suivant deux arêtes vaguement perpendiculaires entre elles.

*Coche-racloir d'extrémité.* — Cet instrument est, je crois, caractéristique (comme ceux des deux paragraphes suivants) de l'industrie fruste à étudier (3).

Il est formé (Pl. IV; *Fig. 8*) d'un silex épais, allongé, offrant, à une extrémité, un angle dièdre dans lequel est creusée une coche-racloir.

(1) La vallée du Lergue Paléolithique [Pl. III, *Fig. 1*].

(2) M. le D<sup>r</sup> Marignan a publié, à l'A. F. A. S., 1910, une industrie analogue avec percuteurs tranchants allongés.

(3) M. le D<sup>r</sup> Marignan l'a observé également dans ses stations du Gard à industrie fruste.

*Coche-racloir médiane.* — J'ai recueilli au Pic-d'Oriou un certain nombre d'exemplaires d'un outil que je crois inédit, et dont voici la description (Pl. IV; *Fig.* 6, 7 et 12) :

Pièce vaguement trapézoïdale avec petite base habituellement épaisse et grande base formée par un angle dièdre plus ou moins marqué. Au milieu de la grande base est creusée une coche-racloir large, généralement taillée à grands éclats. D'un côté de la coche on trouve à peu près toujours le tranchant de l'angle dièdre primitif, tandis que, de l'autre côté, la partie libre est ordinairement taillée en perçoir trapu.

*Encoches multiples sur épaisseur.* — Les lames ou autres silex à bord mince, présentant des encoches multiples, comme une scie à grosses dents, sont fréquents dans les industries de la fin du Paléolithique ou du Néolithique; mais les encoches multiples, dont je veux parler, entaillées par fines retouches répétées, n'intéressent qu'une partie de l'épaisseur de quelques silex en plaquette. Ce sont, pour ainsi dire, de courtes *rainures* parallèles, creusées à la partie antéro-inférieure du silex (Pl. IV; *Fig.* 19).

*Perçoirs.* — Perçoirs de toutes formes, de toutes grosseurs (Pl. IV) se recueillent au Pic d'Oriou. Notons simplement la forme vrilte (Pl. IV; *Fig.* 18) et le type dit « coup-de-poing globuleux » de M. Deydier (Pl. IV; *Fig.* 17).

Une mention spéciale est méritée, pour sa beauté, par un perçoir en triangle isocèle très régulier, à base amincie, mais non tranchante, à sommet taillé à fines facettes (Pl. IV; *Fig.* 14); il est certainement néolithique.

*Perçoirs latéraux.* — Les divers perçoirs latéraux sont également bien représentés (Pl. IV). Je possède notamment une encoche bec de perroquet de pur type campignien (Pl. IV; *Fig.* 11). Les amateurs de magdalénien y signaleraient des burins. Que ceci ne nous illusionne pas; aucun des burins trouvés jusqu'ici avec l'industrie fruste, dont le Pic d'Oriou offre de si bons exemples, n'est aussi classique, aussi net, que ceux recueillis par moi, *avec des os à incisions ornementales*, en milieu énéolithique pur.

CONCLUSIONS. — Si les alluvions et la surface m'ont fourni des pièces indubitablement moustériennes, si les glanes superficielles m'ont donné du néolithique certain, bien des pièces, a-t-on vu, relèvent d'une industrie grossière encore mal connue, quoique signalée depuis fort longtemps. En ces dernières années, M. Deydier a rendu le grand service de publier de magnifiques planches qui ont permis d'en commencer l'étude. Malheureusement, comme

je l'ai dit au début de cet article, les alluvions de Mormoiron ne sont pas encore datées géologiquement.

Les nouveaux gisements découverts par M. Philippot dans la basse vallée du Lauzon sont des plus intéressants. Grâce à eux, j'ai pu repérer en Provence un horizon géologique défini avec silex paléolithiques.

D'autre part l'étude de l'emplacement des stations à industrie fruste par rapport au thalweg actuel des vallées, permettra peut-être de fixer d'une manière certaine l'âge de cette civilisation.

C'est sur ce point que porteront mes efforts dans la prochaine campagne de recherches.

M. le D<sup>r</sup> MARIIGNAN croit les pièces présentées par M. Cotte post-paléolithiques. Il montrera, dans une prochaine séance, une industrie, absolument semblable, de la vallée du Virdoule, industrie qu'il a classée dans le Mésolithique.

M. COTTE. — Ainsi qu'il l'a expliqué dans sa communication, M. Cotte fait observer que les alluvions contiennent une industrie *moustérienne*. Quant aux silex de surface, on y remarque des silex moustériens, semblables à ceux des alluvions voisines; des pièces certainement néolithiques; et enfin d'autres à air très fruste, pour lesquelles M. Cotte n'a aucun motif de contredire l'attribution que leur donne M. le D<sup>r</sup> Marignan.

M. le D<sup>r</sup> JULLIEN n'est pas convaincu par les dires de M. Marignan, car il ne donne pas les preuves sur lesquelles il formule son opinion, qui fait de l'industrie présentée une industrie *Néolithique ancienne*.

## LÉGENDE DES PLANCHES

### PLANCHE I.

- Fig. 1.* — Disque moustérien offrant une légère pointe au bord opposé à celui où l'on remarque une coche dont les bords sont martelés.
- Fig. 2.* — Eclat Levallois, vu par la face inférieure et par le plan de frappe. On remarque l'obliquité de celui-ci et la saillie que forme le sommet du conchoïde de percussion.
- Fig. 3.* — Pointe de flèche à bord inférieur circulaire.
- Fig. 4.* — Pointe de flèche à un seul aileron.
- Fig. 5.* — Silex en triangle.
- Fig. 6.* — Marteau ou casse-tête à extrémités arrondies avec large gorge soigneusement martelée sur les arêtes. La pièce est à peu près totalement recouverte de concrétions calcaires.
- Fig. 7.* — Pointe de javelot, avec encoche de fixation à gauche.
- Fig. 8.* — Pointe à main de type moustérien. Extrémité brisée. (Récolte Philippot).
- Fig. 9.* — Coup-de-poing, aberrant, taillé seulement sur les bords et presque uniquement sur une face. La roche se clivant en feuillets épais, les deux faces sont sensiblement planes.

- Fig. 10.* — Petit marteau terminé à chaque extrémité par un angle dièdre.  
*Fig. 11.* — Pointe de flèche amygdaloïde; extrémité brisée.  
*Fig. 12.* — Pointe de flèche (?) à base droite, à pointe arrondie, assez mousse. Ce type se retrouve bien des fois dans les stations néolithiques du Sud-Est.  
*Fig. 13.* — Pointe à main de type à bec robuste. La pièce s'amincit vers le talon.  
*Fig. 14.* — Mailet à rainure naturelle. Le cliché montre la taille intentionnelle d'un côté de la sphère et du bord correspondant de la base. Celle-ci a été soigneusement taillée elle-même.

#### PLANCHE II.

- Fig. 1.* — Tranchet à tranchant plus étroit que le corps de l'outil avec petite facette terminale (type en tournevis).  
*Fig. 2.* — Lame irrégulière.  
*Fig. 3.* — Pointe de lance à taille grossière.  
*Fig. 4.* — Poignard dit de « type strépyien ».  
*Fig. 5.* — Lame à bords retouchés.  
*Fig. 6.* — Couteau.  
*Fig. 7.* — Lame à encoche intentionnelle.  
*Fig. 8.* — Hachoir (prototype de la hache) à tranchant taillé. Ces enlèvements multiples distinguent l'outil du tranchet. Vers le tiers inférieur, à droite, encoche de préhension à bords martelés.  
*Fig. 9.* — Grand poignard conservant une grande partie de son cortex.  
*Fig. 10.* — Poignard à talon quadrangulaire taillé à grands éclats.  
*Fig. 11.* — Lame de type moustérien conservant la teinte brun-crème des alluvions. Esquilles récentes sur le bord droit supérieur.

#### PLANCHE III.

- Fig. 1.* — Glande plane à deux mains, retouchée sur le bord convexe (gauche) et sur le bord concave (droit).  
*Fig. 2.* — Gros éclat de silex accommodé en scie sur deux bords. Celui de gauche a, en haut et en bas, deux enlèvements pour supprimer les portions qui n'étaient pas rectilignes.  
*Fig. 3.* — Eclat Levallois (Récolte Philippot).  
*Fig. 4, 5, 6.* — Grattoirs discoïdes, pédonculés.  
*Fig. 7.* — Grattoir à pointe médiane (brisé à gauche).  
*Fig. 8.* — Gros rognon de silex roulé avec un tranchant rectiligne bien retouché. Large enlèvement, à la face inférieure, ayant permis la formation du tranchant.  
*Fig. 9.* — Scie à encoche latérale.

#### PLANCHE IV.

- Fig. 1.* — Percuteur tranchant.  
*Fig. 2.* — Grattoir caréné, classique, vu de dessus.  
*Fig. 3.* — Grattoir caréné, étroit et extrêmement surélevé, vu de dessus.  
*Fig. 4.* — Rabot-pointe à main.  
*Fig. 5.* — Type aberrant du grattoir caréné, vu de face. On voit (à gauche), la face intérieure légèrement concave bordée par le bord retouché (formant une ligne presque verticale sur le cliché) à arc très ouvert et à front très abrupt.  
*Fig. 6, 7.* — Coches-raclours médianes.  
*Fig. 8.* — Coche-raclour d'extrémité.  
*Fig. 9.* — Lame à perceur latéral robuste.  
*Fig. 10.* — Perceur latéral.  
*Fig. 11.* — Bec de perroquet obtenu par encoche.  
*Fig. 12.* — Coche-raclour médiane.  
*Fig. 13.* — Gros perceur (Enlèvement récent à la partie inférieure gauche).  
*Fig. 14.* — Perceur néolithique à fines facettes convergeant vers la pointe. Base inférieure non tranchante.  
*Fig. 15.* — Perceur latéral (Portion inférieure recouverte de lichens).  
*Fig. 16.* — Perceur.  
*Fig. 17.* — Perceur du type « coup-de-poing globuleux » de M. Deydier.  
*Fig. 18.* — Perceur en vrille.  
*Fig. 19.* — Silex à encoches multiples sur épaisseur.



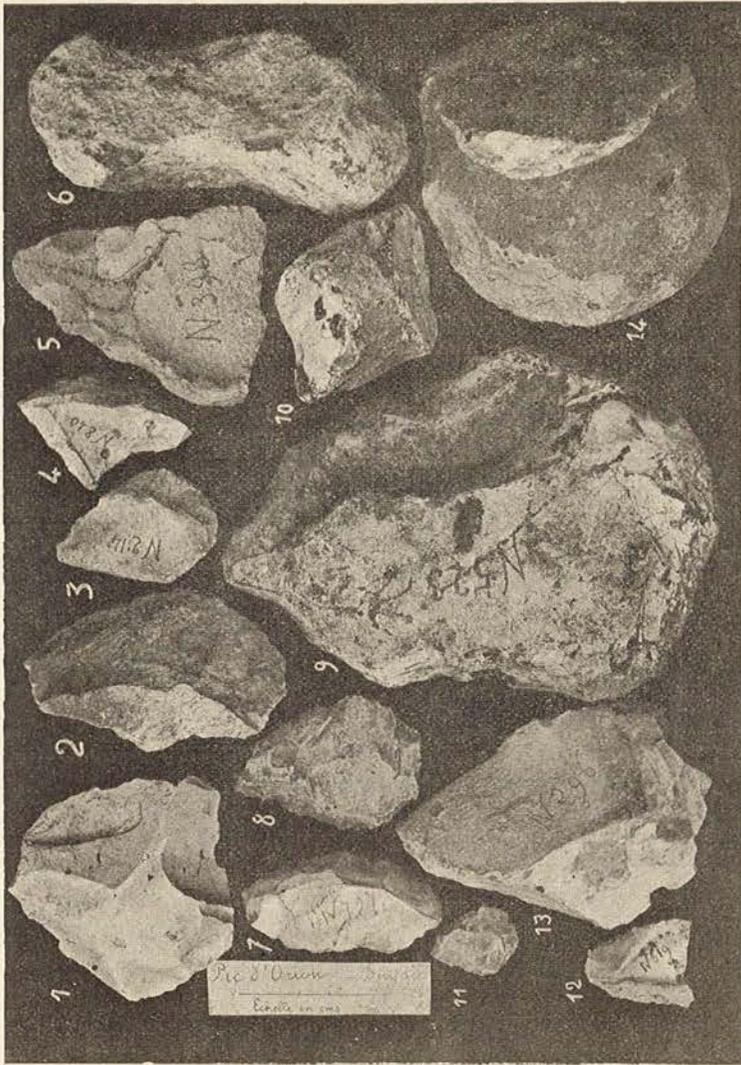


PLANCHE I.

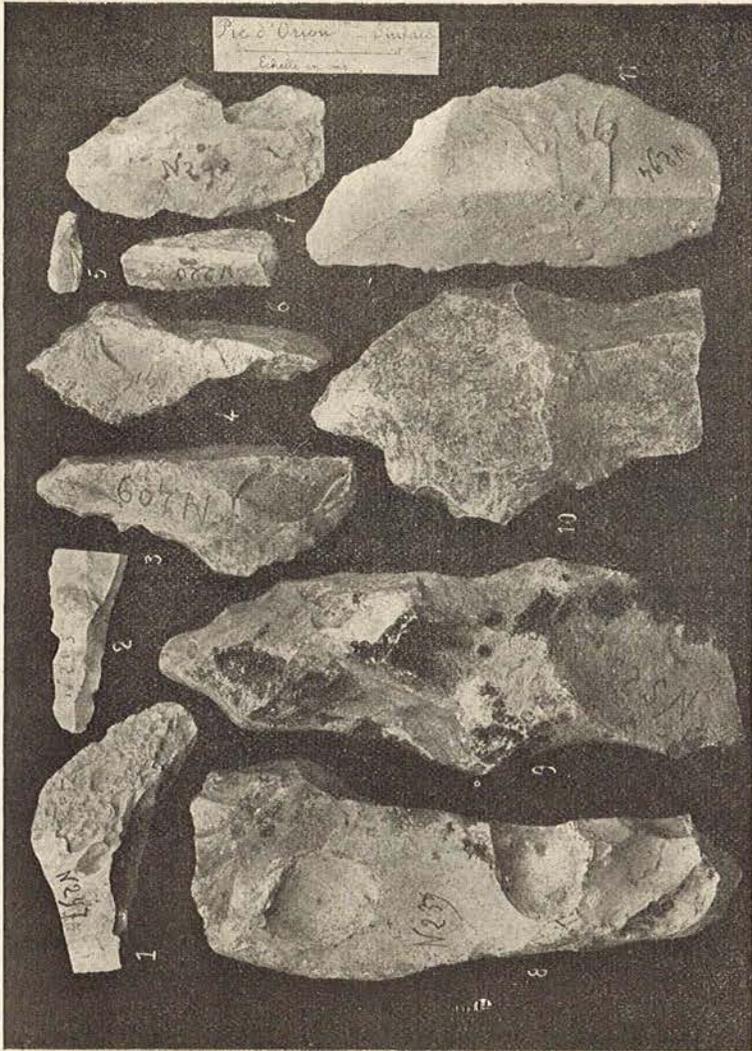


PLANCHE II.

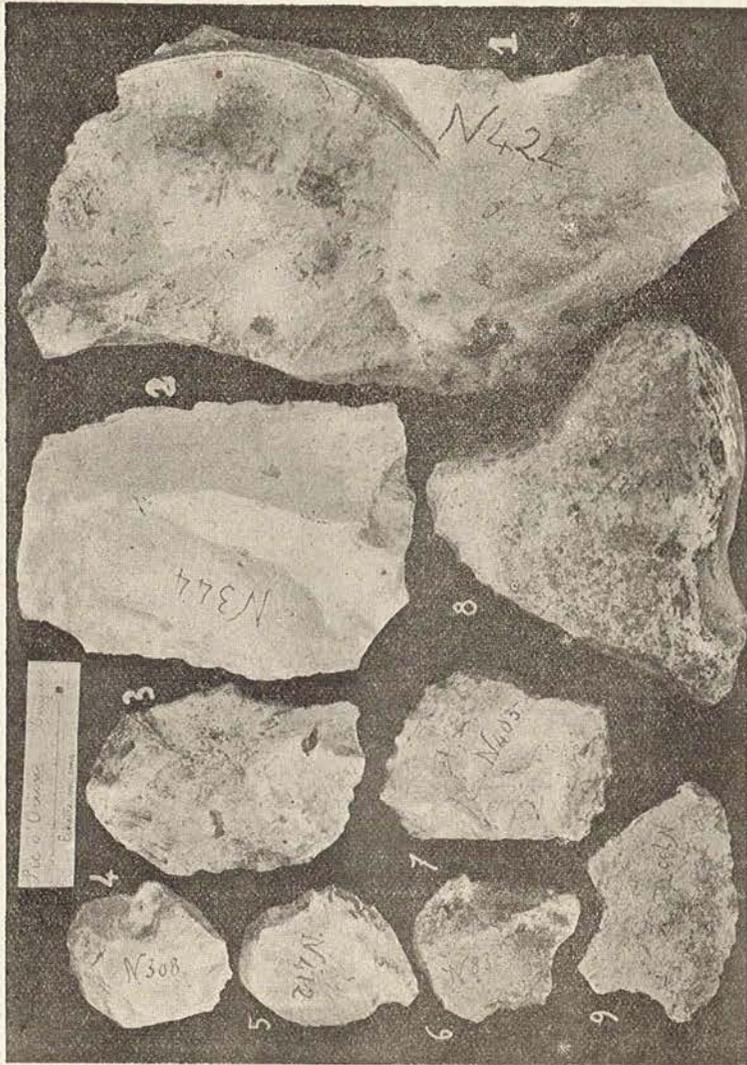


PLANCHE III.

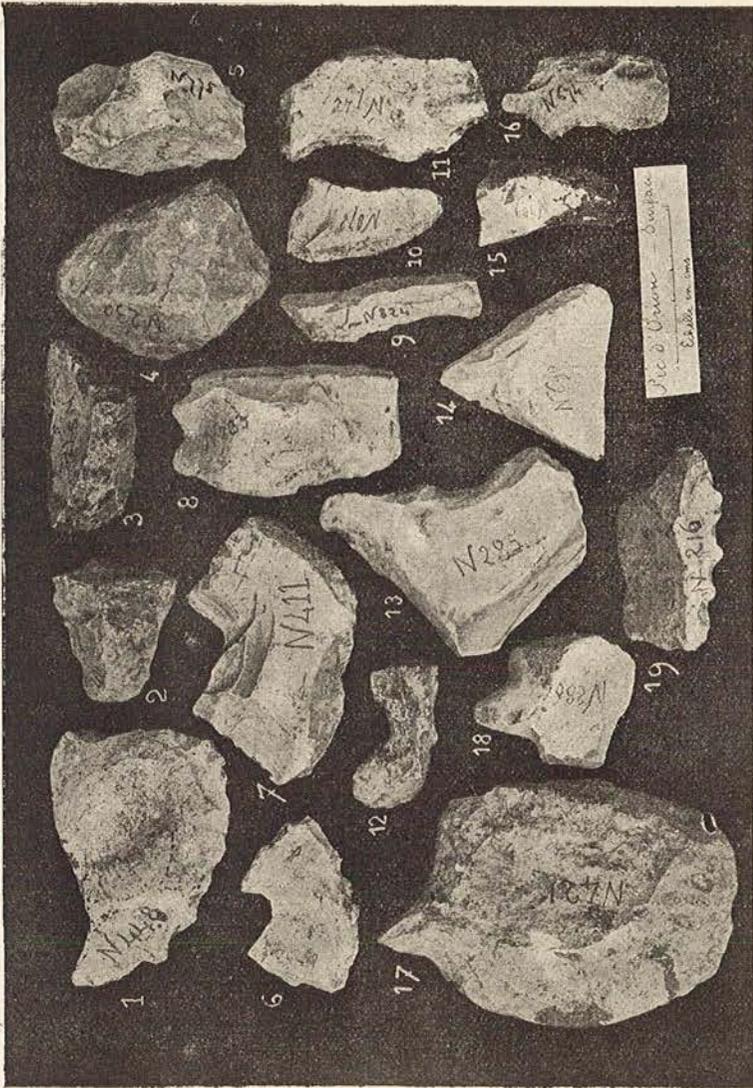


PLANCHE IV.



**Note sur une pierre-figure paléolithique, présentant une analogie frappante avec la tête du Squelette moustérien, découvert par MM. Bouis-sonye et Bardon, à la Chapelle-aux-Saints.**

PAR

**Isaïe DHARVENT ( Béthune, P.-D.-G.).**

L'intéressante pierre-figure, que j'ai l'honneur de vous présenter (*Fig. 1*), a été recueillie par moi-même, le 25 janvier 1881, à quelques décimètres au-dessus d'un bel instrument amygdaloïde, dans les alluvions quaternaires caillouteuses de Vaudricourt (Pas-de-Calais) (altitude 47<sup>m</sup>58), au lieu dit le Bois des Montagnes.

La partie de ce silex, qui représente la nuque, a été brisée par le pic du carrier; et, fait singulier, j'ai vu de mes propres yeux, frapper cette pierre à coups redoublés, pour la détacher de la paroi, sans me douter que, quelques minutes plus tard, j'y découvrirais une très belle pierre-figure, la plus curieuse peut-être qu'on ait connue jusqu'à ce jour.

Grâce à l'heureux hasard qui a mis entre les mains de l'artiste primitif une maquette naturelle, dont la configuration profilée en face humaine se rapprochait d'une ressemblance presque complète avec son modèle, nous avons sous les yeux un essai de reproduction tangible de la physionomie de notre ancêtre préhistorique.

Tous les détails y portent conviction, car le silex a conservé entière son écorce naturelle; et l'outil n'a entamé que les endroits où devaient figurer les organes: Oreille, nez, œil, etc.; pas une éraillure ne peut être relevée en dehors de ces indications.

La bouche a été figurée de chaque côté avec un rare succès par un sillon profond et prolongé; et ces tailles fortement patinées, traces tout à fait évidentes d'un travail intentionnel et nettement voulu, dénotent une habileté et une sûreté de main vraiment remarquables.

Le menton, sans doute trop proéminent, a été découpé (c'est le mot exact) pour le ramener à des proportions plus naturelles et le rendre fuyant, ou peut-être même en souligner l'absence.

Malheureusement l'œil, qui avait été obtenu par l'enlèvement d'un bel éclat, juste au-dessus d'un trou circulaire naturel qu'il entamait en partie pour figurer la pupille, a été, à quelques jours de là, mutilé par un enfant. C'était le lundi de Pâques 1882 ; rentrant à l'improviste après une absence de quelques heures, je trouvai l'un de mes neveux, âgé de huit ans, assis sur le parquet de mon cabinet, ma pierre entre les jambes, occupé à lui marteler l'œil avec

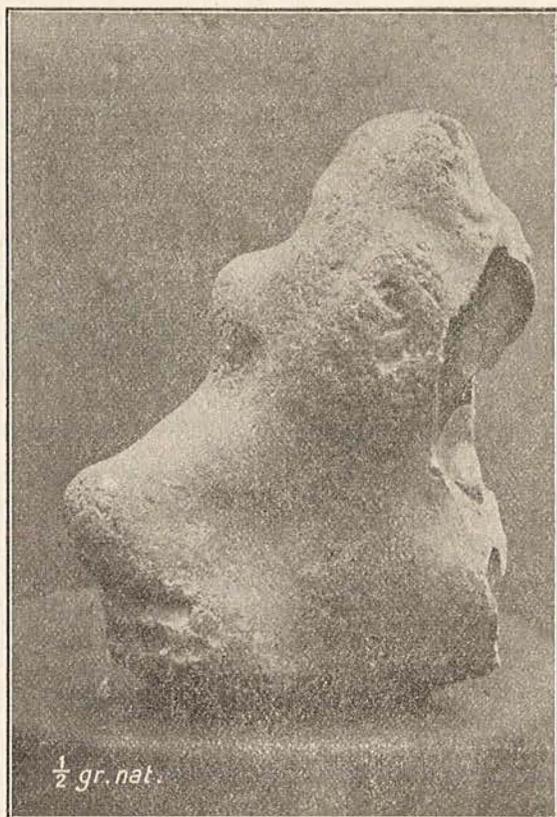


Fig. 1. — Pierre-figurine paléolithique à tête d'homme [Collection Dharvent].

un boulon de fer, afin de l'agrandir; c'était la troisième mutilation, dont ma collection était victime! Ces pièces, mon excellent collègue et ami M. Marot, de Paris, ancien vice-président de la *Société préhistorique française*, ici présent, les a connues dans leur intégrité première.

J'éprouvai de cet accident une contrariété d'autant plus vive, que ce silex, de forme extraordinaire, comptait parmi mes premières

trouvailles sérieuses. C'était l'époque de mes débuts, — il y a de cela trente ans — où je cherchais à vérifier, par mes yeux, l'existence possible de ces pierres-figures, dont Boucher de Perthes avait recueilli, avec la sincérité qu'on lui reconnaît aujourd'hui, de très nombreux échantillons ; et cette pierre m'apparaissait comme une preuve irréfutable que le Maître avait vu juste.

Relégué au fond d'un tiroir à la suite de cette mutilation, ce remarquable document n'en fut exhumé que vingt-huit ans plus tard, lors de la retentissante découverte de MM. Bouissonye et Bardon, et en raison des nombreux points de ressemblance qu'elle offrait avec la tête du Squelette moustérien de la Chapelle-aux-Saints.

Comme je vous le disais au début de cette note, la trouvaille a été faite par moi-même, *in situ*, dans les alluvions quaternaires, dont voici au surplus les caractéristiques :

- 1° Limon de lavage avec silex, épaisseur..... 0<sup>m</sup>20
- 2° Gravier à ciment limoneux (gravier volant)..... 0<sup>m</sup>40
- 3° Diluvium à silex entiers ou éclatés et quelques grès  
usés dans un ciment ferrugineux..... 2<sup>m</sup>00
- 4° Glaise landénienne.

C'est de cette même exploitation, c'est de ces mêmes terrains, que sont sorties, par centaines, les magnifiques haches dont se sont enrichies quelques collections particulières et aussi plusieurs musées d'Angleterre, notamment le British Museum ; et il n'est pas téméraire d'affirmer que la taille de ces haches et celle de mes pierres-figures, est due aux mêmes outils conscients.

Permettez-moi, Messieurs, d'exprimer le vœu que la *Société préhistorique française* inscrive à l'ordre du jour de son prochain Congrès l'étude de la question des pierres-figures, pour en déduire ensuite les enseignements qu'elle pourrait comporter. Ce faisant, elle se mettra d'accord avec la devise, dont se réclamait l'Exposition préhistorique de Beauvais : « *La Science sera reconnaissante envers tous ceux qui auront aidé les Préhistoriens dans la reconstitution de l'histoire des premiers âges.* »



## L'Homme fossile de Trenton (Etats-Unis).

PAR

Charles PEABODY (Harvard University, Cambridge,  
Mass. E. U. A).

Il y a une quinzaine d'années, on discutait beaucoup la question de l'existence de l'homme diluvien à Trenton (E. U. A.). Les archéologues, les géologues, les anthropologistes de premier ordre allaient sur place relever les détails les plus menus, contrôler les couches, la position des artifacts *in situ*, constater la bonne foi des fouilleurs et des ouvriers.

Cela fait, on se mit bientôt en désaccord relativement aux questions archéologiques et géologiques, au point que le fait même de mentionner Trenton fit hausser les épaules. Et pourtant des Français même s'en occupaient: de Nadaillac, Boule, Topinard, et le duc de Loubat.

Or cet état de choses plutôt peu rassurant n'a point découragé celui auquel il importait le plus de ne pas perdre courage. Je veux parler d'Ernest Volk, qui a poursuivi ses recherches presque sans trêve depuis 1889 jusqu'à 1911. Ce brave homme, de naissance allemande, a non seulement fouillé presque à canif et à brosses à dents des hectares de sol; mais, jour après jour, il se promène, guettant d'un œil à qui rien n'échappe, le sol de Trenton et des environs, la surface des terrasses, des terres plates des rives du Delaware, et des îles de ce fleuve.

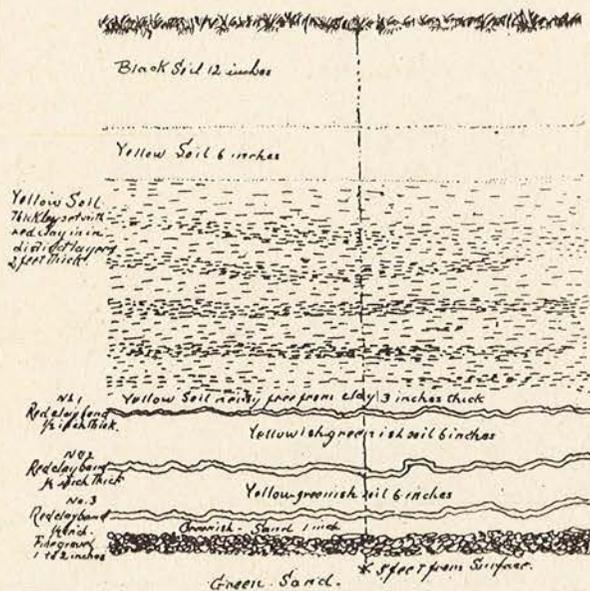
Il se promène aux eaux basses, ramassant des spécimens du lit du Delaware, et passe des heures à étudier les déblais que rejettent sur ses bords les tuyaux des dragues.

Pas une sablière, un soul-sol, une excavation quelconque, ni bâtiment, ni rue, ni puits ou emplacement d'égoût, qu'il ne visite journellement, dont il ne prenne des notes minutieuses.

Pendant les deux dernières années, nous avons eu, mon Chef, le Pr Putnam et moi, l'agréable besogne de préparer ses notes volumineuses pour les livrer à la presse. Cela vient de s'accomplir; et je désire maintenant appeler votre attention sur l'*Archeology of the Delaware Valley*, par Ernest Volk, volume publié par le *Peabody Museum* de l'Université de Harvard pour 1911.

Or, d'après les données des fouilles de M. Volk et les avis des géologues et des archéologues, voici en peu de mots l'état actuel de la question de Trenton.

I. — Le champ de travail est situé plus particulièrement sur une terrasse plate, qui s'élève à une hauteur d'une dizaine de mètres, non loin du lit actuel du fleuve. Sur la terrasse se trouvent trois couches, qu'on appelle la *terre noire*, la *terre jaune*, et les *sables et graviers* proprement dits de Trenton (*Fig. 1*).



*Fig. 1.* — Coupe d'une des Tranchées, relevée par M. Volk. — Terre Noire. — Terre Jaune. — Sables et Graviers de Trenton. — LALOR FIELD (Type de Terre Jaune).

La *terre noire* de la surface est d'origine récente; elle a une épaisseur de 0<sup>m</sup>30 à 0<sup>m</sup>60; c'est la *terre végétale*, qu'on retrouve partout dans les régions qui ont été recouvertes de *forêts*.

La *terre jaune* se compose d'une argile de cette couleur, s'étendant à une profondeur parfois de 1<sup>m</sup>50. On a beaucoup discuté l'origine de cette couche d'argile. Les uns y voient l'action de l'eau, les apports des torrents lors de la fonte des glaciers, dont l'extrémité méridionale la plus rapprochée est à 80 kilomètres au nord. D'autres se figurent que ce dépôt est dû à une action atmosphérique, analogue à celle qui existe et est connue en Europe sous le nom de *Loess*. En tout cas, ce doit être une combinaison des deux : action fluviale et aérienne.

Sous la terre jaune se trouvent les *Graviers dits de Trenton*, incontestablement dus aux *torrents*, provenant des *glaciers*. On signale en outre la présence d'énormes blocs de pierre, qui se retrouvent dans les trois couches, et semblent avoir été transportés soit par des torrents d'une énorme vélocité, soit, ce qui est plus vraisemblable, par des glaces errantes. Il existe, principalement

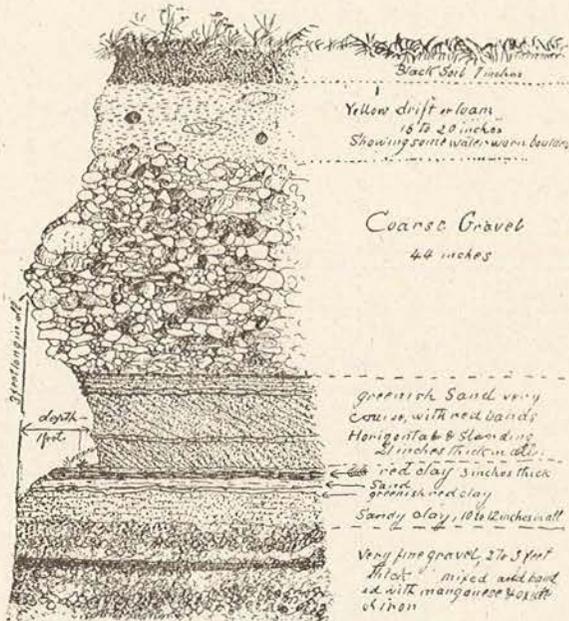


Fig. 2. — Coupe d'une des Tranchées relevée par M. Volk, montrant la puissance des Sables et Graviers de Trenton. — Sud de Hancock Avenue, à Trenton. — Trouaille d'un Fémur Humain (1<sup>er</sup> Décembre 1899), au point marqué d'un astérisque (\*), en bas et à gauche.

dans la terre jaune, des décolorations naturelles, qu'on appelle faute de mieux « Icepits » ou « Puits de glace ». Dans les sables, et aussi partout dans la couche jaune, se trouvent de nombreuses bandes d'argile ferrugineuse, d'une teinte plutôt rouge, les soi-disant *red bands*; on n'est point d'accord sur la méthode de production de ces bandes: sont-elles des concrétions analogues aux *Loess puppen* des Allemands, ou sont-elles autrement faites? On ne saurait le dire d'une façon certaine (Fig. 2).

II. — Au point de vue archéologique, ces trois couches se distinguent l'une de l'autre très nettement.

1° La Terre noire se pique de représenter un des champs les plus fertiles du Nouveau-Monde. Les Peaux Rouges y ont laissé des traces, que je signalerai simplement en les analysant. On y trouve des

sites de villages, des foyers, des sépultures, des haches ou des amas d'instruments, et des matériaux mélangés, et de soi-disant *Pits*, ou *creux artificiels*, par centaines. Comme industrie, c'est toutefois celle de la *Pierre polie* : des haches, des meules à broyer le blé, des poids de filets, des couteaux, des pointes de flèches, et de sagaies façonnés de toutes sortes de pierres. Il se trouve là des milliers de pierres de quartzite, brisées par la main de l'homme ou par le feu, et aussi quelques rares *pipes*. On y recueille des *poteries*, d'une ornementation assez avancée; les ossements des animaux qu'ils ont recherchés pour leur nourriture; et, aussi, du *charbon de bois*, en grande quantité.

Les *Sépultures* sont de deux sortes : 1<sup>o</sup> dans les unes, le corps est étendu complètement sur le dos; dans les autres, ce qui est plus caractéristique, le corps est placé sur le côté, les genoux relevés et pliés, les coudes repliés, les mains près du visage.

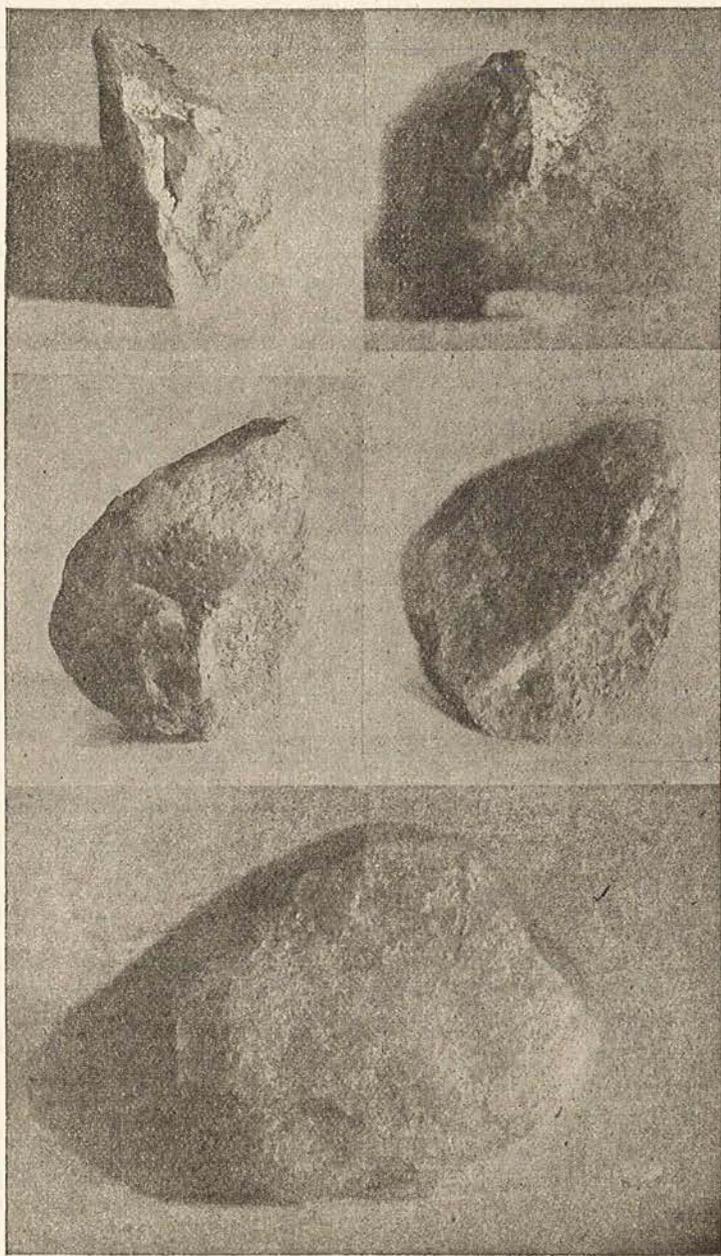
2<sup>o</sup> Quant à la Terre jaune, c'est tout autre chose; je laisse de côté les puits creusés du niveau supérieur, et ne veux parler que du côté archéologique proprement dit. Voici en quoi consiste la différence.

Au lieu d'objets travaillés, taillés en pierres de toute sortes, on ne trouve guère dans la terre jaune que des objets en *argilite*, très rarement en silex : on a trouvé, à plus de cinquante reprises, de l'*argilite taillée* dans cette couche. On trouve, ce qui n'est pas étonnant, des cailloux de quartzite, brisés par la main et par le feu!

Dans tous les cas où un objet provenait de la terre jaune, M. Volk a remarqué que le sol n'avait pas été remué, que la ligne de démarcation au-dessous de la terre végétale était intacte, et que souvent les bandes rouges s'étendaient sans interruption au-dessus de l'emplacement.

Les types d'instruments trouvés dans la terre jaune, sont peu nombreux : ce sont principalement des instruments pour couper; je ne me rappelle pas une seule pointe de flèche.

Les *poteries*, à ce que je crois savoir, *γ manquent totalement*. Quant aux Puits, on en constate de temps en temps l'existence; mais ils sont très rares. Au mois de juin 1911, on en a trouvé un, s'étendant à une profondeur variant de 0<sup>m</sup>50 à 1 mètre. Il contenait du *charbon* et un fémur de *bison*, animal depuis longtemps disparu de la région. On doit ajouter que l'aspect des Puits naturels qu'on rencontre, dans les sables, et des Puits artificiels, est toujours le même au point de vue des procédés naturels, qui ont déposé les couches supérieures. L'action des eaux coulant plus ou moins entement ne semble révéler aucune différence, soit qu'elles aient



*Fig. 3.* — Principales pièces, en PIERRE PROBABLEMENT TAILLÉE (QUARTZ), trouvées dans les GRAVIERS DE TRENTON (E. U. A.). — D'après la Planche CXXIII de l'ouvrage de M. Volk. — Spécimens N<sup>os</sup> 71.076, 71.075, et 71.071 du Peabody Museum.

agi à une époque où l'on constate la présence de l'homme, soit à une époque où il n'est guère possible que les glaciers se fussent beaucoup éloignés.

De même, on remarque les grands blocs errants qui se trouvent déposés sans doute par les masses fondantes de glace du niveau supérieur de la terre jaune jusqu'aux sables glaciaires inférieurs.

Tandis que, dans la terre végétale, on trouve de nombreux ossements humains, dans la terre jaune on n'en a constaté l'existence que deux fois ; il y avait, à une profondeur de presque deux mètres, deux *amas d'Ossements humains*. Ils n'étaient qu'à une élévation de quelques centimètres au-dessus d'un gravier plus ancien que celui de Trenton, je veux dire *Columbia*.

3° Enfin, en ce qui concerne les graviers et les sables dits de Trenton, voici ce qu'on a trouvé jusqu'ici.

Le 1<sup>er</sup> décembre 1899, en visitant une sablière, dite du chemin de fer, M. Volk a remarqué un *os humain*, gisant sur un petit tas de sable qui venait de s'entasser là par suite de l'action fondante du soleil brillant sur la coupe verticale des graviers. Or, il y avait eu la nuit précédente une légère gelée. La chaleur, en libérant les grains de sable, découvrit en même temps et creusa le gisement de l'os qui finalement tomba à une distance de 0<sup>m</sup>10 au-dessous de son emplacement primitif qu'on remarquait d'ailleurs encore. Le situs, où avait été l'os, était à plus de deux mètres de profondeur: c'est une partie d'un *fémur gauche humain*.

Le 7 décembre 1899, dans des circonstances analogues aux précédentes, on a trouvé deux morceaux de l'*os pariétal humain*.

On a envoyé ces spécimens au D<sup>r</sup> Hralicka, actuellement à Washington ; il les a trouvés physiquement à peu près normaux et se rapportant aux ossements des aborigènes du Nouveau-Monde. Chimiquement, ils se sont beaucoup modifiés; le fémur surtout s'est presque changé en *craie*.

On doit dire que le passage du temps n'est pas le seul agent qui peut amener de tels changements. En outre, le fémur semble présenter des *marques*, des *coupures*, des *égratignures*, et les traces d'une *préparation artificielle*.

A une profondeur de 1<sup>m</sup>50, on a recueilli dans les graviers un fragment de bois d'Élan, et à une profondeur de 3 mètres, un fragment de scapulum de *Bos moschatus*.

Pendant ces dernières années, M. Volk a ramassé des centaines de pierres gisant dans les graviers ; il les a envoyées au Musée ; là, elles ont été examinées par M. le P<sup>r</sup> Wovdunth, au point de vue des cassures. On en a trouvé un assez grand nombre, qui, d'après ce savant, ont été sinon taillées intentionnellement (suivant

M. Rutot), tout au moins cassées ou brisées par la main de l'homme.

Il en est en quartz blanc, qui montrent le bulbe de percussion et d'autres marques d'un travail intelligent; elles viennent d'une profondeur de plus de deux mètres.

Donc, voilà les faits. Pour ma part, j'y vois prouvée, d'une façon irréfutable, la présence continue de l'homme depuis le commencement de la formation de la terre jaune, soit depuis une époque très rapprochée, de la retraite des *glaciers*.

En ce qui concerne l'homme strictement glaciaire, il convient d'attendre de nouvelles informations; mais, pour moi, il me paraît probable que la question de son existence sera résolue par l'affirmative.

M. Marcel BAUDOIN. — Je remercie très vivement mon ami, M. le P<sup>r</sup> Ch. Peabody, d'avoir bien voulu résumer, pour la science française, le magnifique volume que vient d'éditer le *Peabody Museum*, volume dont il nous remet, si gracieusement d'ailleurs, un exemplaire pour la Bibliothèque de la *Société préhistorique Française*.

Nous sommes tous très honorés de le voir choisir notre Congrès, pour mettre en relief l'importance des recherches, si patientes et si importantes, de M. Volk, dont tout le monde doit admirer les fructueuses fouilles et le grand dévouement à la Préhistoire. N'oublions pas non plus qu'il nous apporte une preuve, à peu près indiscutable, de l'Homme paléolithique américain : je veux dire de l'Homme fossile, dit de la Période glaciaire, question toujours très discutée pour ce pays.

J'ajoute que j'ai lu, presque en entier, l'ouvrage de M. Volk et que j'ai été frappé, non seulement par la méthode remarquable suivie au cours des travaux sur le terrain, mais aussi par la précision du Carnet de Fouilles. Je dois, en terminant, insister sur les innombrables et splendides planches hors texte du volume. Ce sont là des documents de tout premier ordre, qui font grand honneur à la Science américaine.

Je note, non sans intérêt, ce qu'on y dit du Fémur des Graviers de Trenton, à savoir que cet os humain *a été travaillé*. — Tous ceux qui connaissent les résultats de la fouille de Vendrest (Seine-et-Marne) (1) en France, laquelle a démontré l'existence de la *Décar-nisation* à l'époque Néolithique et a indiqué comme probable l'existence de cette coutume curieuse dès le Paléolithique (2), ne seront pas étonnés d'une telle constatation. Personnellement, nous en sommes ravi, bien entendu.

---

(1) Marcel BAUDOIN. — *La Sépulture néolithique de Belleville, à Vendrest (Seine-et-Marne). Fouille et restauration. Etude scientifique*. — Paris, 1911, in-8°, 267 p., 40 fig., 16 pl. hors texte.

(2) *Loc. cit.* [Voir p. 182].

SÉANCE DU LUNDI 7 AOÛT 1911 (SOIR)

Présidence d'honneur de MM. Valdemar SCHMIDT (Danemark)  
et Charles PEABODY (États-Unis).

Présidence de M. Léon COUTIL.

## NÉOLITHIQUE EN GÉNÉRAL.

### Vestiges de l'Age de la Pierre dans la vallée de l'Arroux.

PAR

Hippolyte MARLOT (Villa Bellevue,  
près Toulon-sur-Arroux, Saône-et-Loire).

Des vestiges des Ages de la Pierre dans la vallée de l'Arroux ont été signalés par nous dès 1872, dans la commune de Voudenay, où M. Chanson, instituteur, en avait recueilli de très nombreux spécimens, qui ont fait l'objet d'une petite notice, publiée par les Matériaux pour l'histoire de l'homme (août 1872). Au Congrès de Lyon pour l'avancement des Sciences, tenu en 1873, MM. les D<sup>rs</sup> Jeannin et Victor Berthier ont fait une très intéressante communication sur les stations des bords de la Bourbince et de l'Arroux, aux environs de Toulon-sur-Arroux. En 1890, M. Emile Carion a publié une notice, dans les Bulletins de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun, sur ses propres recherches, dont les produits sont actuellement dans les collections de cette Société. M. Arnon a publié une autre mémoire sur les silex paléolithiques, qu'il a recueillis à Rosereuil-Igornay. Puis, ce même auteur, avec M. V. Berthier, a parlé de la station du Champ de la Justice, près d'Autun, au Congrès Préhistorique de France, tenu dans cette ville en 1908. M. Porte a publié, l'année passée, dans les Mémoires de la Société d'Autun, une très bonne notice descriptive, avec plusieurs planches, sur la Collection du regretté D<sup>r</sup> Jeannin, de Montceau-les-Mines, également recueillie dans ces diverses stations de l'Arroux et celles de la Bourbince. M. G. Bonnet, de Paray-le-Monial, a bien publié, dans les Annales de l'Académie de Mâcon, de l'année 1906, une très importante étude sur Le Charollais préhistorique, où il indique, à nouveau, les divers points, dans les environs de la rivière, où l'on a découvert des silex taillés. D'autres auteurs, MM. Francis Pérot (de Moulins), Ormezano (de Marcigny), ont décrit d'autres découvertes, et notamment M. Chabas (de Châlons-sur-Saône), dans un magistral mémoire sur la célèbre trouvaille de Volgu-Neuzy (1874), lors du creusement du petit canal des Forges

Campionnet, de la Loire à Gueugnon. Enfin, les découvertes, si nombreuses, de pointes de flèches, faites à Vitry-en-Charollais, etc., etc.

Tout ceci montre combien cette riche vallée, traversée par cette belle rivière l'Arroux, depuis Digoin où elle se jette dans la Loire, jusqu'à sa source à Culètre, canton d'Arnay-le-Duc (Côte-d'Or), a été parcourue par les primitifs, qui y ont laissé partout les traces de leur passage; et a donné lieu à de très fructueuses découvertes d'objets et ustensiles en silex, que possèdent de nombreuses collections scientifiques, dont nous citerons celles de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun, de Châlons-sur-Saône, de Macon, et de très nombreuses collections particulières, notamment celle si riche de M. Francis Pérot (de Moulins), parmi beaucoup d'autres dont l'énumération serait trop longue à mentionner.

Les fleuves, les rivières et leurs affluents étaient remontés jusqu'à leurs sources, véritables voies commerciales ou grandes routes suivies par ces peuplades des temps antéhistoriques, qui ont jalonné leurs passages par ces pierres travaillées que nous recueillons un peu partout, sur les pentes et les sommets des coteaux, surtout bordant les rives de ces différents cours d'eaux, offrant aussi à l'alimentation leurs ressources de chasse et de pêche.

De la source de l'Arroux à Culètre, au versant de la Loire, à celle de l'Armançon, à Thoisy-le-Désert, du bassin de la Seine, une quinzaine de kilomètres séparent ces deux points formant le partage des eaux des deux versants Méditerranéen et de l'Océan.

Ce sont des plateaux calcaires, où nous avons trouvé de très nombreux silex taillés, particulièrement sous les alluvions jaunes anciennes, lors des travaux de l'exploitation des phosphates de chaux du niveau du Lias inférieur, que nous avons dirigée de 1876 à 1892, et où nous avons été à même de faire d'utiles observations sur les communes de Culètre, Musigny, Chazilly, Meilly et Thoisy-le-Désert, canton d'Arnay et de Pouilly-en-Auxois. Tous ces objets, rencontrés abondamment dans les alluvions, appartenaient aux âges paléolithiques, au Chelléo-moustérien sur tout; peu de Magdalénien. Tous ces silex étaient entièrement altérés, friables, passés à l'état de cacholon : ce qui leur donnait l'aspect de la plus belle et fine porcelaine. Nous en avons fait ample provision et une série abondante, que nous avons remise, en 1878, à M. Gabriel de Mortillet, pour la Société d'Anthropologie de Paris et le Musée de Saint-Germain. M. Cunisset-Carnot en a donné également un très joli lot à la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, où on peut les voir au Musée de Dijon, provenant de ses propres recherches.

Les coups-de-poings acheuléens et chelléens, ainsi que les pointes moustériennes, à part celles-ci, sous les alluvions anciennes

des plateaux du canton de Pouilly-en-Auxois, sont très disséminées ailleurs, et se sont montrées groupées à Rosereuil-Igornay, Voude-nay, Montmort, Digoïn, etc. Un grand nombre est fabriqué en silex cireux ou beau jaspe rouge, particuliers, provenant des galets charriés par l'Arroux, et, où dans les environs de Toulon-sur-Arroux, on les trouve dans les affleurements des terrains houillers et triasiques, au contact des terrains primitifs décomposés, traversés par des filons jaspoides ou siliceux à pâte fine, qu'ils se procuraient ainsi sur place, et où ils ont largement puisé. Mais le plus grand nombre provient manifestement des terrains crétacés bordant l'Yonne, aux environs de Joigny, où nous avons reconnu plusieurs centres ou ateliers de fabrication, que nous avons étudiés, notamment à Dixmont, et communes voisines ayant beaucoup de caractères communs de fabrication par certains détails très frappants et définis. L'exportation de ces silex pyromaque s'est continuée pendant toute la durée de l'âge de la pierre, mais surtout du Paléolithique jusqu'au Néolithique, où les objets de cette facture récente, à part les hachettes taillées propres au polissage, sont bien moins nombreux, et ainsi qu'en témoigne l'examen de ces ustensiles, que renferment les nombreuses collections formées dans la région, et dont la plus importante série se trouve au Musée de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun, où sont maintenant réunies les importantes récoltes de MM. Rigollot, Renault, Roche, Carion, etc., etc.

Ces objets en silex se trouvent un peu partout, très disséminés à la surface du sol, mais en groupements plus nombreux parfois où semblent avoir eu lieu des cantonnements, comme au Champ de la Justice, près d'Autun, à la Goulaine, près Digoïn, à Rosereuil-Igornay, à Montmort et à Cuzy; un peu plus loin, à Fléty, M. Desforges, instituteur public, en a réuni un très grand nombre, sur les bords de l'Alène, qui proviennent exclusivement du territoire de sa commune, formant un tout sans éléments étrangers, et très précieux pour l'étude, d'un bon exemple à suivre aux instituteurs pour leurs collections scolaires.

Cette année, en faisant des défrichements dans notre propriété de la Villa Bellevue, commune de Montmort, située sur les bords de l'Arroux, au pont du Gourmandoux, où la rivière est assez resserrée et montre des falaises de rochers granitiques, nous avons trouvé, au pied de ces rochers abrupts, formant des abris très pittoresques, un certain nombre d'objets en silex, d'une facture nettement *magdalénienne*, avec abondance de lames dont quelques-unes à extrémité convexe, ou grattoirs à appendice, si caractéristiques des stations riches de la Vézère, des Laugerie hau-

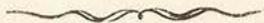
te et basse ou de la Magdelaine, et de nombreux nucléi ou matrices auxquels ces lamelles ont été enlevées, des pierres percutantes siliceuses. Ces objets se retrouvent roulés dans les sables de la rivière avec une magnifique patine ; ils ont été entraînés au moment des inondations ayant détruit et raviné ces stationnements, dont nous espérons bien découvrir un jour quelques points intacts, préservés de l'action des eaux, et d'où ils seront exhumés avec tout le soin possible.

Récemment, nous avons trouvé au sommet d'une petite colline située entre Montmort et Cuzy, en face d'Auzon, à la surface des terres labourées, un grand nombre de silex éclatés en lames et des grattoirs et surtout de tout petits nucléus presque minuscules, ayant été éclatés jusque à leur dernière limite, et même utilisés encore ensuite comme sorte de raclours ou rabots. La matière première étant étrangère à ces sols granitiques était importée d'assez loin ; aussi nos primitifs la débitaient-ils jusqu'à ce qu'il n'en reste pour ainsi dire rien, et même jusqu'à extinction complète de ces déchets de fabrication de l'outillage journalier des points qu'ils ont habité.

Ces plus nombreux silex doivent appartenir, croyons-nous, à la fin du PALÉOLITHIQUE, nous basant à ce que nous avons vu dans les stations abris de la Dordogne, où ici, privés de ces abris, ils étaient obligés de vivre en pleine air ou en des campements sur les plateaux, qu'ils devaient préférer aux bas fonds humides de la plaine pour leurs séjours.

Les instruments NÉOLITHIQUES, ainsi mélangés à ceux plus anciens avec lesquels ils se trouvent confondus, sont, il nous semble, les moins abondants. Ce sont des pointes de flèches à ailerons ou losangées de toutes formes, et des hachettes polies de roches très variées, dont le plus grand nombre en schistes siliceux, cristallisés : Porphyrite amphibolique, diorite de texture variée existant sur place, formant des filons dans les terrains primitifs du Haut-Morvan, et au pourtour où ils ont été largement utilisés, ainsi qu'en témoignent les nombreux et abondants spécimens recueillis.

En résumé, d'après l'ensemble de tous ces faits, la vallée de l'Arroux présente un vaste champ d'investigation aux recherches préhistoriques et à l'attention des chercheurs ; mais celles-ci doivent être infiniment plus méthodiques que les premières observations constatées. Un examen attentif de tous les matériaux ainsi à amasser et à peine effleurés donnera certainement lieu à des résultats d'une grande importance, pour l'étude des premiers habitants du département de Saône-et-Loire, si riche en stations de ces époques reculées.



## L'Industrie Tardenoisienne dans les stations préhistoriques des environs d'Ercheu (Somme).

PAR

**Albert TERRADE (Ercheu, Somme),**

Conducteur de Travaux Publics.

Dans ma notice au Congrès de Tours de 1910, *Stations préhistoriques à la surface du sol des environs d'Ercheu (Somme)*, j'ai signalé la présence de « silex à contours géométriques », dans la plupart des stations, que M. Edmond Pernel et moi avons découvertes.

Nos recherches sont maintenant sur le point d'être terminées ; nous avons recueilli un mobilier important ; j'ai pu comparer les divers outillages ; aussi je me crois en mesure de résumer ci-après les observations que m'ont suggérées l'examen et l'étude des « silex pygmées », qui font partie de l'outillage des gisements.

Comme je l'ai déjà dit dans la monographie précitée, je publierai, d'ici quelques mois, un mémoire détaillé sur chacune de nos stations. Ce travail est trop important pour que je le puisse faire quant à présent (1). La présente notice ne sera donc qu'un résumé des caractéristiques de l'Industrie Tardenoisienne dans les environs du bourg d'Ercheu (*Fig 1*).

L'Industrie Tardenoisienne y a été recueillie : 1° soit associée avec des outils bien caractérisés de la fin du Néolithique ; 2° soit avec un outillage Campignien ; 3° soit même sans mélange.

Je vais examiner successivement tous ces cas pour chacune de nos stations.

### I. MOBILIER TARDENOISIEN, AVEC OUTILLAGE DE LA FIN DU NÉOLITHIQUE.

Sauf dans une station, très rares sont les « silex pygmées » associés avec les outils de la fin du Néolithique.

*Station de Breuil (Somme).* — Cette station compte quatre gisements : « Les prés de la Grosse Planche » ; « à Tonvois » ; « Sole du Grille », et « Sole du Cauquis » (*Fig. 1*).

(1) Nos travaux du Canal du Nord en construction battent leur plein ; mes loisirs sont très rares durant la bonne saison.

Les trois premiers sont situés sur un terrain argilo-sableux, où les sables tertiaires de Bracheux dominant. Le sol du quatrième est formé par une couche de 0<sup>m</sup>20 de terre arable légèrement sableuse et qui repose sur la craie de lavage. Celle-ci affleure même par endroits; le sol est abondamment parsemé de rognons siliceux.

Dans ces gisements assez importants, j'ai récolté un outillage, qui comprend toutes les périodes de l'Epoque néolithique : 4 pics, 3 tranchets, un ébauchoir campigniens; 8 haches polies, 2 pointes de flèche à pédoncule, indiquant bien que ces stations ont été occupées pendant tout le Néolithique.

En raison de leurs emplacements respectifs sur les rives d'une large vallée tourbeuse, encore sillonnée par une petite rivière, « Le Petit Ingon » (et dont l'ancien talweg était formé de craie compacte), je pensais y rencontrer, exclusivement, les vestiges d'une population de pêcheurs. Il n'en a rien été. Les outils à faciès Tardenoisien, attribués par quelques préhistoriens à des pêcheurs néolithiques, y sont très rares.

Le mobilier recueilli, tout de silex, se compose de 15 petits grattoirs discoïdes ou ovalaires (*Fig. 2, n° 5*), en creux ou sur bouts de lames; 21 percerettes simples ou doubles, et, enfin, d'un seul petit tranchet typique, de forme triangulaire (pointe de flèche à tranchant transversal?) et d'une minuscule lamelle à dos abattu (*Fig. 4, n° 20*). Ces outils représentent, seuls, l'industrie des « petits silex à contours géométriques ».

Cependant, malgré leur rareté, ces quelques pièces me semblent bien caractérisées, si l'on compare, à l'aspect assez grossier des autres instruments récoltés, la régularité des formes et la finesse des retouches de celles-là.

L'outillage néolithique (début et fin de cette époque) se décompose en : 2450 éclats retouchés, 207 grattoirs terminaux, latéraux, ou en creux, 662 lames retaillées, 175 perçoirs simples ou doubles, droits ou obliques; à ces pièces il convient d'ajouter les outils campigniens et les haches et pointes de flèche que j'ai signalés plus haut.

Les nucléi sont très rares : 21 seulement. Cette rareté s'explique par l'abondance, sur le sol, des rognons siliceux.

J'ai également recueilli 13 éclats, munis de leur conchoïde de percussion, que je considère comme de petits burins.

Ils n'ont pas le faciès paléolithique, ne présentent pas le « coup de burin » classique, mais le petit taillant latéral, obtenu par des retouches successives en creux, retaillé avec soin, dénote une industrie bien supérieure, à celle qui a produit l'autre outillage. Je

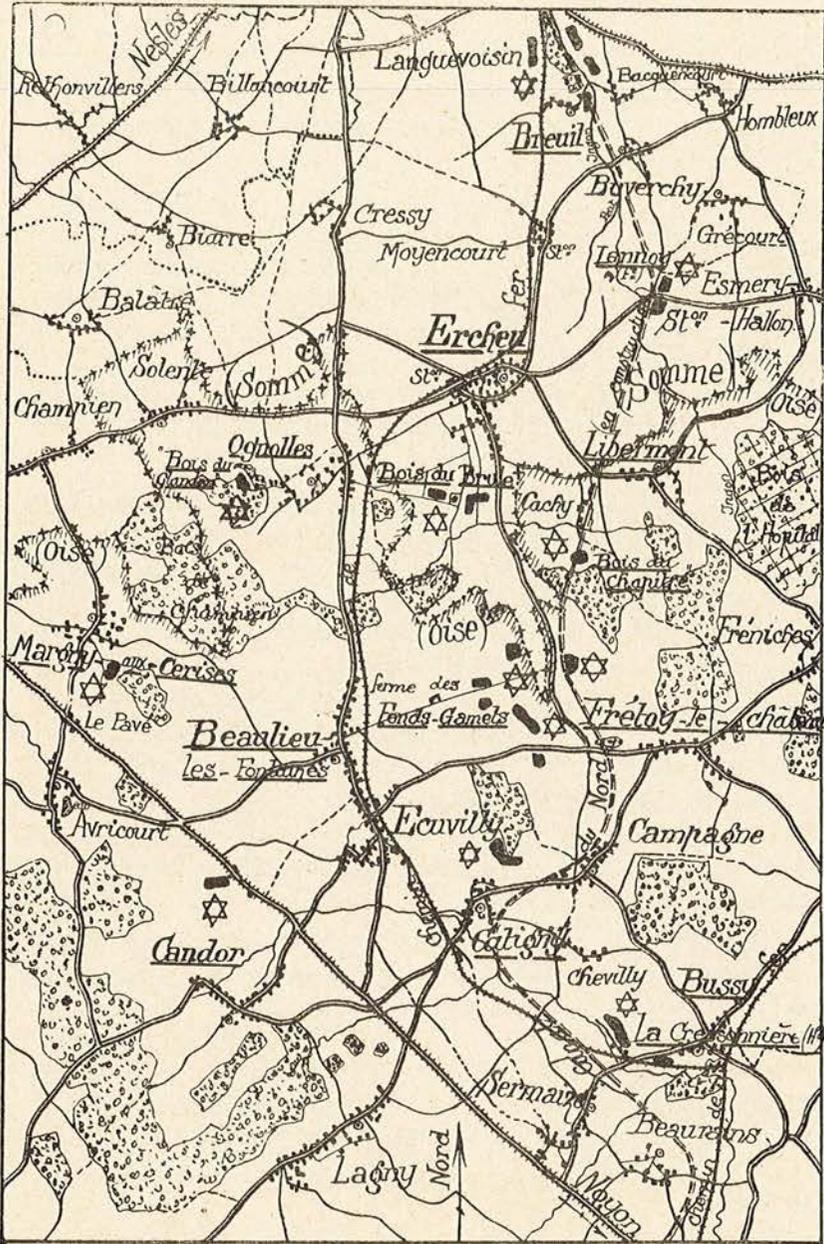


Fig. N° I. Extrait de la carte au 1/100 000<sup>ème</sup>.  
Légende: ☆ — Lannoy ; Station Préhistorique. A. HEMAN  
20 Août 1910

Fig. 1. — Stations préhistoriques des Environs d'Ercheu (Somme). — Echelle : 1/100,000.

n'hésite donc pas à attribuer à l'Industrie Tardenoisienne les petites pièces dont il s'agit.

Je ne citerai que pour mémoire, quant à présent, la présence de plusieurs outils, moustérien et aurignacien, dans le gisement du « Sole du Cauquis ».

*Station néolithique de Buverchy (Somme) (1).* — Ce gisement, situé sur les limons pleistocènes, n'a donné que très peu d'outils; comme les stations de Breuil, il a été occupé pendant la période néolithique entière (*Fig. 1*) : 2 haches polies, avec 3 pics, 2 ébauchoirs et 2 tranchets campigniens. Ces dernières pièces sont bien typiques. Tous ces outils sont en silex brun.

Seuls trois petits grattoirs ovalaires, semblables au n° 5 de la figure 2, représentent l'Industrie Tardenoisienne. Ils sont recouverts d'une légère patine bleuâtre.

*Station de Lannoy, commune d'Ercheu (Somme).* — Bien située sur un mamelon à limons pleistocènes de la rive droite de la rivière le « Petit Ingon », le long d'une large nappe d'eau que formait alors le talweg tourbeux actuel; c'est la plus importante de nos stations à mobilier de la fin du Néolithique (*Fig. 1*).

L'outillage néolithique est représenté par de nombreuses pièces généralement grossières, à retouches et de formes assez frustes; mais je n'ai recueilli aucun outil, qui permette d'attribuer au Campignien l'origine de l'occupation de l'homme néolithique.

Nous avons récolté : 96 grattoirs simples, latéraux ou terminaux, 112 perçoirs assez grossiers, 272 lames retouchées et une grande quantité d'éclats retaillés, informes, ayant été utilisés comme grattoirs, perçoirs, couteaux, etc.

Les nuclei sont assez nombreux, plus de 50.

Enfin 13 haches polies entières, dont deux ont été trouvées dans la tourbe du talweg qui longe la station et où passe le canal du Nord en construction.

Je signalerai incidemment que, dans la tourbe, j'ai recueilli 3 tuiles gallo-romaines entières, et de nombreux débris de tuiles et de poteries, ainsi que 2 fers à cheval de la même époque.

L'outillage néolithique de Lannoy rappelle celui des gisements de Breuil.

Toutefois, contrairement à ceux-ci, l'Industrie Tardenoisienne y a laissé une grande quantité de petits outils bien caractéristiques.

(1) J'ai aussi reconnu, près de cette station, l'emplacement d'un Cimetière gallo-romain, à sépultures par incinération.

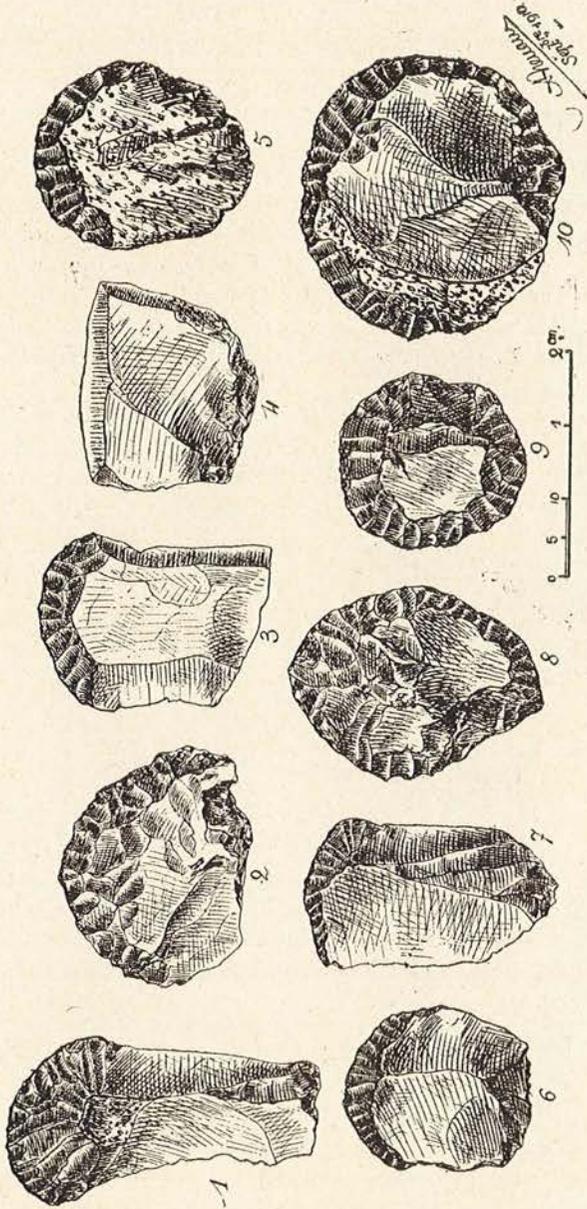


Fig. 2. — Grattoirs. — Echelle : grandeur naturelle.

Comme dans la majorité des stations, où cette industrie est associée avec l'outillage de la fin du néolithique, les petits tranchets ou « pointes de flèche à tranchant transversal » sont très rares (Fig. 4, n° 21). Ces pièces ne se trouvent abondamment, dans nos stations, qu'avec les outils campigiens.

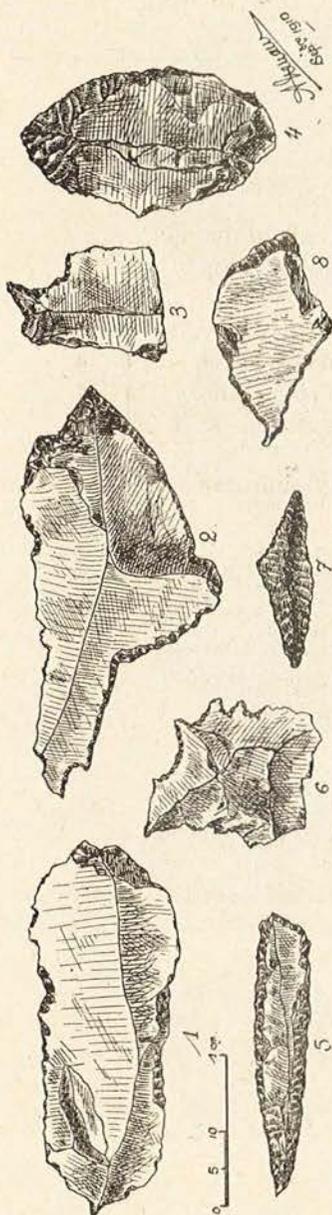


Fig. 3. — Outil divers. — Echelle: Gr. nat.

Le mobilier Tardenoisien de « Lannoy », quoique représenté par de nombreux exemplaires, n'est pas varié. Il est surtout figuré par une grande quantité de très petites lamelles, en silex blond généralement. Ces lamelles sont pourvues de fines retouches (Fig. 4, n° 23); les arêtes sont rectilignes ou curvilignes, latérales ou terminales, quelques-unes sont munies d'encoches.

Les formes typiques des « silex à contours géométriques » sont assez rares à Lannoy; mais, de ce que nous n'en avons recueilli qu'un petit nombre, on ne peut conclure à la rareté. La petitesse des pièces, la nature du sol argilo-sableux où l'argile domine, la couleur même du silex qui est semblable à celle du terrain, tout contribue à rendre les recherches bien difficiles.

L'outillage à faciès Tardenoisien peut se décomposer en 900 lamelles sans retouches, 150 lamelles, grattoirs terminaux, 95 latéraux, 70 à encoches et 46 percerettes.

Je n'ai pas trouvé dans cette station les petits grattoirs ovalaires ou discoïdes, que toutes les autres occupations nous ont donnés.

## II. INDUSTRIE TARDENOISIENNE AVEC OUTILLAGE CAMPIGNIEN.

Ainsi qu'on vient de le voir, deux stations (1) ont donné l'Industrie Tardenoisienne mélangée avec un outillage Campignien et un mobilier de la fin du Néolithique. J'ai, quand même, classé ces gisements dans la première catégorie, de façon à bien les différencier des stations qui suivent, car, celles-ci ont fourni, exclusivement, le Tardenoisien et le Campignien associés.

Les stations où l'Industrie à faciès Tardenoisien est associée avec le mobilier Campignien sont les plus nombreuses ; nous n'y avons découvert aucune pièce de la fin du Néolithique.

Tous les silex de ces gisements sont recouverts d'une patine blanche bleuâtre, ou blanche, tachetée de points ou de taches bleus.

Je ne conclurai pas, en raison de ces faits, à la contemporanéité des deux industries ; mais il semble hors de doute que les deux mobiliers ont été exécutés alternativement, dans un temps très court.

Chaque station, comme on le verra plus loin, a son mobilier spécial et sa caractéristique « locale ».

*Station des Fonds-Gamets, territoire de Frétoy-le-Château (Oise).* — Ce gisement (*Fig. 1*) est situé sur la rive gauche d'une ancienne vallée, creusée dans des sables tertiaires (sables de Bracheux). Je puis dire qu'elle est la station type des outillages Campignien et Tardenoisien dans la région d'Ercheu (2).

Le mobilier Campignien est représenté par une grande quantité d'outils. Si les pics et gros tranchets sont rares (5 pics et 7 tranchets), nombreux et très variés sont les autres instruments. Ils affectent les formes figurées dans le mémoire « Le Campignien » de MM. Philippe Salmon, d'Ault du Mesnil et Capitan ; soit : grattoirs, perçoirs, couteaux, lames à dos abattu, becs de perroquets, scies, etc.

L'Industrie Tardenoisienne de la station n'est pas variée, mais cependant bien typique ; 12 petits grattoirs ovalaires (*Fig. 2*, n° 8), discoïdes (même *Fig.*, n° 9), ou trapézoïdaux (même *Fig.*, n° 6), et 37 petits tranchets (*Fig. 4*, n°s 11, 12, 13, 14, 16, 19, 17, 18). Ces petites pièces dérivent toutes de la forme triangulaire isocèle, équilatérale ou à côtés inégaux. Les arêtes et le tranchant sont droits ou curvilignes, concaves ou convexes. Les arêtes latérales sont écrasées par des retouches.

(1) Stations de Breuil et de Buverchy.

(2) M. Albert Prévost (d'Ercheu) y a recueilli une belle série de pièces de ces deux industries.

J'ai déjà figuré, dans ma notice précitée, au Congrès de Tours 1910, quelques-uns de ces petits outils. Ils ont tous été tirés de fragments de lames et présentent bien toutes les caractéristiques du faciès Tardenoisien.

Quelques fines lamelles à dos abattu doivent aussi être attribuées à cette industrie (*Fig. 4*, n<sup>os</sup> 7, 8, 22).

*Station de Beaulieu (Oise).* — La station de Beaulieu (*Fig. 1*), est située (sur des sables tertiaires de Bracheux) sur les versants Sud et Est d'une petite crique semi-circulaire, à 600 mètres environ du gisement des Fonds-Gamets, dont elle diffère beaucoup quant à son mobilier.

L'outillage Campignien est moins bien caractérisé qu'aux Fonds-Gamets; les grattoirs sont plus grossiers; mais les larges lames à encoches y sont plus nombreuses.

L'Industrie des « silex pygmées » est représentée par un grand nombre de lamelles retouchées (*Fig. 4*, n<sup>o</sup> 6), rappelant celles de « Lannoy », de petits grattoirs à formes géométriques, ovalaires ou discoïdes, de minuscules percerettes latérales ou terminales (*Fig. 3*, n<sup>os</sup> 3 et 8), et, seulement, deux petits tranchets triangulaires.

Il y a moins d'uniformité dans la patine des silex recueillis; la plupart ne sont pas patinés blanc et bleu comme aux Fonds-Gamets. Presque toutes les lamelles sont de silex blond.

*Station de Catigny (Oise).* — Elle est située, également, sur des sables tertiaires (*Fig. 1*).

C'est, avec celle des Fonds-Gamets, la station à mobilier Campignien la mieux caractérisée par la présence de 7 beaux tranchets et de pièces bien typiques, grattoirs, racloirs, etc.

Les outils à faciès Tardenoisien sont semblables à ceux de Beaulieu. Les petits grattoirs sont rares; un seul petit tranchet triangulaire a été trouvé, mais les percerettes sont assez nombreuses (21) (*Fig. 3*; n<sup>os</sup> 1, 2 et 6). De fines encoches semi-circulaires, latérales ou terminales, donnent beaucoup d'intérêt à ces petits outils, car elles semblent bien avoir été destinées à la fabrication d'un outillage d'os (même Figure, mêmes n<sup>os</sup>).

*Station de la Cressonnière, territoire de Bussy (Oise).* — Cette station (*Fig. 1*) comprend plusieurs emplacements peu éloignés les uns des autres sur la rive gauche d'une petite rivière « La Mève ».

L'Industrie recueillie est semblable à celle du gisement de Catigny, quoique cependant plus grossière.

Les rognons siliceux abondaient sur le sol où la craie affleure presque. L'artisan néolithique ne s'appliquait pas à débiter avec soin les rognons qu'il ramassait ou extrayait avec de grandes facilités.

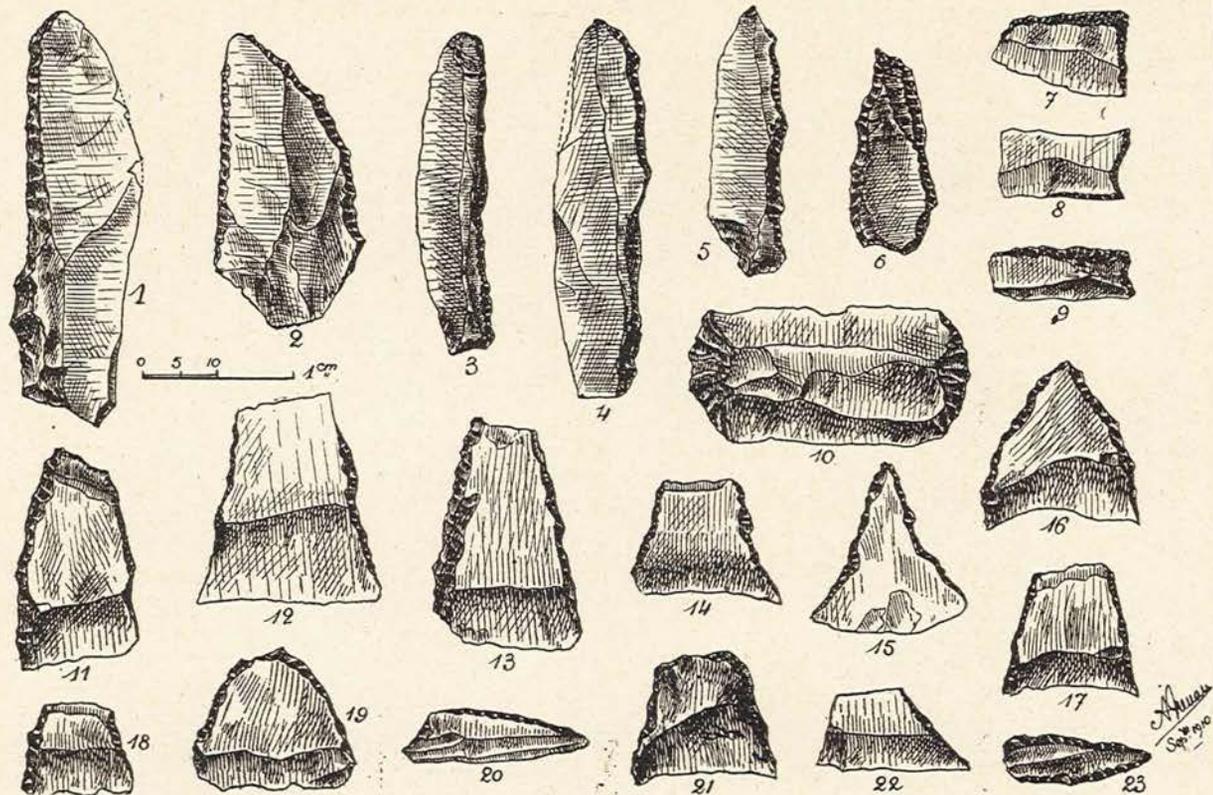


Fig. N° IV. — Lamelles à dos abattu ; Grattoir double ; Tranchets ou pointes de flèche à tranchant transversal.

Fig. 4. — Lames à dos abattu. — Tranchets. — Grattoirs doubles ; etc. — Echelle : Gr. nat.

Un gros tranchet, 2 pics, 2 grattoirs doubles, représentent l'outillage Campignien.

Le mobilier Tardenoisien n'y est figuré que par 5 petits grattoirs ovalaires, 7 percerettes à encoches, identiques à celles de Cagny et plusieurs lamelles retouchées. Les petits tranchets font défaut.

*Station de Margny-aux-Cerises (Oise).* — Ce gisement, qui a été découvert par M. Vignard, chimiste à Ercheu, repose sur un mameau sableux (sables tertiaires de Bracheux (*Fig. 1*)). Il a donné un outillage peu varié, qui peut être attribué au Tardenoisien, 4 petits grattoirs (3 ovalaires, un trapézoïdal) et plusieurs percerettes. J'y ai recueilli un pic campignien.

M. Vignard décrira lui-même cette station, qu'il a beaucoup mieux étudiée que moi.

### III. STATIONS A INDUSTRIE TARDENOISIENNE SANS MÉLANGE.

Quatre stations sont dans ce cas. Nous n'avons recueilli dans aucune d'elles l'outillage complet, que l'on attribue à l'Industrie Tardenoisienne. Chaque gisement a son mobilier spécial, bien distinct de celui des autres.

*Station du Bois du Brûle, territoire d'Ercheu.* — Cette station (*Fig. 1*) est située sur un plateau tertiaire (sables de Bracheux), versant exposé au Sud, qui fait partie de la rive gauche d'une ancienne vallée.

Le gisement du Bois du Brûle est très important. Il nous a donné un outillage sans mélange. J'entends par là qu'aucune pièce néolithique (du début ou de la fin) n'y a été recueillie.

Toutefois le mobilier à « silex pygmées » était associé avec quelques outils Moustérien et Aurignacien ; le classement devient, de ce fait, plus difficile.

En effet, comme je l'ai dit dans ma notice au Congrès de Tours, 1910, une grande quantité de lamelles à dos abattu (*Fig. 4*, n<sup>os</sup> 1, 2, 3, 5), ont été récoltées ; et je ne puis attribuer ces petits instruments à l'Industrie Tardenoisienne, plutôt qu'à un mobilier paléolithique antérieur.

Les petits tranchets (pointes de flèche à tranchant transversal) font défaut.

La station nous a donné, par contre, 68 petits grattoirs à formes géométriques ovalaires, discoïdes (*Fig. 2*, n<sup>o</sup> 10), et surtout trapézoïdales. Cette dernière forme, représentée par 43 exemplaires est absolument spéciale au Bois du Brûle (*Fig. 2*, n<sup>os</sup> 3, 6 et 7).

Un atelier de débitage existait assurément dans cette station, ce qui expliquerait la présence d'une grande quantité de lames et lamelles non retouchées (plus de 3.500).

Ces lames ont le faciès magdalénien.

Je n'ai recueilli aucune percerette, alors que ces pièces sont la majorité dans les autres mobiliers.

J'ai déjà fait remarquer ces faits dans la notice au Congrès de Tours 1910 :

*Station de Libermont (Bois du Chapitre (Oise)).* — La station du « Bois du Chapitre » (*Fig. 1*), situé sur des sables tertiaires, est distante de 2500 mètres environ, du « Bois du Brûle », sur la rive gauche de la même vallée.

Peu importante en ce qui concerne la quantité de mobilier recueilli, elle a donné cependant de belles pièces : Deux pointes Tardenoisiennes finement retouchées (*Fig. 3*, nos 5 et 7), 8 grattoirs ovalaires (*Fig. 3*, n° 8), un grattoir double (*Fig. 4*, n° 10) un grattoir trapézoïdal (*Fig. 2*, n° 1), et 2 discoïdes et un petit tranchet triangulaire curviligne, dont les arêtes latérales sont concaves et le taillant convexe (*Fig. 4*, n° 15).

*Station du Bois du Glandon, commune d'Ôgnolles (Oise).* — Le gisement (*Fig. 1*) a été découvert par M. Vignard, à Ercheu. Il y a recueilli de belles pointes, très fines, bien typiques, plusieurs petits tranchets, etc. Le mobilier a bien le faciès Tardenoisien et semble même être sans mélange.

*Station (atelier de lames) de Beaulieu (Oise).* — Cette station (1) est absolument différente en tout, situation et mobilier, de celles que je viens de signaler, et entre autres des « Fonds Gamets » et de « Beaulieu », quoi qu'elle ne soit distante que de 300 mètres de la première et 150 mètres à peine de la seconde.

Contrairement aux deux gisements en question, qui sont situés sur les sables de Bracheux, elle occupe, sur des limons pleistocènes très argileux, le versant Sud d'un ruisseau dont l'ancien talweg s'élargit et traverse, en aval, la station de Beaulieu.

La station de Beaulieu (atelier de lames), était un atelier important, M. Edmond Pernel et moi, y avons recueilli plus de 250 nuclei et 4700 lames ou lamelles non retaillées.

Le mobilier Tardenoisien, sans mélange, y est bien caractérisé par une grande quantité de lamelles retouchées à dos abattu, et de petites pièces typiques à formes géométriques.

(1) Cette station très importante a été découverte par M. Edmond Pernel.

Les grattoirs sont très rares et assez grossiers, une vingtaine au plus. Les perçoirs, peu nombreux, 34, sont tous sur bouts de lames.

Beaucoup de lamelles sont munies de fines encoches. Elles étaient assurément utilisées pour le travail de l'os.

Nous n'avons récolté que 8 petits tranchets.

Les silex qui forment tout l'outillage ne sont pas recouverts d'une patine blanche ou bleuâtre. Tous sont blond foncé ou brun roux, semblables d'ailleurs au sol argileux qui les renferme.

Je ne m'étendrai pas davantage sur cette station, vraiment intéressante, car nous n'y avons pas achevé nos recherches.

♦♦

Dans cette courte étude d'ensemble, je ne chercherai qu'à mentionner les quelques brèves conclusions, qui m'ont été suggérées par l'examen du mobilier de chacune de nos stations.

L'Industrie Tardenoisienne, avec ses jolis « silex pygmées », « silex à contours géométriques », est bien représentée dans tous les gisements des environs d'Ercheu, mais cependant d'une façon plus ou moins caractéristique.

Dans aucune des stations, en effet, l'homme préhistorique n'a laissé l'outillage complet, dit « Tardenoisien », de la station type de La Fère en-Tardenois.

Que penser du manque absolu de petits tranchets, si typiques dans la belle station, à industrie sans mélange, du « Bois du Brûle » ? Cette station n'a donné que des lamelles et des grattoirs, spéciaux il est vrai, alors que dans le gisement voisin des « Fonds Gamets », on a récolté une grande quantité de ces tranchets ?

Pourquoi trouvons-nous, à Breuil, associé à un outillage de la fin du Néolithique, une faible partie du mobilier type Tardenoisien, quelques percerettes et grattoirs et un seul tranchet, alors qu'à « Lannoy », avec le même outillage, existe une grande quantité de lamelles retouchées et de percerettes ?

Enfin, dans les deux gisements très proches des « Fonds Gamets », et de « Beaulieu », situés comme je l'ai dit sur un sol identique, que signifie la grande différence qui existe entre les mobiliers recueillis. Abondance dans le premier de petits tranchets typiques, grande rareté dans le second ; quantité de percerettes, de lamelles dans celui-ci, qui font défaut dans celui-là ?

En résumé, il est bien difficile de conclure et de dater l'Industrie Tardenoisienne. Est-elle Paléolithique ? Est-elle de la fin ou du début de l'Époque Néolithique ? Convient-il de la classer immédia-

tement après le Campignien; ou de n'en faire, d'accord avec M. Déchelette, qu'un simple fraction de l'Industrie Néolithique, et même de la fin de cette époque?

Les résultats de nos recherches, dans les stations que je viens d'énumérer, ne semblent pas aider, quant à présent, à éclaircir suffisamment la question.

Tout semble, en effet, contradictoire. Trois cas devaient se présenter. Industrie Tardenoisienne sans mélange, ou associée: 1° avec l'origine du néolithique; 2° avec la fin de cette époque. Ces trois cas ont surgi!

D'un autre côté, rien ne prouve, d'une façon certaine, que l'on puisse attribuer l'outillage des « silex pygmées » à des peuplades de pêcheurs.

Tous nos gisements sont bien situés sur les rives de rivières disparues ou le long de vallées autrefois couvertes d'eau; mais les petites pièces typiques, celles qui devraient le plus, en raison de leur finesse et de leurs formes, faire partie de ce mobilier bien spécial, sont, au contraire, les plus rares.

En un mot, les « silex pygmées », caractéristiques, sont loin de représenter la majorité des instruments recueillis, sauf toutefois aux « Fonds Gamets », au Bois du Brûle • au Bois du Chapitre », et à Beaulieu (lames, atelier).

Si l'on compare, dans les deuxième et troisième cas précités, dans chaque station, les instruments Tardenoisien caractérisés, au nombre total des pièces récoltées, il semblerait que l'on dût conclure que l'Industrie des « silex à contours géométriques » fait bien partie de l'Époque Néolithique. Debut ou fin de cette époque?

Mais, par contre, en ne tenant compte que des gisements où l'Industrie Tardenoisienne est seule représentée, où l'on a rencontré tout un outillage, ayant à la fois le faciès paléolithique et toutes les caractéristiques du Tardenoisien, on en vient à conclure que l'homme, qui a exécuté un semblable outillage, devait vivre à la fin de l'âge du Renne, et qu'il se ressentait encore de la belle période des silex si finement travaillés de l'Époque Magdalénienne.

A mon avis, l'Industrie Tardenoisienne, dite « à silex à contours géométriques », représente la dernière période des temps paléolithiques; et je la classerais immédiatement avant le Campignien.



**Les Escargotières — Kjøkkenmøddings  
de la Région de Tébessa.**

PAR

**A. DEBRUGE (Constantine, A.).**

AVANT-PROPOS. — Que de documents préhistoriques ont été livrés à la Science depuis une vingtaine d'années! Et, cependant, on en est encore à se demander, si on finira par tomber d'accord pour adopter une chronologie, à peu près en rapport à celle qui existe en Europe et principalement en France, pour nos diverses périodes d'habitat de l'Afrique du Nord, aux époques reculées de la Préhistoire.

Est-ce parce qu'un véritable engouement existe pour nos grandes stations typiques de la métropole que les découvertes faites ici semblent n'avoir qu'un intérêt secondaire? Est-ce une certaine tendance à embrouiller, lorsqu'il est si facile d'être simple, de la part de certains de nos collègues? Peut-être les deux.

De toute façon, il faut reconnaître qu'il y a beaucoup à faire; nous ne saurions trop engager les dévoués et fervents amis de la Préhistoire du Nord de l'Afrique à donner la plus grande publicité à leurs travaux et à leurs découvertes, afin que l'on connaisse les merveilleuses industries que partout on rencontre. Il serait à souhaiter aussi que les classifications, généralement admises en Europe et principalement en France, — berceau de la Préhistoire — soit recon nue comme suffisante : c'est si simple de pratiquer, par comparaisons, puisque, ici comme partout, on rencontre les mêmes dispositions, les mêmes stratifications des terrains, enfin, les mêmes industries et identiquement les mêmes objets typiques.

La Préhistoire se complète par la Géologie; et rien du concours précieux de cette science ardue ne doit être délaissé. Nous avons la ferme conviction que par elle, nous arriverons à établir les relations intimes qui ont pour ainsi dire toujours existé entre les deux continents; en tenant le plus grand compte des diverses faunes recueillies dans les fouilles, les rapprochements se feront plus clairs; et, dans un temps donné, les divergences persistantes tomberont d'elles-mêmes et tout naturellement.

LES ESCARGOTIÈRES. — Dans son ouvrage, *Civilisations primitives*, M. de Morgan a signalé, sous le nom de Capsien, une indus-

trie lithique Nord-Africaine, très analogue à l'Aurignacien de France. Notre ami, M. Pallary, traite des industries identiques sous le nom de Gétulien, avec, comme corollaire, l'Ibéro-Maurusien. Un de nos correspondants, M. le docteur Gobert, a retrouvé également en Tunisie, toujours cette même industrie, et nous-mêmes nous l'avons décrite comme comparable à l'Aurignacien (1).

Partout, dans nos fouilles en Algérie, et pour des époques différentes jusqu'au Néolithique, nous avons constaté la persistance de cette fort curieuse industrie; mais jamais nous n'avons eu l'occasion de l'étudier à son plein épanouissement. Une heureuse circonstance nous a permis de le faire, au cours de l'année 1910.

Un de nos correspondants et ami M. Latapie (de Tébessa), nous avait procuré une série de silex recueillis par ses soins sur des escargotières de cette région; et les renseignements qu'il nous fournissait nous engageaient à aller sur place pour étudier ces Kjökkenmæddings véritables.

Chargé de cette mission par la Société archéologique de Constantine, le travail a paru; et nous pensons faire œuvre utile en présentant aujourd'hui au Congrès de Nîmes, un aperçu des Escargotières et de leur mobilier.

On comprendra aisément que nous ne reprenions pas, en détail, le compte rendu de nos importantes fouilles, dans la région de Tébessa; nous nous bornerons à quelques remarques que nous jugeons utiles et instructives, avant de passer à l'industrie.

D'assez loin, on distingue ces stations dont la teinte noirâtre tranche nettement sur la couleur jaunâtre et naturelle du terrain, et elles sont nombreuses — M. Latapie en a signalé une trentaine — dans un rayon d'une quarantaine de kilomètres autour de Tébessa. Six ont été visitées, dont deux totalement fouillées et retournées pour ainsi dire. Ces dernières sont situées : la première, à environ 6 kilomètres au Sud-ouest de l'antique Thevesta, auprès du moulin de M. Cambon, lieu dit R'fana, l'Oued qui coule un peu en contre-bas portant ce nom. Elle occupe une surface d'une quinzaine de mètres et nous avons rencontré le sol naturel à une moyenne profondeur de 1<sup>m</sup>50 ; la seconde est située au 3 kil. 200 sur la route de Tébessa à Bekkaria-Gafsa, juste à l'endroit où la voie ferrée du Kouif se rapproche le plus de cette route. Beaucoup plus importante que la précédente, elle s'étend sur une surface de 300 mètres et l'épaisseur archéologique atteint 2 mètres.

(1) *La Grotte du Mouflon* (Constantine). — *Association française pour l'Avancement des Sciences*, Congrès de Lille, 1909.

Nous résumerons et définirons comme suit une escargotière: amas considérable de coquilles terrestres — il a été reconnu : *Helix aspersa*, espèce dominante; *Helix melanostoma*; *Helix constantinæ*, *alba*, *candidissima*; parfois en bancs compacts, le plus souvent mélangées à une cendre noire, grasse et pulvérulente, sur un diamètre de 10 à 100 mètres et plus, et sur une épaisseur de plusieurs mètres, dans lesquels on recueille, entre autres, une remarquable industrie de silex taillés, que nous avons tout lieu de croire correspondante à celle de la belle époque Magdalénienne.

Si la faune malacologique est riche en quantité, par contre les ossements d'animaux sont très rares; l'homme de l'époque était fort peu carnivore; et nous avons estimé la proportion à un ossement par 5.000 coquilles d'escargots. Ces ossements, de même que l'outillage en os poli recueilli dans les escargotières, sont d'une fossilisation très irrégulière, le plus souvent d'une conservation remarquable; et presque toujours ils comportent sur leurs diverses surfaces une vermiculation profonde et fort caractéristique.

Cette conservation de restes aussi anciens provient de ce que ces amas considérable de déchets de cuisine sont pour ainsi dire imperméables; et nous nous en sommes rendu compte, car, notre temps se trouvant limité à Tébessa, nous avons pu, sans aucune gêne, continuer nos fouilles par une pluie persistante.

La disposition mamelonnée aidant, par suite de la dénudation et du tassement, il s'est formé — qui sait depuis combien de siècles? — à la surface des escargotières, une croûte véritable de protection, composée d'*Helix* pulvérisées, empâtées dans une cendre fine et très grasse, n'offrant aucune prise à la pénétration des eaux de pluie.

Rares sont à l'intérieur de ces stations, les foyers garnis de pierres à disposition dolménique; les feux étaient allumés à même de la surface et les emplacements se reconnaissent facilement aux nombreux charbons et à la cendre plus blanche et plus compacte.

Nous avons vu que les proportions de ces *kjökkendmæddings* (1) sont parfois colossales; et, à Ain-el-Mouhâad, près de la douane tunisienne de El-Loubira, à quelque vingt-cinq kilomètres de Tébessa, c'est en effet en présence d'une véritable montagne d'escargots que nous nous sommes trouvé. Cette escargotière n'a pas moins de 200 mètres de longueur, une cinquantaine de mètres de largeur avec une épaisseur archéologique que nous n'avons pu déterminer

(1) MM. JOLEAUD et JOLY, au cours de leurs travaux pour la révision de la Carte géologique, ont repéré pas mal de *Kjækkenmæddings*. — Les indigènes désignent les *Escargotières* sous le nom bien typique de: *enchir ba bouch*, montagne des escargots.

faute de temps, mais qui ne paraît pas inférieure à 5 mètres, attendu que, dans une fouille de reconnaissance, nous étions déjà à 4 mètres de profondeur.

INDUSTRIES. — SILEX. — On trouve communément, surtout aux abords et dans les torrents de la région de Tébessa, une assez grande quantité de rognons tuberculaires de silex et les outils tirés de cette roche et rencontrés dans les escargotières doivent avoir une origine purement locale. La variété en est remarquable; leur pureté, leur translucidité, et souvent leur aspect chatoyant qui flatte l'œil, les rapprochent beaucoup des superbes échantillons des oasis du Sud, faits le plus souvent avec des silex hydratés.

L'outillage recueilli est très important et nous allons rapidement le passer en revue.

A cet effet, la vulgarisation par l'image étant encore le moyen le plus pratique, nous présentons les clichés, qui nous ont servi pour illustrer notre travail, paru dans le *Bulletin de la Société Archéologique de Constantine* (PLANCHES I à IX).

Toutes les planches que nous soumettons, représentent les objets dans leur demi-grandeur.

LAMES DROITES. — PLANCHE I. — Les lames droites sont communes à une ou deux arêtes longitudinales, et tranchantes des deux côtés. Le plus souvent elles sont plates et régulières, mais parfois aussi, elles sont plus épaisses et robustes. Certaines, par la finesse du tranchant, constituent de véritables rasoirs.

LAMES DU TYPE AURIGNACIEN ET LAMES EN BEC DE PERROQUET. — PLANCHE II. — Beaucoup de lames recueillies dans les escargotières sont du type aurignacien, elles forment trois catégories distinctes: les droites, celles en bec de perroquet, et celles qui représentent assez fidèlement un quart de cercle. En général, bien qu'on en trouve de très petites, ce sont des outils robustes; et c'est par excellence le type caractéristique et indispensable des Kjökkenmøddings. Sur la totalité des objets classiques retenus, ces curieuses lames figurent pour près du tiers; c'est assez dire leur servitude constante.

La partie dorsale est épaisse et très finement retouchée par petits éclats réguliers ou alternatifs, selon l'épaisseur; et, si parfois la partie tranchante est intacte, le plus souvent on y constate des étoiles, des détériorations produites par l'usage. Il nous a paru que nous possédions dans ces lames-pointes, et surtout dans celles en bec de perroquet, l'outil nécessaire à nos mangeurs d'escargots, pour fouiller les coquilles et détacher les animaux de leurs enveloppes.

Et, en effet, les quantités incalculables de coquilles terrestres rencontrées dans les escargotières, sont toujours complètes; et il a bien fallu à l'homme, qui en faisait pour ainsi dire sa nourriture exclusive, un outillage en rapport avec ses besoins. Sur une certaine quantité de coquilles d'escargots, nous avons relevé une particularité originale, et qui confirmerait ce que nous avons avancé : vers le centre de la périphérie des spires et du côté opposé à la bouche, on remarque une ouverture allongée, presque régulière, laquelle paraît avoir été faite avec la pointe des lames désignées, et sans doute lorsqu'il y avait difficulté pour détacher l'animal de sa carapace, après cuisson préalable.

De très rares coquilles sont marquées par les traces directes du feu, et, en raison de l'absence totale de poterie, nous avons pensé, — vu les très nombreux débris d'œufs d'autruche, rencontrés le plus souvent noircis par les charbons incandescents — que, ouverts d'une façon particulière, ces énormes œufs de l'autruche avaient pu constituer des récipients, pour cuire à l'eau les escargots.

Au cours de notre fouille de R'fana, nous avons recueilli un de ces petits silex taillés en forme de triangle allongé et si commun à l'époque Néolithique ancienne, encore emmanché dans un os d'oiseau (*Fig. 1*). Devons-nous voir, dans ce spécimen, encore un outil



*Fig. 1.* — Silex emmanché dans un os d'oiseau.

destiné à extraire l'animal de sa coquille; ou nous trouvons-nous en présence d'un harpon véritable? Tout ce que nous pouvons dire, c'est que de tous les ossements constituant la rare faune des escargotières, les os longs d'oiseaux sont les plus nombreux, et qu'exceptionnels sont ces silex si particuliers.

Dans les lames à dos rabattu et taillées en demi-quart de cercle, nous trouvons également et généralement un outil robuste; aussi nous les considérons comme de véritables tranchoirs; et, de toute façon, c'est un type bien spécial, différent beaucoup déjà de ce qu'il est convenu de nommer lame.

**POINTES DIVERSES.** — La flèche proprement dite est totalement inconnue dans les escargotières explorées de la région de Tébéssa; mais les pointes recueillies sont assez nombreuses et variées.

Elles sont presque toutes à une seule arête médiane ou longitudinale au côté le plus épais, chose curieuse, ce côté étant toujours

à droite. Très souvent, la base a été amincie par éclats successifs, comme pour l'emmanchement. Presque tous les spécimens que nous classons dans cette catégorie sont finement retouchés d'un côté; et ils ne diffèrent des lames-pointes que par leur forme particulière et surtout par les retouches à la base.

OUTILLAGE DIVERS. — La PLANCHE III a été composée pour donner un aperçu de quelques outils rencontrés moins communément et sur lesquels nous ne voulons pas trop longtemps nous arrêter, la plupart ayant déjà fait l'objet de plusieurs communications.

Dans la rangée du haut et de gauche à droite, nous présentons :

3 grattoirs longs, sans retouches, la partie corticiforme et circulaire du galet a été utilisée simplement et naturellement.

3 grattoirs à encoches.

1 outil robuste par le haut, coupé presque droit et ayant fortement servi par pression répétées.

Nous ne possédons que très peu de ce genre d'éclateur et c'est la première fois que nous le rencontrons.

2 burins, le premier sera détaillé plus loin et à sa place.

Un nucléus, l'extrême rareté des percuteurs et des nucléus nous fait dire que l'outillage ne se fabriquait pas sur place.

Un grattoir discoïde ayant beaucoup d'analogie avec le type moustérien.

La rangée du bas comporte surtout et proportionnellement l'outillage typique des escargotières, nous avons dit déjà que les pointes les plus faibles sont très rares, et c'est l'aurore d'une industrie qui s'est répandue et généralisée plus tard pour arriver à son plein épanouissement au début du Néolithique.

GRATTOIRS. — PLANCHE IV. — Cet outillage si répandu à toutes les époques préhistoriques tient une large place dans les escargotières, et nous en possédons de diverses formes, mais c'est le grattoir allongé le plus commun, ainsi qu'on peut le remarquer sur la planche annexée à notre travail.

Le plus souvent avec ce type, — ainsi que nous l'avons vu précédemment — l'écorce rogneuse du galet utilisé reste intacte sur la partie circulaire, et c'est en présence d'un grattoir tout naturel que nous nous trouvons, dont l'épaisseur longitudinale seule a subi quelque travail sommaire. D'autres, également longs, au lieu de posséder la partie circulaire des précédents, ont une arête sans retouches et comme coupée en ciseau et enfin, dans cette série des grattoirs allongés, certains sont très finement retouchés.

Nous en possédons aussi de formes discoïdes, ovoïdes, le plus souvent très minces et merveilleusement retouchés sur les bords.

Quoique rare, on trouve le type pur du grattoir double qui a été signalé en France et en Belgique, à l'époque magdalénienne. Parfois on se trouve en présence d'une persistance du racloir moustérien, et enfin il nous faut en dernier lieu mentionner une série de grattoirs divers, carénés, analogues à ceux qui ont été signalés, de différentes provenances, par MM. Breuil, Cartailhac, Piette et Reverdy.

ECORCHOIR. TRANCHOIRS. — Nous entendons quelques collègues en préhistoire se récrier — encore un nom nouveau ; — et cependant celui-là n'a rien que de fort naturel, et nous ne pouvons guère présenter le premier sujet de notre PLANCHE V que pour un écorchoir. Il mesure 0<sup>m</sup>13 de longueur, 0<sup>m</sup>025 de largeur ; le dos franchement retouché, possède encore à un centimètre de la pointe bien effilée, une épaisseur de plus de un centimètre. La partie tranchante subsiste dans sa forme normale, sur un peu plus du tiers de la longueur, allant mourir vers la pointe, tandis que l'autre partie, par un fort éclat ingénieusement enlevé, a été préparée en vue de l'utilisation que nous attribuons à ce curieux objet. Il pouvait être pris très facilement à pleine main, mais aussi entre le pouce allongé, les deux doigts voisins contournant le dos, et par pression naturelle, cette façon de couteau se maintenait solidement contre la paume de la main. C'est la première fois que nous rencontrons ce curieux outil, et nous trouverons du reste plus loin dans l'industrie de l'os, quelque chose d'analogue.

Le reste de cette planche est occupé par une série d'outils d'usage, coups, tranchoirs, quelques-uns retouchés d'un côté, les autres sans retouches ; la partie tranchante est le plus souvent droite, mais on la trouve aussi parfois recourbée et en général on possède là un outil robuste.

BURINS. — Le burin franchement classique est plutôt *rare* dans les escargotières fouillées ; mais tant de fragments de pointes, de lames, d'outils divers brisés en biseau, ont pu remplir l'office des burins, que nous ne jugeons pas utiles de nous y arrêter plus longtemps, c'est, du reste, une industrie qui a été décrite avec beaucoup de talent par notre collègue, M. le Dr Gobert, dans un Bulletin de la *Société préhistorique de France* (1).

Nous avons recueilli à R'fana un spécimen fort curieux, que nous classons dans la série des *burins* ; c'est une forte lame en silex pyromaque, ayant la forme d'un losage rectangle très allongé. L'un des grands côtés, le dos, et les deux extrémités parallèles sont

(1) Séance du 24 novembre 1910.

retouchées de telle façon, que les deux pointes opposées et les plus longues forment burins très prononcés. Ce curieux spécimen figure dans une de nos planches, l'avant dernier de la première rangée du haut, entre deux autres burins robustes et différents.

Nous en avons terminé avec l'outillage silex, nous avons tenu surtout à faire ressortir les principales catégories, mais il est bien évident que nous en possédons d'autres, sur lesquels nous ne pouvons nous arrêter, cela nous entraînerait un peu loin.

**BROYEURS. POLISSOIRS. — PLANCHE IX.** — Nous avons recueilli au cours de nos fouilles, des broyeurs forme boulet et des polissoirs de diverses formes ayant longuement servi. En voici quelques-uns; celui de droite est curieusement usé sur six faces, lui donnant une certaine ressemblance à un marteau, et, chose particulière, les deux extrémités ont en effet servi de percuteur.

Debout et au milieu, nous voyons une superbe plaquette roulée, ainsi qu'on en rencontre parfois au milieu des galets torrentiels; elle paraît être en grès fin et avoir très longtemps servi pour broyer de la sanguine ou toute autre matière colorante, car elle se trouve encore fortement teintée. Sa surface principale mesure 0<sup>m</sup>22 de longueur et 0<sup>m</sup>16 de largeur, elle se trouve profondément usée et, dans le sens longitudinal, on remarque de nombreuses et très apparentes stries. Nous estimons que cette plaquette a également servi pour appointer les os dont il va être parlé plus loin.

**INDUSTRIE DE L'OS. — PLANCHE VI-VII.** — Nous avons signalé au début, que la plupart des ossements recueillis dans les escargotières sont couverts de curieuses et profondes vermiculations, il n'est donc pas surprenant de retrouver cette particularité sur les différents objets qui constituent la belle industrie de l'os poli dans nos amas de coquilles.

Parfois un simple éclat d'os n'est poli que vers la pointe; mais en général toute la surface des objets a été soigneusement polie. Sous divers aspects de forme et de taille, c'est la pointe qui constitue presque toute l'industrie et rares sont les autres objets rencontrés.

Je signale un poignard superbe, mesurant 0<sup>m</sup>20 de longueur et un long fragment de la pointe, également d'un poignard, mais cassé de longue date.

Dans le troisième objet soigneusement effilé, on reconnaît un fémur de petit carnassier.

Un quatrième est énigmatique et a pu servir de gaine ou de manche à un silex (?). C'est un os long, solide et creux, poli extérieure-

ment et intérieurement sur toute la longueur, de même que vers le sommet arrondi.

Puis un os plat, très aminci en angle arrondi, à la façon d'un coupe papier actuel dans lequel nous voyons un genre de spatule. C'est le seul os plat travaillé recueilli dans nos importantes fouilles.

L'objet du milieu a une analogie frappante avec le silex que nous avons décrit comme un écorchoir, auquel il suffit de se reporter pour que la comparaison soit admise.

Tout le reste de cette planche est occupé par des poinçons et perçoirs divers, dont beaucoup sont incomplets.

Voici encore quelques objets remarquables. 2 pointes de poignards; 2 dents incisives de ruminant, entaillées au-dessus de la couronne, assez profondément pour la suspension (1). Trois os à double pointe sur l'usage desquels on n'est pas encore bien fixé, quoique plusieurs auteurs pensent y voir des harpons. Nous en pos-



Fig. 2. — Crochet ou harpon. Silex emmanché dans un os d'oiseau.



Fig. 3. — Silex en scie.

sédons un semblable de l'industrie des grottes (2). Toutela rangée du bas de la PLANCHE VII nous montre des pointes diverses: perçoirs, aiguilles, etc., les deux dernières ont été faites avec des os d'oiseau.

Pour compléter nous présentons: une curieuse pendeloque en calcaire dur, à patine verdâtre, perforée à l'une de ses extrémités et à un millimètre à peine du bord. Le mode de perforation est le trou conique, a rencontre vers le milieu de l'épaisseur.

Enfin, pour terminer et éviter un chapitre spécial, — en raison de la rareté de l'ornement, — nous pouvons voir au-dessous une superbe perle découpée dans un fragment de coquille d'œuf d'au-

(1) A diverses reprises, nous avons déjà signalé ce genre d'ornement, mais pour une époque beaucoup plus rapprochée et que nous avons appelée transitoire de la pierre aux métaux (*Congrès des Sociétés savantes*, A.F.A.S. 1905).

(2) Fouille de la Grotte du Mouflon à Constantine. — Congrès de Lille, 1909.

truche. Contrairement à toutes celles que nous avons signalées jusqu'à présent, au lieu de conserver sa forme plate et naturelle, on a soigneusement gratté toute la périphérie interne et externe, de façon à lui donner l'aspect d'une petite bague cylindrique.

Il ne nous reste plus qu'à présenter un joli harpon ou aiguille à crochet, fort curieux et finement poli; c'est le seul spécimen que nous possédons de nos longues recherches en Algérie (*Fig. 2*).

Citons enfin un merveilleux petit silex dont le dos est finement retouché, tandis que le tranchant est taillé en dents de scie (*Fig. 3*). Ce fait est aussi tout exceptionnel.

GRAVURES SUR COQUILLES D'ŒUF D'AUTRUCHE. — PLANCHE VIII. — Si par les diverses industries que nous venons de passer en revue, l'homme des escargotières a beaucoup de points communs avec celui des cavernes et des abris sous roches de l'époque du renne ou magdalénienne, il en est un surtout digne de retenir l'attention, et nous sommes heureux d'avoir pu réunir une série assez importante de débris de coquilles d'œuf d'autruche, sur lesquels on peut suivre le fin et patient travail des graveurs de l'époque.

Cette industrie est encore fort peu connue; quelques rares auteurs et nous même l'avons à peine signalée; mais il est bien évident que de ce côté, les recherches ultérieures nous réserveront d'utiles indications.

Nous ne croyons pas devoir nous arrêter en détail sur cette manifestation artistique si reculée, et nous nous contenterons de soumettre (PLANCHE VIII), un choix varié de dessins qui peuvent rivaliser avec certaines gravures sur pierre et sur os de nos stations typiques de France. Car, il ne faudrait pas croire que ce genre de travail sur coquille épaisse soit des plus commodes! Nous avons expérimenté la chose, le point d'appui manque, la rotundité nuit, et l'outil glisse sur la surface lisse comme sur du verre. Nous estimons que les faibles outils n'avaient aucune prise, ils se brisent fort facilement, et notre graveur des escargotières devait comme celui de la Madeleine, se servir d'un burin bien en mains et robuste.

FAUNE DES ESCARGOTIÈRES. — La faune des escargotières des environs de Tebessa est pour ainsi dire strictement malacologique; voici les sujets reconnus par notre collègue et ami M. Pallary: *Helix aspersa*, espèce dominante; *Helix melanostoma*; *Helix Constantinae*; *Albeo candidissima*.

Parmi les ossements: *Alcelaphus probubalis*; Bœuf (Sp. ?); Grand bœuf; Gnou; *Gazella subkevella*; Lièvre; Zèbre; Eléphant (Sp. ?); Tortue d'eau.

CONCLUSIONS. — Les escargotières fouillées sont de deux époques successives. Dans les plus anciennes, l'industrie se rapporte absolument au Magdalénien et à l'Aurignacien, avec persistance de quelques types Moustériens. Dans les plus récentes, le caractère capital est la finesse et la petitesse de l'outillage toujours analogue à l'outillage précédent; mais on voit apparaître les petits silex géométriques inconnus dans les escargotières anciennes; et il y a lieu de noter aussi la disparition de la taille rappelant le Moustérien.

La Poterie est totalement inconnue dans les deux variétés des stations explorées; peut-être que des recherches ultérieures combleront cette lacune et nous amèneront à recueillir une industrie analogue à celle qu'il est convenu d'appeler « Néolithique ancienne ».

OSSEMENTS HUMAINS. — Nous avons recueilli, dans nos fouilles de l'escargotière, à 3 kilom. 200 de la route de Gafsa, les restes de plusieurs individus, que nous avons tout lieu de croire contemporains de l'industrie. Les corps reposaient sur le *sol ancien*, à 1<sup>m</sup>60 de profondeur; et les ossements, *sans connexion entre eux*, étaient ramassés sur eux-mêmes.

Seules, quatre têtes, vermiculées au même titre que les autres os recueillis, ont été retenues. Nous devons à la haute compétence de M. le Dr Bertholon (de Tunis) et à sa précieuse collaboration l'analyse des anciens documents humains, qu'il a bien voulu examiner: travail dont nous le remercions tout spécialement.

---

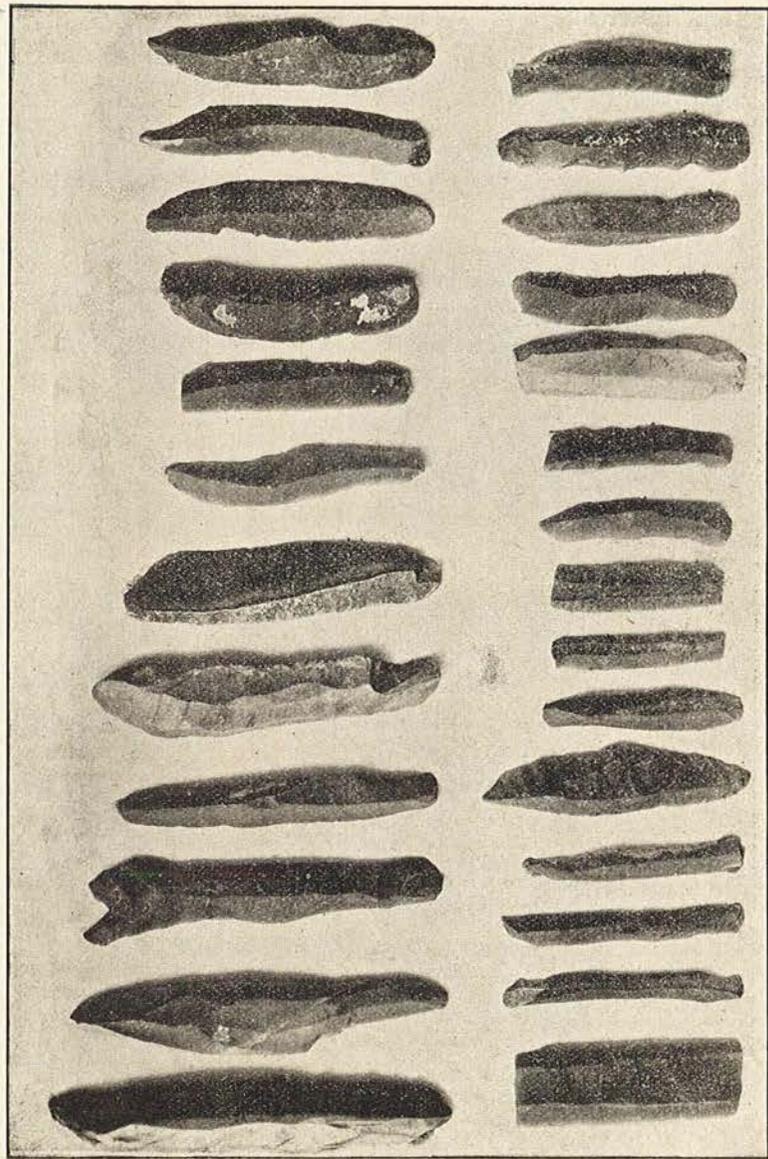


PLANCHE I. — Lames droites.

M. DEBRUGE.

PLANCHE II.

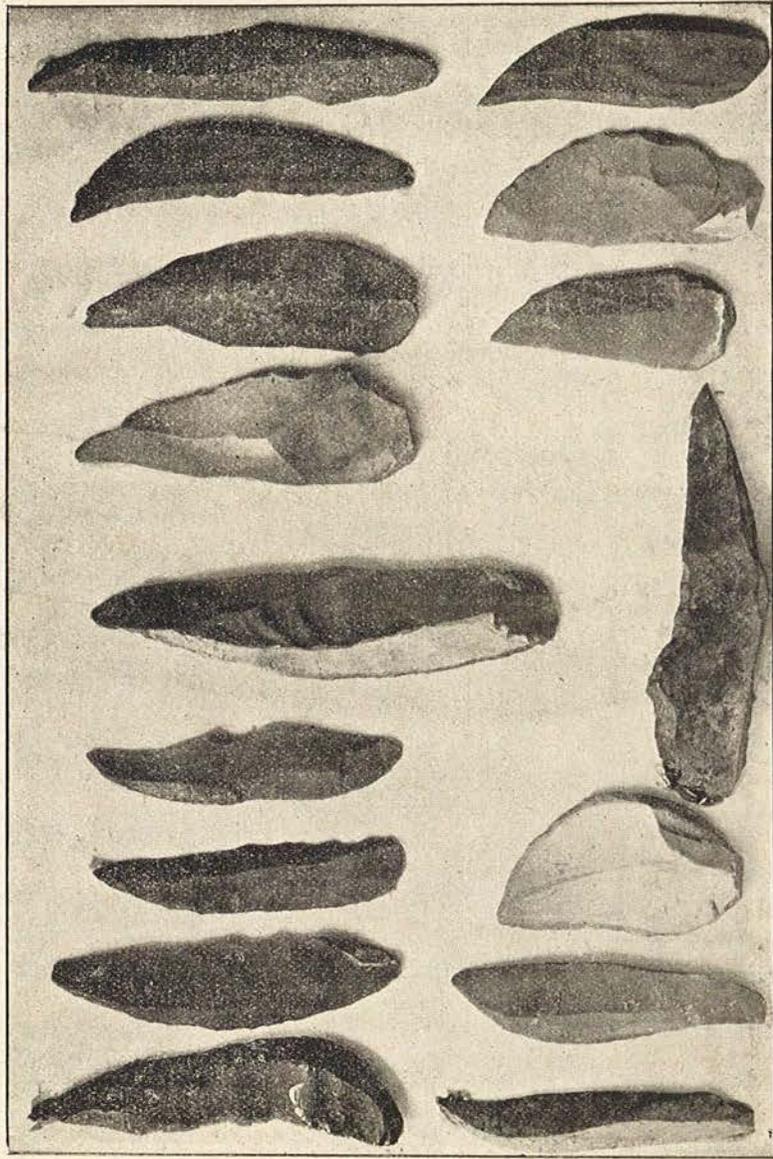


PLANCHE II. — Lames en bec de perroquet.

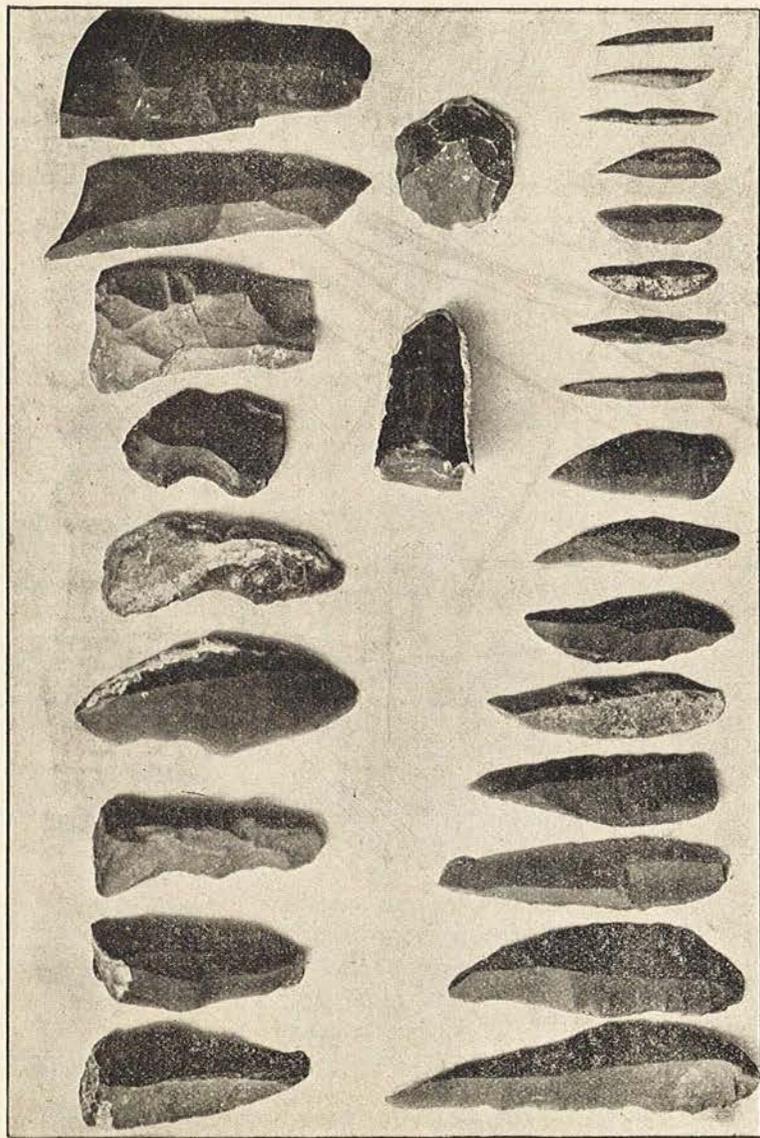


PLANCHE III. — Silex divers des Escargotières.

M. DEBRUGE.

PLANCHE IV.

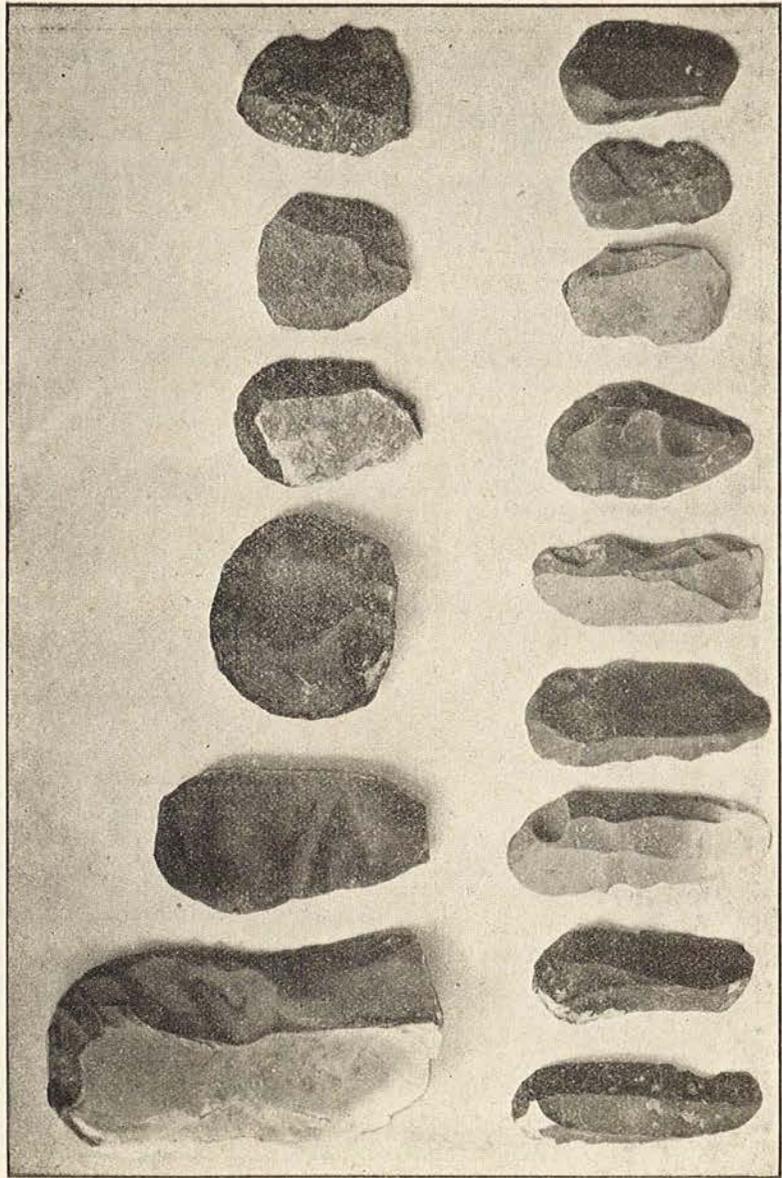


PLANCHE IV. — Grattoirs.

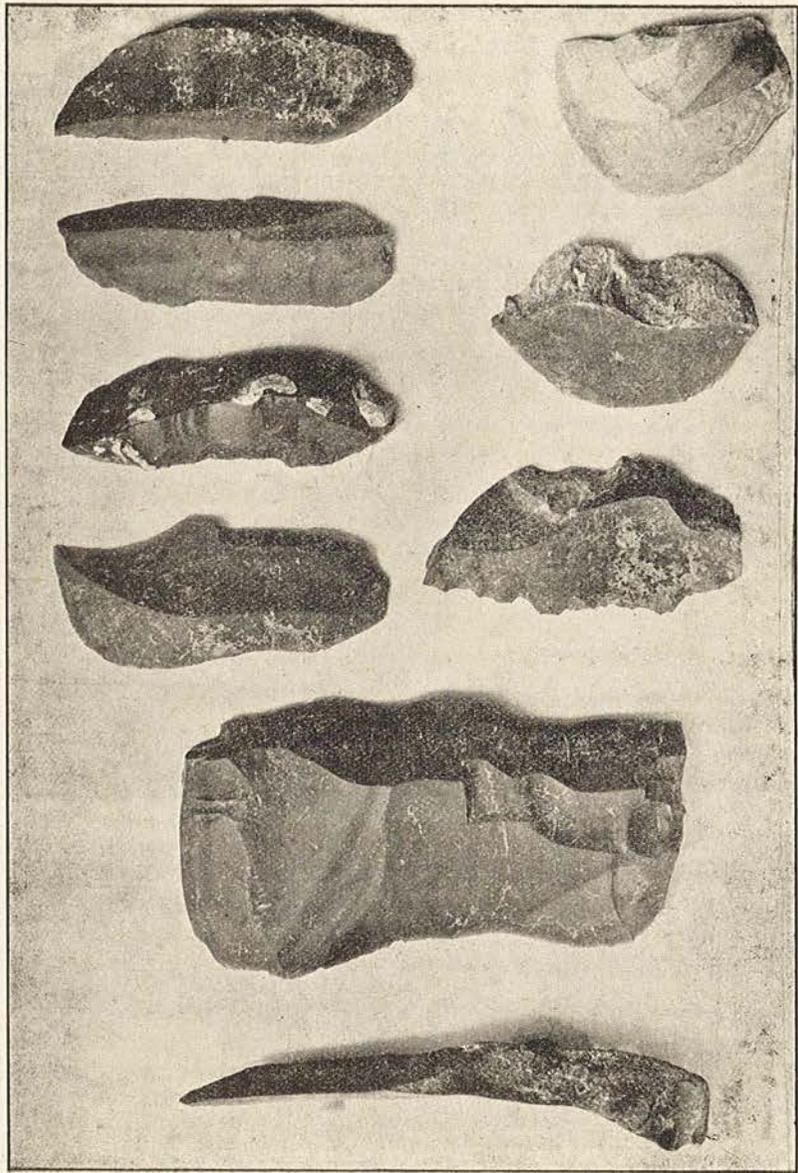


PLANCHE V. — Écorchoirs. — Tranchoirs.



M. DEBRUGE.

PLANCHE VII.

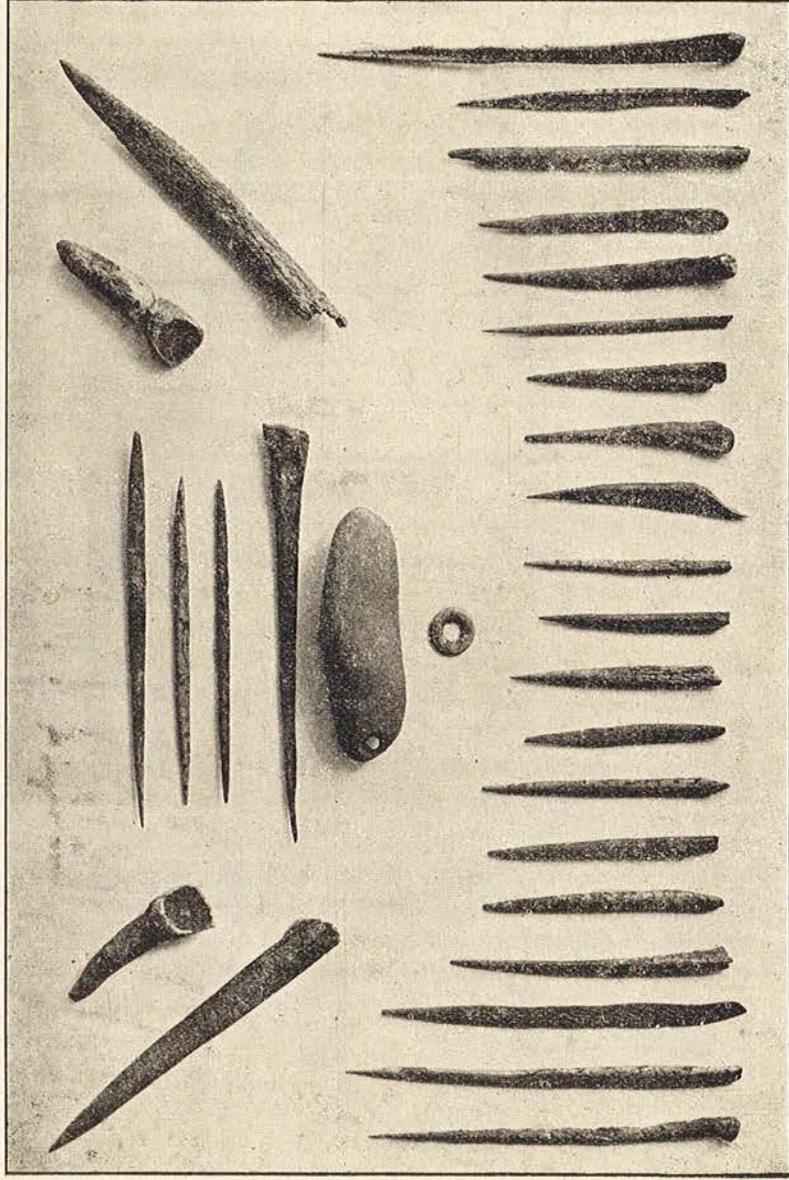
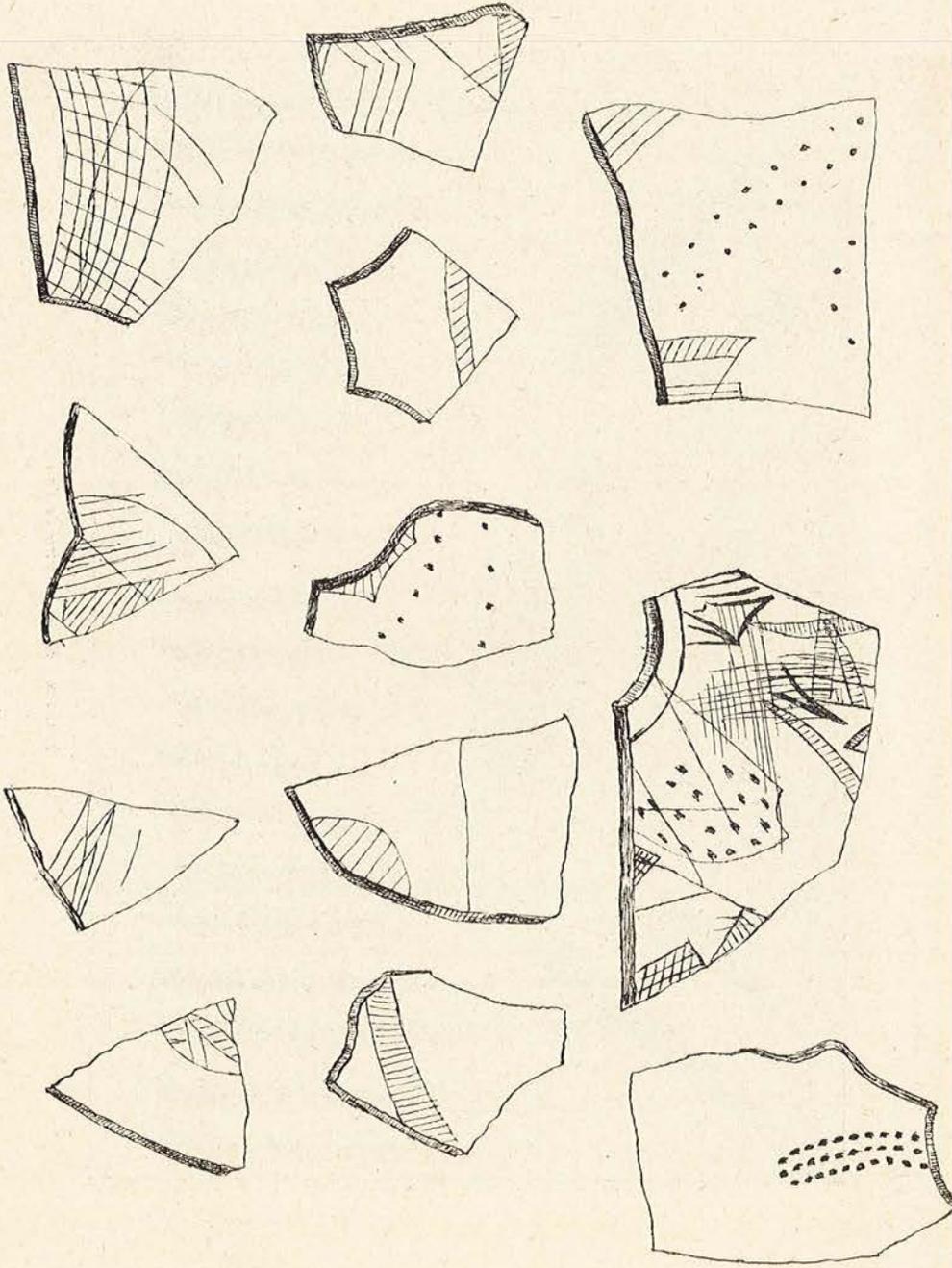


PLANCHE VII. — Industrie de l'os.

M. DERRUGE.

PLANCHE VIII.



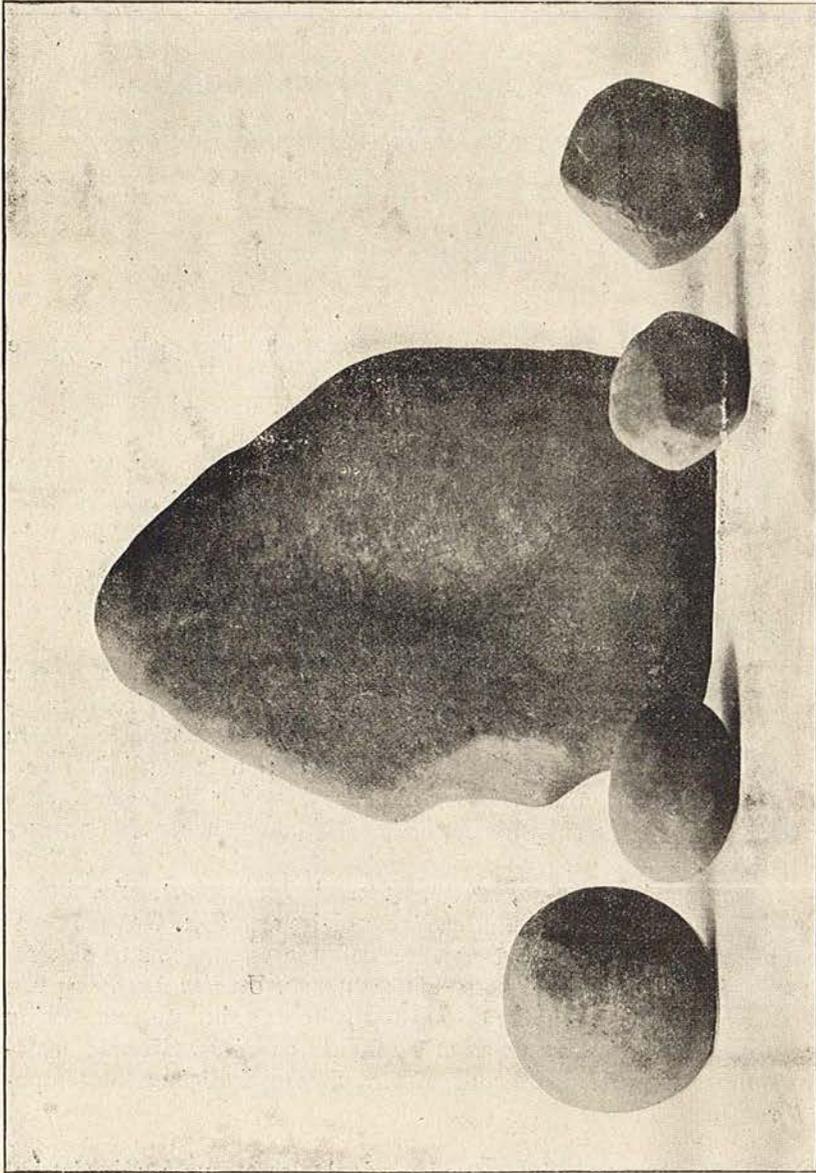


PLANCHE IX. — Broyeurs. — Polissoirs.

**Note sur quatre Crânes humains,  
trouvés par M. Debruge à Tebessa.**

PAR M. le Dr

**BERTHOLON (Tunis).**

M. Debruge a eu l'amabilité de me confier l'examen de quatre crânes, découverts par lui, à Tebessa, dans une *Escargotière*.

Ces crânes, que nous désignerons d'après nos registres, sous les numéros de C<sup>11</sup> 40, 41, 42, 43, sont en assez bon état de conservation. Le numéro 42 est privé de ses temporaux et de la moitié droite de la face. Il manque la partie inférieure de l'occipital avec l'apophyse basilaire au numéro 43.

Le caractère frappant de ces divers crânes est le peu d'épaisseur des os. Ceux-ci sont très fins. Il est, par suite, remarquable de constater leur état de conservation relative.

Les crânes 40 et 41 paraissent nettement *féminins*. La finesse des os, le peu de saillie des lignes d'insertion musculaire, le manque de relief de la glabelle, font hésiter pour caractériser le sexe du N<sup>o</sup> 42. Nous le classerons comme douteux; en le considérant cependant plutôt comme *masculin*, étant donné le faible développement de la musculature des sujets exhumés de cette « Escargotière ».

Le quatrième crâne, N<sup>o</sup> 43, est celui d'un *enfant*. L'évolution des prémolaires et de la première molaire a eu lieu. On peut évaluer son âge à environ 5 ans. Cet enfant présente, comme particularité à noter, une DÉFORMATION CRANIENNE. Un *lien a serré sa tête* près du *bregma*. Aussi constate-t-on, sur ce point, une dépression appréciable. Elle donne au crâne un aspect *bilobé*. Cette déformation se pratique encore couramment chez les Indigènes contemporains.

Nous donnons ci-dessous les principales mesures, relevées sur ces crânes. Un autre tableau fournit le calcul des indices. Pour les moyennes, nous n'avons pas fait entrer en ligne de compte le crâne de l'enfant. A cet âge, les caractères ethniques ne sont pas accusés comme chez l'adulte.

Les quatre crânes présentent les mesures suivantes.

**Crânes de l'Escargotière de Tebessa.**

	N <sup>os</sup> 340 ♀	42 ♀	42 ♂	43 (Enfant).
Diamètre antéro-postérieur....	181	172	179	160
— transverse.....	136	133	138	130
— frontal maximum....	112	116	117	99
— frontal minimum....	93	96	95	86
— basilo-bregmatique...	135	124	»	»
Face: Diam. biorbitaire externe.	104	98	»	88
— interorbitaire....	24	27	24	20
— bizygomatique....	124	116	»	100
Orbite : largeur.....	42	38	37	35
— : hauteur.....	33	33	31	28
Nez : largeur maximum.....	22	27	26	21
— : hauteur maximum.....	51	52	51	36 (sic)
Hauteur ophryo-alvéolaire....	77	79	79	61
Hauteur ophryo-mentonnaire..	»	119	»	96
Longueur max. de la voûte pala- tine.....	50	49	55	42
Largeur max. de la voûte pala- tine.....	38	43	38	33

1° INDICES du Crâne :

MOYENNE DES N<sup>os</sup>.  
40. 41. 42.

Céphalique : longueur-largeur .	75.44	77.36	77.09	81.25	76.53
— longueur-hauteur...	74.58	72.09	»	»	73.33
— largeur-hauteur....	99.26	93.23	»	»	96.24
Fronto-transverse.....	68.38	72.47	68.84	66.45	69.79
Frontal n <sup>o</sup> 2.....	83.03	82.76	81.19	86.86	82.32
CAPACITÉ CRANIENNE [d'après la formule de Manouvrier].	14.42	12.49			

2° INDICES de la Face :

Indice orbitaire.....	78.57	86.84	83.78	80.00	83.06
Indice nasal.....	43.43	51.92	50.98	58.33	48.67
— facial ophryo-alvéolaire.	62.09	68.40	»	61.00	65.09
— facial total.....	»	102.59	»	96.00	»
Transverso-zygomatique.....	94.16	87.21	»	76.92	89.18
Palatin.....	76.00	87.75	69.09	78.57	77.61

Par l'ensemble de leurs caractères, ces crânes présentent certaines affinités avec les séries de 103 crânes *anciens*, provenant de Carthage, et de 23 crânes tunisiens modernes, que j'ai récemment décrits dans la *Revue Tunisienne* (1911, n<sup>o</sup> 87).

*Indice céphalique.* — L'indice céphalique des Carthaginois était en moyenne de 75,42, comme ceux des Tunisiens modernes. Nous trouvons 76,53 pour nos trois crânes adultes de Tebessa.

Si on tenait compte du crâne de l'enfant, la tendance à la Brachycéphalie serait plus accusée encore.

Notre étude sur les crânes de Carthage et de Tunis nous a amené à attribuer la longueur de la tête à une petite race brune, à l'ossature un peu grêle. Cette race non croisée est très dolichocéphale. Elle a un indice céphalique de 72 à 73, comme on peut s'en convaincre, en isolant, comme nous l'avons fait dans notre étude, les crânes allongés appartenant à ce type. Certaines populations actuelles, comme celles qui peuplent la base de la presqu'île du Cap Bon, la vallée inférieure de la Medjerda, et celle de la Siliana, moins mêlées que celles de Carthage dans l'antiquité, de Tunis à l'époque moderne, ont conservé cette tête allongée. L'indice céphalique sur le vivant varie de 73 à 75 dans ces tribus. Or ces petits indigènes, à tête primitivement très dolichocéphale, ont vu le caractère modifié par des croisements avec des Phéniciens à Carthage, avec une race à tête courte sur certains points de la Berbérie. Le Sahel Tunisien et l'île de Gerba sont deux points où les croisements se sont opérés avec le plus d'intensité. Il en est résulté un type dérivé, avec des bosses pariétales faisant une saillie marquée. L'élargissement du diamètre transverse qui résulte de cette disposition donne à ces crânes une mésaticéphalie parfois très accusée. Le crâne de l'enfant est un exemple de ce type. Son indice céphalique atteint ainsi 81.25.

Un groupe de 5 crânes anciens (époque chrétienne), provenant de Gurza, Hadrumète et Zaghouan, nous ont donné 77.52, comme indice céphalique. 7 crânes modernes de Soussse et Sidi-el-Hani avaient comme moyenne 76.36. La moyenne de ces 12 crânes anciens et modernes de la région est de 76.84. Il y a donc de nombreuses affinités entre les crânes de Tebessa et ceux de la population du Sahel.

*Indice orbitaire.* — L'indice orbitaire moyen de 3 crânes adultes de Tebessa est de 83.06 avec un minimum de 78.57 et un maximum de 86.84. L'indice orbitaire des Tunisois modernes est de 83.61. Celui des Carthaginois 85.05. L'indice moyen des crânes antiques du Sahel est de 79.85; des modernes de Soussse 82.81. Ces derniers comme les Tunisois sont identiques aux crânes de Tebessa. Ce sont des indices confinant à la microsémie, quand ils ne sont pas franchement microsèmes, comme les crânes antiques du Sahel ou les numéros 40 et 43 de l'Escargotière de Tebessa.

*Indice nasal.* — L'indice nasal des trois crânes de Thebessa est de 48.67. Ils sont mésorrhiniens. Ils tiennent le milieu entre ma série des crânes de Carthage 47.72 et celle des crânes de Tunis 49.52; du Sahel ancien 49.04; de Sousse moderne 52.54. La forte mésorrhinie de ces derniers est due à la présence d'un crâne de nègre dans la série. Il s'agit sans doute d'un Soudanais. Son indice nasal est de 59.57. L'élimination de ce sujet laisserait une moyenne de 51.44 pour l'indice nasal.

A ce sujet, on ne peut que signaler le caractère négroïde du nez de la petite race. Il est souvent court, parfois assez large. Les os nasaux sont aplatis. Le numéro 41 a un nez tout à fait négroïde, avec un indice nasal de 51.92. L'enfant arriverait à 58.33. Il présente d'ailleurs des affinités avec le crâne 41. Il faut ajouter que les populations actuelles, appartenant à ce type, ont une mésorrhinie marquée. Leur indice nasal est fréquemment de 70 à 72 sur le vivant. Ce chiffre correspond à peu près à 50 et 52 sur le crâne dénudé.

*Face et Indice facial.* — La face est courte. L'indice ophryo-alvéolaire est de 65.09. Les crânes de Carthage m'ont donné 63.01; ceux de Tunis 63.47. Ces derniers sont moins microsèmes. La face est encore plus courte chez les Sahéliens modernes où elle n'est que de 59.03. Cette microsémie tient à l'écartement des zygommas. Il y a dysharmonie entre la face courte et la tête plutôt longue de ces sujets.

Les arcades alvéolaires ont parfois une tendance à la forme parabolique comme chez les nègres. Tel est le cas des numéros 41, 42. En même temps la voûte palatine est peu profonde. Ces caractères ethniques sont des plus fréquents dans la population du nord de l'Afrique.

L'indice palatin est, pour les 3 crânes de 77.61. Les crânes masculins de Carthage donnent 78.09, les féminins 76.49. Les crânes anciens du Sahel 79.51. Les modernes 78.82. Il y a de grandes affinités pour la forme de la mâchoire entre les diverses populations.

On constate un certain prognathisme maxillaire sur les trois derniers de nos crânes (n° 41, 42, 43). Le n° 40 est parfaitement orthognathe. Les mandibules des numéros 41 et 43 ont des arcades alvéolaires verticales, sans prognathisme. Elles sont frêles comme le reste de l'ossature.

Nous n'avons pas eu d'os longs entre les mains. Par analogie, avec des populations similaires de Berbérie, on peut affirmer qu'il s'agit là d'individus de *petite taille* : soit en moyenne pour les hommes, de 159 à 163; pour les femmes, de 152 à 155.

Cette population était très *brune*, à peau fortement bistrée, avec un fond de pigmentation rougeâtre. C'est ainsi qu'elle apparaît en Tunisie.

Il en est de même d'ailleurs, sans doute, à Tebessa. A l'époque contemporaine, 14 sujets vivants de cette ville, mesurés par nous, ont donné : taille moyenne 1,65 ; indice céphalique 74,04 ; indice nasal 68,16 : ce dernier indice correspondant à 48 sur le squelette.

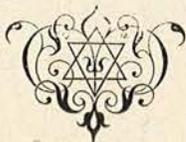
Comme on peut le constater, la population contemporaine a la tête plus allongée que celle des sujets exhumés, par M. Debruge, de l'Escargotière. L'indice nasal n'a pas varié.

CONCLUSIONS. — Les crânes, exhumés de l'*Escargotière* de Tebessa par M. Debruge, se rapprochent par leurs caractères de ceux de la population actuelle du Sahel Tunisien.

Cette population paraît provenir du mélange d'un type dolichocéphale, de petite taille, avec un élément brachycéphale ; d'où sa *Mésaticéphalie*.

Elle est remarquable par la finesse et la minceur de ses os. Elle a, comme caractéristiques, des orbites tendant à la microsémie, un nez mésorrhinien, une face plutôt courte, une voûte palatine peu large.

Ces crânes, comme ceux du même type observés en Tunisie, possèdent quelques caractères négroïdes, tels que léger prognathisme, forme plutôt parabolique des arcades dentaires ; largeur du nez, avec aplatissement des os nasaux ; brièveté de la face.



**La Station néolithique des Chauds Soleils à  
Coupvray (Seine-et-Marne).**

PAR

**L. GIRAUX et Ph. REYNIER.**

INDICATIONS TOPOGRAPHIQUES. — La Station néolithique des *Chauds Soleils* a été découverte par l'un de nous (Ph. Reynier) en 1884.

Le Lieu dit *Les Chauds Soleils* dépend de la commune de Coupvray, canton de Lagny-sur-Marne (Seine-et-Marne); il figure *Section A, feuille n° 1*, sur le cadastre de cette commune; il se trouve tout à fait au Nord du territoire de Coupvray, presque à la limite (250 mètres environ) de cette commune avec celle de Lesches (*Fig. 1*).

La station est limitée, au Nord, par le chemin du Bois de Coupvray, au Sud par la tranchée du chemin de fer de Paris à Avricourt, à l'Est par les champs portant les numéros 108 et 110, et à l'Ouest par les champs portant les numéros 19 et 25. De l'autre côté de la tranchée du chemin de fer, quelques pièces ont été recueillies dans les champs, numéros 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151 et 152. La station occupe une surface d'environ un hectare; et c'est principalement dans les champs situés entre ceux portant les numéros 50 et 90, que les récoltes ont été les plus abondantes. Les champs situés de l'autre côté du chemin de fer n'ont fourni des pièces qu'en plus petite quantité; c'était la limite extrême de la station.

*Le Menhir de la Grosse Borne* (1), situé également sur le territoire de la commune de Coupvray, au lieu dit *Les Gollots*, se trouve à environ un kilomètre à vol d'oiseau au Nord-Est des *Chauds Soleils*.

(1) L. GIRAUX. — Le Menhir de la Grosse Borne, à Coupvray (Seine-et-Marne). — *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, séance du 22 juin 1911.



*Coordonnées géographiques.* — Les coordonnées géographiques, d'après la carte de l'Etat-major, sont les suivantes :

Longitude Est: 0°50'2

Latitude Nord: 54°33'5

*Altitude.* — La station (Fig. 1) est à flanc de coteau; l'altitude au Sud, au bord de la tranchée du chemin de fer, est de 66 mètres; au Nord, au chemin du Bois de Coupvray, elle est de 74 mètres environ. (Fig. 2).

*Accès.* — La station la plus proche est celle d'Esbly, sur la ligne de Paris à Meaux. Le trajet le plus court est le suivant: en partant de la station d'Esbly, si l'on quitte le train venant de Paris et allant vers Meaux, ne pas traverser la ligne du chemin de fer. A

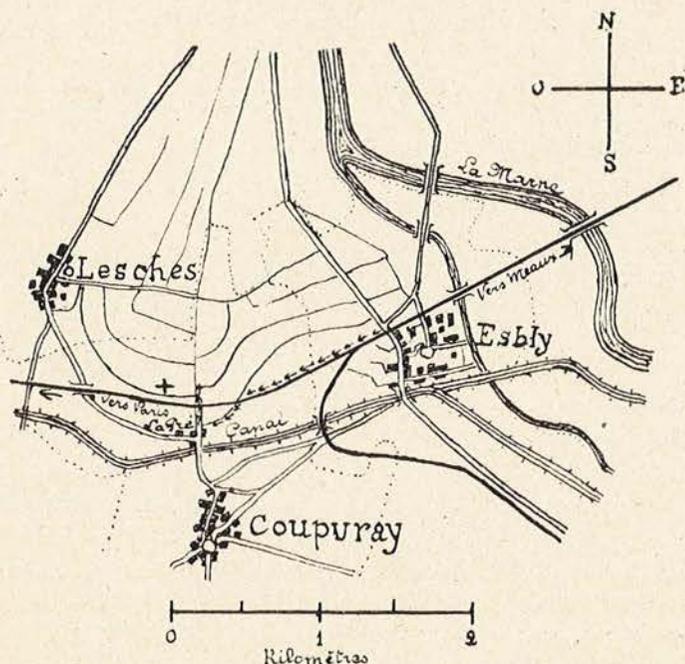


Fig. 2. — Plan, d'après la Carte au 50,000°. — *Voie d'accès:* Le chemin à suivre est indiqué par des flèches. — Le signe + indique l'emplacement de l'Atelier néolithique des Chauds Soleils.

la sortie de la gare, prendre à gauche la route qui descend le long de la voie jusqu'au bas de la pente où la route tourne à droite. Quitter la route à ce point pour prendre un petit chemin d'exploitation qui suit la ligne du côté Nord. Suivre ce petit chemin qui longe les prairies, passer sous le chemin de fer, pour ensuite s'engager dans les cultures jusqu'au hameau de La Pré. En arrivant

dans ce hameau, tourner à droite et s'engager dans le chemin allant au château de Montigny ; traverser le pont du chemin de fer et la station des *Chauds Soleils* est à gauche, immédiatement après le passage du chemin de fer. La distance à parcourir par ce chemin est d'environ 1400 mètres. Sur le plan ci-joint (*Fig. 2*), le chemin est indiqué par des flèches et le gisement est marqué par une croix.

Un autre itinéraire, un peu plus long, permet de se rendre aux *Chauds Soleils*. Le trajet est le suivant : en quittant le train venant de Paris, traverser la voie du chemin de fer au passage à niveau ; suivre droit devant soi la route traversant Esbly et menant à Montry. Traverser le canal et prendre immédiatement à droite la route de Coupvray ; la suivre pendant 650 mètres, jusqu'au hameau de La Pré. Comme dans le premier trajet, tourner à droite et s'engager dans le chemin allant au château de Montigny ; traverser le pont du chemin de fer ; et la station des *Chauds Soleils* est à gauche immédiatement après le passage du chemin de fer. La distance à parcourir par ce trajet est d'environ 2400 mètres. Cette route, un peu plus longue, est très bonne, tandis que le premier trajet indiqué est moins praticable, en cas de mauvais temps.

INDICATIONS GÉOLOGIQUES. — La tranchée du chemin de fer de Paris à Avricourt, qui a environ 7 mètres de hauteur, nous donne une excellente coupe géologique de la partie du coteau où se trouve la station néolithique des *Chauds Soleils* (*Fig. 3*). A la partie inférieure, on rencontre une couche assez épaisse appartenant aux *Sables Moyens, horizon de Beauchamp* n° 1, ces sables ne sont pas fossilifères à cet endroit, mais sont parfaitement caractérisés par leur faciès et leur composition. Au-dessus vient la formation dite de *Saint-Ouen* (nos 2 et 3), représentée par des calcaires et des silex ; la couche n° 2 est constituée par un banc calcaire très compact ; la couche n° 3 est, au contraire, entièrement remaniée, et est formée de plaquettes de calcaire et de silex. La couche n° 4, qui représente la partie superficielle, est celle qui renferme l'industrie néolithique. C'est la couche n° 3 qui a fourni en abondance la matière première que les Néolithiques ont employée pour la fabrication de leurs instruments ; les silex se trouvaient en plaquettes, et, pour ainsi dire, à la surface du sol. La station est à flanc de coteau, et, plus en arrière, ce coteau est formé par les assises du *Gypse*, par les *Argiles vertes* ; et il est couronné par le *Calcaire et les Meulière de Brie*.

La *Figure 3* représente la coupe géologique prise de la voie du chemin de fer jusqu'à la station néolithique des *Chauds Soleils*.

L'importante station néolithique de Jablines (1), décrite par

(1) Henri MARTIN et Ed. HUE. — L'Horizon de Jablines. Contribution à l'étude du Néolithique. — *Congrès Préhistorique de France*, Session de Beauvais, 1909, Pages 254 et suivantes.

MM. Henri Martin et Ed. Hue, se trouve à l'Est de celle des *Chauds Soleils* et à une distance à vol d'oiseau d'environ 1500 mètres.

Ainsi que cela a été indiqué plus haut, la station néolithique des *Chauds Soleils* a été découverte en 1884 par l'un de nous (Ph. Reynier). Elle a été explorée continuellement depuis cette époque et de nombreux échantillons ont été recueillis. L'examen attentif de la surface du terrain a permis de remarquer un nombre considérable d'éclats ; c'était donc la meilleure indication que cet endroit était un atelier de taille du silex. Autrefois, ces terrains étaient

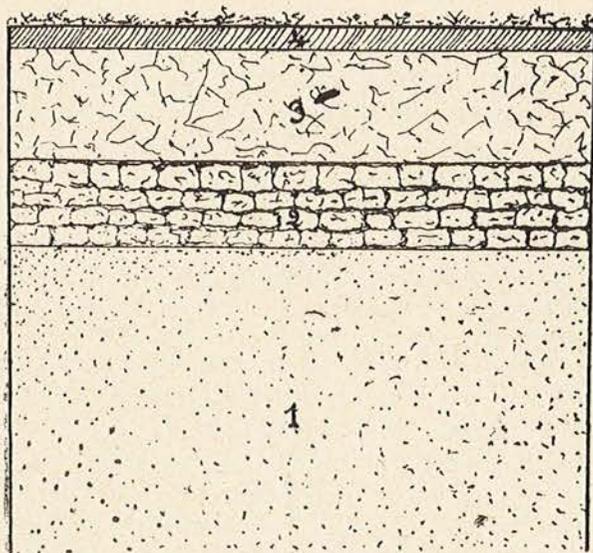


Fig. 3. — Coupe géologique de la tranchée du chemin de fer, au lieu dit « Les Chauds Soleils ». — Légende : 1. Sables Moyens (horizon de Beauchamp). — 2. Formation dite de Saint-Ouen (banc de calcaire compact). — 3. Saint-Ouen remanié (plaquettes de calcaire et de silex). — 4. Couche renfermant l'industrie néolithique.

plantés en vignes ; depuis un certain nombre d'années, cette culture de la vigne a été remplacée par d'autres cultures et les propriétaires de ces terrains ont été obligés d'épierrer leurs champs. Sur le chemin qui longe le Bois de Coupvray, on pouvait alors voir un certain nombre de buttes qui étaient formées par les pierres ramassées dans les champs, et c'est dans ces tas de pierres que nous avons pu recueillir des silex taillés, ainsi que de nombreux éclats. Actuellement, sur le bord du bois, on peut encore voir de ces buttes qui en forment la limite, mais dans lesquelles on ne peut fouiller, car elles sont recouvertes de terre, ainsi que par des arbustes et autres végétations. Sur le terrain, nous avons remarqué qu'à certains endroits il avait existé de petites tranchées, autour desquelles

les éclats de silex se trouvaient en abondance; on peut voir là les places dans lesquelles les tailleurs de silex avaient fouillé afin d'en extraire les plaquettes de silex et ils confectionnaient leurs instruments à l'endroit même d'où ils opéraient l'extraction de la matière première qui leur était nécessaire pour leur industrie.

La tranchée du chemin de fer, dénudée en certains endroits, nous a permis de nous assurer de l'épaisseur de la couche et en même temps de trouver en place les instruments façonnés, ainsi que les débris de la taille; l'épaisseur de cette couche varie entre 40 et 60 centimètres : c'était là un point fort intéressant à constater.

Il ne nous a pas été possible de pouvoir fouiller dans cette tranchée du chemin de fer; et nous avons dû nous contenter de venir, chaque année, faire des recherches au moment des labours. La charrue, en retournant le sol, ramenait à la surface de nombreux éclats, accompagnés de pièces de toutes dimensions et de toutes formes. Les pièces recueillies sont des haches taillées, des racloirs, des grattoirs, des perceurs, des scies, des pointes, etc., etc.. Les figures qui accompagnent ce travail donnent un aperçu de l'outillage de cette station. La *Fig. 4* (n° 1) représente cinq haches (demi grandeur naturelle). Sauf la pièce portant le numéro 4, elles sont de forme allongée. La plus grande hache trouvée dans cette station mesure 0<sup>m</sup>180 de longueur, sur 0<sup>m</sup>075 de largeur; la plus petite de celles recueillies a, comme dimensions, 0<sup>m</sup>095 de longueur, sur 0<sup>m</sup>030 de largeur. La pièce n° 1 de cette planche peut être prise comme le type des haches de cet atelier; c'est une pièce allongée, épaisse, qui est taillée, sur tout son pourtour, à grands éclats partant des bords et venant se rejoindre dans l'axe longitudinal, de façon à former une véritable crête; la même taille se remarque des deux côtés de la pièce. Les bords de la hache sont sinueux et ils résultent des coups de percuteur donnés alternativement des deux côtés de la pièce; ils forment ainsi la *ligne sinueuse*, décrite et étudiée par notre collègue Henri Martin (1). Dans chacun des creux formés par l'enlèvement des grands éclats, on remarque d'autres petits enlèvements intéressants seulement les bords. L'une des extrémités de la hache, la plus large, est arrondie, tandis que l'autre extrémité est plus amincie et forme pointe. Les pièces, figurées sous les numéros 2, 3 et 5 de cette même planche, sont également taillées à grands éclats, et sont du même type que la pièce n° 1. La pièce n° 4 est différente; elle est également taillée à grands éclats; mais elle est de forme beaucoup plus ovalaire. Si on l'examine de

(1) D<sup>r</sup> Henri MARTIN. — A propos des éolithes: la ligne sinueuse dans la taille du silex. — Compte rendu du *Congrès Préhistorique de France*, session de Périgueux, 1904. Pages 100 et suivantes.

profil, on constate qu'elle est arquée; à la partie la moins large et sur la face convexe, un grand éclat a aminci cette extrémité. La forme arquée et l'extrémité amincie donnent à cette pièce le faciès d'une herminette.

Aucune pièce polie, ou présentant le moindre indice de polissage, n'a été recueillie dans cette station; il y a donc tout lieu de croire que toutes ces pièces devaient être employées *taillées*, et qu'elles n'étaient nullement préparées pour être polies.

La *Fig. 5* (demi-grandeur naturelle) nous représente des racloirs, des grattoirs et des perçoirs. La pièce numéro 1 mesure 0<sup>m</sup>135 de longueur et elle a la forme d'un trapèze; c'est le plus grand côté qui a été utilisé comme racloir; sur le côté opposé, on a abattu les deux arêtes de façon à ce qu'il ne blesse pas la main. La pièce numéro 2 est un très beau grattoir, de forme presque circulaire; sur la partie en ligne droite, il a été martelé de façon à en abattre les bords: cette pièce est l'une des plus belles recueillies dans cette station. La pièce figurée sous le numéro 3 est un racloir d'assez grande taille à dos très épais. La plus grande pièce du type racloir récoltée dans cette station, mesure 0<sup>m</sup>172 de longueur; c'est une plaquette de silex d'une épaisseur de 0<sup>m</sup>020 environ, dont on a taillé le plus grand côté sur une largeur de 0<sup>m</sup>010 à 0<sup>m</sup>012; la gangue du silex existe sur tout le reste et des deux côtés du racloir.

Les quatre autres pièces figurées sur cette planche sont des perçoirs. Les numéros 4 et 5 sont de forme à peu près circulaires et assez épais; la pointe en est assez courte et est formée par deux encoches. La pièce numéro 6 présente une pointe longue et très dégagée. La pièce numéro 7 est en forme de demi cercle; les deux côtés ont été martelés de façon à ce qu'elle puisse être prise facilement en main.

La *Fig. 6* (grandeur naturelle) représente (N<sup>os</sup> 1, 2, 3 et 4) des perçoirs à pointes très fines; la pièce numéro 1 est un perçoir double. La pièce numéro 5 est un grattoir concave et celle numéro 6 présente deux encoches et une pointe.

Nous avons également recueilli dans cette station quelques pièces que l'on peut considérer comme étant des scies.

Un autre groupe de pièces est constitué par des éclats et par des lames; les types sont abondants; mais leurs formes ne sont pas définies; on rencontre des lames oblongues; d'autres sont triangulaires et un certain nombre sont irrégulières; sur quelques unes, on constate des traces de bulbe. Il est facile de reconnaître que ces lames ont été utilisées, car certaines ont le tranchant usé; et sur d'autres, on remarque de petites esquilles sur leurs bords.

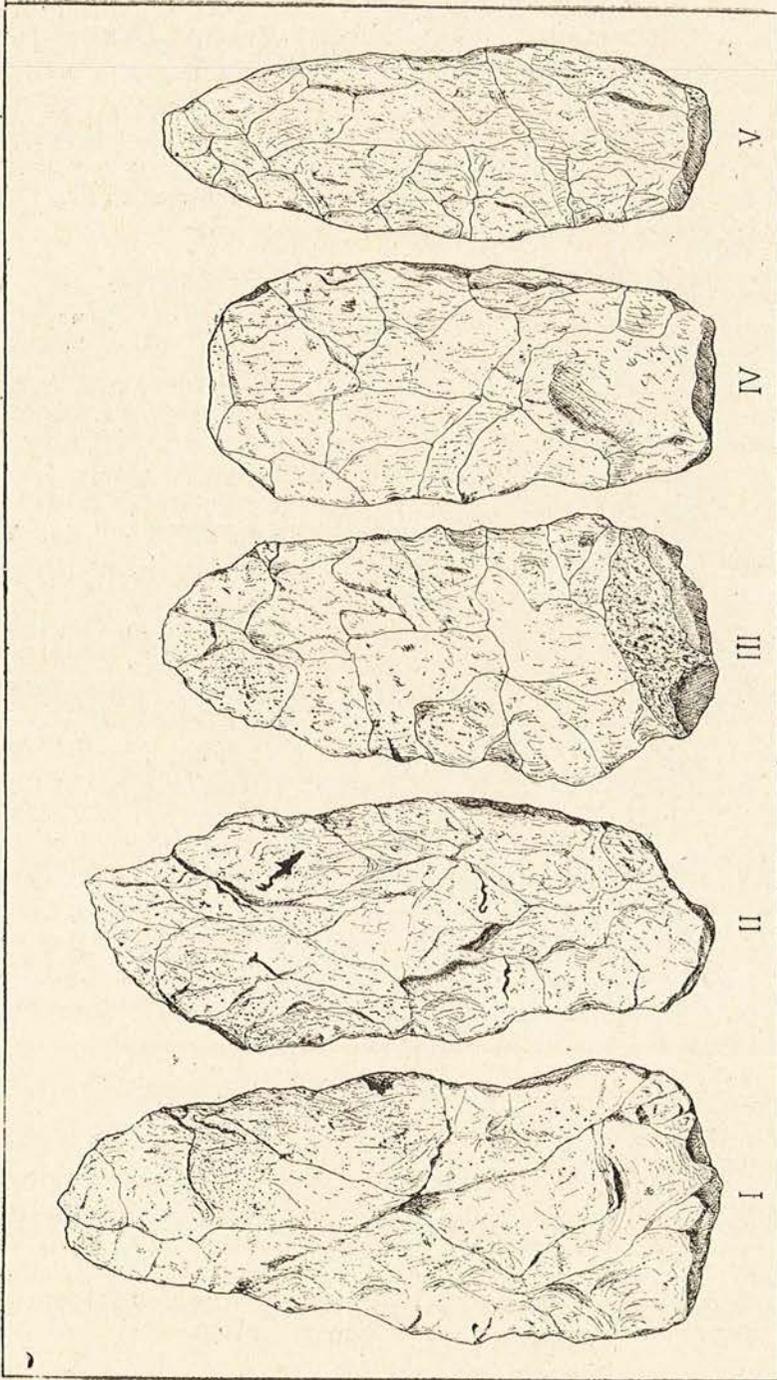


Fig. 4.

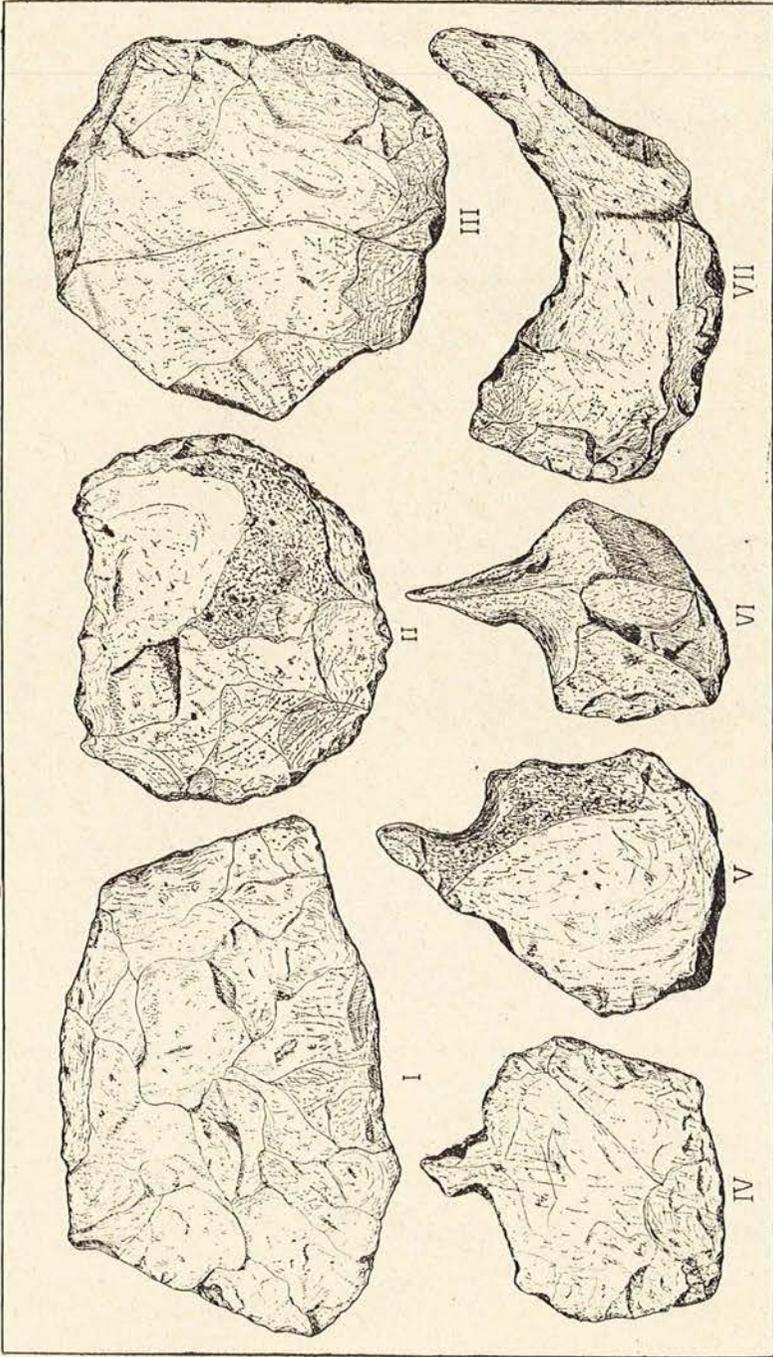


Fig. 5.

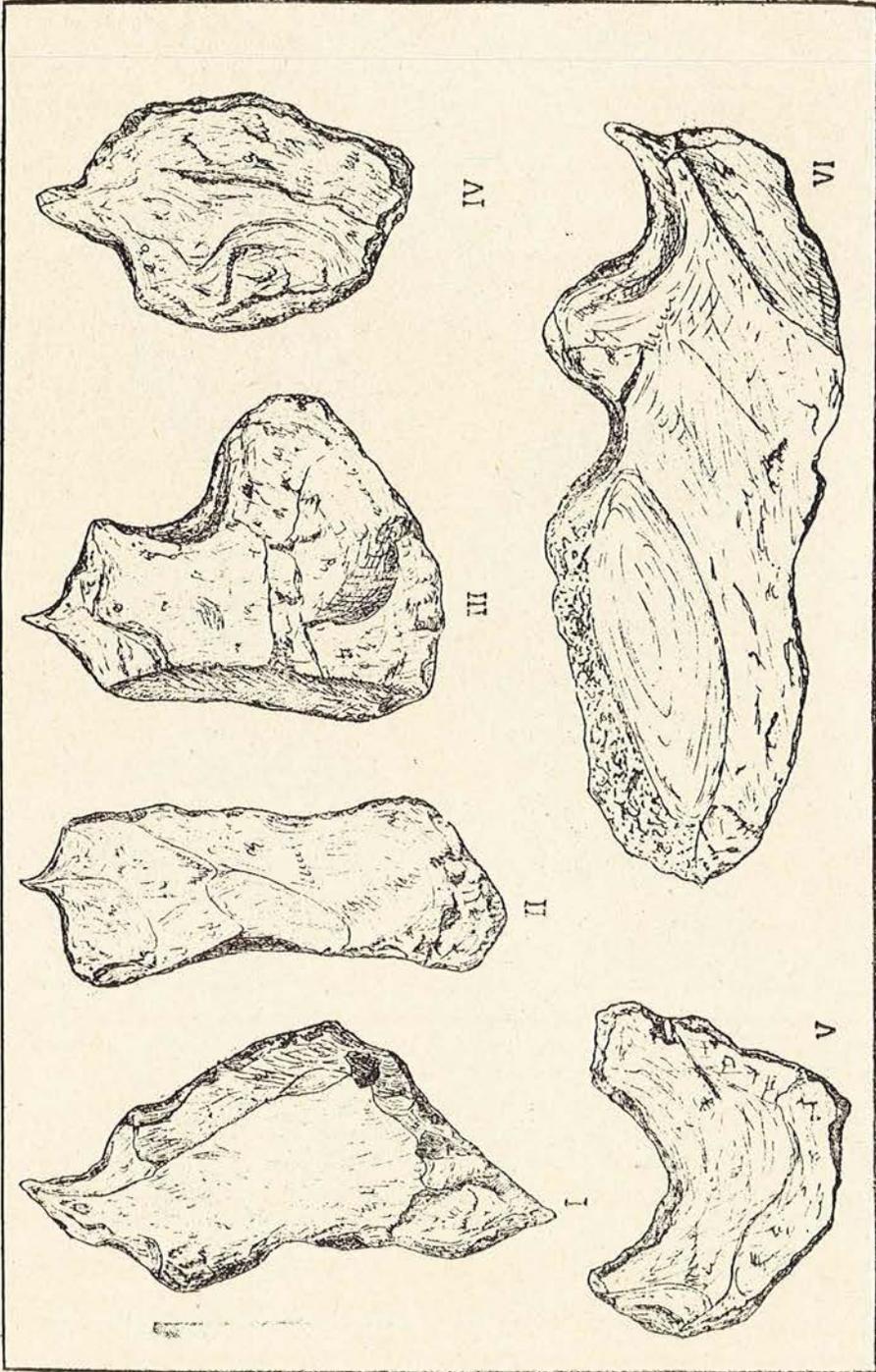


Fig. 6.

Nous devons signaler que nous n'avons jamais recueilli de perceurs pendant tout le cours de nos nombreuses recherches. La station néolithique des *Chauds Soleils* peut être considérée comme étant de la même époque que celle de Jablines, étudiée et décrite par nos collègues, MM. Henri Martin et Ed. Hue; ce sont absolument les mêmes pièces, que l'on rencontre dans les deux stations et avec les mêmes procédés de taille. La seule chose qui pourrait les différencier, c'est que la station de Jablines a donné trois pièces présentant un commencement de polissage, tandis que nous n'en avons jamais rencontré la moindre trace dans les nombreux instruments recueillis dans la station des *Chauds Soleils*.

#### EXPLICATION DES PLANCHES.

*Fig. 4.* — N° 1. Hache taillée à grands éclats sur tout son pourtour et sur les deux côtés; pièce épaisse. Longueur : 0<sup>m</sup>180, largeur : 0<sup>m</sup>075. — N° 2. Hache taillée également à grands éclats sur toute sa périphérie et des deux côtés. Longueur : 0<sup>m</sup>170; largeur : 0<sup>m</sup>065. — N° 3. Hache taillée sur tout son pourtour, à talon très épais, amincie à l'autre extrémité. Longueur : 0<sup>m</sup>150; largeur : 0<sup>m</sup>070. — N° 4. Hache taillée de forme ovale et à profil arqué. Longueur : 0<sup>m</sup>138; la largeur : 0<sup>m</sup>065. — N° 5. Hache taillée sur tout le pourtour et de forme allongée. Longueur : 0<sup>m</sup>148; largeur : 0<sup>m</sup>050.

Tous les silex sont représentés moitié de grandeur naturelle.

*Fig. 5.* — N° 1. Racloir de grande taille et en forme de trapèze; le grand côté est finement taillé; le côté opposé a les arêtes abattues. Longueur : 0<sup>m</sup>140; largeur : 0<sup>m</sup>085. — N° 2. Grattoir de forme presque circulaire. Pièce finement travaillée. Largeur : 0<sup>m</sup>098. — N° 3. Racloir, taillé à grands éclats; talon épais avec arêtes abattues. Dimension : 0<sup>m</sup>100. — N° 4. Perçoir; pointe courte et dégagée des deux côtés; pièce épaisse. Largeur : 0<sup>m</sup>075. — N° 5. Perçoir, pointe dégagée par une encoche profonde, de forme plus allongée; pièce assez épaisse. Longueur : 0<sup>m</sup>090; largeur : 0<sup>m</sup>070. — N° 6. Perçoir à pointe très longue; pièce de forme triangulaire; pointe dégagée par des retouches latérales. Longueur : 0<sup>m</sup>085; largeur : 0<sup>m</sup>058. — N° 7. Perçoir de grande taille, de forme arquée, avec arêtes abattues de chaque côté. Longueur : 0<sup>m</sup>130.

Tous les silex sont représentés moitié de grandeur naturelle.

*Fig. 6.* — N° 1. Perçoir à deux pointes, dont l'une dégagée par une encoche; les arêtes sont abattues sur tout le pourtour de la pièce. Longueur : 0<sup>m</sup>075; largeur : 0<sup>m</sup>030. — N° 2. Perçoir à pointe très fine; formé par une lame dont les bords sont abattus sur toute la périphérie. Longueur : 0<sup>m</sup>068; largeur : 0<sup>m</sup>020. — N° 3. Perçoir à pointe très fine; pièce de forme irrégulière et très épaisse. Longueur : 0<sup>m</sup>058; largeur : 0<sup>m</sup>040. — N° 4. — Perçoir à pointe assez courte, formée par deux encoches; arêtes abattues sur tout le pourtour. Longueur : 0<sup>m</sup>050; largeur : 0<sup>m</sup>032. — N° 5. Grattoir concave, fortement utilisé. Largeur : 0<sup>m</sup>043. — N° 6. Perçoir formé par une longue lame, avec deux encoches profondes, placées à côté l'une de l'autre; pointe courte et oblique. Longueur : 0<sup>m</sup>102; largeur : 0<sup>m</sup>038.

Tous les silex de cette planche sont représentés grandeur naturelle.

M. L. COUTIL, à propos de la communication de M. Giroux, rapproches la station de *Chauds-Soleils* (S.-et-M.) de celle d'*Olendon* (Calvados), qu'il a décrite, et où se trouvent des haches taillées de grandes dimensions, des lames retouchées sur un des côtés, et des très gros perçoirs. La station d'*Olendon* a donné des milliers d'instruments, généralement de grandes dimensions.

**Formes bizarres de quelques petits silex  
néolithiques des environs de Compiègne (Oise).**

PAR

**Charles SCHLEICHER (Paris).**

J'ai l'honneur de vous présenter une série de silex qui ont tous été recueillis par mon collègue et ami, M. Clément Quénel, de Compiègne.

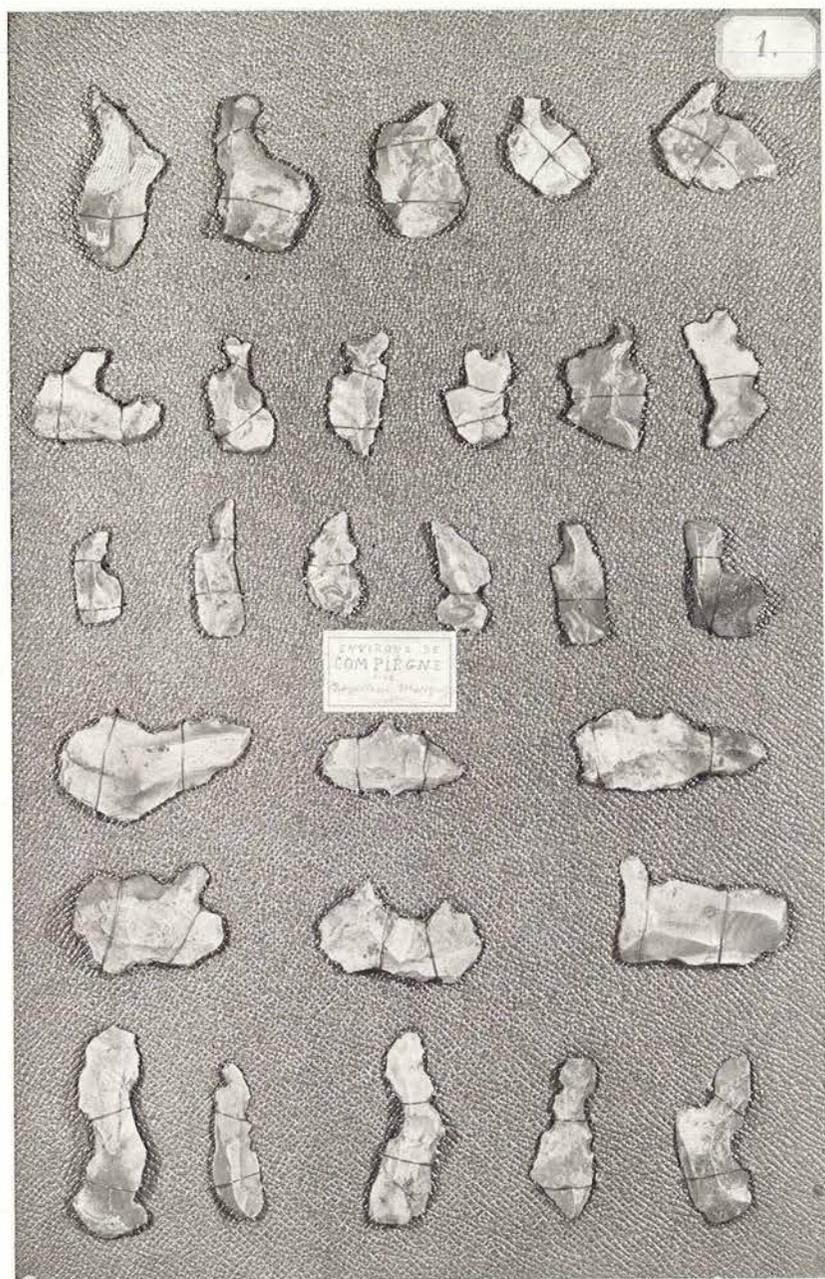
Les environs immédiats de Compiègne (Royallieu, Clairoix, Margny, etc.), sont excessivement riches en silex néolithiques, et M. Clément Quénel a parcouru depuis plus de vingt ans, toutes ces stations et y a recueilli des milliers de silex taillés. A Royallieu, à quelques mètres de l'Oise, existait autrefois en plein champ, un dolmen qui a disparu : c'est là que M. Quénel a fait les plus belles récoltes de pointes, perçoirs, grattoirs, broyeurs-percuteurs, tranchets (ce dernier instrument en très grande quantité) et pointes de flèches barbelées et pédonculées.

Il a eu la complaisance de m'envoyer à plusieurs reprises, des séries complètes provenant de ses fouilles, et j'ai pu, lorsque le temps me permettait de le faire, l'accompagner dans ses excursions toujours fructueuses.

Parmi les silex qui me viennent de lui, j'ai tenu à vous soumettre ceux qui se trouvent sur le tableau n° 1, que j'ai l'honneur de faire passer sous vos yeux et je veux attirer votre attention sur la forme bizarre de la plupart de ces pièces (PLANCHE I).

Presque toutes celles que vous voyez, ont certainement servi de perçoirs, et presque toutes ces pièces possèdent, outre la pointe servant à trouser, des coches retouchées qui devaient servir à arrondir les branches de bois, les os, les cornes, etc.

Je vous prie de remarquer ces silex : ce sont des éclats de formes variées, qui ont tous été utilisés. Quelques-uns présentent deux et même trois pointes et tous ont au moins, une coche, fort bien retouchée.



Silex néolithiques des environs de Compiègne (Oise)  
(1/2 grandeur)



Ces petits instruments ont certainement eu des usages multiples et semblent avoir servi pendant longtemps, une cassure pouvant souvent former un nouvel outil. Quelques-uns ne sont que de simples lames, ou fragments de lames, mais alors nousy trouvons une, deux et même trois coches voulues, plus ou moins larges, plus ou moins ouvertes, qui devaient être de la plus grande utilité pour le travail du bois, de l'os, de la corne et de la peau. Telle partie de l'instrument servait à creuser ou entailler l'os, d'autres à le couper, d'autres à l'arrondir. Toutes ces saillies plus ou moins arrondies ou plus ou moins aiguës et tranchantes, avaient leur emploi. Quelques-uns de ces perçoirs rappellent vaguement les fameux « becs de perroquets » du magdalénien, et devaient, comme ceux-ci, servir de perçoirs mobiles, tenus à la main droite, ou de perçoirs dormants, s'ils étaient tenus de la main gauche.

Sommetoute, ces outils sont plutôt primitifs : nous sommes loin des beaux perçoirs du solutréen et du magdalénien, et nous nous trouvons plutôt en présence d'outils de fortune, obtenus dans des éclats, retouchés pour les divers usages que l'on attendait de chaque pièce.

J'ai cru intéressant de vous soumettre ces échantillons : ils ne sont pas « jolis, jolis », mais comme me le fait si bien observer mon collègue M. Clément Quénel, ce n'est pas en examinant une hache polie où un beau silex poli, que nous ferons faire des progrès à la science préhistorique : il faut au contraire s'appliquer à connaître l'usage de tous les silex que l'on peut recueillir *in situ*, les étudier et les comparer.

Toutes ces pièces ont été récoltées par M. Quénel, au cours de ses recherches à travers champs dans les environs immédiats de Compiègne, et surtout à Royallieu. J'ai déjà eu l'occasion, au Congrès de Chambéry, de vous présenter de nombreux tranchets provenant de la même localité. J'ai groupé sur un autre tableau des spécimens des silex que l'on récolte dans les environs immédiats de Compiègne. Outre les pièces de formes bizarres qui se trouvent sur le tableau n° 1, et dont quelques spécimens figurent sur l'autre tableau, vous verrez des perçoirs, des petits tranchets ou flèches à tranchant transversal, des pointes de flèches, des petites pointes dont les côtés sont finement retouchés, ainsi que quelques petits silex que nous pourrions comparer aux silex tardenoisien, des tranchets, dont M. Quénel a fait une ample moisson et enfin un os, qui porte à son extrémité gauche, les traces d'un trou percé volontairement : cet os a été recueilli à Rethondes (Oise), dans les dragages de l'Aisne (Rethondes est à 8 kilomètres environ de Compiègne).

Je suis heureux de pouvoir vous soumettre aujourd'hui ces spécimens récoltés par un chercheur infatigable, aussi modeste que consciencieux, que je regrette de ne pas voir ici, et à qui j'adresse tous mes remerciements et toutes mes félicitations.

M. LE PRÉSIDENT du Congrès charge M. Ch. Schleicher d'adresser ses félicitations à M. Clément QUÉNEL pour ses intéressantes découvertes dans les environs de Compiègne.

M. Adrien de MORTILLET (Paris) fait observer que, dans presque toutes les stations néolithiques, on trouve des silex analogues à ceux qui sont présentés, mais que l'on néglige trop souvent de les recueillir.

M. PATTE (Chantilly, Oise). — J'ai recueilli à la station de Canneville, près de Creil (Oise), des silex absolument semblables à ceux présentés par M. Schleicher, et recueillis aux environs de Compiègne

